



HAL
open science

**Effets et limites de la participation en architecture :
étude de cas de l'ensemble de logements sociaux
Grand'Goule à Poitiers, 1974–2024**

Benjamin Loiseau

► **To cite this version:**

Benjamin Loiseau. Effets et limites de la participation en architecture : étude de cas de l'ensemble de logements sociaux Grand'Goule à Poitiers, 1974–2024. Géographie. HESAM Université, 2024. Français. NNT : 2024HESAC016 . tel-04740344

HAL Id: tel-04740344

<https://theses.hal.science/tel-04740344v1>

Submitted on 16 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE DOCTORALE ABBÉ GRÉGOIRE

Laboratoire de Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive
de la Conception – UMR MAP, CNRS 3495

THÈSE

présentée par : **Benjamin LOISEAU**

soutenue le : 4 juillet 2024

pour obtenir le grade de : **Docteur d'HESAM Université**

préparée au : **Conservatoire national des arts et métiers**

Discipline : **Aménagement de l'espace, Urbanisme**

Spécialité : **Architecture, Urbanisme et Environnement**

Effets et limites de la participation en architecture

Étude de cas de l'ensemble de logements sociaux

Grand'Goule à Poitiers, 1974–2024

THÈSE dirigée par :

Mme Antonella TUFANO, PR HDR, Paris 1 Panthéon Sorbonne

et co-dirigée par :

M. Stéphane SAFIN, MCF, Institut Polytechnique de Paris, Télécom Paris

Jury

Mme Françoise DETIENNE, Directrice de recherche, CNRS, Télécom Paris

Présidente

M. Daniel ESTEVEZ, PR HDR, LRA, ENSA de Toulouse

Rapporteur

M. Michela DENI, PR HDR, PROJEKT, Université de Nîmes

Rapporteuse

Mme Elizabeth MORTAMAIS, MCF HDR, ENSA Paris-Val de Seine

Examinatrice

Mme Catherine ELSÉN, PR, Dpt UEE - INTER'ACT, Université de Liège

Examinatrice

M. René-Henri ARNAUD, Architecte Urbaniste, Architecturestudio

Invité

T
H
È
S
E

A Eve, Bennett et Alexander,
et au petit être qui vient,
une dédicace remplie d'indéfectible amour paternel.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ma très profonde gratitude envers Antonella Tufano et Stéphane Safin, les directeurs de cette recherche. Leur confiance, valeur inestimable, et leur savant mentorat ont été des piliers tout au long de ce parcours doctoral. Leur disponibilité, rigueur et ouverture intellectuelle ont grandement facilité cette aventure académique.

Je suis également honoré que les membres de mon prestigieux jury aient accepté d'examiner ce travail. Ma reconnaissance va à Elizabeth Mortamais pour présider ce jury, à Daniel Estevez et Michela Deni pour leur rôle en tant que rapporteurs, et à Françoise Detienne et Catherine Elsen pour leur participation en tant qu'examinatrices. Je remercie aussi très fortement René-Henri Arnaud pour sa présence en tant qu'invité du jury.

Une reconnaissance tout à fait particulière est due à architecturestudio, dont le partenariat Cifre a été un levier essentiel pour la réalisation de cette recherche. L'engagement de l'agence à soutenir cette initiative de recherche facilite la collaboration entre le monde académique et le secteur professionnel dans le domaine de l'architecture, et mérite d'être célébré. Je voudrais en particulier saluer l'engagement continu de René-Henri Arnaud, qui m'a soutenu dès les balbutiements incertains de ce projet en 2016, il y a huit ans déjà. Sa confiance et son soutien ont été indispensables tout au long de ce parcours académique. Un très grand remerciement est tout particulièrement aussi adressé à Martin Robain, qui a fourni un terrain d'étude d'une grande richesse, et qui m'a aussi soutenu avec un enthousiasme contagieux. Son rôle a été déterminant pour l'avancement de la recherche. Je suis également reconnaissant envers Marc Lehmann, Alain Bretagnolle, Mariano Efron, Romain Boursier, Widson Monteiro, Bertrand Cau et Didier Colin dont l'expertise au sein de l'agence a grandement contribué à la qualité de ce travail. Mes remerciements vont également à Isabelle Gunasena, dont la mobilisation dans les démarches administratives, parfois complexes, qu'engage une recherche Cifre, a été absolument inestimable. Enfin, je tiens à remercier chaleureusement tous les associés et partenaires d'architecturestudio. Leur intérêt pour cette recherche et leurs conseils

avisés ont enrichi cette étude, et ont également créé un environnement de travail stimulant et favorable à l'excellence académique.

Je souhaite rendre hommage à Bernard Stiegler et John Gelder, deux penseurs qui ont quitté ce monde mais ont laissé une impression forte sur ma démarche académique. Leur contribution transcende leur absence et constitue une source d'inspiration pour dépasser les frontières. Leur impact illumine ce travail et il m'apparaît important de les honorer dans cette thèse. Je suis également reconnaissant envers Didier Laroque, mon professeur de Master. Les perspectives radicales sur l'architecture dévoilées lors de son séminaire ont joué un rôle important dans la maturation de mon positionnement intellectuel.

Je souhaite exprimer ma profonde reconnaissance pour les conditions exceptionnelles qui ont été mises à ma disposition au sein de l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris la Villette et Télécom Paris. Cela a été rendu possible grâce à l'implication des laboratoires MAACC-MAP et I3, ainsi que la Chaire EFF&T. Ces structures ont agi comme des foyers dynamiques d'échange intellectuel. Je suis particulièrement reconnaissant envers mes collègues doctorants ; Aliénor Morvan, Claire Duclos-Prévet, Gaëlle Baudoux, Robin Heron, Pedro Gomes Lopes, et Carole-Anne Tisserand, parmi d'autres, pour leurs précieuses et stimulantes discussions. Un remerciement particulier va également à Cyrille Bombard et à l'équipe de ZigZagZoom pour leur collaboration. Je tiens également à exprimer ma gratitude envers la communauté de chercheurs avec qui j'ai eu le privilège de discuter. Je souhaite spécifiquement remercier François Guéna, Michael Baker, Bendicht Weber, Tomás Dorta, Louis Vitalis, Natasha Heil, Nazila Kahina Belkadi, Olivier Fournout et Alexandre Mallard pour leurs perspectives éclairantes. Ces interactions pluridisciplinaires ont enrichi le contenu de cette thèse, et contribué à mon développement professionnel et personnel.

Je souhaite également adresser mes remerciements les plus chaleureux aux personnes qui ont contribué directement au terrain de cette recherche, avec une mention spéciale aux usagers de la place de la Grand'Goule qui m'ont accueilli et ont partagé leurs expériences et leurs perspectives. En particulier, merci à Karly Brycaert d'avoir fait le déplacement depuis Poitiers jusqu'à Paris pour témoigner à l'Académie d'Architecture. Votre participation a été un élément clé de ce projet. Enfin, je ne saurais continuer sans

remercier les acteurs d'Ekidom ; Elisabeth Naveau-Diop, Stéphanie Bonnet, Isabelle Arnaud, Nathalie Ouvrard et Aurélien Luzzi, qui ont joué un rôle crucial dans le projet. Votre engagement a été essentiel pour relever les nombreux défis liés à cette rénovation.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers l'Académie d'Architecture pour leur soutien constant et leur engagement envers la recherche. Etre associé à une telle institution a ajouté une dimension enrichissante à mon travail de recherche. Je remercie ainsi en particulier Cloud de Grandpré, Bertrand Matthieu, Pablo Katz et Pascale Joffroy pour leur précieux soutien à mon travail.

Je tiens à exprimer ma gratitude la plus sincère à mes parents, qui ont été de fervents soutiens tout au long de ce voyage académique. Votre curiosité et vos relectures attentives ont été inestimables pour moi. Vos encouragements m'ont aidé à surmonter les obstacles inhérents à un projet de cette envergure.

Et, *last but not least*, mes remerciements les plus profonds vont à ma compagne, Alessandra. Vivre ce processus long et exigeant n'a pas été facile, et je suis pleinement conscient des sacrifices que tu as faits pour que ce projet puisse aboutir. Je te remercie pour le bonheur que tu apportes dans ma vie chaque jour, une source d'énergie inépuisable.

À tous, ce travail n'est pas simplement dédié ; il est votre reflet, il est nous. Je vous suis infiniment reconnaissant.

Résumé

Cette thèse examine l'intégration des usagers dans le processus de conception architecturale à travers une exploration structurée en trois parties principales. Initialement, elle offre une analyse des fondements théoriques et historiques de la participation en architecture depuis le XIXe siècle, mettant en lumière l'évolution vers des pratiques plus inclusives et le rôle adaptatif de l'architecte dans la collaboration avec les usagers. Elle introduit ensuite la Conception Avec Usagers en Architecture (CAUA) comme cadre de compréhension pour ces pratiques. La deuxième partie se concentre sur une étude rétrospective du projet participatif des années 70 Grand'Goule, posant les bases d'une nouvelle méthode participative nommée Exploration Collective (EC). Cette méthode vise à renforcer la collaboration entre professionnels et usagers à travers quatre phases : rétrospection, narration, projection, et itération. Elle est spécifiquement conçue pour s'intégrer aux marchés publics de travaux en France. La dernière partie de la thèse applique l'EC à la rénovation de la résidence Grand'Goule, évaluant son efficacité et l'impact de différents modes de participation sur le projet. Les défis, tels que la représentativité des participants et l'intégration des savoirs d'usage, sont examinés, conduisant à une réflexion sur les effets et limites des méthodes participatives. La recherche apporte quatre contributions majeures : une analyse critique de l'évolution des méthodes participatives, l'expérimentation de ces méthodes à grande échelle dans le contexte des HLM en France, la création d'un indice de profondeur de participation, et une évaluation de l'impact des pratiques participatives sur les résultats des projets. Ces apports visent à améliorer la pratique architecturale pour qu'elle soit plus inclusive, durable, et socialement responsable.

Mots clés :

architecture - logement social - participation - conception - méthodes participatives

Résumé en anglais

This thesis investigates the integration of users in the architectural design process through a structured exploration in three main parts. Initially, it provides an analysis of the theoretical and historical foundations of participation in architecture since the 19th century, highlighting the evolution towards more inclusive practices and the adaptive role of the architect in collaborating with users. It then introduces User-Centered Design in Architecture (UCDA) as a framework for understanding these practices. The second part focuses on a retrospective study of the Grand'Goule project, laying the groundwork for a new participative method named Collective Exploration (CE). This method aims to strengthen collaboration between professionals and users through four phases: retrospection, narration, projection, and iteration. It is specifically designed to integrate into public procurement for construction in France. The last part of the thesis applies CE to the renovation of the Grand'Goule residence, evaluating its effectiveness and the impact of different modes of participation on the project. Challenges, such as participant representativeness and the integration of user knowledge, are examined, leading to a reflection on the effects and limits of participatory methods. The research contributes four major advancements: a critical analysis of the evolution of participatory methods, the experimentation of these methods on a large scale in the context of HLM (social housing) in France, the creation of a participation depth index, and an evaluation of the impact of participatory practices on project outcomes. These contributions aim to improve architectural practice to be more inclusive, sustainable, and socially responsible.

Keywords:

architecture - social housing – participation – design - participatory methods

Table des matières

Remerciements	3
Résumé.....	6
Résumé en anglais.....	7
Table des figures	13
Table des tableaux	18
Introduction.....	20
PARTIE I : FONDEMENTS ET PROBLEMATIQUES DE LA CONCEPTION AVEC USAGERS EN ARCHITECTURE : HISTORIQUE, MODELE THEORIQUE, METHODES, CADRE TECHNICO-ADMINISTRATIF ET CADRE OPERATIONNEL.....	28
1 Revue de la littérature : Panorama historique, théorie et critique de la participation en architecture et cadre de compréhension de la Conception Avec Usagers en Architecture	29
1.1 En préambule, une impérieuse distinction des terminologies participatives 30	
1.1.1 Participation en général et dans les sciences de la conception en particulier.....	31
1.1.2 <i>User Centered Design, Participatory Design</i> et co-conception : une gradation	32
1.1.3 Collaboration et conception collaborative.....	34
1.1.4 Conception dans l’usage ou conception pour l’usage	35
1.1.5 Conclusion du préambule.....	35
1.2 Participation en architecture : une rapide cartographie historique.....	36
1.2.1 Du XIXe siècle aux années 1950, les précurseurs.....	37
1.2.2 Les années 1960/70 et l’abondance de la participation	37
1.2.2.1 Architectes et projets emblématiques de cette épopée.....	40
1.2.3 Evolution à partir des années 80	48
1.3 Conception Avec Usagers en Architecture : enjeux, contraintes et cadre de compréhension	50
1.3.1 Redéfinition des rôles entre professionnels et usagers.....	52
1.3.1.1 Du projet à la <i>progettazione</i>	52
1.3.1.2 Redéfinition du métier d’architecte.....	53
1.3.1.3 Intégrer les usagers au cœur du processus de conception.....	54
1.3.1.4 Les architectes comme professionnels de la participation : rôles, compétences et défis 57	
1.3.2 Une pratique centrée sur l’expérience du quotidien.....	58
1.3.3 Codécision et partage du pouvoir.....	59
1.3.4 Apprentissage mutuel et cogénération	63

1.3.4.1	Apprentissage mutuel par la <i>Praxis</i>	63
1.3.4.2	Cogénération : utiliser des méthodes et outils adaptés pour faciliter la participation 66	
1.3.5	Indices de profondeur de participation	76
1.3.6	Effets attendus de la CAUA	79
1.3.6.1	Effets sur la qualité du projet	80
1.3.6.2	Effets sociaux	80
1.3.6.3	Effets politiques	81
1.3.7	Limites potentielles de la CAUA	83
1.3.7.1	Limitations structurelles et culturelles	83
1.3.7.2	Limitations liées aux ressources	84
1.3.7.3	Limitations liées à la participation	85
1.3.7.4	Limitations liées à la gouvernance	86
1.3.7.5	Limitations liées à l'évaluation et l'extensibilité	88
1.3.8	Enjeux de recherche en conception avec usagers en architecture	89
2 Cadre opérationnel des projets architecturaux issus de marchés publics en France : aspect juridique et contextuel		91
2.1.1	Cartographie des types d'acteurs dans le logement social	93
2.1.2	Le cadre juridique de la participation du public en France dans les projets architecturaux et urbain 95	
2.1.3	Cadre juridique des marchés publics français de travaux	96
2.1.3.1	Les missions de la maîtrise d'ouvrage	98
2.1.3.2	Les missions de maîtrise d'œuvre	99
PARTIE II : ANALYSE DU PROJET GRAND'GOULE ET PROPOSITION DE LA METHODE D'EXPLORATION COLLECTIVE		117
3 Présentation du projet Grand'Goule et évaluation rétrospective des méthodes participatives appliquées (1974-2020)		118
3.1	Matériel et méthodologie d'analyse des dispositifs	121
3.2	La résidence de la Grand'Goule : Contexte et conception	123
3.2.1	Le contexte d'après-guerre en France	123
3.2.2	Le contexte spécifique de Poitiers	124
3.2.3	Sources d'inspirations d'architecture socialement engagée	126
3.2.4	Le premier concept : un manifeste socialement engagé dans le sillage des années soixante-dix (1974-1976)	127
3.2.5	Le concept final : l'intégration dans le nouveau quartier de Beaulieu (1976-1980)	130
3.3	Les intentions des architectes	131
3.3.1	Conception pour l'usage de futurs habitants : les intentions des architectes	132
3.3.1.1	Espace extérieur	132
3.3.1.2	Espaces intérieurs partagés	133
3.3.1.3	Développement communautaire	133

3.3.2	Conception dans l'usage des futurs habitants : les intentions des architectes	133
3.4	Bilans rétrospectifs des espaces construits et des types de conception mises en œuvre	139
3.4.1	Bilan des espaces partagés construits en 1980 à l'accueil du bâtiment.....	139
3.4.2	Différences entre les formes prévues et réelles de conception pour l'usage et causes sous-jacentes plausibles	139
3.4.2.1	Bilan de la conception pour l'usage des futurs habitants.....	140
3.4.2.2	Différences entre les formes prévues de conception pour l'usage et celle observées	141
3.4.3	Différences entre les formes prévues et réelles de conception dans l'usage et leurs causes sous-jacentes plausibles.....	142
3.4.3.1	Bilan de la conception dans l'usage des futurs habitants.....	142
3.4.3.2	Synthèse des écarts observés entre attente et réalités.....	148
3.4.4	Effets attendus effectivement observés	149
3.4.5	Causes sous-jacentes possibles des écarts entre attente et réalités des deux modalités de participation	150
3.5	Discussion : effets et limites de la participation	156
	4 Proposition d'une méthode de Conception Avec Usagers en Architecture : l'Exploration Collective.....	162
4.1	Phase 1 : Rétrospection.....	166
4.2	Phase 2 : Narration.....	169
4.3	Phase 3 : Projection.....	172
4.4	Phase 4 : Itération.....	175
4.5	Intégration théorique de la méthode d'Exploration Collective dans le cadre des marchés publics en France.....	178
	5 Enjeux de recherche et méthodologie hybride : la Conception Avec Usagers en Architecture appliquée au cas de la Grand'Goule.....	184
5.1	Objectifs et questions de recherche.....	185
5.2	Synthèse des connaissances et approches théoriques mobilisées	186
5.2.1	Point d'ancrage 1 / Une épistémologie transdisciplinaire : fondations et implications.....	186
5.2.2	Point d'ancrage 2 / Une étude ancrée dans un contexte réel exigeant.....	187
5.2.3	Point d'ancrage 3 / Une double perspective : croisement entre recherche et pratique architecturale	189
5.3	Une double méthodologie d'évaluation de la qualité du processus de participation : analyse du protocole verbal et observation participante.....	190
	PARTIE III : MISE EN ŒUVRE ET ANALYSE DE L'EXPLORATION COLLECTIVE SUR LE TERRAIN D'ETUDE	196

6 Expérimentation de l'Exploration Collective en phase préliminaire dans la résidence de la Grand'Goule : analyse pratique et évaluation des propositions... 197

6.1	Mise en oeuvre de l'Exploration Collective	201
6.1.1	Préparation lors de réunion fermées.....	202
6.1.2	Mise en œuvre des démarches de rétrospection.....	202
6.1.3	Mise en œuvre des ateliers de narration.....	205
6.1.4	Mise en œuvre des ateliers de projection.....	208
6.1.5	Mise en œuvre des itérations.....	213
6.1.6	Mise au point de la note de synthèse programmatique finale	214
6.2	Corpus d'analyse.....	216
6.3	Identification et codage des propositions.....	218
6.3.1	Phase d'identification des propositions	218
6.3.2	Phase de codage des propositions	218
6.3.2.1	Variable « catégorie d'espace » dont relèvent les propositions	219
6.3.2.2	Variable « modalité d'échange ».....	220
6.3.2.3	Variables « acteur », « type d'acteur » et « type d'utilisateur »	221
6.3.2.4	Variable « niveau épistémique ».....	223
6.3.2.5	Variable « coût estimatif ».....	225
6.3.2.6	Variable « statut final ».....	225
6.4	Analyse des propositions selon chaque variable individuelle.....	226
6.4.1	Propositions.....	227
6.4.2	Catégories d'espaces	230
6.4.3	Modalités d'échanges.....	233
6.4.4	Acteurs	234
6.4.5	Types d'acteurs	236
6.4.6	Types d'utilisateurs	238
6.4.7	Niveaux épistémiques	239
6.4.8	Coûts estimatifs.....	241
6.4.9	Statuts finaux	244
6.4.10	Synthèse de l'analyse.....	245
7	Analyse des modes de participation et de leur effet sur le processus.....	248
7.1	Analyse des modalités d'échanges au regard du type d'acteur et du niveau épistémique des énoncés	249
7.1.1	Type acteur selon la modalité d'échange	250
7.1.2	Niveau épistémique des énoncés selon la modalité d'échange	253
7.1.3	Conclusion	256
7.2	Indice de profondeur de participation des propositions.....	257
7.2.1	Application de l'indice de profondeur de participation à chaque proposition.....	257
7.2.2	Regroupement des propositions par modalité de l'engagement.....	260

7.3	Croisement des indices de profondeur de participation avec différents critères	265
7.3.1.1	Catégorie d'espace.....	266
7.3.1.2	Impact financier.....	268
7.3.1.3	Statut final de la proposition.....	271
7.3.1.4	Synthèse conclusive.....	275
7.4	Résultat de l'étude : analyse des interactions et de leurs répercussions	277
7.4.1	Les contributions comme fondement de connaissance	278
7.4.2	La profondeur de participation comme indicateur de succès des propositions	279
7.4.3	Faiblesse des cycles d'itérations et problème de désynchronisation.....	280
7.5	Conclusion	281
8	Discussion et conclusion : Évaluation des effets et limites des méthodes participatives utilisées.....	283
8.1	Comparaison entre les effets attendus et les résultats obtenus	284
8.2	Limites et obstacles identifiés.....	296
9	Enseignements et perspectives : vers une architecture participative.....	312
	Bibliographie.....	318

Table des figures

Figure 1-1. Couverture de <i>Design Participation</i>	39
Figure 1-2 : Le <i>Mémé</i> , Maison médicale, la maison des étudiants en médecine, Atelier Simone et Lucien Kroll, Woluwé-Saint-Lambert, Belgique, 1970. (Photo © Atelier Lucien Kroll © ADAGP).....	42
Figure 1-3 : <i>Les Marelles</i> , Georges Maurios et Bernard Kohn, Yerres, France, 1971-1975.....	42
Figure 1-4 : Le <i>Buisson Saint Louis</i> , Bernard Kohn, Paris, France, 1979-1983. (Photo Bernard Kohn)	43
Figure 1-5 : « Étude de la ville spatiale », Yona Friedman, Paris, 1958-1959. (© Adagp, Paris. Crédit photographique : Georges Meguerditchian - Centre Pompidou, MNAM-CCI /Dist. RMN-GP).....	44
Figure 1-6 : Image d'illustration du livre « Architecture without architects » de Bernard Rudofsky fournie par le « Irish Tourist Board ».....	45
Figure 1-7 : « Byker Wall », Ralph Erskine, Newcastle, Royaume-Uni, 1968-1982.....	46
Figure 1-8 : « Villaggio Matteotti », Giancarlo De Carlo, Terni, Italie, 1969-1975.	46
Figure 1-9 : « Delft Diagoon housing », Herman Hertzberger, Delf, Pays-Bas, 1971...	47
Figure 1-10 : Les cinq dimensions essentielles du cadre de compréhension de la CAUA	51
Figure 1-11 : Echelle de participation citoyenne de Sherry Arnstein.....	61
Figure 1-12 : Les quatre modes – modèle linéaire (Kimbell et Jullier, traduction de l'auteur).....	69
Figure 1-13 : Les modes en pratique – Modèle en boucle basé sur un projet réel (d'après Kimbell et Jullier).....	71
Figure 1-14 : Illustration de la relation entre acteurs recherchée (Sanders et Stappers)..	72
Figure 1-15 : Schéma chronologique du processus de conception selon Sanders et Stappers avec les outils adaptés à chaque phase : toolkits, probes et prototyping (Sanders & Stappers, 2014)	73
Figure 1-16 : Relations des trois étapes clés : « Tell-Make-Enact » entre elles (Sanders & Stappers, 2014)	73
Figure 1-17 : Les trois étapes au sein du processus de conception (Sanders & Stappers, 2014).....	73

Figure 1-18 : Mise en pratique de la phase « make » (crédit photographique : Elizabeth Sanders).....	75
Figure 1-19 : indices de profondeur de participation.....	77
Figure 2-1 : relation contractuelle et de contrôle entres les différents acteurs	97
Figure 2-2 : Interprétation des différents niveaux de participation envisageables dans le cadre traditionnel du code des marchés publics selon l'échelle d'Arnstein	115
Figure 3-1 : Photo issue d'un entretien de groupe enregistré lors d'une visite sur site avec des locataires, le 10 novembre 2021	122
Figure 3-2 : « Ensemble d'habitation La Caravelle », Jean Dubuisson, Villeneuve-la-Garenne, France, 1959-1967.....	123
Figure 3-3. Les Marelles: Photographie du plateau brut à la fin de la phase 1 avant l'aménagement intérieur choisi par les futurs habitants (DAF, CAPA, archives Maurios).....	126
Figure 3-4. Le projet SAP : photographie du projet à sa livraison en 1980 présentant un espace de convivialité appropriable par les habitants.....	126
Figure 3-5 : Projet « S.A.P. 74 Expérience 300 logements », maquette d'étude en 1974 dans le cadre des Réalisations Expérimentales (Architecturestudio)	128
Figure 3-6. Projet SAP : plan de toiture en octobre 1974. Ce projet est réalisé sans site existant, comme modèle général pour les porteurs de projets potentiels (archives Architecturestudio).	129
Figure 3-7 : « Evry 1 », projet pour le concours du quartier 1 de la ville nouvelle d'Evry (AUA, Le Taller de Arquitectura), vue perspective de la rue axiale, 1971 (Cité de l'architecture et du patrimoine / musée des Monuments français).	130
Figure 3-8. Projet SAP, plan masse définitif en 1978 (archives architecturestudio). En rouge, le lieu de prise de vue de la figure 2-5.....	130
Figure 3-9. Vue de la place intérieure de la résidence Grand'Goule à sa livraison en 1980 (archives architecturestudio).....	131
Figure 3-10 : Extrait du catalogue des Réalisations Expérimentales sélectionnées par le Plan Construction présentant les Surfaces d'Activités Partagées (archives Architecturestudio).	134
Figure 3-11 : Projet <i>S.A.P. 74 Expérience 300 logements</i> , extrait de la notice architecturale réalisée en octobre 1974 pour le <i>Plan Construction</i> (archives Architecturestudio).	135
Figure 3-12. Plan de l'un des quatre bâtiments d'angle, appelés piliers, avec les espaces communs marqués en rouge en 1976 (Archives Architecturestudio).....	136

Figure 3-13. Affiche présentant le projet et les espaces communs disponibles en 1978 (archives Architecturestudio).....	137
Figure 3-14. Les circulations communes (archives Architecturestudio).	143
Figure 3-15. Une SAP mise en place comme lieu de prière (archives Architecturestudio).	143
Figure 3-16 : Schéma mettant en valeur l'irréversibilité des décisions et l'accroissement des connaissances avec l'avancement du projet (d'après C. Milder)	159
Figure 4-1 : Niveau de participation visé selon l'échelle d'Arnstein dans les différentes étapes.....	182
Figure 5-1 : Schéma intégrateur des méthodologies d'analyse	190
Figure 6-1 : Affiche posée sur la façade des bâtiments dans le cadre de la phase 1.....	203
Figure 6-2 : Exposition extérieure le jour du vernissage dans le cadre de la phase 1, réunissant usagers, maîtres d'ouvrage, architectes, associations et journalistes....	203
Figure 6-3 : Moment de convivialité	204
Figure 6-4 : Entretien avec les journalistes.....	204
Figure 6-5 : Plan du parcours de deux heures pour chacun des ateliers narratifs.....	205
Figure 6-6 : Atelier narratif.....	205
Figure 6-7 : Atelier projectif.....	208
Figure 6-8 : Photo des cinq maquettes vierges à l'échelle 1/20 de la SAP dans laquelle a lieu l'atelier projectif	208
Figure 6-9 : éléments de la boîte à outils de co-conception mis en place pour l'atelier projectif sur maquette	209
Figure 6-10 : Objets frontières prédécoupés à l'échelle 1/20 et 1/100, utilisés indifféremment dans les deux supports.....	210
Figure 6-11 : Exemple d'imbrication d'objets frontières dessinés par Aliénor Morvan.	210
Figure 6-12 : travail sur maquette lors de la phase de projection, groupe 1	211
Figure 6-13 : Travail sur maquette lors de la phase de projection, groupe 4.....	211
Figure 6-14 : Résultat final à l'issue des ateliers projectifs de la maquette au 1/100	212
Figure 6-15 : Résultat final d'une des deux maquettes au 1/50 ayant été investies par les enfants	212
Figure 6-16 : Séance de travail avec une maquette de synthèse au centre et des supports de restitution tels que des plans et un diaporama affichés sur les murs.....	213
Figure 6-17 : Plan d'esquisse proposé dans la notice architecturale finale.....	214
Figure 6-18 : Diagramme circulaire de répartition des catégories d'espaces des énoncés sur l'ensemble du dispositif	230

Figure 6-19 Types de catégories d'espaces au cours du dispositif	232
Figure 6-20 : Diagramme circulaire représentant la répartition des énoncés selon la modalité d'échange	233
Figure 6-21 : Diagramme circulaire représentant la répartition du nombre d'énoncés selon chaque acteur	234
Figure 6-22 : Diagramme circulaire représentant la répartition des énoncés selon le type d'acteur	236
Figure 6-23 : Répartition des énoncés selon le type d'utilisateurs dans les différentes étapes du dispositif.....	238
Figure 6-24 : Diagramme circulaire représentant la répartition des énoncés selon leurs niveaux épistémiques	239
Figure 6-25 : Diagramme circulaire présentant la répartition des énoncés selon leurs statuts finaux	244
Figure 7-1 : histogramme groupé représentant le nombre d'énoncés par types acteurs selon la modalité d'échange.....	250
Figure 7-2 : différence de niveau épistémologique de premier rang selon la modalité d'échange	253
Figure 7-3 : différence de niveau épistémologique de second rang selon la modalité d'échange	253
Figure 7-4 : Mise en diagramme de Kiviatt de la proposition « atelier vélo » selon les cinq dimensions de la profondeur de participation	259
Figure 7-5 : Profondeur de participation de type fort de la proposition « ascenseurs »	261
Figure 7-6 : Profondeur de participation de type moyen de la proposition « Garage associatif »	261
Figure 7-7 : Profondeur de participation de type extérieur de la proposition « Garage associatif »	262
Figure 7-8 : Profondeur de participation de type « catalogue » de la proposition « Bureaux partagés ».....	262
Figure 7-9 : Profondeur de participation de type « message ciblé » de la proposition « Wi-fi ».....	263
Figure 7-10 : Profondeur de participation de type « faible » de la proposition « loge de gardien ».....	264
Figure 7-11 Synthèse des types de profondeurs de participation	264
Figure 7-12 : Croisement des indices de profondeur de participation avec différents critères.....	265

Figure 7-13 : Répartition de l'indice « fort » de co-conception	266
Figure 7-14 : Indice profondeur de participation selon l'incidence financière des propositions.....	269
Figure 7-15 : Indice de collaboration « message ciblé » selon l'incidence financière des propositions.....	270
Figure 7-16 : Tableau présentant la sélection des propositions selon leur indice de co-conception.....	272
Figure 7-17 : Synthèse visuelle des relations et des constats analysés concernant la profondeur de participation en CAUA.....	275
Figure 8-1 : Niveau de participation selon l'échelle d'Arnstein dans les différentes étapes dans la première étude	286
Figure 8-2 : Niveau de participation selon l'échelle d'Arnstein préconisé dans les différentes étapes dans l'EC suite à l'expérimentation.....	287
Figure 8-3 : relations observées entre acteurs dans l'étude 1	294
Figure 8-4 : relations observées entre acteurs dans l'étude 2	295

Table des tableaux

Tableau 1-1 : tableau de synthèse des limites potentielles de la CAUA	83
Tableau 2-1 : Frise chronologique générale des missions d'un marché de travaux	113
Tableau 3-1 : Tableau montrant les différentes sources de connaissances utilisées pour analyser le projet.....	121
Tableau 3-2. Tableau montrant les différences entre les formes prévues et réelles de participation à la conception et leurs causes sous-jacentes plausibles.....	141
Tableau 3-3. Différence entre les formes prévues et réelles de participation à l'utilisation et leurs causes sous-jacentes plausibles.	148
Tableau 4-1 : Illustration du déroulé itératif de l'Exploration Collective	165
Tableau 4-2 : Tableau d'intégration théorique de l'exploration collective dans le processus de marché de travaux en France selon le code des marchés publics.....	181
Tableau 6-1 : Organisation du corpus et source des données	216
Tableau 6-2 : Catégorie d'espace des propositions.....	219
Tableau 6-3 : type de modalité d'échange	220
Tableau 6-4 : Variables « acteurs » et « types d'acteurs » et « types d'usagers ».....	221
Tableau 6-5 : Variable « niveau épistémique »	223
Tableau 6-6 : Variable « statut final »	225
Tableau 6-7 : Tableau des propositions classées par le nombre d'énoncés concernés..	228
Tableau 6-8 : Tableau présentant le cout estimatif des propositions.....	242
Tableau 7-1 : Exemple d'application d'indice relatif moyen	259
Tableau 7-2 : Propositions par type de profondeur de participation.....	260
Tableau 7-3 : Croisement des indices de collaboration avec la catégorie d'espace	266
Tableau 7-4 : Croisement de l'indice de profondeur de participation des propositions avec leur incidence financière.....	268
Tableau 7-5 : Tableau de croisements des critères indice de co-conception et sélection dans le projet.....	271
Tableau 8-1 : Comparaison entre les effets attendus sur le projet et les résultats obtenus	284
Tableau 8-2 : Comparaison entre les effets sociaux attendus et les résultats obtenus...	289
Tableau 8-3 : Comparaison entre les effets politiques attendus et les résultats obtenus	292
Tableau 8-4 : Limitations structurelles et culturelles identifiées dans la littérature au regard des résultats obtenus dans les deux études	297

Tableau 8-5 : Préconisation d'utilisation du cadre réglementaire des marchés publics afin d'y intégrer de la participation	300
Tableau 8-6 : Limites ressourcielles identifiées dans la littérature au regard des résultats obtenu dans les deux études	304
Tableau 8-7 : Limites liées à la participation identifiées dans la littérature au regard des résultats obtenus dans les deux études	305
Tableau 8-8 : Limites liées à la gouvernance identifiées dans la littérature au regard des résultats obtenu dans les deux études.....	308
Tableau 8-9 : Limites liées à l'évaluation et l'extensibilité identifiées dans la littérature au regard des résultats obtenus dans les deux études	310

Introduction

Notre époque est marquée par une transformation profonde de l'architecture et du design, alimentée par des enjeux sociaux et environnementaux pressants, ainsi que par des avancées technologiques importantes. Au cœur de ce bouleversement, quatre axes prédominent : la participation citoyenne, la durabilité, la pluridisciplinarité et l'innovation numérique (Irwin et al., 2022; Peters & Peters, 2018). Cette thèse se focalise sur l'axe le plus humain et le plus contesté d'entre eux : la participation active des usagers dans la conception architecturale et urbaine.

La reconnaissance de l'utilisateur comme partie prenante dans le processus de création est déjà ancienne ; elle voit même sa popularité s'accroître depuis les années 1960 (Luck, 2008). Toutefois, bien que divers modèles et méthodes soient explorés pour intégrer cette démarche dans la pratique architecturale (Simonsen & Robertson, 2013), les conditions réelles des projets architecturaux à grande échelle, souvent hétérogènes et socialement complexes, demeurent un terrain de recherche propice à de nouvelles découvertes (Akin, 1997). Les enjeux sont multiples et revêtent une dimension tant architecturale que sociale et politique (Blomkamp, 2018; Kimbell, 2015; Zamenopoulos et al., 2021). Cependant, diverses limites de types structurels, culturels, ressources et de gouvernance semblent freiner l'intégration efficace de la participation des usagers (Brandt et al., 2012).

Dans ce contexte, cette recherche plonge au cœur de la production architecturale publique en France, à la fin du XXe et au début du XXIe siècle, période caractérisée par

un contexte réglementaire et contractuel spécifique. Elle ambitionne d'éclairer les dynamiques qui régissent l'implication des usagers en son sein et d'interroger la possibilité d'une pratique plus inclusive - tenant mieux compte de la diversité des usagers - du projet architectural, notamment dans le cadre du logement social. Pour ce faire, cette recherche adopte une approche empirique, axée d'une part sur la pratique *in situ* avec des enjeux de réalisation réels et d'autre part sur la collaboration étroite avec tous les acteurs concernés. L'objectif est de tester les modèles théoriques existants dans des conditions réelles, de grande échelle, souvent complexes, afin de parvenir à des conclusions authentiques et applicables. Ce travail aspire à faire le lien entre la théorie et la pratique : en s'appuyant sur la *Design Science Research* (DSR), il s'efforce de fournir une feuille de route concrète pour intégrer de manière efficace la conception avec l'inclusion d'usagers dans les futurs projets architecturaux. Ce faisant, il ambitionne de contribuer à une pratique architecturale plus inclusive, durable, et socialement responsable. Ainsi, la préoccupation centrale de cette thèse s'articule autour d'une compréhension des dynamiques et des résultats induits par la participation en architecture, dans le but de clarifier sur le plan conceptuel la Conception Avec Usagers en Architecture (CAUA), à savoir un cadre de compréhension proposé et employé ici. Des questions se posent ainsi :

- Quels sont les effets tangibles de la CAUA sur le projet ?
- Est-ce que la CAUA génère effectivement de l'utilité sociale et politique ?
- Comment les limites observées de la CAUA peuvent-elles être surmontées ou minimisées ?

Ces questions amènent à une réflexion supplémentaire : comment peut-on perfectionner ce cadre qui engage des usagers non-professionnels dans le processus de conception ? Afin de répondre à ces interrogations, l'élaboration d'une analyse descriptive des processus de CAUA peut fournir des orientations précieuses, pour identifier les tendances et les modèles qui en renforcent les effets. L'objectif est donc de vérifier dans quelle mesure les effets attendus de la CAUA identifiés dans la littérature sont effectivement réalisés, en particulier du point de vue du projet. Une attention spécifique à la contribution des usagers réguliers est ici développée. Leur participation active peut-elle effectivement améliorer l'architecture ? Et selon quelles modalités ? D'autre part, l'étude cherche à comprendre ce que les parties prenantes peuvent retirer socialement et politiquement de cette expérience. Les bénéfices potentiels tels que

l'appropriation du projet, le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif seront examinés. L'étude évalue également si les limites à la participation généralement observées peuvent être dépassées, notamment par l'adoption d'un cadre méthodologique adapté. Pour cela, la recherche s'appuie sur trois points d'ancrages, sources de connaissances.

- Point d'ancrage 1 / Une épistémologie transdisciplinaire : Fondations et implications

En premier lieu, la recherche adopte une approche transdisciplinaire, fusionnant les domaines de la conception, de la participation et de l'architecture. Elle s'appuie sur la *Design Science Research* (DSR), enrichie par l'ergonomie cognitive, pour expérimenter et affiner le cadre de compréhension de la CAUA. La DSR, axée sur la création d'artefacts et la résolution de problèmes pratiques, intègre un processus itératif de conception, d'évaluation et de raffinement (vom Brocke et al., 2020). Son application à l'architecture participative doit permettre de développer des méthodes et outils pour évaluer l'efficacité de la conception avec les usagers, favorisant ainsi une meilleure compréhension des mécanismes de succès de ces dispositifs.

- Point d'ancrage 2 / Une étude située dans un contexte authentique, sensible et exigeant

En second lieu, la recherche est mise en œuvre dans le contexte de la rénovation de la résidence HLM de la Grand'Goule à Poitiers pour expérimenter et analyser des dispositifs participatifs. L'objectif est d'examiner les rôles des différents usagers, l'intégration des préférences des parties prenantes, les modalités d'échange, les contraintes réglementaires et la viabilité économique. Elle inclut également une observation participante pour une compréhension des dynamiques internes des groupes.

- Point d'ancrage 3 / Une double perspective : Croisement entre recherche et pratique architecturale

En dernier lieu, la thèse se positionne à la croisée de la recherche et de la pratique architecturale, grâce à une approche CIFRE au sein de l'agence Architecturestudio. Etant à la fois chercheur et architecte, j'utilise cette double perspective pour enrichir les deux domaines, m'appuyant sur la « pratique réflexive » pour analyser mes actions et décisions (Schön, 1984), et sur la « recherche-projet » pour lier étroitement la recherche à la conception (Findeli, 2015).

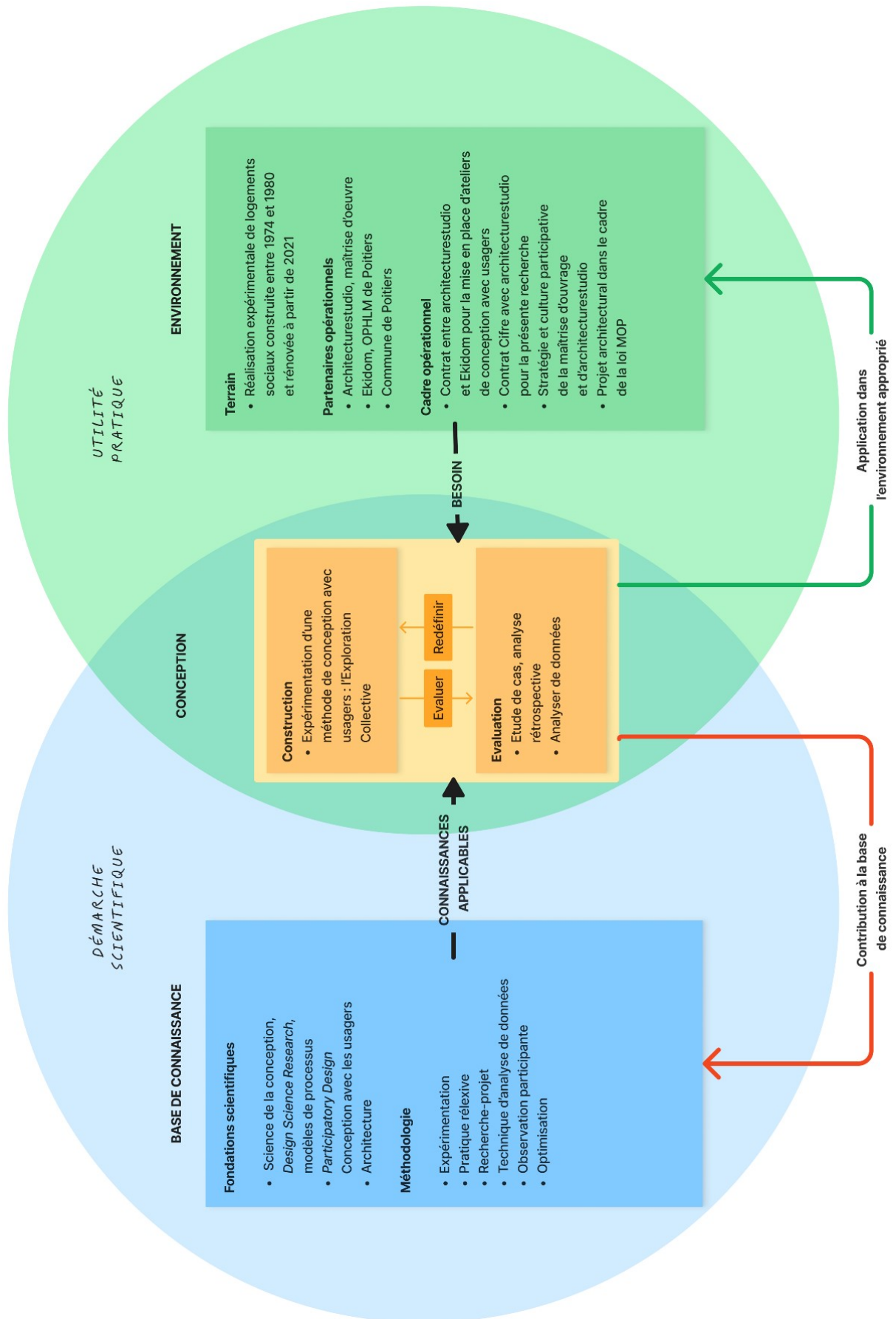


Figure 0-1. Représentation schématique des éléments de la recherche

La figure 0-1 représente de manière schématique les différents éléments de cette recherche, s'inspirant des travaux de vom Brocke et Hevner en DSR (vom Brocke et al., 2020). Sur ces bases, le déroulé général de cette thèse peut se résumer de la manière suivante :

- a. Revue de la littérature et identification des modèles et méthodes de conception avec usagers existants adaptables dans le cadre d'un projet d'architecture complexe

Cette étude débute, des pages 29 à 89, par une revue de la littérature, analysant les terminologies, théories, méthodes et instruments associés à la conception impliquant les utilisateurs. Elle englobe une gamme d'aspects, allant de l'échelle de la participation citoyenne telle qu'elle est décrite par Sherry Arnstein aux méthodes spécifiques telles que *Social Design Methods* et *Tell-Make-Enact*. De plus, cette section cartographie l'évolution de la conception avec la participation des utilisateurs dans le contexte de l'architecture, de la période du XIXe siècle jusqu'à nos jours, tout en mettant en lumière les résultats anticipés, les limites identifiées et les axes de recherche potentiels. Cette étape permet l'identification de méthodes de conception avec usagers existantes, adaptables dans le cadre d'un projet d'architecture complexe. En complément, une compréhension enrichie des dynamiques légales et organisationnelles essentielles aux projets architecturaux français est ensuite proposé des pages 91 à 116, mettant en lumière les défis et opportunités associés à la participation.

- b. Identification des perspectives de recherche à la lumière de la revue de la littérature

A la lumière de la revue de la littérature, il apparaît intéressant de travailler sur les perspectives de recherche (pages 89-90). Il s'agit d'abord d'expérimenter un processus de conception avec usagers plus inclusif, pour inclure une plus grande diversité de voix et de perspectives, notamment pour l'architecture, dans le logement social, afin d'aider à concevoir des artefacts qui répondent aux besoins de groupes parfois sous-représentés et marginalisés. Il s'agit ensuite d'expérimenter la conception avec usagers à grande échelle architecturale. Si la conception avec usagers est aujourd'hui une approche courante dans l'informatique et dans le design, elle devient également une question dans l'architecture (T. Brown & Wyatt, 2010; Kimbell, 2011). Cela peut aider les concepteurs à comprendre les besoins et les perspectives des usagers dans des contextes plus vastes et plus complexes. Il s'agit enfin de concevoir un artefact prédictif avancé d'analyse de données pouvant être utilisé pour analyser et fournir des informations aux concepteurs.

Cela doit aider à identifier les tendances et les modèles d'utilisation qui peuvent être utilisés pour améliorer la conception avec usagers en architecture.

c. Évaluations rétrospectives de dispositifs préexistants mis en place sur le terrain

Sont décrits et évalués les dispositifs participatifs mis en place lors de la conception et la construction de la réalisation expérimentale de la Grand'Goule à Poitiers, qui se sont déroulés entre 1974 et 1980 (pages 118-161). L'objectif est d'évaluer leur efficacité. Il est proposé d'élaborer cette évaluation selon deux axes principaux : la participation dans la conception et la participation à l'usage du bâtiment, en mettant l'accent sur l'appropriation des espaces partagés. En étudiant ces aspects, il s'agit de mieux comprendre les intentions initiales des dispositifs participatifs, les comparer aux effets observés et mieux identifier leurs limites. Pour mener cette évaluation, sont utilisées différentes méthodes de recherche. Des entretiens avec les parties prenantes sont menés afin de recueillir leurs perspectives et leurs expériences. Egaleme nt, les dessins, croquis et autres documents visuels liés au projet sont analysés, ainsi que les documents administratifs pertinents. En combinant ces différentes sources d'informations, il s'agit de dresser un tableau complet des dispositifs participatifs mis en place lors de la construction de la Grand'Goule, afin de comprendre les intentions initiales, les processus de collaboration et les effets obtenus. Cette analyse rétrospective doit permettre d'identifier les bonnes pratiques ainsi que les leçons à tirer pour améliorer les approches participatives dans la conception architecturale. Ces résultats doivent contribuer à améliorer les pratiques de conception avec usagers. Ils servent de socle pour la partie suivante.

d. Elaboration d'une méthode de conception avec usagers en architecture tirant partie de dispositifs conceptuels existants et de l'analyse rétrospective : « l'Exploration Collective »

Une méthode itérative de conception avec usagers en architecture est proposée (pages 161-183), s'inspirant de l'analyse rétrospective précédente et des travaux de Kimbell et Julier (2012) ainsi que de Sanders et Stappers (2014). Cette approche, nommée « Exploration Collective » (EC), permet d'explorer les perspectives de recherche précédemment présentées. L'EC encourage la participation active des autres parties prenantes tout au long du processus. Elle vise à favoriser l'échange d'idées, la co-conception et la prise en compte des diverses perspectives et besoins. L'EC se déroule par cycles successifs. Chaque étape comprend des phases de recherche, d'idéation, de

prototypage et de test, permettant ainsi une amélioration continue du projet en intégrant les retours d'expérience des acteurs. Est formulée l'hypothèse que l'EC permet de tirer parti des connaissances et des perspectives des usagers afin de concevoir une rénovation qui réponde véritablement à leurs besoins. Il s'agit de mettre en place une approche participative et inclusive, où les usagers deviennent des acteurs clés du processus de rénovation. En intégrant l'EC dans le projet de rénovation actuelle de la Grand'Goule, il est visée la création d'espaces de vie améliorés et adaptés aux besoins des usagers, tout en favorisant leur implication active et en renforçant le lien social au sein de la communauté. L'EC a aussi pour objectif de favoriser la transdisciplinarité en encourageant la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans le projet. Cette approche doit théoriquement permettre d'intégrer des connaissances et des compétences diverses pour répondre de manière holistique aux défis de conception.

e. Expérimentation de l'Exploration Collective sur le terrain

Il est proposé de tester l'EC dans le cadre de la rénovation de la réalisation expérimentale de la Grand'Goule en phase préliminaire (pages 197-216). Les parties prenantes sont impliquées activement. Des ateliers sont organisés où les usagers peuvent exprimer leurs suggestions, et participer activement à la conception. Des outils de visualisation et de prototypage sont également utilisés pour permettre aux usagers de mieux appréhender les propositions et de donner leurs retours.

f. Évaluation du dispositif

Pour évaluer le dispositif, sont mises en place plusieurs méthodes d'observation devant permettre de recueillir des données et d'analyser les différentes dimensions de la conception avec usagers et ses effets sur la conception architecturale, ainsi que sur le social et le politique (pages 216-278), telles que :

- Description et mesure des processus : est effectuée une description des processus mis en place dans le cadre de la méthode d'EC. Sont analysées les différentes étapes, les outils utilisés et les résultats obtenus. L'efficacité et l'impact de ces processus doit également être mesurée en utilisant des critères pertinents tels que l'adéquation des solutions architecturales aux propositions exprimées et la qualité des échanges entre les différentes parties prenantes.
- Observation participante : une approche d'observation participante est adoptée en m'impliquant activement dans les dispositifs mis en place. Je suis acteurs lors

des réunions, des ateliers de conception et des autres activités. Cette observation me permet d'observer de manière directe les interactions, les dynamiques de groupe et les processus de décision, tout en me donnant l'occasion d'interagir et d'échanger avec les parties prenantes

- Entretiens : des entretiens avec les parties prenantes sont menés. Ces entretiens permettent d'obtenir des informations précieuses sur leurs expériences, leurs perceptions et leurs attentes par rapport au dispositif d'Exploration Collective. Il s'agit de comprendre comment ils ont été impliqués dans le processus de conception, quels ont été les défis rencontrés et les réussites obtenues.

En utilisant ces méthodes, l'objectif est d'obtenir une compréhension de la pertinence de la méthode d'EC proposée et appliquée dans le cas de la Grand'Goule à Poitiers. Cette approche multidimensionnelle doit permettre d'analyser les différents aspects du dispositif, de mettre en évidence les facteurs de réussite et les défis rencontrés, et d'identifier les pistes d'amélioration pour son utilisation future.

g. Révision et itération

Suite à l'évaluation de la nouvelle méthode d'EC et à l'identification des facteurs de réussite et des défis, la recherche se concentre sur la révision de cette méthode en intégrant les enseignements tirés de l'évaluation (pages 278-312). L'enjeu est double. D'une part, il s'agit de consolider le lien entre la sphère académique et la pratique professionnelle en architecture, en dépassant les frontières traditionnellement établies entre ces deux domaines. D'autre part, la recherche s'inscrit dans une perspective extra académique, en s'efforçant de répondre de manière concrète aux défis contemporains de la conception architecturale et urbanistique. Il s'agit pour cela d'élaborer une méthode optimale de conception avec usagers en architecture, adaptée aux différentes étapes du processus de conception du projet architectural, en mettant l'accent sur les projets de rénovation de logement social. Cette méthode tiendra compte des spécificités des marchés publics français et proposera des méthodes d'intégration efficaces des dispositifs de conception avec usagers dans le processus architectural. Cette recherche vise ainsi à fournir des outils et des lignes directrices qui pourront être utilisés par les architectes, les urbanistes et les maîtres d'ouvrage dans leurs projets architecturaux.

PARTIE I : FONDEMENTS ET
PROBLEMATIQUES DE LA
CONCEPTION AVEC USAGERS
EN ARCHITECTURE :
HISTORIQUE, MODELE
THEORIQUE, METHODES,
CADRE TECHNICO-
ADMINISTRATIF ET CADRE
OPERATIONNEL

1 Revue de la littérature : Panorama historique, théorie et critique de la participation en architecture et cadre de compréhension de la Conception Avec Usagers en Architecture

Résumé du chapitre :

Ce chapitre offre une exploration des concepts et de l'histoire de la participation en architecture, en mettant un accent particulier sur le cadre de compréhension nommé Conception Avec Usagers en Architecture. Il commence par définir et distinguer les terminologies clés dans le domaine de la participation architecturale, abordant des notions telles que le *User Centered Design*, le *Participatory Design*, et la co-conception. Cette section préliminaire établit un cadre pour comprendre les différentes formes et gradations de participation dans les sciences de la conception. Une cartographie historique de la participation en architecture est ensuite présentée, retraçant son évolution depuis les précurseurs du XIX^e siècle jusqu'à l'abondance participative des années 1960/70, et suivant son développement jusqu'à l'époque contemporaine. Cette revue historique souligne comment les pratiques et théories de la participation ont évolué au fil du temps. La partie centrale du chapitre définit la CAUA. Elle examine la redéfinition des rôles entre professionnels et usagers. Elle explore le concept de *progettazione*, et discute de la redéfinition du métier d'architecte dans ce contexte. L'accent est mis sur l'intégration des usagers au cœur du processus de conception, en considérant les architectes comme des professionnels de la participation. Cette section traite également de la codécision, du partage du pouvoir, de l'apprentissage mutuel et de la cogénération. Les indices de « profondeur de participation » sont examinés, ainsi que les effets attendus de la CAUA sur la qualité du projet, les aspects sociaux et politiques. Enfin, le chapitre identifie les limites de la CAUA, incluant les limites structurelles, culturelles, ressourcielles, de participation et de gouvernance, ainsi que les enjeux de recherche dans ce domaine. Ce résumé fournit une vue d'ensemble des multiples facettes de la conception participative en architecture, soulignant son importance et sa complexité.

La tendance actuelle en conception architecturale et urbaine est de se focaliser de plus en plus sur la dimension humaine et la participation active des usagers. Cette évolution reconnaît tous les usagers comme des acteurs cruciaux dans les processus de conception. Les usagers, considérés comme experts de leurs propres besoins et pratiques, jouent un rôle actif dans la conception et la production de leur environnement de vie. Les processus de conception vont au-delà des concepts cognitifs pour englober un processus social de partage et d'enrichissement des connaissances individuelles. Dans cette optique, la conception architecturale s'appuie sur une synergie des connaissances individuelles, enrichie par les interactions sociales, pour aboutir à une création collective et innovante. Cependant, l'intégration effective des non-designers présente encore des limites. Ces difficultés reflètent les complexités et les évolutions historiques de la participation des usagers dans la conception architecturale et urbaine. Dans cette section, l'intention est de clarifier les concepts associés à la participation et à la Conception Avec Usagers en Architecture et d'établir des liens entre les questionnements spécifiques du champ de la participation avec ceux des sciences de la conception et de l'architecture. Une réflexion sur l'évolution de la CAUA, depuis son apparition comme concept novateur jusqu'à sa reconnaissance comme pratique courante, permet ensuite de définir un cadre de compréhension spécifiquement adapté aux défis et aux besoins des projets d'architecture sociale actuels.

1.1 En préambule, une impérieuse distinction des terminologies participatives

Pendant longtemps, le domaine de la conception en architecture et en design s'est principalement concentré sur l'esthétique des produits finis. À partir des années 1920, notamment avec l'émergence du Bauhaus et du Fonctionnalisme en architecture, l'attention s'est progressivement déplacée vers les fonctionnalités des artefacts et le processus de conception lui-même, considéré comme un parcours logique vers des solutions spécifiques (Frampton & Futagawa, 1983). Cependant, depuis les années 1970 et plus nettement dans les années 1990, les théories et pratiques de conception ont commencé à se focaliser davantage sur les usagers des objets, leurs expériences et modes de vie (Sanders & Stappers, 2008). Ainsi, au cours de la dernière décennie, une progression significative du nombre de projets issus de la participation en architecture est observée, ce qui témoigne de l'importance croissante de ce mouvement (Luck, 2018; Lefèvre, 2021). Malgré cette évolution, certaines ambiguïtés persistent dans les

terminologies associées à la conception avec usagers. Dans cette section, l'objectif est de clarifier les enjeux en analysant les différentes terminologies utilisées, et de fournir des définitions claires et exhaustives pour mieux comprendre ce domaine de recherche.

1.1.1 Participation en général et dans les sciences de la conception en particulier

La notion de participation est vaste et polyvalente, s'articulant autour de l'engagement volontaire et actif des individus ou des groupes dans un processus donné, dans le but d'influencer ses résultats et de contribuer à son aboutissement (Lane, 2005). Dans le contexte sociopolitique, ce terme recouvre une gamme de formes et de niveaux d'engagement, depuis la participation citoyenne dans la gouvernance publique jusqu'à la participation des employés dans la gestion d'une entreprise, ou encore la participation des patients dans la gestion de leur propre santé. La participation peut être catégorisée en fonction de son authenticité et de son orientation. Une vraie participation se caractérise par un partage du pouvoir décisionnel, tandis qu'une participation feinte est souvent symbolique, avec des initiatives organisées pour la forme sans considération des résultats. Ainsi, on parle alors d'ingénierie d'acceptation (Callon et al., 2014). Cette distinction est cruciale pour comprendre l'ambition des démarches participatives. Les initiatives de participation peuvent également être classées selon qu'elles sont descendantes, initiées par les pouvoirs publics, ou ascendantes, émanant des actions communautaires (Chaskin, 2001). Les premières sont souvent plus institutionnalisées, tandis que les secondes sont généralement plus locales et spontanées. La participation peut aussi être active ou passive. La participation active implique une implication directe et physique des citoyens, alors que la participation passive se fait sans contact direct, par exemple à travers des sondages en ligne.

Dans les sciences de la conception, le terme « participation » fait référence à l'implication active des parties prenantes, ou *stakeholders*, dans le processus de conception. Dans les années 80, la notion de *stakeholder* trouve ses origines dans le monde anglo-saxon des affaires et de la gestion de projet (Freeman, 2010). En France, son utilisation reflète une évolution vers une reconnaissance de l'importance de tous les acteurs impliqués ou affectés par les projets de conception. Cela inclut les concepteurs, les ingénieurs, les architectes, les usagers finaux, les décideurs, et d'autres groupes ayant un intérêt ou une expertise dans le domaine en question. Dans ce contexte, la

participation constitue une pierre angulaire de la « conception centrée sur l'utilisateur », (Norman, 1988) ou de la « co-conception » (Sanders et al., 2018). Ces modèles représentent une sous-discipline de la participation axée sur la conception, englobant des domaines aussi variés que la conception architecturale et la conception d'interfaces. Cette approche peut être accompagnée par des méthodes de recherche participative, conçues pour encourager une collaboration riche et mutuellement bénéfique entre chercheurs et parties prenantes (Greenwood & Levin, 2006).

Dans ce travail, est examinée la notion de « participation » dans ce domaine ciblé des sciences de la conception, et plus spécifiquement en architecture, afin de mieux comprendre comment elle peut enrichir et dynamiser les processus décisionnels et créatifs. La participation est envisagée comme une exploration collaborative des futures situations d'utilisation, en intégrant toutes les parties prenantes - en particulier les futurs usagers - dans le processus de génération de propositions à la fois pertinentes et significatives. Ce processus transversal d'apprentissage commun, à la fois pratique et théorique, encourage le dialogue et favorise une culture partagée entre toutes les parties prenantes afin de combiner efficacement les ressources disponibles (Sanders et al., 2018). Dans cette définition, l'exploration des futures situations d'utilisation implique une démarche prospective qui fait appel à divers outils et méthodes pour anticiper les contextes, besoins, comportements, et attentes des utilisateurs futurs (Daniellou, 2007). Dans cette perspective, les propositions utiles et significatives constituent les solutions et idées qui émanent du processus de conception avec usagers. Ces propositions sont soumises à l'évaluation collaborative des parties prenantes et sont conçues pour répondre efficacement à des besoins identifiés tout en offrant une valeur ajoutée aux utilisateurs.

1.1.2 *User Centered Design, Participatory Design* et co-conception : une gradation

La conception centrée sur l'utilisateur (*User Centered Design*, UCD) est un des modèles d'inclusion des usagers finaux dans le processus de conception. Elle met l'accent sur la compréhension des besoins et des attentes des usagers dans le processus de conception. L'objectif principal de l'UCD est de créer des produits ou des services qui répondent de manière optimale aux besoins des utilisateurs (Norman, 1986). L'UCD cherche à créer une expérience utilisateur satisfaisante en répondant à leurs besoins et en prenant en compte leurs capacités et leurs contraintes. La participation des usagers dans

le processus de conception est souvent limitée : les concepteurs conservent un degré élevé de contrôle sur le processus et prennent les décisions finales en fonction de leur expertise et des informations recueillies auprès des utilisateurs.

Contrairement à l'approche de l'UCD, la conception participative (Participatory Design - PD) est une approche qui vise à impliquer activement les parties prenantes dans le processus de conception, y compris les usagers (Sanders, 2018). Le PD repose sur des méthodes collaboratives qui favorisent l'engagement. Il vise à décloisonner les disciplines et à encourager la collaboration entre des personnes ayant des expertises variées. La création de groupes de travail, d'ateliers et de sessions de travail collectives permet aux participants de se rencontrer, d'échanger leurs idées et de concevoir de manière collaborative des solutions de conception. L'objectif est de valoriser les connaissances et les perspectives de toutes les parties prenantes. Le PD doit permettre l'émergence de nouvelles idées et de solutions potentiellement innovantes (Simonsen & Robertson, 2013). Une des caractéristiques clés du PD est la centralisation des compétences et des informations. En rassemblant les différentes expertises et en facilitant l'accès à l'information, le PD doit favoriser l'apprentissage des différentes parties prenantes, permettant ainsi une meilleure compréhension des enjeux, des besoins et des contraintes de chacun. Elle intègre différents modèles, dont la co-conception

La thèse postule que la co-conception et la conception collective sont des termes interchangeables, équivalent français du terme anglais co-design. La co-conception représente une forme ambitieuse de PD (Sanders, 2002). La co-conception aspire à une collaboration plus poussée et intégrée que le PD, où la frontière entre concepteurs et utilisateurs devient floue, favorisant ainsi une création plus inclusive. Dans le contexte de la recherche en conception, la co-conception implique une collaboration étroite et active entre les parties prenantes tout au long du processus de conception, afin de concevoir, développer et tester des solutions de conception. La co-conception met l'accent sur l'implication de toutes les parties prenantes dans le processus d'idéation. Leurs idées et leurs contributions sont prises en compte et intégrées dans la conception finale. La co-conception favorise ainsi une approche où les connaissances et les perspectives de chacun sont valorisées. Le co-design représente un objectif idéal pour cette recherche, qui devra être relativisé étant donné les contraintes opérationnelles fortes. Il est important de reconnaître qu'il existe des contraintes opérationnelles qui limitent sa mise en œuvre complète dans le contexte de la rénovation de la résidence de

la Grand'Goule. Ces contraintes incluent des facteurs tels que des réglementations strictes, des ressources limitées, des contraintes budgétaires et d'autres considérations pratiques.

Cette thèse propose de s'éloigner des conceptions simplement centrées sur l'utilisateur, basées sur une expertise exclusive et considérant les usagers principalement comme des sources d'information ou d'inspiration, pour tendre vers un cadre de compréhension s'approchant du PD où les usagers sont vus comme des partenaires actifs particulièrement dans les phases de conception.

1.1.3 Collaboration et conception collaborative

Bien que la notion de collaboration demeure ambiguë, il est généralement admis qu'elle implique une mutualisation des objectifs, des ressources et des représentations dans le cadre d'une activité partagée (Safin et al., 2021). En matière de conception collaborative, les participants s'engagent dans une résolution collective de problèmes, où la collaboration se définit comme une coordination synchronisée et continue visant à établir et à perpétuer une compréhension commune d'un problème (Roschelle & Teasley, 1995). Quatre catégories de processus jouent un rôle clé. La première catégorie concerne les processus liés aux tâches, qui englobent la formulation des problèmes, la génération de solutions, et leur évaluation dans un cadre itératif, enrichis par des mécanismes d'argumentation et de négociation (Détienne et al., 2005), incluant la proposition d'idées, la co-construction de connaissances sur les solutions, et la prise de décisions. Les défis dans ce domaine incluent le choix précoce d'une solution unique et la difficulté à gérer les contraintes interdépendantes. La deuxième catégorie - les processus de communication - est cruciale pour établir un terrain d'entente facilitant l'intercompréhension et la co-élaboration d'une vision commune du problème de conception (Safin et al., 2021). Bien que complexe, cette étape est essentielle pour éviter de tirer des conclusions prématurées sur les idées de conception. La troisième catégorie concerne la gestion de groupe, incluant la coordination des tâches et la prise de décisions. Enfin, la quatrième catégorie, l'orientation coopérative, souligne l'importance de l'équilibre des rôles au sein des processus de tâches, de gestion et de communication. La recherche a démontré que cet équilibre est un facteur clé d'une collaboration efficace, et que la symétrie des interactions entre les membres améliore la qualité de la collaboration (Baker, 2002). Cette définition de la collaboration en conception constitue

un cadre théorique essentiel pour analyser et optimiser la dynamique de collaboration dans le contexte de la conception architecturale, indispensable pour cette thèse.

1.1.4 Conception dans l'usage ou conception pour l'usage

La distinction entre la conception pour l'usage et la conception dans l'usage met en évidence deux perspectives complémentaires dans le processus de conception (Folcher, 2015).

La conception pour l'usage se concentre sur la prévision des besoins et des comportements des utilisateurs avant la construction. Le processus de conception prend en compte les attentes, les habitudes et les besoins des futurs résidents. Par exemple, un architecte peut expliquer comment des scénarios d'utilisation futurs sont utilisés pour guider la conception d'un bâtiment, en s'appuyant sur une compréhension théorique et pratique des besoins des usagers.

La conception dans l'usage en revanche, implique une adaptation continue de l'espace bâti en réponse à l'évolution des besoins et comportements des usagers après l'occupation des lieux. Cela implique une conception flexible et évolutive, qui peut s'adapter aux changements dans le temps. Par exemple, des habitants d'un logement dans la phase post-construction peuvent adapter leur appartement à leurs besoins réels. La conception dans l'usage offre une flexibilité et une adaptabilité qui sont essentielles pour répondre aux changements dans la vie des résidents. Ces deux approches ne sont pas mutuellement exclusives et peuvent être complémentaires dans un processus de conception globale. La distinction entre conception pour l'usage et conception dans l'usage enrichit la thèse en offrant une perspective utile dans le processus de conception en architecture.

1.1.5 Conclusion du préambule

Ces définitions fournissent un cadre pour discuter des multiples facettes de la participation en architecture. Elles permettent de distinguer les différentes approches et méthodologies, d'établir des liens avec les pratiques actuelles, et de poser des bases pour les innovations futures dans la conception participative. En explicitant ces termes fondamentaux, cette thèse tente de résoudre de manière plus efficace les complexités de la participation en architecture, proposant des solutions et des stratégies ancrées dans un contexte théorique. Dans la section suivante, l'exploration historique de l'intégration de

la participation dans les processus de recherche met en lumière comment cette approche a été formalisée et théorisée, ce qui est important pour comprendre sa légitimité et son évolution en tant que pratique rigoureuse.

1.2 Participation en architecture : une rapide cartographie historique

Dans le contexte de la revue de littérature de cette thèse sur la participation en architecture dans le cadre de la rénovation d'un ensemble de logements sociaux, l'analyse de l'évolution historique des modèles de la conception participative offre un cadre de réflexion pertinent. La période actuelle représente un moment propice pour examiner en profondeur la conception participative, un mouvement qui gagne en légitimité dans le monde scientifique depuis sa double mention dans des numéros spéciaux de *Design Studies* dédiés à ce sujet en 2007 (Sanoff, 2007) et 2018 (Luck, 2018). Cette attention renouvelée vise à enrichir la compréhension actuelle de la conception participative dans la recherche en conception. La conception participative, comme observé dès 1972 (Cross, 1972), a traversé des phases de perception variées. Dans cette thèse, il est pertinent d'explorer comment ces perspectives historiques façonnent la compréhension contemporaine de la conception participative, en particulier dans le contexte spécifique de la rénovation des logements sociaux. L'objectif ici aussi est de mieux comprendre la diversité des pratiques de CAUA, et dans ce sillage l'évolution des liens entre la recherche en conception, en participation et en architecture. Ces domaines de recherche se sont entrelacés au fil des décennies, générant des avancées significatives dans la manière dont les architectes et les urbanistes abordent la conception des bâtiments et des espaces publics (Luck, 2018).

Depuis les années 1960, marquées par divers mouvements contestataires, la participation des usagers et des parties prenantes s'est imposée comme une pratique courante dans de nombreux secteurs, comme la santé, l'environnement, l'urbanisme, les nouvelles technologies et la gestion des risques. La conception participative, particulièrement dans le domaine urbain, a connu un regain d'intérêt dans les années 2000. La participation, phénomène à la fois cyclique et complexe est devenue un concept diversifié et polysémique, se déclinant dans des approches variées et adaptées à des contextes spécifiques. Cette diversité a créé une certaine ambiguïté autour de la définition et de l'application de la participation citoyenne. Aujourd'hui, un vaste éventail

de méthodes, techniques et outils est disponible pour soutenir la participation citoyenne, malgré la complexité que présente l'analyse de cette diversité. Ce chapitre explore les évolutions théoriques et méthodologiques de la participation dans sa mise en œuvre dans les projets architecturaux. Ce parcours est illustré à travers des exemples emblématiques de cette approche. Cette exploration permet de mettre en lumière les avancées et les défis de cette démarche dans le domaine de l'architecture, pour développer un cadre de compréhension et une méthode de participation adaptés aux projets d'architecture sociale contemporains.

1.2.1 Du XIXe siècle aux années 1950, les précurseurs

Au XIXe siècle, Patrick Geddes et Charles Fourier ont souligné l'importance de la participation en urbanisme et architecture, avec Geddes introduisant des méthodes participatives dans les villes industrielles et Fourier conceptualisant la vie communautaire (Geddes et al., 2021; le Maire, 2013). Puis, dès 1928, les CIAM ont remis en cause l'approche traditionnelle en architecture, favorisant une perspective centrée sur l'humain (Secci, 2010). Des figures telles que Otlet, Zevi, et De Carlo, suivies par le Team X, ont critiqué le modernisme pour son manque d'attention aux besoins des usagers, marquant un tournant vers une pratique plus participative et communautaire en architecture. Ces penseurs et praticiens ont été fondamentaux dans la réorientation du rôle de l'architecte, promouvant une architecture qui place les usagers et la communauté au centre du processus de création. Leur travail a jeté les bases du mouvement vers une pratique architecturale plus participative et orientée vers les besoins des utilisateurs.

1.2.2 Les années 1960/70 et l'abondance de la participation

Dans les années 1960, l'approche du design participatif a émergé, influencée par les mouvements syndicalistes scandinaves. Elle implique, notamment avec la Collective Resource Approach (CRA), une collaboration entre designers, chercheurs et travailleurs, ces derniers étant directement concernés par les changements à venir. La CRA visait à combiner l'expertise des différents acteurs pour créer des solutions adaptées aux besoins des travailleurs, en leur permettant de développer leur expertise et de participer activement au processus de conception (Kraft & Bansler, 1994).

Aux États-Unis, plusieurs penseurs ont influencé la conception participative en architecture. Lewis Mumford critique l'urbanisation excessive et plaide pour une planification urbaine centrée sur les communautés (Mumford, 2016). Jane Jacobs remet en question les politiques de planification urbaine de son époque, valorisant la diversité et la participation des résidents (Jacobs, 2016). Paul Davidoff développe le concept de « *advocacy planning* », encourageant les professionnels à défendre les droits des communautés marginalisées (Davidoff, 1965). Henry Sanoff en Californie développe des outils et méthodes pour impliquer les usagers dans la conception architecturale (Sanoff, 1990, 1999).

En France, le concept du « Droit à la Ville », défendu par Henri Lefebvre dans son livre éponyme en 1968, représente une approche inclusive et radicale de la production urbaine (Lefebvre, 2015). Selon Lefebvre, la qualité de la ville repose sur la qualité de son utilisation par ses habitants. Contrairement à l'approche fonctionnaliste de l'après-guerre, Lefebvre soutient qu'une vie urbaine intégrée et harmonieuse ne peut être réalisée que par la *praxis*, qui comprend la ville en tant qu'espace social, politique et culturel dynamique et complexe. Il souligne les conflits et les contradictions qui existent dans l'espace urbain, mais aussi les opportunités de changement et les résistances. Il estime que les citoyens doivent jouer un rôle actif dans la transformation de leur environnement urbain en participant à des projets communautaires, en s'engageant dans des mouvements sociaux et en demandant la participation démocratique dans les processus de planification urbaine, considérant le modèle d'autogestion comme un idéal à atteindre.

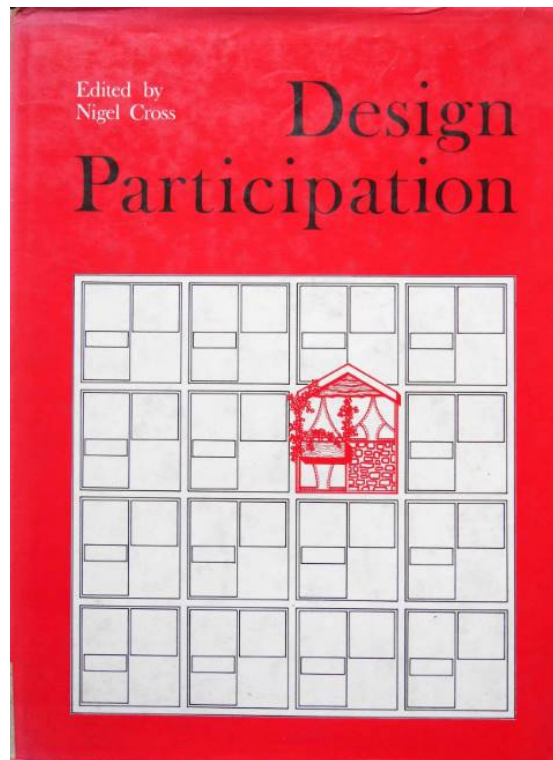


Figure 1-. Couverture de *Design Participation*

Cette illustration met clairement en scène la critique de la production de masse du logement, au profit d'une conception personnalisée du cadre bâti. Cross, N., & Design Research Society (Great Britain) (Éds.). (1972). *Design participation : Proceedings of the Design Research Society's conference*, Manchester, September 1971. Academy Editions.

La première conférence internationale sur le design participatif, organisée en 1971 par la *Design Research Society* et présidée par Nigel Cross, a marqué un moment dans l'histoire de la conception participative (figure 1-2). Nigel Cross, figure clé du mouvement participatif, y critique le secret entourant les projets de développement et souligne l'importance d'impliquer les usagers dans le processus de conception et de décision dès le début, et pas seulement lors des décisions finales, et prévenir ainsi les problèmes potentiels dès la source en intégrant les perspectives des utilisateurs affectés par le projet (Cross & Design Research Society (Great Britain), 1972). Reyner Banham y dénonce l'ambivalence du rôle de l'architecte, au profit d'un changement dans les méthodes de production architecturale. Il ouvre la voie à une révision profonde de la définition de l'architecture, accordant une place importante au quotidien (Banham, 1980). John Chris Jones y propose le concept de participation au-delà des décisions, incluant la génération d'idées, s'approchant de la co-conception (Jones, 1992). Ces chercheurs étaient souvent des architectes remettant en question les pratiques de construction et se positionnant à l'avant-garde de la réforme du processus architectural.

Cette période a été marquée par la création d'une multitude d'outils, de méthodes et de nouvelles idées dans la recherche en design et dans la pratique architecturale (Luck, 2018). Dans le sillage de ces développements, des centres de design communautaires ont vu le jour aux États-Unis, qui met en œuvre une approche de recherche-action participative. Ces centres, souvent soutenus par des universités, se concentraient sur des projets de logement abordable et faisaient appel à de jeunes architectes motivés (Comerio, 1987). Cette méthode combine conception, planification, recherche et participation active des communautés. La recherche-action constitue le fondement théorique de cette approche, qui vise à intégrer la théorie et la pratique en intervenant dans un système afin de le comprendre, et en mettant l'accent sur l'effet concret de la recherche sur les aspects politiques et sociaux (Lewin, 1946). Elle conduit à un principe fondamental de la conception participative : l'apprentissage mutuel (Simonsen & Robertson, 2013).

En étudiant ces contributions, cette thèse s'ancre dans une compréhension historique du domaine, essentielle pour apprécier l'évolution et les nuances actuelles de la pratique. L'importance exprimée de l'implication des usagers dès les premières étapes du processus de conception corroborent un argument central de la thèse. Les observations de Banham sur la position ambivalente de l'architecte offrent un cadre pour examiner et remettre en question le rôle traditionnel de l'architecte dans les projets de conception. Cette perspective est déterminante pour explorer comment les architectes peuvent s'adapter pour mieux intégrer la participation des usagers et collaborer plus étroitement avec eux. De plus, l'accent mis sur l'ouverture des méthodes de production en architecture à la participation de tous les acteurs impliqués offre une base pour argumenter en faveur de méthodes de conception plus inclusives et transparentes. Ils offrent des exemples de la manière dont les concepts peuvent être théorisés et mis en pratique, aidant à la constitution du cadre de compréhension. La section suivante propose maintenant de compléter ces contributions théoriques en examinant des projets emblématiques de ce mouvement.

1.2.2.1 Architectes et projets emblématiques de cette épopée

L'architecture et la conception urbaine ont ainsi subi des transformations significatives, en grande partie influencées par ces mouvements sociaux et intellectuels remettant en question les paradigmes existants. En France, Bernard Huet s'oppose à

l'ordre établi et à l'académisme, affirmant la mort de l'architecte-artiste-auteur, et prônant une architecture de la « banalité » (Violeau, 2005). Dans le sillage des contestations sociales de mai 68, il remet en cause la tendance des architectes à imposer leur propre modèle culturel et idéologique, appelant à une réflexion critique sur ces biais. Selon Huet, il était donc essentiel pour l'architecte de prendre conscience du système de référence et des idéologies dont il était pourvu afin d'en réaliser une interprétation critique. Cette évolution conceptuelle a créé un espace pour une nouvelle génération d'acteurs, plus engagés dans des processus participatifs et attentifs aux implications sociales de leur travail.

À cette époque, après deux décennies d'investissements massifs dans les Grands Ensembles, le gouvernement français expérimente de nouveaux types de logements sociaux et de modalités de logement individuel avec l'aide des sciences sociales et de la philosophie. Le Plan Construction est instauré dans le cadre du sixième plan quinquennal (1971-1976) en réponse aux besoins du secteur de la construction en France. Il a pour objectif de rendre possible un habitat mieux adapté aux besoins de la société. Le Plan Construction mobilise la profession architecturale pour repérer les projets novateurs qui devaient être concrétisés. Il encourage la participation par le biais de concours tels que le Plan Architecture Nouvelle (PAN). Le Plan Construction subventionne les dépassements des prix plafond ainsi que les coûts supplémentaires liés aux études ou aux travaux des réalisations expérimentales (REX) (Lambert, 2010a).



Figure 1- : Le *Mémé*, Maison médicale, la maison des étudiants en médecine, Atelier Simone et Lucien Kroll, Woluwé-Saint-Lambert, Belgique, 1970. (Photo © Atelier Lucien Kroll © ADAGP)

Passés par le PAN, Lucien Kroll, Georges Maurios, Bernard Kohn et Architecturestudio font partie des architectes qui ont contribué au renouvellement de l'implication des habitants dans le domaine de l'architecture. Le projet *Mémé* à Woluwé-Saint-Lambert, conçu par Lucien Kroll (figure 1-12), et les appartements de la Marelle, développés par Georges Maurios et Bernard Kohn dans le cadre du programme à la demande (figure 1-13) (Lambert, 2010b), sont des exemples de projets où les usagers ont été fortement impliqués tout le long du processus de conception.



Figure 1- : *Les Marelles*, Georges Maurios et Bernard Kohn, Yerres, France, 1971-1975.

Atelier de conception avec usagers sur maquette de grande échelle afin de déterminer les aménagements intérieurs, sur la base de la trame dessinée par les architectes.



Figure 1- : Le *Buisson Saint Louis*, Bernard Kohn, Paris, France, 1979-1983. (Photo Bernard Kohn)

Bernard Kohn a ensuite développé une approche participative dans le projet du Buisson Saint Louis, où il a même temporairement installé ses bureaux sur le chantier. Cette démarche participative lui a permis de collaborer étroitement avec les utilisateurs et de prendre en compte leurs besoins et leurs aspirations dans la conception de l'espace. Ce projet est né d'une vision commune entre architectes et futurs résidents pour créer un espace de vie idéal. Les habitants ont pris part à la sélection du lieu et de l'architecte qui donnerait vie à leurs aspirations. L'architecte et les résidents ont collaboré étroitement, partageant des photos, des dessins et des modèles en atelier pour affiner le concept.

De la même manière, Architecturestudio a également joué un rôle dans ce renouvellement de l'approche participative. Leur projet des Surfaces d'Activités Partagées met l'accent sur la participation et vise à créer des espaces de convivialité partagés adaptés aux besoins de la communauté (Loiseau et al., 2022). Ce projet, terrain de cette recherche, a émergé de ce programme à partir de 1974. Il était une conséquence directe des initiatives du Plan Construction. Cinquante ans plus tard, le constat est fait

d'une réévaluation nécessaire des innovations architecturales et sociales que la réception de ces idées dans l'architecture a permises dans les années 1970.

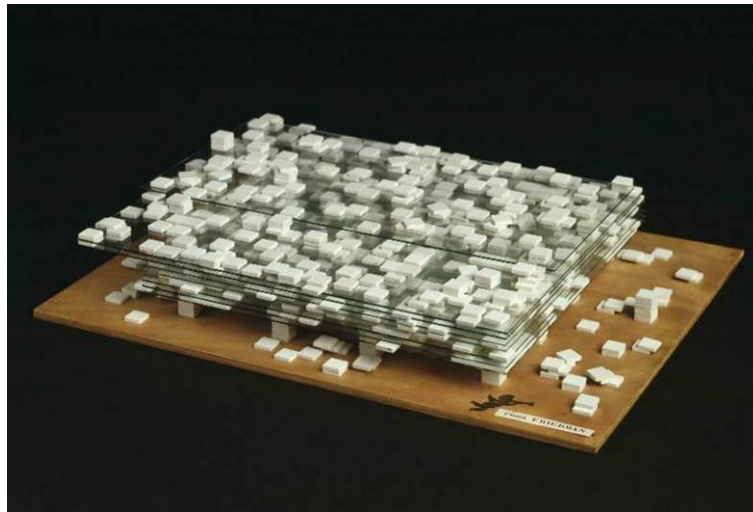


Figure 1- : « Étude de la ville spatiale », Yona Friedman, Paris, 1958-1959. (© Adagp, Paris. Crédit photographique : Georges Meguerditchian - Centre Pompidou, MNAM-CCI /Dist. RMN-GP).

Parmi les architectes ayant influencé ce mouvement à cette époque, Yona Friedman occupe une place importante, bien qu'atypique. Il publie *L'architecture mobile* en 1958. Cet ouvrage met en avant l'imprévisibilité et l'autonomie des utilisateurs dans la création de leur espace de vie (Friedman, 1970). Ses principaux concepts directeurs sont : la ville spatiale, l'architecture mobile, l'utopie réalisable, l'autoplanification. L'architecture mobile repose sur le concept de « l'habitant constructeur », où les individus sont encouragés à participer activement à la conception et à la construction de leur habitat. L'accent est mis sur l'autonomie des utilisateurs, qui deviennent les acteurs principaux de leur environnement bâti. L'architecture mobile propose une approche démocratique de la conception, en offrant aux utilisateurs la liberté de personnaliser et de transformer leur habitat en fonction de leurs préférences individuelles.



Figure 1- : Image d'illustration du livre « Architecture without architects » de Bernard Rudofsky fournie par le « Irish Tourist Board ».

Autre figure de ce mouvement, Bernard Rudofsky explore les formes d'architecture vernaculaire et traditionnelle qui ont été créées par des communautés sans l'intervention directe d'architectes professionnels, soulignant l'importance de l'autoconstruction et de l'autonomisation des utilisateurs (Rudofsky, 1964). Rudofsky remet en question le rôle traditionnel de l'architecte en mettant en avant les compétences et les connaissances des habitants eux-mêmes dans la construction de leur habitat. Il soutient l'idée que l'autoconstruction et l'autonomie des utilisateurs peuvent conduire à des formes d'architecture adaptées aux besoins locaux, culturels et environnementaux. Il souligne également l'efficacité et la durabilité des méthodes d'autoconstruction, qui peuvent être plus économiques et respectueuses de l'environnement. Il sort de la discipline architecturale au sens strict et interroge l'art de construire comme phénomène universel (figure 1-16).



Figure 1- : « Byker Wall », Ralph Erskine, Newcastle, Royaume-Uni, 1968-1982.

Du côté des projets bâtis, l'ensemble des logements Byker conçu par Ralph Erskine à Newcastle, utilise des méthodes d'implication des usagers dans sa conception (figure 1-17). Le « mur Byker » est un long bloc continu de 620 logements pensés comme des petites maisons empilées. Lors du chantier, les architectes ont ouvert un bureau sur place pour développer la communication et la confiance entre les résidents existants. Son style avec des façades texturées et complexes, des briques colorées, des panneaux de bois et de plastique, est en opposition avec le mouvement brutaliste.



Figure 1- : « Villaggio Matteotti », Giancarlo De Carlo, Terni, Italie, 1969-1975.

Considéré comme l'un des architectes les plus influents du XXe siècle en Italie, Giancarlo De Carlo joue un rôle clé dans ce mouvement. Il redéfinit le rôle de l'architecte en mettant l'accent sur le processus plutôt que sur le projet lui-même. Selon

De Carlo, l'architecture doit être considérée comme une pratique sociale ouverte et évolutive, impliquant la participation de tous, et non comme une discipline réservée à une élite (Carlo & Carraud, 2022). Dans les logements *Villaggio Matteott* à Terni, en Italie, il a impliqué les ouvriers dans la construction de leurs propres logements pendant leurs heures de travail. Cette approche doit permettre aux ouvriers de développer un sentiment de propriété et d'implication directe dans le processus de construction de leurs logements (figure 1-18).

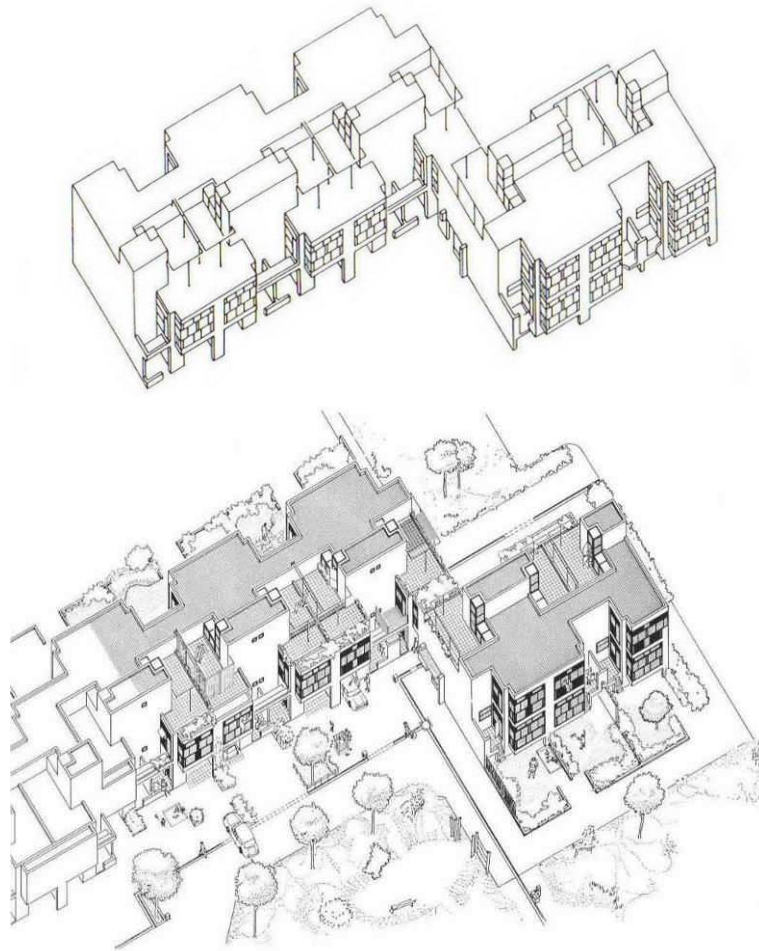


Figure 1- : « Delft Diagoon housing », Herman Hertzberger, Delf, Pays-Bas, 1971.

La première image présente la structure base du projet dessiné par l'architecte, tandis que la seconde présente les contributions des usagers dans les espaces intérieur et extérieur et l'aménagement paysager sur cette base.

Aux Pays-Bas, John Habraken a proposé une approche alternative pour le logement de masse, en permettant aux usagers de participer de manière significative à la conception de leur maison (Habraken, 1972). Sa méthode met l'accent sur la flexibilité

et la participation des usagers, leur donnant ainsi un rôle actif dans la création de leur espace de vie. Cette approche a inspiré d'autres architectes, comme Herman Hertzberger, qui travaille sur la réversibilité des bâtiments et la possibilité de participation des usagers dans l'aménagement intérieur (figure 1-19).

Ces exemples illustrent la diversité des approches participatives en architecture à ses débuts et la volonté des architectes d'impliquer les usagers dans la conception de leur environnement bâti, en accordant une importance particulière à leurs besoins, leurs compétences et leur autonomie. L'étude de ces divers projets et la volonté manifeste des architectes d'impliquer les usagers dans la conception de leur environnement bâti, montrent la pertinence de placer l'utilisateur au centre du processus de conception. Ces approches fournissent aussi des exemples concrets de bonnes pratiques. En explorant comment les architectes ont cherché à impliquer les usagers et en évaluant les succès et les limites de ces tentatives, il s'agit de mieux comprendre les défis auxquels la CAUA est confrontée. Dans le sous-chapitre suivant, l'analyse se concentre sur l'évolution des relations entre les usagers et l'expertise architecturale professionnelle à une époque où la conception participative est en déclin : les années 80.

1.2.3 Evolution à partir des années 80

Dans les années 80, la conception participative a connu un ralentissement, influencée par des changements politiques et idéologiques dans plusieurs pays. En France, cette période a été marquée par une approche verticale de la conception architecturale avec les « Grands Travaux » de François Mitterrand (Collard, 2008). Au Royaume-Uni, le président de la RIBA, Maxwell Hutchison, déclare la mort de l'architecture communautaire (Luck, 2018). Des figures comme Michael Graves ont même soutenu l'idée que l'architecture n'était plus concernée par le social ou le politique (Rowe, 1987). La participation des usagers est devenue moins courante, avec un financement public réduit et une implication souvent limitée à des projets spécifiques. Ce n'est qu'en 2002 que la participation est devenue obligatoire dans les projets de renouvellement urbain en France (Querrien, 2013).

Aux États-Unis, l'approche UCD prend de l'importance. Cette évolution est particulièrement notable dans les technologies matures, où l'innovation ne se limite plus à la nouveauté technique, mais inclut également la réponse aux besoins exprimés par les

utilisateurs. Cette orientation vers les besoins et préférences des utilisateurs conduit à des réalisations mieux adaptées et à une meilleure expérience utilisateur (Norman, 1986). Au cours de cette période, le terme de *Design Thinking* fait son apparition dans l'ouvrage éponyme de Peter Rowe (1987). Rowe y décrit les différents types de processus de conception par lesquels les architectes conçoivent des bâtiments, considérés comme des moyens de recherche fondamentale. Rowe souligne également le fait que les personnes chargées de résoudre des problèmes particuliers sont rarement en mesure de connaître l'ensemble des solutions possibles, ce qui entraîne un biais dans leurs résolutions. David Kelley, avec son agence de design IDEO, s'appuie sur les propositions de Rowe pour proposer une méthode opérationnelle de conception avec les usagers. Le *Design Thinking* devient ainsi une approche méthodologique qui met l'accent sur la compréhension des besoins et des perspectives des utilisateurs, ainsi que sur la génération de solutions créatives et innovantes. Cette approche favorise la collaboration interdisciplinaire et la recherche de nouvelles idées pour résoudre les problèmes complexes. Elle s'inscrit dans une démarche itérative, où les solutions sont testées, raffinées et améliorées en fonction des retours des utilisateurs. L'adoption du *Design Thinking* contribue à briser les barrières entre les différentes disciplines et à encourager une culture de la créativité et de l'expérimentation.

Pendant cette période, la recherche en design se concentre sur l'aspect discursif de la conception, en analysant les conversations afin de faire émerger des propositions. Les études se focalisent principalement sur le protocole verbal. Les pratiques de conception avec usagers de cette époque sont caractérisées par une attention portée à « l'utilisation avant utilisation », c'est-à-dire la possibilité pour les usagers d'exprimer leurs visions anticipatoires de ce que pourrait être l'avenir (Björgvinsson et al., 2012). On travaille avec les usagers pour décrire leurs souhaits, pour articuler des situations futures à travers des médiums tels que des représentations visuelles, des maquettes ou des prototypes.

Ces approches apportent des contributions significatives à la thèse. Les méthodes opérationnelles développées par David Kelley et IDEO, ainsi que l'accent mis sur l'itération, la collaboration interdisciplinaire et la compréhension des besoins des usagers, offrent des modèles méthodologiques pertinents. De plus, le *Design Thinking*, encourageant la rupture des barrières disciplinaires et la culture de la créativité, offre un cadre pour repenser la manière dont les projets architecturaux peuvent être développés. Enfin, l'accent mis sur le protocole verbal et l'aspect discursif de la conception offre des

outils pour une meilleure compréhension et une analyse plus approfondie des interactions entre les usagers et les concepteurs, qui enrichissent la méthodologie d'analyse.

1.3 Conception Avec Usagers en Architecture : enjeux, contraintes et cadre de compréhension

Dans le domaine de l'architecture, la participation des usagers revêt donc une importance croissante, marquant une évolution des pratiques traditionnelles vers des approches plus inclusives. Le projet de renouvellement urbain de la ZAC Clichy-Batignolles à Paris est un exemple marquant de conception participative à grande échelle en architecture. Initié au début des années 2000, ce projet vise à créer un éco-quartier intégrant logements, espaces verts, et équipements publics, en mettant l'accent sur le développement durable et la mixité sociale. La participation des usagers a été encouragée à travers des ateliers de concertation, des consultations publiques, et des comités de suivi, impliquant résidents, associations, et futurs usagers dans la définition du projet. Ces démarches semblent avoir permis d'harmoniser les visions diverses et d'intégrer les suggestions des participants directement dans la planification et la conception du quartier, illustrant l'impact potentiellement positif de l'engagement des usagers dans les processus de conception architecturale et urbaine (Apostolou, 2021). Cet intérêt grandissant pour l'implication des usagers dans les processus de conception soulève la question de la nécessité d'un cadre théorique adapté. La CAUA se propose comme une réponse à cette interrogation, non pas en tant que paradigme établi ou méthode prescriptive, mais plutôt comme une proposition personnelle visant à enrichir la compréhension et approfondir la mise en œuvre de la participation en architecture. Ainsi, cette thèse ne prétend pas inventer un nouveau concept avec la CAUA, mais plutôt d'appliquer un cadre à notre processus de recherche, dans le contexte spécifique de la rénovation d'un ensemble de logements sociaux. La CAUA est employée ici comme un moyen d'expérimenter et d'observer les dynamiques de participation dans un cadre réel et complexe. Ce concept émerge de l'observation que des méthodologies telles que le PD et l'UCD ne s'inscrivent pas pleinement dans les spécificités du domaine architectural, nécessitant ainsi une réflexion adaptée aux enjeux et aux contraintes inhérentes à cette discipline. La CAUA s'articule autour de l'idée de faire contribuer les usagers au projet d'architecture, dans l'usage et pour l'usage, en reconnaissant les implications spécifiques de cette participation dans le domaine architectural. Cette

démarche se veut être un cadre de compréhension qui permet d'explorer les diverses dimensions de l'implication des usagers, en mettant en lumière les potentiels et les défis qu'elle représente. A l'opposé d'un modèle normatif, la CAUA invite à une réflexion sur les pratiques participatives en architecture, en suggérant des orientations sans imposer de normes rigides. Les réunions de concertation, un exemple de norme rigide en participation, peuvent parfois limiter l'engagement effectif en raison de leur format unidirectionnel, de l'accessibilité limitée, et du manque d'espace pour un dialogue approfondi. Elles tendent à favoriser la présentation plutôt que l'échange réciproque d'idées, restreignant ainsi la capacité des participants à influencer véritablement le processus de conception. Elles peuvent parfois entraver l'innovation. En adoptant une perspective ouverte, la CAUA se distingue par sa flexibilité et sa capacité à s'adapter aux spécificités de chaque projet. Elle encourage les architectes à envisager la participation des usagers comme un élément central de la démarche de conception, tout en restant conscient des limites et des conditions de succès de cette implication. Cette approche reconnaît également la diversité des contextes d'intervention et la pluralité des acteurs impliqués, soulignant l'importance de développer des stratégies sur mesure qui répondent aux besoins spécifiques de chaque projet. La CAUA se positionne ainsi comme un cadre de compréhension permettant de naviguer dans la complexité de la participation en architecture.

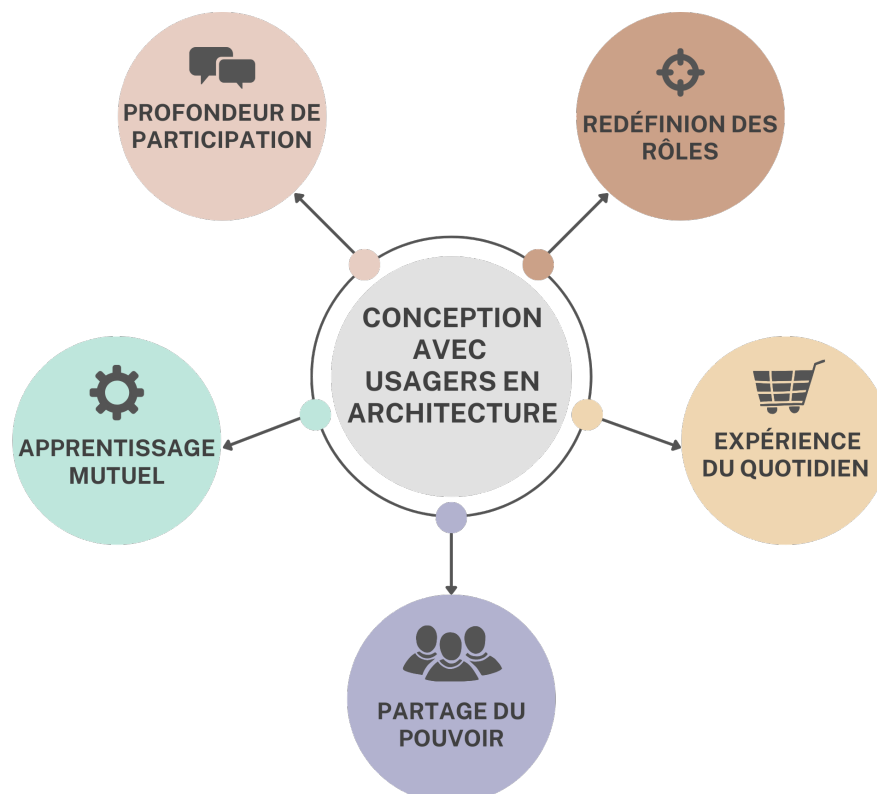


Figure 1- : Les cinq dimensions essentielles du cadre de compréhension de la CAUA

Ainsi, la CAUA se structure autour de cinq dimensions essentielles (figure 1-10), chacune devant jouer un rôle crucial dans l'élaboration d'une approche participative efficace en architecture. La première dimension concerne la redéfinition des interactions entre les professionnels et les usagers, visant à établir une relation plus équilibrée et collaborative. La seconde dimension se concentre sur l'intégration du vécu des usagers dans le processus de conception, devant assurer que leurs expériences et perspectives soient pleinement prises en compte. La troisième dimension est la codécision, qui doit permettre une réelle influence des usagers dans le processus décisionnel. La quatrième dimension, la cogénération des propositions, qui doit favoriser l'émergence de solutions innovantes et adaptées. Enfin, la cinquième dimension, la profondeur de la participation, met l'accent sur la densité de la collaboration comme vecteur de qualité de conception, permettant aux précédents axes de véritablement s'installer. Ensemble, ces dimensions forment un cadre de compréhension intégré pour guider et évaluer la participation des usagers dans les projets architecturaux.

1.3.1 Redéfinition des rôles entre professionnels et usagers

1.3.1.1 Du projet à la *progettazione*

Le terme « projet » est omniprésent dans diverses disciplines et dans le langage courant. Au fil du temps, il a acquis des acceptions différentes suivant les domaines d'application et s'est complexifié. En architecture, il représente une phase de recherche et de réflexion, ainsi qu'une étape de représentation et de simulation de l'œuvre finale, incluant la construction (Tufano, 2015; Chiappero, 2017). Ce concept a pris une importance significative aujourd'hui, mêlant dessein et objectifs. Jean-Pierre Boutinet (2015) explore cette notion, en particulier dans le contexte de l'architecture. Selon lui, deux périodes clés ont marqué l'évolution de la notion de projet en architecture : la Renaissance italienne et le début du XXe siècle. À la Renaissance, Brunelleschi a initié une séparation entre la conception et la réalisation en architecture, introduisant une rationalité nouvelle dans le travail architectural. Cette séparation, renforcée par l'invention de la perspective, a permis une représentation géométrique de l'espace à construire, où le dessin architectural devient la matérialisation du dessein mental. Cette tradition, vieille de six siècles, a posé les bases de l'outil « dessin » en architecture. Ensuite, au début du XXe siècle, l'avènement de la technologie industrielle a accentué cette séparation. Face à une multiplication des corps de métiers sur les chantiers, l'architecte est devenu un coordinateur essentiel, anticipant l'exécution pour gérer la

complexité des techniques et des métiers. Ainsi, depuis la Renaissance, une division technique et sociale du travail en architecture s'est organisée, un héritage amplifié pendant l'ère industrielle. Ainsi, si le concept de « projet » met l'accent sur la capacité à mettre en œuvre des stratégies linéaires temporellement identifiées (Boutinet, 2015), dans les approches participatives, cette notion est remise en cause, car chaque acteur poursuit des buts et des temporalités différents. A ce titre, le terme italien *progettazione* peut mieux cerner l'ensemble du processus du projet, en intégrant sa pensée critique préliminaire (Tufano, 2015). La *progettazione* est une phase de recherche et aussi le moment de représenter et de simuler la réalisation finale ainsi que le temps de la construction, permettant d'examiner les nouvelles méthodes composites et hybrides de projet, et impliquant une gestation conceptuelle pour résoudre des problèmes complexes. Elle peut être considérée comme une méthode de recherche, intégrant la réflexion et la réalisation. Cependant, peu de théoriciens questionnent le projet en tant que forme de recherche, et bien que les praticiens le considèrent comme tel, le lien entre pratique et réflexion n'est pas toujours clairement établi épistémologiquement. Le cadre de compréhension incarné par la CAUA adopte cette approche hybride et remet ainsi en question l'approche traditionnelle du projet.

1.3.1.2 Redéfinition du métier d'architecte

Les sciences de la conception soulèvent des questions d'importance sur la signification, le pouvoir et la responsabilité de l'acte de concevoir. Elles examinent le rôle de la conception dans la formation des valeurs personnelles et culturelles actuelles et passées, ainsi que son influence sur l'avenir (Buchanan, 1992; Buchanan & Margolin, 1995). Le concepteur porte une responsabilité éthique dans la production de projets qui peuvent s'avérer enrichissants ou médiocres. Par ses choix stratégiques, il devient le vecteur de valeurs culturelles et de bien-être (ou de mal-être) pour les usagers, que ce soit de manière active ou passive. Cette responsabilité se matérialise dans la qualité des valeurs d'usage que l'architecte peut favoriser, en se basant sur des principes tels que la coopération, l'écoute des besoins et le respect de la vie et des compétences d'autrui (Lebahar, 2005). Cependant, si le design est effectivement un processus éthique, cette éthique reste souvent marginalisée et insuffisamment développée (Fry, 2008). Ainsi, les besoins des usagers réguliers interprétés et reformulés par des observateurs extérieurs comme des chercheurs ou des architectes, ne correspondent pas toujours aux besoins réellement exprimés par les usagers eux-mêmes (Luck, 2003). C'est pourquoi le cadre

de compréhension incarné par la CAUA propose de favoriser ce qui peut d'appartenir à un choc des cultures, où les professionnels de la conception et les citoyens usagers, issus de mondes différents, se rencontrent (Schelings, 2021). Ce choc, initialement inconfortable, peut devenir une opportunité d'apprentissage et de dialogue mutuels (Lee, 2008). Il doit nécessiter l'établissement d'un langage commun pour faciliter la collaboration entre les deux groupes. Cette interaction peut transformer les pratiques professionnelles en architecture, et est considérée comme un élément clé de l'évolution de ce domaine (Sanders & Stappers, 2008). Cette évolution entraîne un changement majeur dans le métier d'architecte : au lieu d'être les seuls décideurs, les architectes doivent ici désormais intégrer pleinement les non-designers, considérés comme des acteurs légitimes, dans le processus de conception. Certains architectes peuvent voir cette intégration comme une menace pour leur autorité et leur légitimité, et craindre une perte de contrôle créatif, voire une paupérisation de leur profession.

1.3.1.3 Intégrer les usagers au cœur du processus de conception

Dans le cadre de cette thèse, le terme « utilisateur » est conceptualisé comme une personne ou un groupe d'individus qui interagissent directement avec un artefact, un système ou un environnement pour atteindre un objectif ou accomplir une tâche spécifique. Les utilisateurs sont considérés comme des agents actifs dont les actions, les besoins, et les retours sont des composantes essentielles du processus de conception et d'évaluation (Dourish, 2001; Norman, 2013). Leur implication ne se limite pas à la phase d'usage, mais s'étend également aux étapes de conception et d'évaluation, contribuant ainsi à l'adaptabilité et à l'efficacité globale du système ou de l'artefact en question.

Le choix du terme « usager » reflète une tentative de dépasser les connotations limitatives associées à des termes plus spécifiques. Il est abordé avec une conscience critique de sa complexité et de ses implications dans le champ de l'architecture. Il englobe une variété d'identités potentielles - individus, citoyens, bénéficiaires, utilisateurs, parties prenantes, acteurs, sujets, agents, administrés, clients, patients, consommateurs, entre autres - selon le contexte spécifique et la vision anthropologique sous-jacente adoptée par les concepteurs (Deni & Catoir-Brisson, 2019). Cette diversité terminologique révèle les multiples façons de concevoir l'utilisateur selon les domaines d'intervention, et traduit des postures conceptuelles distinctes qui façonnent et sont

façonnées par des pratiques, des comportements et des formes de vie spécifiques. En adoptant un vocabulaire englobant, il est cherché de souligner la richesse et la complexité des rôles que peuvent jouer les personnes concernées dans les processus de conception. Le terme « usager » est employé pour désigner un éventail plus large d'interactions humaines avec un système, un artefact ou un environnement. Il comprend les « utilisateurs » actifs et aussi les parties prenantes indirectes telles que les observateurs, les experts, les concepteurs et les décideurs, qui peuvent être affectés par l'artefact (Dourish, 2001; L. A. Suchman, 1987). En recourant au terme « usager », l'accent est mis sur la multiplicité des rôles et des perspectives qui interviennent dans l'interaction avec un artefact. Les usagers ne sont pas seulement définis par leur rôle attribué, mais aussi par leur identité unique, leurs désirs, souhaits et aspirations, qui devraient être pris en compte pour enrichir la conception et l'expérience urbaine. Cette approche reconnaît que tous les acteurs, qu'ils soient ou non des « utilisateurs » au sens traditionnel, apportent une valeur ajoutée au processus de conception. Elle vise à capter la diversité des voix, des expériences et des besoins pour aboutir à des solutions plus inclusives et adaptées à une variété d'utilisateurs. Les usagers ne sont pas des entités homogènes mais des compositions hétérogènes et dynamiques. Dans les processus de conception classique, les concepteurs créent des profils hypothétiques basés sur leurs expériences et perceptions. Les usagers doivent plutôt être perçus comme des ensembles aux caractéristiques variées et évolutives. Cette approche permet de dépasser la vision statique pour appréhender leur nature fluide et diversifiée. Malgré les limites observées (faible taux de participation, manque de représentativité), la diversité des perspectives au sein d'un groupe semble importante pour développer une intelligence collective qui dépasse la somme des intelligences individuelles. Idéalement, un groupe devrait intégrer une variété de points de vue, tout en maintenant une cohérence suffisante pour faciliter la communication et la créativité.

Dans la CAUA, les rôles des participants et des commanditaires sont idéalement clairement distingués. Tous ces acteurs, y compris les experts et les bénéficiaires indirects, forment le groupe des parties prenantes. Cela inclut également des usagers non-réguliers, qui peuvent ne pas utiliser quotidiennement la réalisation, mais qui sont néanmoins concernés périodiquement. Une distinction est ainsi établie entre les « usagers réguliers » et les « usagers non-réguliers ». Un « usager régulier » est défini comme une personne ou un acteur qui interagit avec l'artefact ou le système concerné de manière fréquente, au moins sur une base hebdomadaire. Ce type d'utilisateur est

généralement le plus familier avec les caractéristiques, les fonctionnalités et les limites de l'artefact, et leur expérience est souvent au cœur de l'évaluation et de l'itération du design (Norman, 1986). En revanche, un « usager non-régulier » interagit avec l'artefact de manière moins fréquente. Bien que son expérience puisse être moins profonde, sa perspective est tout aussi nécessaire pour une conception inclusive. Ils peuvent en effet révéler des problèmes ou des opportunités que les usagers réguliers, habitués à certaines fonctionnalités ou limitations, pourraient négliger (Kuniavsky, 2003). La distinction entre usagers réguliers et non-réguliers permet de mieux comprendre comment différents niveaux d'engagement et de familiarité avec l'artefact peuvent influencer son utilisation et, par conséquent, ses exigences de conception. Cette distinction apporte une nuance utilisée dans la CAUA, offrant ainsi un panorama plus complet des interactions humaines avec l'artefact.

La conception participative gagne en importance aujourd'hui en raison d'une prise de conscience des risques liés à l'absence d'engagement des usagers. Les concepteurs reconnaissent que l'opposition des usagers à des projets impopulaires peut conduire à leur échec, notamment dans le domaine de l'architecture (Schelings, 2021). Ainsi, dans la CAUA, les usagers réguliers peuvent passer du statut de récepteurs passifs à celui de partenaires actifs des concepteurs, assumant une responsabilité partagée dans le succès du projet (Blomkamp, 2018). Cette nouvelle dynamique peut amener certains non-designers à s'interroger sur leur capacité à participer activement au processus, notamment en termes de prise de décision et de créativité. La perception que les usagers ont de leur propre rôle dans ce processus complexe est ainsi potentiellement transformée, soulignant l'importance de leur contribution et de leurs connaissances variées, qui ensemble constituent une expertise citoyenne précieuse pour le processus de conception. Il s'agit d'aller au-delà de l'UCD, et d'inclure directement l'expertise des usagers le plus en amont possible dans les processus de conception, (Blomkamp, 2018), car ce sont eux qui sont le plus directement affectés par le résultat de cette conception (Smith & Iversen, 2018; Egenhoefer, 2017; Carroll & Rosson, 2007; Dilnot et al., 2005). Cette approche inclusive cherche particulièrement à donner une voix aux personnes souvent marginalisées ou sous-représentées en raison de leur âge, de leur sexe, de leur origine, de leur handicap ou de leur statut socio-économique (Coleman et al., 2016; Clarkson & Coleman, 2015; Steinfeld & Maisel, 2012). En intégrant les perspectives et les besoins de tous les usagers, en particulier ceux qui sont traditionnellement

marginalisés, la conception doit devenir plus représentative et plus juste. Cette démarche est utile pour assurer l'équité et l'efficacité du processus de conception (Davidson, 1998).

1.3.1.4 Les architectes comme professionnels de la participation : rôles, compétences et défis

Le rôle du professionnel de la participation dans le cadre de la CAUA est pensé comme capital, agissant comme un intermédiaire entre diverses parties prenantes. Ces médiateurs peuvent venir de divers horizons professionnels, tels que l'architecture, l'urbanisme, la sociologie, la psychologie, ou encore le travail social, mais ils partagent tous une compétence clé : la capacité à faciliter la communication entre des groupes aux intérêts potentiellement divergents. Alice Mazeaud explore l'évolution de la professionnalisation de la participation citoyenne dans les politiques locales françaises, en mettant en lumière la transition d'activistes associatifs et professionnels de la politique de la ville vers des rôles de consultants en démocratie locale (Mazeaud, 2012). Ces professionnels de la participation, bien que variés dans leurs parcours, partagent une mission commune de médiation, tout en cherchant à légitimer et à enrichir la démocratie locale à travers leurs pratiques. Leurs compétences, souvent acquises sur le terrain plutôt que par des formations spécialisées, combinent souvent un savoir-faire technique avec une passion militante, portée par une croyance en la démocratie participative. Cet engagement est vu à la fois comme une ressource et un défi dans leur travail quotidien, où ils doivent naviguer entre les attentes des citoyens et les contraintes administratives. Mazeaud utilise l'exemple du Budget Participatif des Lycées en Poitou-Charentes pour illustrer comment ces professionnels développent un « ethos militant » dans leur approche de la participation citoyenne, enracinée dans une conviction profonde de l'importance du changement démocratique. Cet ethos, combiné à une expertise technique, forge une nouvelle identité professionnelle, marquant une étape significative dans la professionnalisation de la participation citoyenne en France. Ce professionnel est chargé de la conception, de la mise en œuvre et de la facilitation des ateliers participatifs, répondant ainsi à un besoin croissant d'expertise spécialisée dans ce domaine. Son objectif est de créer une dynamique équilibrée et collaborative dans le processus de conception, encourageant l'échange et la coopération entre tous les acteurs impliqués (Bherer et al., 2017). Occupant une position neutre, il cherche potentiellement à intégrer les points de vue de chacun pour réaliser des projets cohérents et inclusifs.

Toutefois, cette mission exige des compétences spécifiques et une formation adéquate pour éviter des approches trop standardisées ou commerciales (Zetlaoui-Léger, 2007).

Lorsqu'un architecte assume ce rôle, il peut apporter une combinaison unique de compétences techniques, esthétiques, de communication et de médiation. Grâce à son expertise technique et à sa sensibilité esthétique, il peut traduire efficacement les besoins et idées des usagers en solutions pratiques et esthétiquement plaisantes. Habitué à arbitrer entre différentes contraintes comme les limitations budgétaires ou réglementaires, il peut jouer aussi un rôle clé dans l'équilibre entre les aspirations et les réalités du projet. Sa capacité à visualiser facilite la communication entre les parties prenantes, en rendant concrètes des idées abstraites. L'architecte peut servir également de liaison entre les théories de la conception et leur mise en œuvre pratique, aidant les citoyens à comprendre les implications de leurs propositions. Sa connaissance des réglementations et normes de construction doit assurer que les projets respectent les normes légales et de sécurité (Lee, 2008; Sanders & Stappers, 2008).

Néanmoins, dans ce rôle, un architecte doit être potentiellement vigilant afin d'éviter plusieurs biais. Il doit rester ouvert à des perspectives différentes et à des idées novatrices, même si elles vont à l'encontre de ses conceptions préalables. Aussi, sa formation technique et son expérience professionnelle peuvent le conduire à sous-évaluer les contributions des participants non-experts. Il est donc essentiel de valoriser l'expertise d'usage des participants. Les architectes peuvent aussi rester ouverts à des approches nouvelles et innovantes, même si elles s'écartent des normes conventionnelles de la pratique architecturale (Fung, 2006). Cette posture est adoptée dans cette thèse.

1.3.2 Une pratique centrée sur l'expérience du quotidien

Aujourd'hui, la pratique architecturale impliquant les usagers connaît une réinvention significative. De nombreuses agences d'architecture se revendiquent d'une approche sociale et participative centrée sur l'expérience du quotidien (Hyde, 2012), en travaillant en collaboration avec la communauté locale. Elles mettent souvent en œuvre une pratique participative sur le chantier, impliquant les habitants dans la réalisation concrète du projet. Cette tendance à adopter des méthodes de conception collaborative en tant que moyen de production de projets s'est généralisée dans de nombreux domaines associatifs et professionnels (Binder et al., 2008). La participation devient une

forme d'enquête sur la réalité de la vie quotidienne (Koskinen et al., 2011). L'incertitude est considérée comme un élément positif et générateur de créativité, dans une perspective anthropologique qui reconnaît les possibilités créatives offertes par le design (Akama et al., 2018). Dans une démarche politiquement engagée, les chercheurs sont aussi impliqués sur le terrain de leur recherche (Suchman, 2002). Une collaboration étroite au niveau local est promue entre les usagers, les architectes, les universitaires et les décideurs politiques (Binder et al., 2015). Cela signifie que les professionnels travaillent directement sur le terrain, dans les espaces de vie réels, afin de recueillir des informations précieuses sur les besoins et les comportements des utilisateurs (Luck, 2018). Cette approche doit permettre de développer une compréhension plus profonde des contextes d'utilisation. Cette tendance à travailler directement sur le terrain, dans les espaces de vie réels des usagers, qui souligne l'importance d'une approche pratique et immersive dans la conception architecturale.

1.3.3 Codécision et partage du pouvoir

La prise de décision, autant que faire se peut dans le cadre d'un marché public, peut être partagée entre les divers acteurs, équilibrant les pouvoirs et les responsabilités (Ansell & Gash, 2008). Cela implique de remettre en question les hiérarchies traditionnelles entre les acteurs (Lee, 2008; Zamenopoulos et al., 2021). La mise en place de telles approches nécessite une volonté politique forte. Cela peut se traduire par l'engagement à laisser place à des récits alternatifs qui remettent en question les certitudes. Cela peut aussi impliquer d'accepter un partage du pouvoir, en remettant en cause l'autorité légitime au nom d'intérêts supérieurs, et en reconnaissant que cette autorité n'est pas la seule garante des réalisations et du sens produits (Drain et al., 2021).

Tandis que l'accent est ici mis sur le besoin de repenser les hiérarchies traditionnelles et de partager le pouvoir pour une meilleure prise de décision, l'échelle d'Arnstein (1969) peut offrir un cadre pour évaluer ces niveaux de participation. Le modèle d'échelle de participation d'Arnstein fournit à la fin des années 1960 une vision critique des différentes formes de participation citoyenne, en mettant en évidence les niveaux de pouvoir et d'influence des citoyens dans les décisions (Arnstein, 1969). Les niveaux inférieurs de l'échelle, tels que la manipulation et la thérapie, représentent des formes de non-participation où les citoyens ont une influence limitée sur les décisions qui les concernent. Les niveaux intermédiaires, tels que l'information, la consultation et

la conciliation, impliquent une certaine forme de coopération symbolique, mais sans garantie que les avis des citoyens soient pris en compte. Les niveaux supérieurs de l'échelle, tels que le partenariat, la délégation de pouvoir et le contrôle citoyen, représentent des formes plus avancées de participation où les citoyens ont une réelle influence et un pouvoir décisionnel dans les processus de conception. Ces niveaux sont caractérisés par une plus grande coopération entre les pouvoirs publics et les citoyens, et par une prise de décision mieux partagée.

Bien que l'échelle d'Arnstein soit souvent utilisée pour évaluer la participation des citoyens à la conception (Andersen et al., 2015), et représente un très grand classique de toute thèse traitant de participation, auquel je n'échappe pas ici. Il convient cependant de noter qu'elle est une simplification et qu'elle peut ne pas refléter pleinement la complexité et la fluidité des processus de participation citoyenne dans la conception. Arnstein reconnaît elle-même que cette échelle manque de nuances, en ne considérant que le niveau d'implication décisionnelle. Des auteurs ont adapté ce modèle pour inclure d'autres facteurs, tels que la sélection des participants, les modes de communication et de décision, l'impact de la participation, les rôles et les niveaux de participation au fil du temps, et les relations dynamiques et changeantes entre les acteurs (Andersen et al., 2015; Gaete Cruz et al., 2022; Schelings, 2021). Malgré ses limites, le modèle d'Arnstein peut aider à évaluer le degré de participation dans le contexte de la CAUA. Il met en évidence les différents niveaux de pouvoir et d'influence des usagers et souligne l'importance de promouvoir des formes de participation plus avancées pour garantir une prise de décision plus équitable et démocratique.

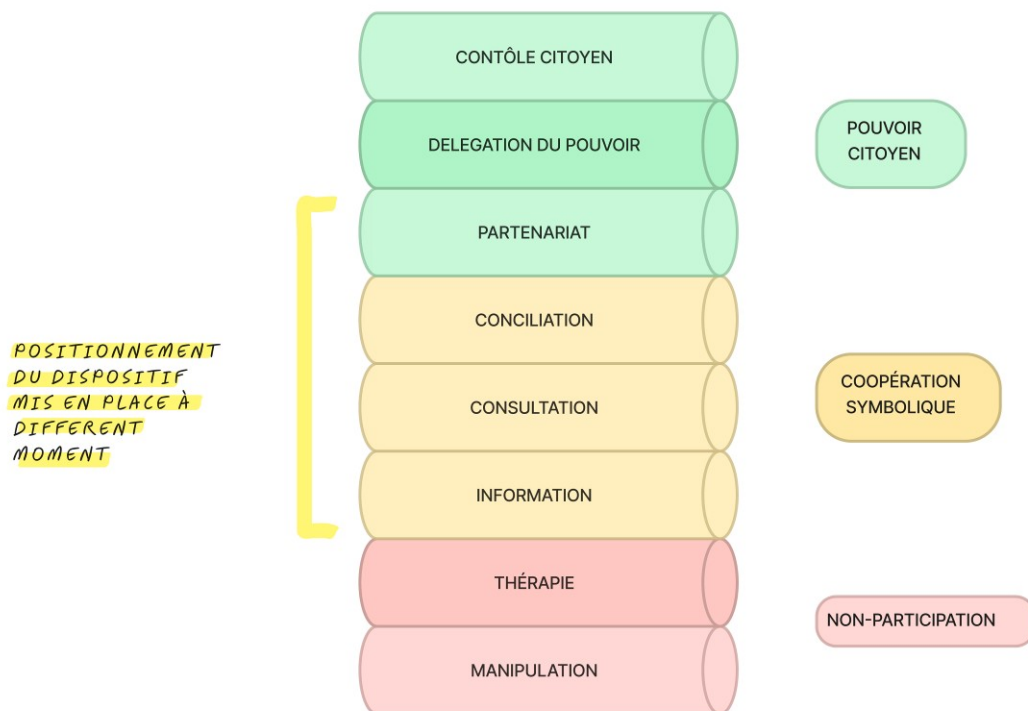


Figure 1- : Echelle de participation citoyenne de Sherry Arnstein

Ainsi, bien que l'échelle d'Arnstein offre un cadre utile pour conceptualiser les niveaux de participation, il peut être pertinent de le contextualiser et de le nuancer en fonction des spécificités du projet et du cadre réglementaire dans lequel il se situe. Dès lors, il est possible de penser qu'il n'est pas nécessairement vrai que le « contrôle du citoyen », niveau le plus élevé de la hiérarchie préconisée, soit toujours le plus souhaitable dans le contexte de la conception architecturale. Par exemple, des projets comme la pyramide du Louvre ou le centre Pompidou en France, la tour Eiffel elle-même, qui ont une grande valeur culturelle et historique, n'auraient probablement pas vu le jour dans un cadre de pleine participation citoyenne. Ainsi, il peut être parfois judicieux de maintenir une certaine verticalité, éclairée, dans les processus décisionnels.

Par ailleurs, insistons encore ici sur le fait que le contexte spécifique des réglementations et les contraintes inhérentes à un marché public de travaux en France a une influence considérable sur ce qui est possible de faire en matière de participation citoyenne en architecture. La transition de la théorie de la participation à sa mise en pratique comporte toujours des défis et des complications, particulièrement dans un environnement réglementé (Fung, 2006). Le niveau approprié d'implication dans le

cadre de la CAUA est donc un sujet complexe. En comparaison avec les pratiques traditionnelles de l'architecture, la CAUA souhaite permettre davantage de co-décision, et offrir une participation plus intégrée. Cependant, par rapport aux ambitions en amont de la recherche scientifique, l'implication des usagers dans la conception est souvent plus limitée, en partie à cause de contraintes technico-légales. Ce contraste met en lumière un enjeu : trouver un équilibre entre une participation significative des usagers et les limites imposées par les cadres réglementaires et pratiques du domaine architectural. Dès lors, les niveaux intermédiaires de l'échelle d'Arnstein (information, consultation, conciliation, partenariat) semblent plus réalistes (figure 1-12). Ces niveaux peuvent permettre une interaction substantielle entre les citoyens et les décideurs sans pour autant mettre en péril le processus formel de prise de décision. Ils peuvent offrir un équilibre entre les besoins de la démocratie participative et les contraintes de la législation, des finances publiques et de la gouvernance organisationnelle. Ce compromis entre participation et contrainte est complexe mais semble nécessaire, et il exige une réflexion poussée et un suivi continu pour être efficace. En effet, il existe toujours une certaine hiérarchie dans les décisions finales d'un projet issu d'un marché public de maîtrise d'œuvre, due aux réalités complexes, parfois rigides associées à la production de projets architecturaux (Bouchain et al., 2006), ainsi qu'à un contexte socialement difficile. Par conséquent, le cadre de compréhension incarné par le CAUA peut être perçu comme une tentative de moderniser et d'humaniser la conception architecturale, tout en faisant face aux réalités opérationnelles du terrain. Il doit offrir une alternative applicable aujourd'hui mais néanmoins innovante à la conception traditionnelle, permettant aux projets architecturaux d'être à la fois plus adaptatifs et plus humains.

Ainsi, la compréhension et la navigation dans les cadres politiques et législatifs sont des éléments essentiels pour intégrer efficacement la conception avec usagers dans les projets d'architecture sociale, et fait l'objet du chapitre 2. Ils jouent un rôle essentiel dans la détermination des possibilités et des limites de la participation des usagers et de l'impact de leur engagement dans le développement urbain et les politiques publiques pour garantir leur viabilité et leur légitimité (Fainstein, 2000; Healey, 2020). La prise en compte des cadres réglementaires doit impliquer de travailler en collaboration avec les autorités locales et les décideurs politiques (Forester, 1999). La recherche veut examiner comment les architectes peuvent utiliser leur compréhension des cadres politiques et

législatifs des marchés publics pour influencer positivement le processus de conception avec usagers.

Je tiens enfin à préciser dans cette section consacrée au partage du pouvoir que dans le cadre de ma recherche, bien que les travaux de Marie-Hélène Bacqué sur la participation citoyenne, la démocratie locale et l'engagement des habitants dans les processus de décision urbaine soient reconnus pour leur apport significatif au champ des études urbaines, leur intégration dans ma thèse n'a pas été jugée pertinente en raison d'un écart conceptuel et théorique avec les objectifs spécifiques de ma recherche. Ma recherche privilégie une approche qui examine les méthodologies de conception et les stratégies de mise en œuvre de la participation des usagers dans le processus de rénovation de logements sociaux. Ainsi, le cadre théorique de ma thèse s'est orienté vers l'étude spécifique de la participation des usagers dans le domaine de l'architecture et de la rénovation urbaine. Cette approche cherche à évaluer l'impact de la participation sur le projet architectural. Cette focalisation justifie l'absence de référence directe à ses travaux dans ma recherche, tout en reconnaissant la valeur de ses apports dans le débat global sur la participation citoyenne dans l'aménagement du territoire.

1.3.4 Apprentissage mutuel et cogénération

1.3.4.1 Apprentissage mutuel par la *Praxis*

Dans la lignée de la *praxis* urbaine encouragée par Lefebvre (2015), le modèle d'utilisateur qui est plébiscité ici est celui qui est capable de mobiliser sa propre expérience, et aussi d'apprendre au cours des dispositifs mis en place. Ainsi, Callon et al. affirment que lorsque l'on demande aux usagers de s'exprimer, ils sont capables de faire abstraction de leurs intérêts personnels et savent se placer du point de vue de l'intérêt général, posent des questions pertinentes et aboutissent généralement à énoncer des recommandations équilibrées (Callon et al., 2014). Ce modèle doit favoriser également l'apprentissage au sein du groupe de travail et la création d'une communauté. Il doit permettre aux usagers d'apprendre à travailler ensemble et à développer un sentiment d'appartenance et de cohésion. L'objectif est de créer un groupe capable de collaborer de manière productive et créative, et d'améliorer la synergie et la créativité du groupe, tout en permettant aux usagers de se sentir habilités à contribuer de manière significative au processus de conception. Cette démarche vise aussi à fournir à tous les acteurs impliqués, y compris les architectes, les connaissances et compétences nécessaires pour

s'engager activement et de manière éclairée dans le processus de conception. Cette stratégie éducative contribue à augmenter le niveau de compétence des participants, les rendant ainsi plus aptes à contribuer efficacement et pertinemment au processus. La formation de tous les participants peut améliorer la qualité de la participation en les rendant mieux informés et plus capables de contribuer au processus de conception de manière significative (Innes & Booher, 1999). Une culture partagée peut aider à surmonter les obstacles à la participation, notamment en augmentant la confiance des participants et en réduisant les asymétries d'information (Davidson, 1998). Dans le cadre de compréhension incarné par la CAUA, l'importance de l'acculturation commune par ces interactions est mise en avant comme un élément pour assurer une participation effective et significative.

Nonobstant, la complémentarité des rôles entre concepteurs et usagers en conception participative semble être importante, s'appuyant sur une répartition de leurs connaissances et expertises. Les individus apportent ainsi des types différents de créativité selon leur niveau d'expertise (Schelings, 2021). La créativité, essentielle en CAUA, est la capacité à créer des idées à la fois nouvelles et adaptées au contexte. Elle se caractérise par des propositions originales, utiles, et réalisables, évaluées tant en quantité qu'en originalité. Cette créativité s'adapte aux contraintes du contexte et devient une activité collective dans un processus participatif, où chaque individu, indépendamment de son expertise, peut contribuer. La clé de la CAUA réside ainsi potentiellement moins dans les résultats individuels de la créativité que dans les processus collaboratifs d'échange et de construction de savoirs, où se situe le véritable potentiel de l'innovation collective (Bonnardel, 2009). La complémentarité des savoirs met en évidence l'importance des connaissances particulières apportées par chaque usager, qui enrichissent significativement la réflexion urbaine et architecturale. Cependant, il est important de contextualiser cette approche, en reconnaissant que la créativité et le processus de projet peuvent parfois entrer en conflit. La gestion de cette tension nécessite une facilitation habile, visant à harmoniser les contributions créatives avec les contraintes techniques et réglementaires du projet. Par exemple, lors de la conception de nouveaux espaces publics, les idées innovantes des résidents sur l'utilisation de l'espace doivent être équilibrées avec des considérations de sécurité, d'accessibilité et de durabilité. Un processus de conception réussi est celui qui intègre harmonieusement ces divers apports, permettant à la créativité de s'épanouir tout en respectant les limites du faisable.

D'une part, les concepteurs peuvent apporter une expertise technique ou théorique, tandis que d'autre part, les usagers peuvent contribuer avec une connaissance pratique et expérientielle de leurs besoins et de leur environnement (Sanders et al., 2018). Cette dynamique doit engendrer une créativité universelle où chaque individu, qu'il soit concepteur ou usager, détient un potentiel créatif essentiel pour générer des idées innovantes et des solutions efficaces. En parallèle, chaque partie doit apporter des perspectives singulières et précieuses pour le processus de conception. Les experts tirent parti des connaissances pratiques des usagers sur leurs besoins, traditions et objectifs, tandis que les usagers se familiarisent avec les aspects techniques, légaux et administratifs du processus de conception. Ainsi, la valeur de la participation citoyenne réside dans la fusion de ces différents savoirs pour générer des solutions adaptées par des collaborations équilibrées et enrichissantes (Kristensson et al., 2004). Les concepteurs se concentrent sur l'aspect esthétique, technique et fonctionnel du projet, assurant sa cohérence globale. Les décideurs, tels que les commanditaires ou les autorités, prennent les décisions clés, notamment sur le budget et les ressources. Les usagers, quant à eux, enrichissent le processus en partageant leurs expériences, besoins et perspectives (Fung, 2006; Lee, 2008). Bien que ces rôles puissent se chevaucher parfois, ils ne sont pas interchangeables. Il peut s'avérer essentiel de les définir clairement pour éviter frustrations et déceptions. Par exemple, les usagers peuvent être surpris si leurs idées ne sont pas intégrées telles quelles dans le projet final, tandis que les concepteurs peuvent se sentir réduits au rôle de facilitateurs. L'engagement des citoyens, bien qu'actif et profond, ne les transforme pas automatiquement en concepteurs professionnels. **La créativité est partagée par tous**, mais cela ne signifie pas que chacun possède les compétences spécifiques d'un architecte. Ainsi, la reconnaissance mutuelle de l'expertise d'usage des citoyens et de l'expertise professionnelle des concepteurs semble importante pour la réussite de la conception participative (Sanders & Stappers, 2008). L'architecture est vue ici comme une praxis, un processus continu d'essais et d'erreurs, d'observation et d'interprétation, où chaque expérience enrichit la capacité du concepteur. Ce processus crée une tension productive entre la forme intelligible imposée à la situation et l'ouverture nécessaire pour accueillir les retours inattendus, favorisant une exploration créative des possibilités (Estevez, 2019).

1.3.4.2 Cogénération : utiliser des méthodes et outils adaptés pour faciliter la participation

On assiste ainsi à un changement d'approche, passant d'une vision centrée sur l'utilisateur et l'expression de ses besoins et savoirs vers une approche de co-conception, où l'utilisateur co-génère le projet (Sanders & Stappers, 2008). De nombreuses recherches sur les démarches de cogénération ont été menées dans divers domaines scientifiques (Steen et al., 2011). Ces travaux visent à explorer les méthodologies, les pratiques et les impacts de la co-conception, afin de mieux comprendre comment les usagers peuvent contribuer de manière significative à la conception de leur environnement.

Aujourd'hui, une diversité croissante de méthodes, de techniques et d'outils vise à encourager et à faciliter la collaboration, ce qui peut rendre leur conduite complexe. L'existence de cette vaste gamme montre qu'il n'y a pas de modèle universel applicable à toutes les situations, soulignant la nécessité de s'adapter à chaque initiative. La méthode choisie doit correspondre aux objectifs visés, offrant un niveau variable de prise de décision adapté au contexte spécifique, en étant transparent sur le niveau d'implication attendu des participants. De façon classique, l'organisation d'ateliers où les usagers collaborent directement avec les architectes semble être une stratégie efficace pour explorer diverses idées de conception. Ces ateliers encouragent une interaction dynamique et créative (Sanders & Stappers, 2008).

Cette approche met en avant la notion d'expérimentation, qui est adoptée dans le cadre de compréhension incarnée par la CAUA. L'expérimentation implique généralement la manipulation d'une ou plusieurs variables indépendantes pour étudier leurs effets sur des variables dépendantes, dans un cadre contrôlé qui permet d'isoler les facteurs d'influence et de mesurer les résultats de manière objective. Elle implique la mise en place d'un protocole rigoureux, qui définit les variables, ainsi que les méthodes de mesure et d'analyse des résultats. Ce protocole est conçu de manière à pouvoir être répliqué pour garantir la validité et la fiabilité des résultats obtenus. Il s'agit de démontrer la valeur de la solution proposée en fournissant des preuves empiriques de son efficacité. Les résultats de l'expérimentation contribuent également à l'amélioration de la solution proposée en identifiant les aspects qui fonctionnent bien et ceux qui nécessitent des ajustements. Plusieurs chercheurs ont apporté des contributions significatives à cette notion dans le domaine de la conception. Kees Dorst développe ainsi une approche qui met l'accent sur l'utilisation de prototypes pour tester différentes idées de conception et explorer de nouvelles solutions (Dorst, 2015). Kristina Niedderer

propose une approche mettant l'accent sur la compréhension des émotions et des sentiments dans un tel contexte (Niedderer, 2013). Stefano Maffei se concentre sur l'impact social et environnemental des solutions proposées, en utilisant des prototypes pour les tester (Maffei & Mager, 2005). Alan Hevner met en avant l'importance de l'expérimentation pour évaluer les solutions proposées (Hevner et al., 2004). L'ensemble de ces recherches contribue à l'évolution de méthodes et d'outils qui reposent sur l'expérimentation comme moyen d'explorer et de proposer de nouvelles solutions innovantes.

Une autre notion cardinale est celle d'itération, processus essentiel qui consiste à répéter plusieurs cycles de conception, de prototypage, de test et de rétroaction afin d'améliorer progressivement un produit ou un système (Ehn, 2008; Buchanan, 1992; Schön, 1984; Cross, 1982). Elle permet d'explorer différentes idées, de les tester dans des prototypes pour obtenir des retours des parties prenantes. En se basant sur ces retours, les concepteurs peuvent apporter des ajustements et des améliorations au projet, en intégrant les commentaires et les réactions des utilisateurs. En testant et en affinant régulièrement les prototypes, les concepteurs peuvent détecter les erreurs, les incohérences et les limitations, ce qui permet de les corriger avant que le produit final ne soit développé. L'itération favorise également l'apprentissage continu et l'amélioration progressive du produit ou du système. En recueillant des retours d'expérience et en observant l'utilisation réelle du prototype, les concepteurs peuvent mieux comprendre les besoins et les préférences des usagers. L'itération permet l'optimisation. Cette notion est aussi adoptée dans le cadre de compréhension.

Par ailleurs, l'évaluation joue un rôle déterminant dans les méthodes participatives. Elle est définie ici comme une procédure systématique visant à analyser divers aspects d'un système de conception afin d'optimiser son efficacité et sa réactivité aux besoins des usagers. L'évaluation a pour but de rehausser la qualité et les performances du modèle de conception en mettant en évidence ses points faibles et ses opportunités d'amélioration (Iso 9241-11, 1998; Rubin & Chisnell, 2008). Par ailleurs, elle permet de hiérarchiser ces problèmes pour faciliter leur résolution. Différentes méthodes peuvent être utilisées, telles que les tests d'utilisabilité, les entretiens avec les utilisateurs, les études de terrain, et les méthodes analytiques (Dumas & Redish, 1999). Le choix du mode d'évaluation dépend souvent du stade du cycle de conception, des ressources disponibles et des questions de recherche spécifiques. Elle peut être ainsi un outil de diagnostic et peut aussi faciliter une compréhension plus profonde des besoins et des

comportements des usagers, ce qui à son tour informe et améliore les futures itérations du processus (Norman, 2013).

Par ailleurs, dans le cadre de logements sociaux fragilisés, l'utilisation d'outils *low tech* ou non technologiques semble pouvoir jouer un rôle capital dans la facilitation de la participation des usagers. Ces outils simples et accessibles peuvent être particulièrement efficaces dans un contexte où les technologies de pointe ne sont pas facilement accessibles, et où la fracture numérique est une réalité. Ils permettent une plus grande inclusion et facilitent l'engagement des usagers les moins familiarisés avec les technologies numériques, permettant une communication plus directe et inclusive (Sanoff, 1999). Ces outils peuvent comprendre des maquettes, des cartes, des planches de vision, ou des systèmes de vote simples, qui aident à visualiser les idées et à recueillir des retours d'informations de manière interactive et engageante (Chiu, 2002). Cette thèse souscrit à cette approche *low tech*, faisant l'hypothèse que des outils simples mais efficaces peuvent être utilisés pour engager les usagers dans la conception de leurs espaces dans des contextes où les ressources sont limitées.

Par ailleurs, il est important de garder à l'esprit que l'enthousiasme initial pour la participation citoyenne peut s'affaiblir, devenant habituelle et parfois redondante, exacerbée par l'essor des technologies de l'information qui multiplient les sollicitations (Schelings, 2021). Cette sur-sollicitation peut diminuer l'urgence ressentie par les citoyens de s'impliquer, et certains dispositifs visent davantage à garantir l'acceptabilité qu'à répondre aux besoins réels des usagers. Il est ainsi utile d'approfondir l'examen de l'attractivité de ces modèles du point de vue des participants.

Cette section propose maintenant de se concentrer sur deux méthodes emblématiques : celles développées par Lucy Kimbell, ainsi que celle d'Elizabeth Sanders et Pieter Jan Stappers. Renommées dans le domaine des Design Studies, elles sont choisies pour leurs contributions significatives à l'application de la participation dans la pratique de la conception et leur adaptabilité à la grande échelle architecturale. Le choix de ces méthodes reflète une approche stratégique visant à tirer parti des meilleures pratiques établies dans le domaine. Il convient cependant de noter que ces méthodes ont été principalement appliquées à des échelles plus petites. Dans le cadre de cette recherche, est examiné comment elles peuvent être adaptées et appliquées à grande échelle dans le contexte de la rénovation de la résidence de la Grand'Goule, offrant de

nouvelles perspectives en matière de participation dans le cadre d'un projet d'architecture complexe.

a. Les *Social Design Methods* de Kimbell et Julier

La méthode de conception de Lucy Kimbell et Guy Julier est largement utilisée dans des projets de design social. Elle vise à impliquer les parties prenantes dans le processus de conception d'un produit, d'un service ou d'un système, afin de construire ensemble à partir de perspectives et de besoins différents, voire divergents (Kimbell & Julier, 2012). Cette méthode de conception sociale est construite en quatre étapes : exploration, compréhension, proposition et itération (figure 1-2).

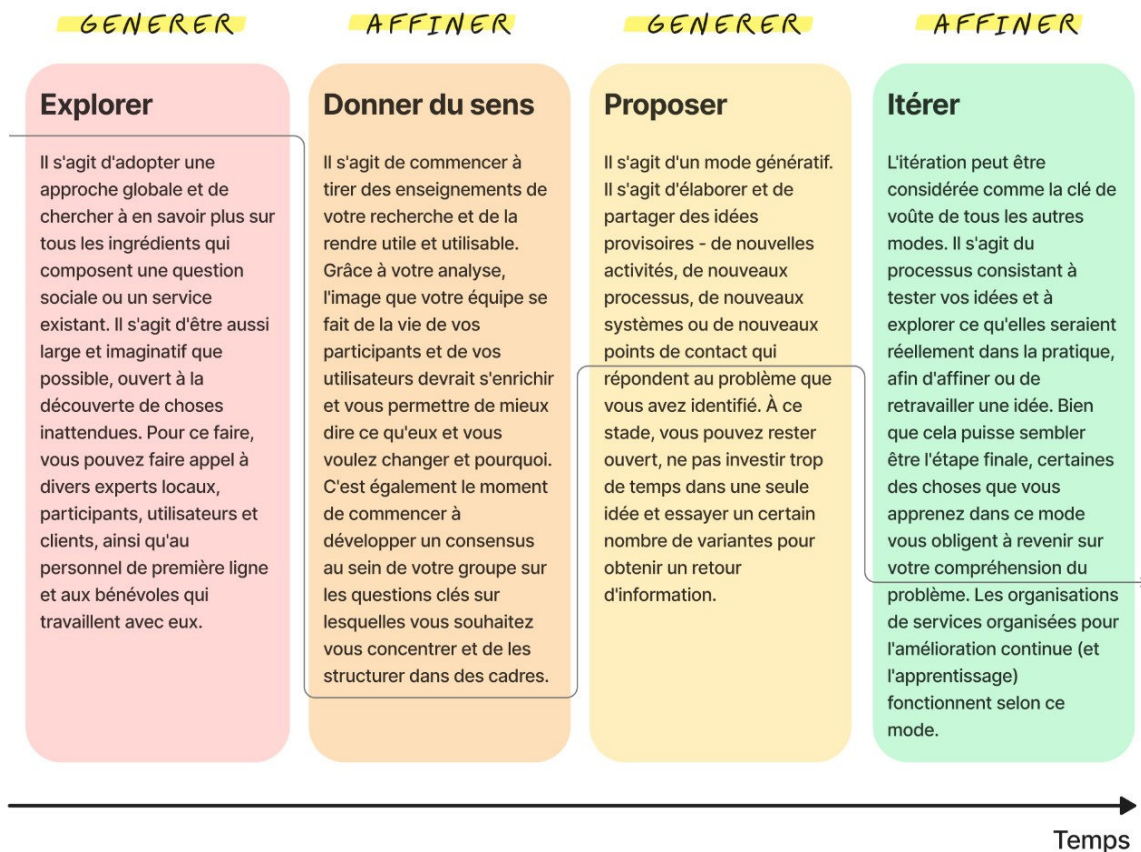


Figure 1- : Les quatre modes – modèle linéaire (Kimbell et Jullier, traduction de l'auteur)

Dans un premier temps, la phase d'exploration propose d'examiner le contexte et les parties prenantes du projet de design. Les concepteurs cherchent à comprendre les besoins, les motivations et les défis auxquels sont confrontées les parties prenantes, ainsi que les forces et les faiblesses du contexte dans lequel se déroule le projet. Cela

implique notamment de comprendre le contexte, d'identifier les parties prenantes et d'analyser les données existantes pour identifier les enjeux clés à aborder.

Dans un second temps, la phase de compréhension vise à donner un sens aux données collectées lors de la phase d'exploration. Les concepteurs analysent les données pour identifier les enjeux clés du projet et commencer à tirer des enseignements de ces analyses. Cela implique de synthétiser les résultats de la recherche, d'identifier les thèmes-clés, de co-créeer des solutions et d'évaluer les solutions proposées.

Troisièmement, la phase de proposition consiste à générer des solutions concrètes pour résoudre les enjeux clés identifiés lors de la phase de compréhension. Les concepteurs développent des concepts, des prototypes et des solutions potentielles qui répondent aux besoins des parties prenantes et qui sont techniquement réalisables. Cela implique de développer des concepts, de les prototyper, de les tester puis d'évaluer les différentes options afin de choisir la meilleure solution.

Enfin, la phase d'itération vise à améliorer continuellement les solutions proposées en fonction des commentaires formulés. Les concepteurs analysent les commentaires, améliorent les solutions et les testent à nouveau jusqu'à ce qu'ils aient une solution optimale pour résoudre les enjeux clés. Cela implique d'obtenir des commentaires, de les analyser, d'améliorer la solution, de tester à nouveau la solution et de répéter le processus d'itération

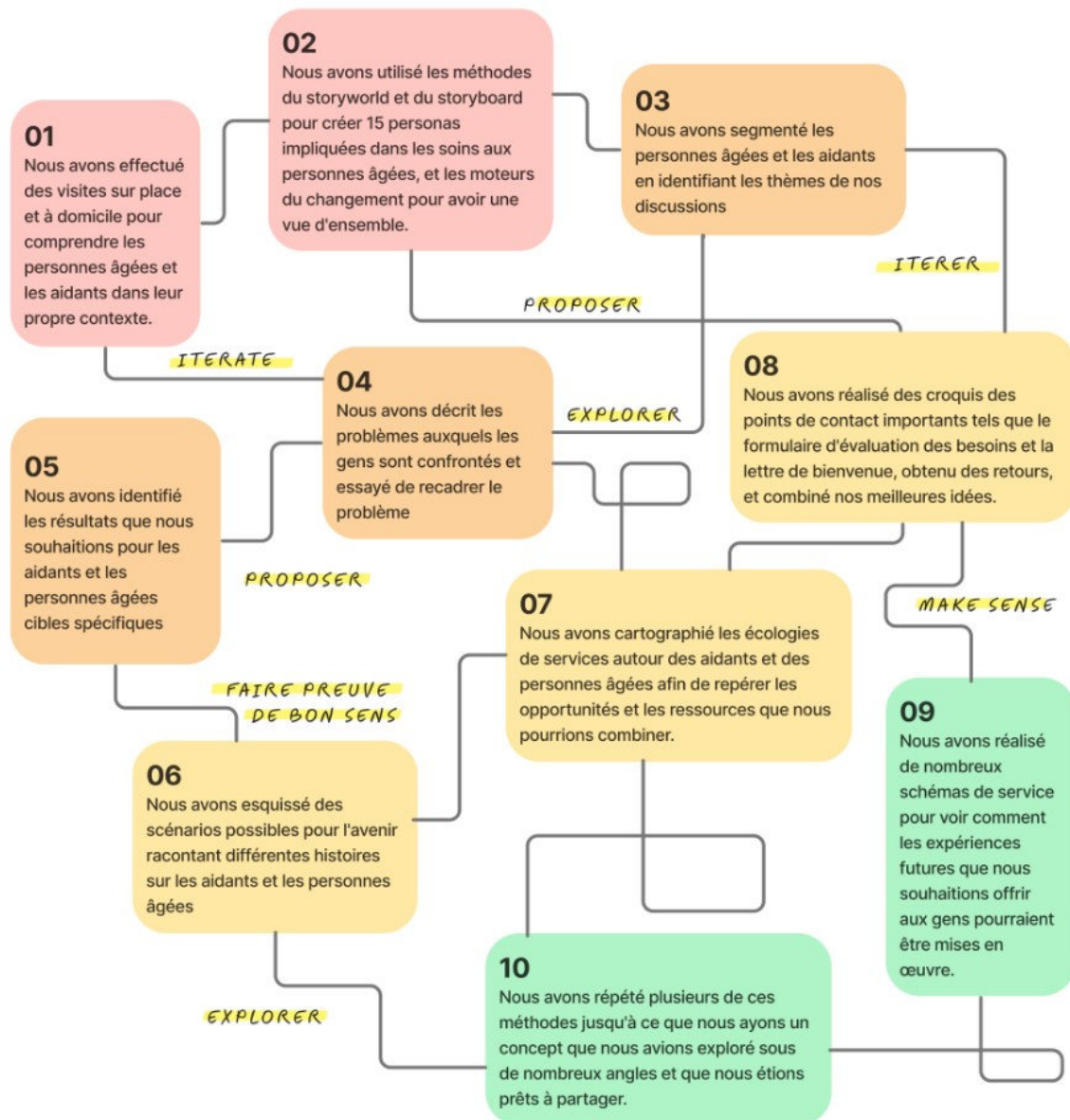


Figure 1- : Les modes en pratique – Modèle en boucle basé sur un projet réel (d’après Kimbell et Jullier)

Ces phases sont répétées dans des sens divers jusqu’à ce qu’un concept exploré sous de nombreuses perspectives émerge et qu’il puisse être partagé (figure 1-3). Si le modèle traditionnel de conception en architecture présente des limites en terme d’adaptabilité aux besoins changeants des parties prenantes et aux environnements dynamiques dans lesquels les projets de design évoluent, l’approche itérative de Kimbell et Julier doit mieux répondre à leur besoin de prendre en compte les contraintes et opportunités du contexte. Cette méthode diffère du processus de conception traditionnel qui suit une approche linéaire. Elle favorise les approches collaboratives et itératives, et est souvent utilisé dans la conception de services pour assurer la viabilité commerciale et répondre aux objectifs organisationnels. Bien que cette méthode ait été initialement conçue pour des contextes non architecturaux, elle est flexible et adaptable, et peut également être

appliquée à la conception architecturale. Dans la suite de cette recherche, est examiné comment ce modèle itératif peut être intégré dans le processus de CAUA pour le projet de rénovation de la résidence de la Grand'Goule.

b. La méthode « Tell-Make-Enact » par Sanders et Stappers

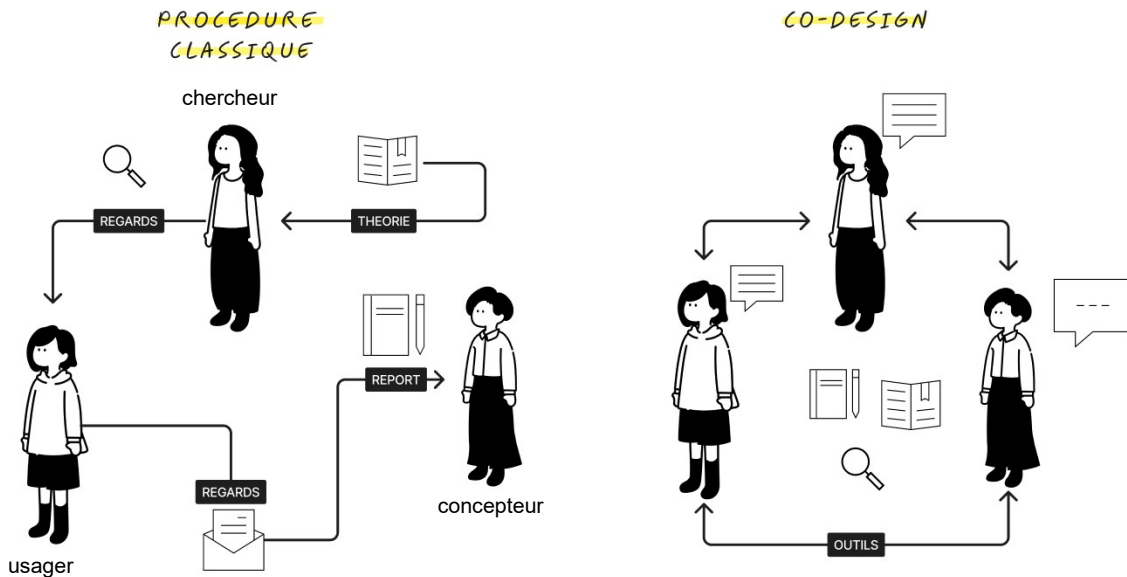


Figure 1- : Illustration de la relation entre acteurs recherchée (Sanders et Stappers)

La méthode « *tell-make-enact* », développée par Elizabeth Sanders et Pieter Jan Stappers (2014), est une méthode de conception avec usagers, pensée pour permettre une collaboration étroite entre les concepteurs, les chercheurs et les usagers à toutes les étapes du processus de conception (figure 1-2). Elle est pensée pour la conception de produits ou de services complexes. Elle doit encourager la communication et l'échange d'idées dans le processus de conception à l'aide d'outils (Figure 1-3), afin de favoriser une meilleure compréhension des besoins, des attentes et des expériences des usagers. L'objectif est moins de faire surgir des idées que de comprendre le contexte de l'expérience quotidienne des usagers. La méthode se compose de trois étapes clés : « *tell-make-enact* » (expliquer-fabriquer-mettre en scène) (Figure 1-4). Ces trois étapes sont appliquées à plusieurs reprises sur l'ensemble du processus de conception (figure 1-5).

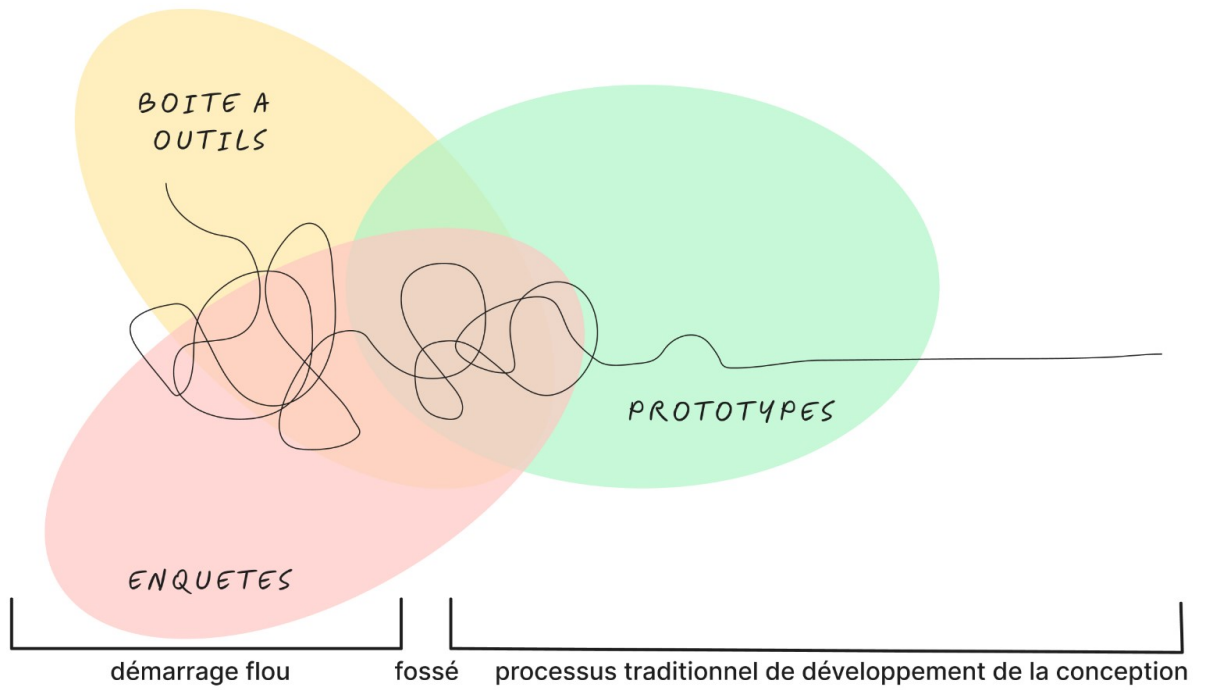


Figure 1- : Schéma chronologique du processus de conception selon Sanders et Stappers avec les outils adaptés à chaque phase : toolkits, probes et prototyping (Sanders & Stappers, 2014)

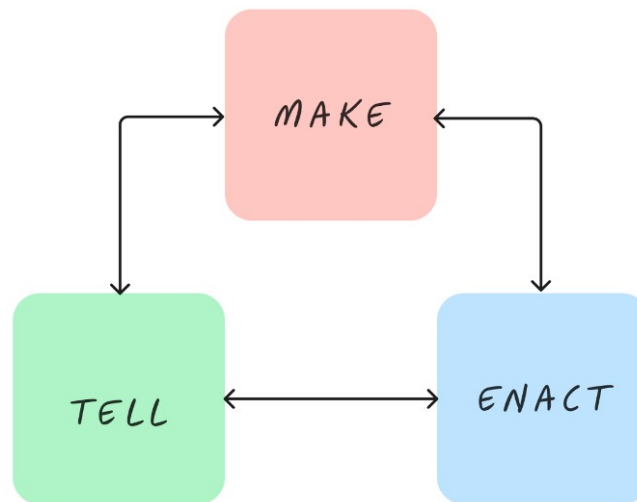


Figure 1- : Relations des trois étapes clés : « Tell-Make-Enact » entre elles (Sanders & Stappers, 2014)

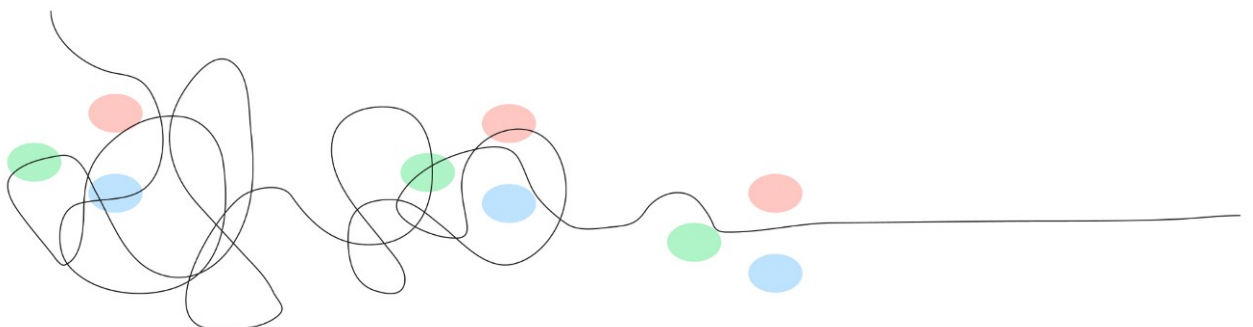


Figure 1- : Les trois étapes au sein du processus de conception (Sanders & Stappers, 2014)

Dans la phase « *tell* » (expliquer) les concepteurs interrogent les usagers pour comprendre leur environnement, leurs besoins, leurs attentes ou leurs frustrations. Les usagers sont invités à raconter leurs expériences, leurs histoires et leurs préférences. Cette étape permet aux concepteurs de comprendre les motivations des utilisateurs et de recueillir des informations pertinentes. Cette étape se fait ici à l'aide d'une forme d'enquête (*probe*) (Brandt et al., 2012). Les méthodes de recherche peuvent inclure des observations, des entretiens et des analyses de données existantes. Les informations recueillies sont ensuite analysées et synthétisées pour créer des archétypes fictifs - des personas -, des scénarios d'utilisation, des cartes d'empathie et autres outils qui aident le concepteur à mieux comprendre les usagers. Les participants sont appelés à exprimer leurs expériences et leurs rêves, à présenter leur quotidien de façon simple. L'objectif est de fournir une base de connaissances pour les phases suivantes.

L'étape « *make* » (fabriquer) est la phase de conception, réalisée à l'aide d'outils génératifs tels que le brainstorming, le croquis, la maquette, le prototypage, etc. Ces supports permettent aux usagers et concepteurs de concrétiser leurs pensées et idées en un objet physique. Les concepteurs créent sur cette base des prototypes. Ces prototypes sont fabriqués rapidement et de manière itérative afin de tester rapidement les différentes idées et d'explorer de multiples solutions possibles. Les concepteurs élaborent des solutions de conception qui répondent aux besoins des usagers et aux objectifs du projet. Les usagers sont impliqués dans cette étape pour tester et fournir des commentaires sur les prototypes (figure 1-17). Il s'agit d'une phase itérative, dans laquelle les concepteurs testent régulièrement leurs idées et prototypes. Les commentaires et les données recueillies sont ensuite utilisés pour affiner la conception, pour s'assurer que les solutions sont effectivement utiles, utilisables et attrayantes pour les usagers. Les résultats de cette phase sont des prototypes fonctionnels qui seront utilisés dans la phase suivante pour affiner la solution de conception.



Figure 1- : Mise en pratique de la phase « make » (crédit photographique : Elizabeth Sanders)

Dans la phase « *enact* » (mettre en scène) les solutions de conception développées dans la phase « *make* » sont testées et mises en œuvre. Les concepteurs et les usagers travaillent ensemble pour créer des scénarios qui illustrent l'utilisation du produit ou du service. Les scénarios sont créés pour aider à mieux comprendre comment les usagers interagiront avec le produit dans des situations réelles. Cette étape permet également d'explorer des aspects tels que les émotions et les attitudes des utilisateurs lors de l'utilisation du produit. Les commentaires et les données recueillies lors des tests sont utilisés pour affiner la solution de conception. Les résultats sont ensuite présentés aux parties prenantes pour discussion et validation. L'objectif est de valider la solution de conception dans le monde réel. Les concepteurs travaillent également à assurer une transition en douceur entre la conception et la mise en œuvre, en s'assurant que toutes les parties prenantes sont informées et préparées. Il s'agit d'une phase importante pour s'assurer que la solution de conception développée dans les phases précédentes est effectivement utile, utilisable et satisfaisante du point de vue des usagers. Dans le contexte des limites du modèle de conception architectural classique, cette méthode présente de belles perspectives d'application dans un projet d'architecture complexe, en permettant une conception participative, itérative et centrée sur les usagers, qui nourrit la présente thèse.

c. Conclusion relatives à la présentation des deux méthodes

Les méthodes de conception sociale de Kimbell et Julier ainsi que la méthode « *tell-make-enact* » de Sanders et Stappers présentent un apport significatif pour cette thèse. Elles offrent des approches devant permettre d'engager les parties prenantes, de

comprendre leurs besoins et expériences, et de concevoir des solutions plus adaptées. En intégrant ces approches dans le processus de conception architecturale, la thèse aspire à favoriser la participation, et à améliorer la viabilité et la satisfaction des solutions architecturales. La flexibilité de ces méthodes peut se révéler cruciale pour un projet de rénovation de logements sociaux, où les besoins des résidents peuvent être diversifiés et évoluer au fil du temps.

1.3.5 Indices de profondeur de participation

Dans cette thèse, nous proposons d'introduire l'indice de profondeur de participation, un indicateur multidimensionnel qui cherche à mesurer la qualité des échanges relatif à chacune des propositions. Cette initiative répond à une lacune identifiée dans la littérature existante. L'indice proposé vise à fournir une métrique relative, permettant de comparer les propositions sur une base commune. Toutefois, il convient de noter que cet indice, étant relatif, peut présenter des limitations quant à sa capacité à fournir une mesure absolue de la participation. Un développement ultérieur pourrait envisager la création d'un indice absolu, bien que cela pose des défis méthodologiques considérables, notamment en termes de standardisation et de validation à travers différents contextes et cultures. L'importance accordée à la profondeur de participation découle de la reconnaissance que pour aboutir à des solutions architecturales véritablement adaptées, il est nécessaire d'aller au-delà d'une simple consultation. Il s'agit d'assurer une participation où les contributions sont profondément intégrées et valorisées à chaque étape du projet. Ces indices, lorsqu'ils sont élevés, semblent pouvoir constituer un pilier fondamental pour atteindre les objectifs de la CAUA.

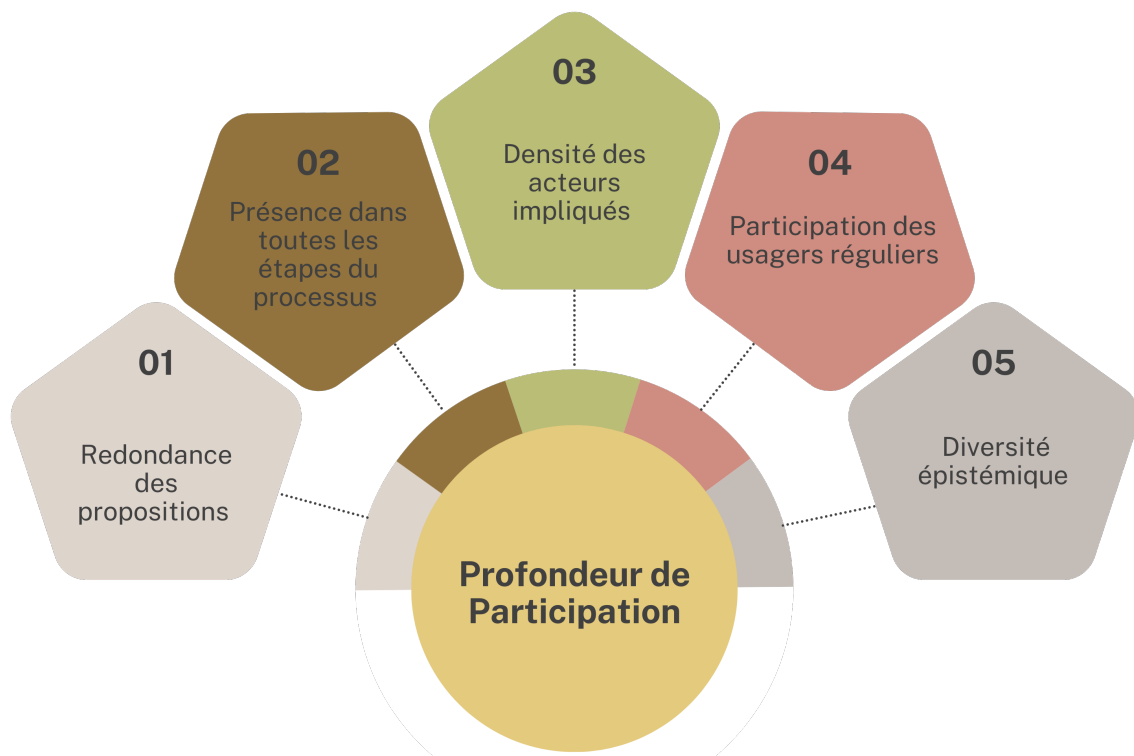


Figure 1- : indices de profondeur de participation

Cette section s'intéresse ainsi à cinq indices clés devant permettre une argumentation approfondie : la redondance des propositions, leur présence dans les différentes étapes du processus, la densité des acteurs individuels impliqués, la densité des usagers réguliers participants et la diversité des dimensions épistémologiques. La profondeur de participation est ainsi envisagée à travers ces dimensions comme garante d'une participation de qualité afin d'assurer l'efficacité et la pertinence des propositions.

Concernant le premier indice, la redondance des propositions, il est pensé que lorsque divers acteurs présentent des propositions similaires, cela peut signaler plusieurs dynamiques au sein du groupe. Ce phénomène peut être examiné à travers la lentille de l'intelligence collective, où la redondance des idées peut servir de validation par le groupe (Bonabeau, 2009). Ceci est également en ligne avec le concept de *wisdom of crowds* (sagesse des foules) (Surowiecki, 2004), qui suggère que le consensus peut souvent conduire à des solutions plus optimales. Il peut s'agir d'un consensus ou d'une convergence de vues, indiquant une validation collective d'une idée ou d'un concept. À l'inverse, cela peut révéler un point de discordance majeur ou simplement témoigner d'un niveau élevé de débat et d'argumentation au sein du groupe. Ainsi, l'accumulation de propositions similaires peut être interprétée comme un signe que la voie proposée est soit largement acceptée, soit qu'elle nécessite une considération et un examen plus approfondis, les deux possibilités participant à la profondeur de la participation.

Le second indice est relatif à la présence des propositions dans les différentes étapes du processus, la CAUA étant un processus itératif. La persistance d'une proposition à travers différentes phases peut être interprétée comme un signe de sa robustesse, comme cela est soutenu par la théorie de l'innovation ouverte (Chesbrough, 2003). Une présence transversale de propositions plus prononcée est considérée comme un bon indicateur de profondeur de participation. Ainsi, une proposition discutée densément (axe 1), mais dans un contexte limité de typologies d'échanges, a une profondeur de participation moins importante qu'une proposition discutée de manière plus transversale.

Le troisième indice est relatif à la densité des acteurs individuels impliqués. Une proposition portée par un grand nombre d'acteurs individuels peut suggérer une adhésion plus large et une pertinence qui dépasse les clivages ou les spécificités de sous-groupes. La densité des acteurs a été abordée dans la sociologie des réseaux, où le degré de connectivité au sein d'un réseau peut influencer sa puissance et sa résilience (Granovetter, 1973). Une densité élevée d'acteurs individuels qui soutiennent ou discutent une proposition peut renforcer la légitimité de cette proposition. Le nombre d'acteurs individuels ayant contribué à l'émergence d'une proposition est évalué, en nous basant sur un dispositif impliquant 49 acteurs au total. Une plus grande diversité d'acteurs impliqués dans une proposition est considérée comme un indicateur de la qualité de collaboration.

En complément de la densité générale d'acteurs, le quatrième indice est relatif à la densité des usagers réguliers participants, l'implication des futurs usagers du projet étant l'un des aspects essentiels de la CAUA. L'importance de l'utilisateur final dans le processus de conception est un concept bien établi dans l'UCD (Norman, 1988) et le PD (Sanders, 2002). Les usagers réguliers sont les principaux destinataires finaux du projet ; ils possèdent une expérience continue et, souvent, une compréhension approfondie du site. Leur soutien ou leurs propositions peuvent être considérés comme particulièrement pertinents et éclairés sur le plan éthique. Cette recherche formule l'hypothèse qu'identifier et mettre en évidence les propositions soutenues ou formulées par des usagers réguliers peut être un indicateur de la profondeur de participation d'une proposition.

Le cinquième indice concerne la diversité des dimensions épistémiques ; au-delà du nombre de personnes soutenant une proposition, la variété épistémique des énoncés peut témoigner de la qualité du processus argumentatif. Est proposée une classification épistémique des énoncés en architecture, qui intègre des approches issues de la sociologie et de l'ergonomie cognitive (Le Bail, 2018; Nez, 2011). Cette classification vise à analyser les débats, idées, opinions, et connaissances mobilisées dans les processus de CAUA. Elle comprend quatre niveaux principaux : connaissance, savoir, solutions, et discours (Baker, M. et al., 2009). Cette classification, développée en détail dans le chapitre 6.4.2.4, aide à comprendre les différents niveaux de connaissance, d'usage, de solutions et de discours présents dans les énoncés, pouvant offrir un aperçu des perspectives et des débats des acteurs impliqués dans la CAUA. La diversité des niveaux épistémiques est considérée comme bénéfique pour l'innovation (Page, 2008) et pour la robustesse de la décision collective (Landemore, 2012). Catégoriser ainsi les énoncés et évaluer la diversité épistémique pour chaque proposition semble un indice pertinent de profondeur de participation. Une plus grande diversité de ces dimensions au sein d'une proposition doit indiquer une collaboration de meilleure qualité. Cet indice a pour objectif de rendre compte de cette diversité.

Ces cinq indices servent de fondement pour comprendre les divers effets attendus de la CAUA. L'efficacité de ces objectifs est en grande partie tributaire de la manière dont les indices de participation sont manifestés et gérés tout au long du processus de conception. Ainsi, les indices de profondeur de participation ne se limitent pas à des outils d'évaluation ; ils sont intrinsèquement liés aux résultats transformationnels que la CAUA vise à accomplir, incarnant l'essence même d'une approche participative et inclusive en architecture.

1.3.6 Effets attendus de la CAUA

Dans cette section, nous explorons et précisons les effets traditionnellement associés à la CAUA, tels qu'identifiés dans la littérature (Blomkamp, 2018; Kimbell, 2015; Zamenopoulos et al., 2021), en nous concentrant sur les aspects liés aux projets, au social et à la politique. En plaçant les usagers au cœur du processus de conception, cette approche est notamment censée favoriser l'adaptation authentique aux besoins, renforcer le pouvoir d'action individuel et collectif, tout en redistribuant horizontalement les rôles dans le cadre de décisions politiques et architecturales.

1.3.6.1 Effets sur la qualité du projet

a. Mieux répondre aux besoins authentiques des usagers

En impliquant les usagers tout au long du processus de conception, la CAUA doit permettre d'améliorer la future expérience des usagers en prenant en compte leurs besoins réels, leurs commentaires et leurs retours d'expérience. Elle affirme que les usagers possèdent une expérience d'usage précieuse qui peut enrichir la qualité d'un projet et apporter un regard neuf sur les besoins nécessaires à sa réalisation réussie (Manzini, 2015).

La CAUA doit encourager les usagers à s'impliquer activement dans la structuration de leur environnement (Ehn, 2008). Elle vise à donner la possibilité de contribuer à la prise de décisions et d'exprimer leurs idées et leurs aspirations, dans la pratique de l'habitat et de l'espace public. L'implication des usagers ne se limite pas à la simple expression, mais vise à développer une réelle participation. Les usagers contribuent à la recherche de solutions et à la mise en œuvre des idées proposées. Elle peut favoriser l'identification de solutions qui peuvent ne pas être évidentes pour les professionnels de l'architecture.

b. Compréhension des interactions entre usagers et environnements

La CAUA doit permettre aux architectes de mieux saisir comment les espaces influencent les comportements, les expériences et le bien-être des usagers, afin de créer des environnements plus fonctionnels et harmonieux. Cette approche doit permettre d'élargir la compréhension des enjeux et des défis auxquels un projet est confronté (Sanoff, 2000). Cet enrichissement mutuel de la compréhension dès les étapes initiales de la conception contribue à créer des solutions plus durables. Cette approche participative ouvre la voie à une conception architecturale plus empathique (Dorst, 2015).

1.3.6.2 Effets sociaux

a. Inclusion des publics marginalisés

La CAUA vise à inclure des groupes et des communautés qui sont souvent sous-représentés ou marginalisés dans le processus de conception, afin de garantir une plus grande diversité de perspectives et de favoriser l'inclusion sociale. L'implication des

publics habituellement peu mobilisés dans la conception peut contribuer à créer un environnement plus inclusif et à favoriser la participation de tous. Cela peut aider à réduire les inégalités sociales (Fry, 2008).

b. Développement du pouvoir d'agir individuel

En permettant aux usagers de participer activement, la CAUA vise à renforcer leur capacité à prendre part aux décisions qui les concernent. S'engager dans cette démarche doit permettre aux usagers de se former et d'être informés plus globalement sur des problèmes complexes, et permet de mieux comprendre les tenants et les aboutissants d'un projet (Drain et al., 2021; Zamenopoulos et al., 2021). Le développement du pouvoir d'agir est double : il doit fonctionner à la fois comme un moyen et une fin. En tant que moyen, il doit permettre une meilleure conception et une meilleure exécution du projet. En tant que fin, il doit servir d'outil d'autonomisation, en donnant à chacun les compétences et la confiance nécessaires pour influencer positivement leur environnement et leur propre qualité de vie (Friedmann, 1987).

c. Développement du pouvoir d'agir collectif

La CAUA n'est pas seulement un outil pour améliorer le pouvoir d'agir individuel ; il a également le potentiel de renforcer le pouvoir d'agir collectif (Habraken, 1972). En invitant différentes parties prenantes à s'engager dans un dialogue constructif, la CAUA doit contribuer à renforcer la cohésion communautaire (Zamenopoulos et al., 2021). Ses avantages doivent dépasser les limites du projet lui-même. Les interactions et les apprentissages partagés doivent créer une forme de capital social, où les compétences et les connaissances sont distribuées au sein de la communauté, permettant à celle-ci de réagir plus efficacement aux défis futurs (Bowen et al., 2016). La complexité des informations partagées et des contraintes introduites dans le processus de CAUA doit encourager une perspective plus globale (Callon et al., 2014). Cela doit conduire les participants à prendre en compte l'intérêt général, pour faciliter la résolution de problèmes qui semblent contradictoires à première vue.

1.3.6.3 Effets politiques

a. Facilitation de l'adhésion au projet

L'intégration des parties prenantes au début du projet semble essentielle pour construire une compréhension mutuelle et obtenir des retours constructifs (Sanders &

Stappers, 2008). Ce processus vise à stimuler de l'engagement vis-à-vis du projet (Manzini, 2015). De plus, l'identification précoce des problèmes du point de vue des usagers facilite l'acceptation future du projet (Bowen et al., 2016). Ainsi, la CAUA doit rendre le projet plus acceptable, et optimiser les chances de réussite à long terme (Callon et al., 2014).

b. Renforcement de la légitimité de la décision politique

En intégrant les voix des usagers dans le processus de conception, la CAUA doit contribuer à renforcer la légitimité des décisions prises par les autorités politiques, en montrant qu'elles sont basées sur des besoins réels et des contributions ascendantes. La CAUA devient alors un outil de renforcement de la démocratie et de légitimation de l'action publique. La participation démocratique devient à la fois le moyen et le but. La CAUA ne sert pas seulement à créer des solutions plus efficaces et adaptées ; elle doit servir également à instaurer un niveau de confiance et de respect entre les gouvernants et les gouvernés, ce qui est crucial pour la légitimité de toute décision politique (Blomkamp, 2018; Zamenopoulos et al., 2021).

c. Redistribution horizontale des rôles

Dans le modèle traditionnel de conception et de prise de décision, les architectes, les planificateurs urbains et les décideurs politiques occupent une position hiérarchique supérieure par rapport aux usagers et aux autres parties prenantes. La CAUA propose de remettre en question cette dynamique en redistribuant les rôles de manière plus horizontale. Les usagers, souvent considérés comme les récepteurs passifs des décisions prises par les « sachants », doivent se voir attribuer un rôle plus actif et central dans la CAUA. Ils peuvent devenir des agents de changement, dotés de la capacité d'influencer les décisions (Manzini, 2015). Cette redistribution incite les architectes et les décideurs à adopter une posture plus ouverte (Blomkamp, 2018). Cette approche doit faciliter un partage équitable du pouvoir et une responsabilité collective, ce qui est essentiel pour le succès à long terme de tout projet de transformation urbaine (Zamenopoulos et al., 2021).

1.3.7 Limites potentielles de la CAUA

Type de limitation	Catégorie	Limite identifiée
Limitations structurelles et culturelles	Problèmes macro-structurels	Tension entre la philosophie de la CAUA et une culture dominée par l'individualisme et le consumérisme
	Légitimité académique	Perçue comme davantage théorique que pratique, écart entre la théorie et la pratique.
Limitations liées aux ressources	Coûts induits	Coûts financiers et temporels associés à la mise en œuvre de la CAUA.
	Mobilisation des usagers	Questions éthiques autour de l'exploitation potentielle des participants.
Limitations liées à la participation	Recrutement des participants	Difficultés dues à l'engagement à long terme et à la méfiance entre usagers et concepteurs.
	Sur-représentation des usagers actifs	Risque de distorsion des besoins réels, exclusion de voix marginalisées.
Limitations liées à la gouvernance	Ambiguïté des rôles	Manque de clarté dans les responsabilités, mauvaise allocation des ressources.
	Déséquilibres de pouvoir	Inégalités entre les différentes parties prenantes, marginalisation des voix moins puissantes.
	Pérennité du processus	Maintien de l'engagement et de l'activité des participants après la phase dirigée par des professionnels.
Limitations liées à l'évaluation et à l'extensibilité	Évaluation de l'effet de la CAUA	Manque d'outils et de méthodologies appropriés, difficulté d'évaluer l'impact qualitatif et multifactoriel.
	Extensibilité	Défis liés à la reproduction ou à l'adaptation des initiatives réussies à une plus grande échelle.

Tableau 1- : tableau de synthèse des limites potentielles de la CAUA

Malgré les avantages potentiels précédemment identifiés de la CAUA, plusieurs limites structurelles, culturelles, liées aux ressources, à la participation, à la gouvernance, à l'évaluation et à l'extensibilité sont identifiées dans la littérature scientifique (tableau 1-1). Ces limitations polymorphes soulignent la complexité et les défis inhérents à la mise en œuvre de la CAUA. La compréhension de ces limites potentielles est capitale pour guider les praticiens et chercheurs dans son développement et son amélioration. Dans cette section est proposé un résumé des grandes catégories de limites identifiées.

1.3.7.1 Limitations structurelles et culturelles

a. Problèmes macro-structurels

La limitation liée aux problèmes macro-structurels concerne la tension entre la philosophie de la CAUA, qui est centrée sur le partage, la communauté et l'inclusion, et une culture dominée par une « télécratie » qui privilégie l'individualisme et le consumérisme (Stiegler, 2013). Dans ce contexte, l'approche participative peut sembler être une contre-culture ou même une révolution contre les valeurs dominantes. Par

conséquent, l'adoption de la CAUA peut rencontrer des résistances culturelles et structurelles, ce qui limite sa mise en œuvre. Ces obstacles culturels peuvent être difficiles à surmonter, surtout lorsque l'objectif est de changer des comportements bien ancrés et des attitudes enracinées dans des structures sociales, économiques et politiques plus larges. Les parties prenantes impliquées doivent donc être conscientes de ces limitations et travailler à créer un environnement qui favorise le changement culturel. Cela peut impliquer des stratégies d'engagement communautaire, de sensibilisation et d'éducation qui vont au-delà du simple processus de conception, et qui abordent les attitudes et les comportements néfastes à la CAUA.

b. Légitimité académique

La question de la légitimité académique et de l'opérationnalité est une préoccupation significative, particulièrement dans un domaine technique et concurrentiel comme l'architecture. La CAUA peut être parfois perçue comme une démarche davantage académique que pratique. Ce scepticisme peut être attribué à un écart entre la théorie et la pratique, où des méthodologies élaborées en contexte académique peuvent parfois peiner à démontrer leur efficacité et leur applicabilité dans des contextes plus complexes et moins contrôlés (Reason & Bradbury, 2001). Ce défi remet en question la validité des outils et méthodes de CAUA et aussi la volonté des professionnels et des décideurs de les adopter. Ainsi, il est important de trouver des moyens de traduire les avantages théoriques de la CAUA en avantages pratiques, notamment en démontrant comment ces méthodes peuvent être adaptées ou modifiées pour répondre aux besoins spécifiques des projets architecturaux complexes.

1.3.7.2 Limitations liées aux ressources

Les coûts induits et le temps requis par un processus de CAUA sont souvent cités comme des obstacles majeurs à son adoption dans des contextes pratiques. Brown et Wyatt (2010) soulignent également la tension entre le désir d'inclure les usagers dans le processus de conception et les réalités économiques qui peuvent faire que cela semble impraticable. Il y a les coûts financiers directs, tels que les frais de consultation ou de recherche, et aussi les coûts temporels associés à la coordination de diverses parties prenantes, à la collecte et à l'analyse des données, et à la réalisation de cycles itératifs de conception et de test. Ces coûts peuvent être particulièrement prohibitifs pour les petites entreprises ou les projets modestes. Une autre préoccupation est que la mobilisation des

usagers dans une approche de CAUA peut aussi soulever des questions éthiques autour de l'exploitation potentielle des participants, notamment s'ils sont appelés à investir du temps et des ressources sans compensation adéquate. Dès lors, pour que le CAUA soit viable, il peut être nécessaire de développer des cadres économiques qui prennent en compte ces coûts supplémentaires tout en démontrant la valeur ajoutée que le processus peut apporter, que ce soit en termes d'efficacité, de durabilité ou de satisfaction.

1.3.7.3 Limitations liées à la participation

Les limitations liées à la participation se réfèrent aux défis inhérents à l'implication des usagers dans le processus de conception, qui peuvent compromettre l'efficacité et l'inclusivité de la conception participative.

a. Recrutement des participants

Le recrutement des participants peut être une tâche compliquée en raison de plusieurs limitations. La CAUA nécessite souvent un engagement à long terme de la part des participants, ce qui peut dissuader de nombreuses personnes d'y participer, surtout si les avantages immédiats ne sont pas clairement visibles (Cariou, 2017). De plus, une certaine méfiance peut exister entre les usagers et les concepteurs, alimentant la question de savoir si les concepteurs travaillent réellement pour le bien commun (Banham, 1980). Cette crise de confiance peut entraver le recrutement de participants. Pour un projet de conception avec usagers réussi, une diversité de points de vue est souvent nécessaire. Cependant, il peut être difficile d'assurer une représentation équilibrée en raison des exigences en matière de temps et de ressources, ainsi que des barrières culturelles ou institutionnelles (Cariou, 2017). Le succès du recrutement peut aussi dépendre de facteurs tels que la culture politique locale, la présence de réseaux militants et des institutions favorables (Cariou, 2017). La construction de relations de confiance entre les parties prenantes peut être un processus long et compliqué, rendant difficile la mobilisation à grande échelle. Chacune de ces limitations représente un défi à relever pour que la CAUA puisse être appliquée de manière efficace et inclusive dans le domaine de l'architecture. Leur prise en compte est essentielle pour la planification et la mise en œuvre de tels projets.

b. Sur-représentation des usagers actifs

La question de la sur-représentation de certains usagers actifs est un problème récurrent. Les participants les plus actifs et les plus engagés dans un projet peuvent

facilement devenir les voix dominantes, même s'ils ne représentent pas nécessairement la diversité des usagers finaux du projet (Sanders & Stappers, 2012). Une sur-représentation des usagers actifs peut mener à une distorsion des besoins et préférences qui sont intégrés dans le design final. Le projet peut ainsi ne pas répondre de manière optimale aux besoins du plus grand nombre. La position dominante de certains participants peut également entraîner l'exclusion de voix qui sont parfois marginalisées dans ces processus, comme les minorités ou les personnes à faible revenu. La prise de conscience de ces risques et défis est la première étape vers leur atténuation. Des méthodologies de CAUA plus inclusives et des mécanismes pour assurer une représentation plus équilibrée des participants peuvent aider à aborder ce problème (Sanders & Stappers, 2012).

1.3.7.4 Limitations liées à la gouvernance

a. Ambiguïté des rôles

Dans le domaine de la CAUA, une des principales limitations peut concerner les enjeux de gouvernance, et notamment l'ambiguïté des rôles des différents acteurs impliqués. Cette ambiguïté peut considérablement affecter le succès et l'efficacité d'un projet de conception participative (Sanders et Stappers, 2012). Plusieurs facteurs contribuent à cette limitation. Premièrement, le manque de clarté dans les rôles et les responsabilités peut entraîner une mauvaise allocation des ressources. Par exemple, des acteurs pourraient investir du temps et de l'énergie dans des tâches qui ne sont pas directement liées à leur expertise ou à leur fonction dans le projet, dont la conséquence est un processus rendu inefficace et une dilution des responsabilités. Deuxièmement, cette ambiguïté peut également avoir un impact sur le moral et l'engagement des participants. Lorsque les rôles ne sont pas clairement définis, il peut être difficile pour les acteurs de comprendre la valeur de leur contribution ou de voir où leur travail s'inscrit dans le grand schéma du projet. Cela peut mener à une diminution de l'engagement, et même au retrait de certains participants. Enfin, le manque de clarté dans les rôles peut créer des situations où les décisions sont retardées ou mal informées, puisque la responsabilité de prendre ces décisions n'est pas clairement attribuée. Ceci peut être particulièrement problématique dans des domaines comme l'architecture, où les décisions ont souvent des implications à long terme et à grande échelle. Pour surmonter ces obstacles, il est impératif de définir clairement les rôles et les responsabilités dès le début du projet et de communiquer ces informations à tous les acteurs impliqués. Les

méthodologies de CAUA doivent donc s'assurer que chaque acteur comprend son rôle, et aussi les rôles des autres participants.

b. Déséquilibres de pouvoir

La question du déséquilibre de pouvoir peut être un enjeu clé dans la CAUA, et elle est souvent négligée dans le discours enthousiaste sur la démocratisation du processus de conception. L'un des défis majeurs réside dans la difficulté à niveler les inégalités entre les différentes parties prenantes impliquées dans un projet (DiSalvo, 2015). En premier lieu, les acteurs institutionnels ou ceux ayant plus de ressources (financières, temporelles ou de compétences) peuvent inconsciemment ou délibérément imposer leur contrôle sur le processus. Cela peut entraîner la marginalisation de voix moins puissantes, comme celles des usagers à faibles ressources, dans le processus de décision. Leurs besoins et leurs perspectives pourraient donc être sous-représentés dans le produit ou le projet final. Deuxièmement, même lorsque des mesures sont prises pour inclure divers groupes de personnes, les dynamiques existantes de pouvoir liée aux habitudes socioculturelles peuvent influencer la manière dont ces groupes sont capables de s'engager dans le processus de CAUA (Schuler & Namioka, 1993). Par exemple, certains participants pourraient se sentir intimidés ou hésitants à partager leurs idées en raison de stéréotypes culturels ou de préjugés. Enfin, le déséquilibre de pouvoir peut aussi se manifester dans la répartition des bénéfices générés par le projet. Les acteurs puissants peuvent être mieux placés pour exploiter commercialement les résultats, laissant les groupes moins puissants sans récompense tangible pour leur contribution

c. Pérennité du processus sur une projet

La pérennité du processus de CAUA est une problématique qui dépasse le cadre limité du projet initial, mettant en lumière le défi de maintenir l'engagement et l'activité des groupes de participants une fois que la phase dirigée par des professionnels est terminée (Chiappero, 2017; Dubois et al., 2016). En premier lieu, il existe un risque que le groupe s'essouffle après la réalisation du projet. Cette baisse d'énergie peut s'expliquer par divers facteurs, notamment un manque de structures organisationnelles stables, de financements, ou simplement d'objectifs clairs pour la suite. Le groupe peut également faire face à des défis externes, comme des changements dans le contexte politique ou économique qui affectent sa viabilité. Deuxièmement, la question de l'autonomie du groupe se pose : comment peut-il fonctionner indépendamment sans l'encadrement de professionnels ? La gestion du remplacement des membres initiaux par de nouveaux

participants est également problématique. Si les membres fondateurs étaient particulièrement investis ou avaient développé des compétences spécifiques, leur départ peut créer un vide difficile à combler. De plus, les nouveaux venus peuvent ne pas avoir le même niveau d'engagement ou les mêmes compétences que les membres fondateurs, ce qui peut entraîner une dilution de l'efficacité du groupe. Pour relever ces défis, il est utile de développer des stratégies et des outils qui favorisent la pérennité du groupe. Ceci peut inclure la création de mécanismes transparents de gouvernance, des formations pour les membres, ainsi que des méthodes pour réévaluer et réorienter régulièrement les objectifs du groupe. Il est également important de planifier des sources de financement à long terme pour soutenir le groupe et ses activités. Cela peut impliquer d'adopter une approche de CAUA qui prend en compte les objectifs immédiats du projet, et aussi les conditions nécessaires à sa viabilité à long terme.

1.3.7.5 Limitations liées à l'évaluation et l'extensibilité

- Évaluation de l'effet de la CAUA

L'évaluation de l'effet de la CAUA peut être un enjeu critique, surtout si l'on souhaite mesurer la valeur ajoutée par la participation des usagers. Pourtant, le manque d'outils et de méthodologies appropriés pour évaluer cet impact pose une sérieuse limitation (Manzini & Rizzo, 2011). Contrairement à des mesures plus tangibles, comme le retour sur investissement financier, l'impact social et projectuel est souvent qualitatif et multifactoriel, ce qui rend son évaluation complexe. En premier lieu, la notion même de « succès » peut varier en fonction des perspectives des différentes parties prenantes. Alors que les promoteurs du projet peuvent valoriser l'efficacité et la rentabilité, les participants peuvent privilégier des critères comme l'inclusivité, la durabilité ou l'émancipation communautaire. Cette divergence rend difficile la mise en place d'une métrique d'évaluation unique. Deuxièmement, les méthodologies quantitatives classiques, comme les enquêtes et les statistiques, peuvent être insuffisantes pour saisir la complexité des impacts sociaux, qui englobent souvent des aspects émotionnels, culturels et relationnels. Ceci requiert le développement de méthodologies mixtes adaptées. Troisièmement, le manque de suivi à long terme est également un risque à considérer. L'évaluation de l'impact social et projectuel ne peut pas se limiter à l'issue immédiate du projet; elle doit prendre en compte les effets à moyen et long terme, ce qui demande des ressources et un engagement qui ne sont pas toujours disponibles.

- Extensibilité

Enfin, la question de l'extensibilité se pose : comment les initiatives réussies peuvent-elles être reproduites ou adaptées à une plus grande échelle ? Sanders et Stappers (2008) soulignent l'importance d'adapter les outils et les méthodes de conception participative pour qu'ils puissent être appliqués efficacement dans des contextes variés et à une échelle plus large. Pourtant, le manque d'outils d'évaluation solides rend difficile la justification de l'expansion de ces projets, particulièrement dans un contexte où les ressources sont particulièrement limitées.

1.3.8 Enjeux de recherche en conception avec usagers en architecture

Si la participation est une pratique courante dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, elle commence également à gagner du terrain dans d'autres domaines créatifs, y compris l'architecture (T. Brown & Wyatt, 2010; Kimbell, 2011). Néanmoins, la CAUA présente des défis, servant de catalyseurs pour de nouvelles orientations de recherche visant à l'optimiser la CAUA. L'un des axes majeurs concerne la redéfinition des rôles entre professionnels et usagers. Il s'agit de saisir la transformation de la dynamique traditionnelle de pouvoir, qui privilégie généralement les architectes, en faveur d'une approche plus équilibrée et participative. Dans le passage du concept de projet à celui de *progettazione*, la recherche peut se pencher sur l'effet d'une approche dynamique et inclusive sur le processus de conception architecturale (Tufano, 2015). Cette perspective vise à enrichir la conception architecturale en intégrant une flexibilité et une adaptabilité accrues, permettant une meilleure réponse aux besoins et désirs des usagers. En parallèle, la redéfinition du rôle de l'architecte dans un contexte de conception participative soulève des questions concernant les compétences et les défis que cela implique. La recherche peut viser à comprendre comment les architectes peuvent s'adapter à un environnement où la participation active des usagers est primordiale (Lebahar, 2005; Fry, 2008). L'intégration des usagers au cœur du processus de conception constitue une autre perspective clé. Cela implique de développer des méthodes pour assurer une intégration effective des usagers, en veillant à ce que leurs expériences et perspectives soient prises en compte dès les premières étapes de la conception. Concernant la perspective des architectes en tant que professionnels de la participation, il est essentiel de mettre l'accent sur les compétences et les défis liés à la facilitation de la participation des usagers (Zetlaoui-Léger, 2007). Cette approche

nécessite une compréhension des dynamiques de groupe et des techniques de gestion de projet participatif. D'autre part, comme la codécision et le partage du pouvoir en architecture représentent des aspects fondamentaux de la CAUA, la recherche dans ce domaine peut explorer plus profondément encore les mécanismes et structures favorisant un partage équitable du pouvoir décisionnel entre professionnels et usagers (Ansell & Gash, 2008; Zamenopoulos et al., 2021). En outre, l'apprentissage mutuel et la cogénération entre professionnels et usagers étant vitaux pour le développement de solutions innovantes, il est donc pertinent de se pencher sur les manières dont les connaissances et les compétences peuvent être partagées pour générer de nouvelles idées et approches (Ehn, 2008; Dorst, 2015). Par ailleurs, les indices de profondeur de participation offrent un cadre intéressant pour évaluer l'impact et la qualité de la participation dans le processus de conception. La recherche dans ce domaine peut viser à développer des outils et des cadres méthodologiques pour mesurer l'efficacité de la participation (Bonabeau, 2009; Surowiecki, 2004). Enfin, et de façon presque prosaïque, il existe encore des opportunités de recherche concernant l'évaluation de l'effet réel observé en rapport aux effets attendus, surtout dans le cadre de projets architecturaux complexes. Cette thèse vise à évaluer cette question absolument essentielle en examinant de manière rigoureuse et systématique l'effet de la CAUA dans des contextes architecturaux spécifiques selon un cadre de compréhension particulier et une méthode précise. L'adoption à grande échelle de cette approche peut aider les architectes à mieux cerner les besoins et perspectives des usagers dans des contextes plus larges et complexes. Est observé aussi s'il est possible de dépasser les limites observées. La création et l'utilisation de méthodes d'analyse aide à identifier des tendances, fournissant des informations potentielles aux concepteurs pour améliorer la prise en compte des usagers dans la conception architecturale. Afin de pouvoir mettre en œuvre la CAUA dans les meilleures conditions opérationnelles, dans le prochain chapitre est présenté en détail le contexte opérationnel et juridique des projets architecturaux en France, et sa possible adaptation au cadre de compréhension.

2 Cadre opérationnel des projets architecturaux issus de marchés publics en France : aspect juridique et contextuel

Résumé de chapitre :

Ce chapitre propose un aperçu du cadre législatif et opérationnel qui régit les projets architecturaux dans le cadre de marchés publics en France, mettant en lumière les défis et opportunités associés à la CAUA. Il entame par une cartographie des divers acteurs clés impliqués, tout en décortiquant le cadre juridique qui encadre la participation publique dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme. Il s'attarde ensuite sur les spécificités juridiques des marchés publics de travaux en France, soulignant les rôles et responsabilités distincts de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. Ce chapitre vise à fournir une compréhension enrichie des dynamiques légales et organisationnelles essentielles aux projets architecturaux français.

La France dispose d'un cadre juridique très structuré pour les marchés publics, notamment dans le secteur de l'architecture et de la construction. Des lois telles que le Code des marchés publics et d'autres régulations spécifiques régissent la façon dont les projets sont conçus, approuvés et réalisés. Ces lois définissent également les différentes phases du projet, du concours d'architecture à la consultation publique, en passant par les différents niveaux de validation (permis de construire, respect des normes environnementales, etc.). Le maître d'ouvrage (MOA), généralement le commanditaire du projet, a la responsabilité de définir les objectifs du projet et de s'assurer de sa bonne réalisation. Le maître d'œuvre (MOE), souvent un architecte ou un bureau d'études, est

responsable de la conception technique du projet. La loi prévoit diverses missions standardisées pour le MOE, allant des études préliminaires à la réception des travaux. Dans ce cadre, les mécanismes d'implication du public sont également codifiés (enquêtes publiques dans le code de l'environnement, concertations préalables dans le code de l'urbanisme et conseils de quartier dans le code général des collectivités territoriales), avec parfois des obligations pour les MOA de consulter certaines parties prenantes à divers moments du projet.

Dans le contexte actuel, les professionnels de l'architecture et de l'urbanisme s'adaptent aux exigences participatives croissantes dans la gestion de projets, un aspect clé de l'environnement opérationnel et juridique actuel en France (Macaire et al., 2014). Toutefois, le cadre réglementaire peut parfois être perçu comme une contrainte limitant la flexibilité et l'innovation (Biau, 2012). Si les usagers ne sont pas impliqués dès la phase de programmation, leur influence sur le projet devient limitée, réduisant souvent leur participation à des aspects mineurs ou parallèles au processus principal (Zetlaoui-Léger, 2007). Il est donc essentiel de naviguer efficacement dans ce contexte opérationnel complexe. Ces obligations légales représentent un ensemble de lignes directrices qui, si bien intégrées par la stratégie de CAUA, peuvent enrichir le projet et assurer sa viabilité à long terme. La prise en compte de ces éléments dans la démarche est donc importante pour le succès du projet. La mobilisation de ce cadre juridique permet de naviguer efficacement à travers les contraintes légales et les possibilités d'innovation et d'adaptation aux besoins spécifiques des usagers. La conformité aux normes juridiques, en tant qu'exigence légale, influence directement les décisions de conception et la gestion du projet. La clarification des rôles et responsabilités entre les différents acteurs assure aussi une coordination efficace.

L'exemple du projet original de La Grand'Goule illustre les défis que peuvent rencontrer les intentions initiales ambitieuses lorsqu'elles sont confrontées aux réalités du cadre opérationnel des marchés publics en France. Dans ce projet, malgré des aspirations larges visant à intégrer pleinement les usagers dans le processus de conception et à adopter des approches novatrices, les contraintes légales et les procédures standardisées ont finalement prévalu, menant à un processus de développement plus traditionnel (Loiseau et al., 2022). Ce cas met en lumière les limites du cadre opérationnel où, malgré une volonté de changement et d'innovation, il peut restreindre la flexibilité nécessaire pour l'intégration des usagers. Les exigences strictes

en matière de responsabilités légales définies pour chaque acteur, de la maîtrise d'ouvrage à la maîtrise d'œuvre, peuvent entraver la capacité ces projets. Cet exemple suggère l'importance de développer des stratégies qui permettent de naviguer dans le cadre réglementaire tout en cherchant à maintenir l'esprit d'initiatives participatives.

2.1.1 Cartographie des types d'acteurs dans le logement social

Comme évoqué dans le précédent chapitre, la réussite de la conception, de la construction et de l'utilisation d'un projet architectural dépend de la capacité de ces différents acteurs à collaborer, à écouter les perspectives des autres et à trouver des compromis lorsque des conflits émergent (Bailleul, 2008). Ceux-ci peuvent pourtant être nombreux et avoir des intérêts divergents (Healey, 2020). Avant consultation et implication des entreprises de construction, les acteurs impliqués dans la conception architecturale avec usagers peuvent varier en fonction du projet spécifique, mais voici quelques acteurs couramment impliqués :

a. Les maîtres d'ouvrage et les assistants à la maîtrise d'ouvrage

Les maîtres d'ouvrage sont les acteurs responsables du financement, de la gestion et de la réalisation du projet architectural. Ils ont un impact significatif sur la conception en fonction de leurs objectifs, de leurs contraintes budgétaires et de leurs attentes. Leur rôle est essentiel pour assurer la faisabilité et la viabilité du projet. Décisionnaires finaux, ils travaillent en étroite collaboration avec les architectes et les autres parties prenantes pour prendre des décisions stratégiques tout au long du processus de conception et de construction.

La relation contractuelle entre l'assistant à la maîtrise d'ouvrage et le maître d'ouvrage est formalisée par un contrat de prestations de services. Les assistants à la maîtrise d'ouvrage offrent un soutien essentiel aux maîtres d'ouvrage. Leur rôle englobe la clarification des objectifs, l'optimisation des coûts et des délais, ainsi que l'assurance de la conformité aux réglementations. Ils ont pour rôle de garantir que la vision du maître d'ouvrage se concrétise efficacement dans le projet.

b. Les architectes, urbanistes, maître d'œuvre et bureau d'étude technique

Ils sont responsables de la conception des espaces bâtis et urbains, en tenant compte des besoins et des aspirations des usagers. Ils utilisent leur expertise en matière de conception, de planification et de construction pour créer des solutions concrètes qui

répondent aux exigences fonctionnelles, esthétiques, techniques et réglementaires. Ils ont un impact majeur sur la conception avec usagers en facilitant le processus de conception. Ils ont aussi un rôle de traducteur des propositions qui émanent des acteurs en solutions concrètes.

c. Les habitants

Les habitants résident sur le lieu. Les habitants ont une expérience pratique du projet concerné et peuvent donc fournir des informations précieuses sur les besoins, les préférences et les contraintes, mais aussi être source de propositions de conceptions originales. Cela représente un facteur de satisfaction dans l'utilisation quotidienne de l'artefact livré.

d. Les usagers à titre individuel non-habitants

Les usagers à titre individuel non-habitants sont des personnes qui utilisent ou fréquentent un lieu ou un espace sans y résider de manière permanente et sans raison professionnelle. Il peut s'agir de visiteurs, de touristes, de clients, de participants à des événements, etc. Ces usagers sont souvent attirés par les fonctionnalités, les services ou les attractions offerts par le lieu.

e. Les services relevant du public

Les services sont des services publics gérés et fournis par les municipalités ou la maîtrise d'ouvrage au niveau local. Ils englobent un large éventail de services qui sont fournis à la population d'une commune ou d'une ville. Ces services peuvent inclure la gestion des déchets, l'entretien des espaces publics, l'éducation, la culture, les loisirs, la sécurité publique, l'urbanisme et la planification, entre autres. Ils améliorent la qualité de vie des résidents et contribuent au bon fonctionnement de la collectivité locale.

f. Les associations, les entreprises locales et les consultants spécialisés

Les associations, les entreprises locales et les consultants spécialisés sont des professionnels qui apportent une connaissance spécialisée dans des domaines spécifiques. Ils peuvent être sollicités pour fournir des services, des conseils et des recommandations sur des aspects techniques, environnementaux, économiques ou sociaux du projet.

g. Les élus et les services administratifs

Les élus sont responsables de l'établissement de règles et de règlements pour la construction, de la planification de l'utilisation des terres et de l'octroi de permis de construire. Ils ont un rôle à jouer dans la facilitation, ou non, de ces processus. Ils fournissent les ressources et les orientations nécessaires pour mener à bien le processus de conception. Leur soutien peut aider à garantir que la conception architecturale avec usagers soit prise en compte à une échelle macroscopique.

Les services administratifs, en collaboration avec les élus, assurent la conformité des projets architecturaux aux réglementations urbaines et aux plans d'aménagement. Ils jouent un rôle clé dans la révision des dossiers, la délivrance des permis de construire et l'organisation de consultations publiques. En tant qu'intermédiaires entre les divers acteurs du projet, ces services facilitent la communication et contribuent à aligner les projets sur les objectifs de développement durable et d'intégration sociale de la municipalité.

2.1.2 Le cadre juridique de la participation du public en France dans les projets architecturaux et urbain

La France dispose d'un cadre juridique pour régir la participation du public dans le domaine des projets architecturaux et d'urbain. Plusieurs codes et textes législatifs encadrent cette démarche visent à garantir la prise en compte des opinions et des besoins des citoyens. Cette section présente les principaux outils réglementaires qui encadrent cette implication.

L'article L. 121-15-1 du code de l'environnement établit un mécanisme de concertation préalable pour les projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Cette démarche accorde au public le droit d'accéder aux informations nécessaires, de demander la mise en œuvre de la participation dans certaines conditions, et d'être informé de la manière dont leurs propositions ont été prises en compte. La participation peut être en amont, prenant la forme d'un débat public ou d'une concertation préalable, ou en aval, sous la forme d'une enquête publique, d'une participation du public par voie électronique, ou d'une participation du public en dehors d'une procédure spécifique.

L'article L. 103-2 du code de l'urbanisme instaure une concertation « classique » pour les projets d'aménagement et de construction de grande envergure. Ce processus

implique diverses parties prenantes, y compris les habitants et les associations locales. Les autorités sont tenues d'enregistrer et de conserver toutes les observations et propositions formulées et de dresser un bilan. De plus, il existe une concertation « facultative » prévue pour certains permis de construire (PC) ou d'aménager (PA), offrant une certaine flexibilité aux maîtres d'ouvrage.

Un autre mécanisme est le référendum local, qui permet à une collectivité territoriale de soumettre à la population un projet de délibération relevant de sa compétence. Cette approche directe permet aux citoyens de prendre une décision quant à un projet spécifique.

La diversité des procédures légales peut parfois entraîner une complexité accrue, des défis juridiques pour les porteurs de projets et des confusions pour le public. L'absence d'une définition claire de la « concertation » rend difficile l'alignement des attentes entre les différentes parties prenantes. Dans ce contexte, il serait intéressant d'envisager une démarche unifiée à toutes les étapes d'un projet de conception, ce qui pourrait représenter une perspective de recherche opérationnelle prometteuse. L'adaptation et l'alignement de ces réglementations avec des stratégies plus modernes peuvent constituer une opportunité d'amélioration pour garantir une participation du public plus efficace et significative dans les projets architecturaux et d'urbanisme en France.

2.1.3 Cadre juridique des marchés publics français de travaux

Dans cette section, le paysage réglementaire qui gouverne les marchés publics de travaux en France est exploré. Cette analyse vise à éclairer la manière dont des dispositifs de CAUA peuvent être intégrés à chaque phase du processus.

À l'aube des années 60, la scène des marchés publics en France est marquée par des pratiques problématiques, notamment la corruption et des conflits d'intérêt entre les maîtres d'ouvrage publics et les maîtres d'œuvre (Gaudin, 2018; George, 1963). Le programme de reconstruction post-guerre a exacerbé la nécessité de mettre en place une réglementation plus stricte pour clarifier les rôles et les responsabilités de chacun. La loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture et la création subséquente de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP) marquent un tournant. En ce sens, ces mesures visent explicitement à améliorer la qualité de l'architecture dans les constructions publiques. Des discussions avec toutes les parties

prenantes sont entreprises par la MIQCP à partir de 1981, débouchant sur la Loi MOP. La Loi MOP réglemente et structure en profondeur les marchés publics de travaux. Elle instaure un processus en plusieurs étapes impliquant divers acteurs, de la rédaction du programme à la réception finale de l'ouvrage. De plus, des mécanismes de contrôle et de transparence sont mis en place, notamment à travers la création de commissions de suivi et des exigences pour des rapports réguliers. La loi est révolutionnaire en ce qu'elle définit les responsabilités et tâches de chaque partie de manière explicite. Par exemple, l'article 2 affirme clairement la mission d'intérêt général du maître d'ouvrage public, de qui il est attendu d'assurer un cadre de vie de qualité. Des méthodes de sélection et de rémunération des prestataires étaient également définies, y compris l'utilisation de concours pour garantir la qualité architecturale. La Loi MOP de 1985 est abrogée et remplacée par l'ordonnance N° 2018-1074 du 26 novembre 2018. Désormais, les dispositions précédemment couvertes par la Loi MOP sont intégrées aux parties législatives et réglementaires du Code de la commande publique. La relation contractuelle entre les différents acteurs et les mécanismes de contrôle sont représentés dans la figure 2-1 ci-après.

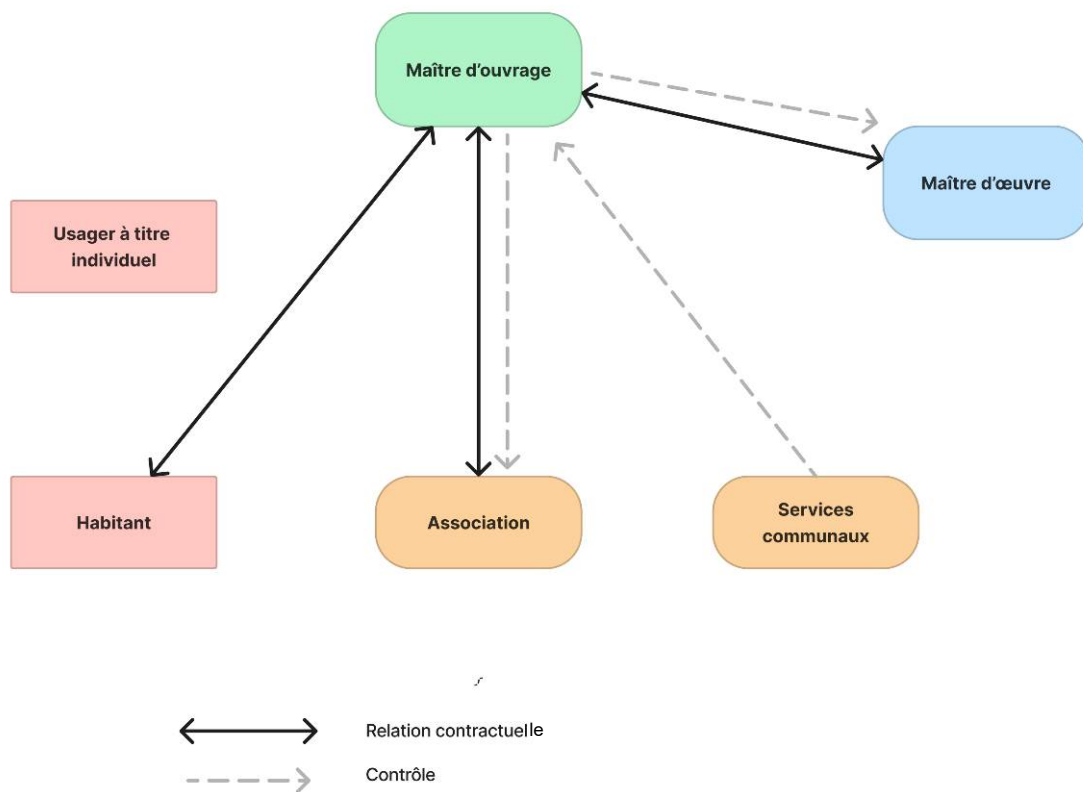


Figure 2- : relation contractuelle et de contrôle entre les différents acteurs

2.1.3.1 Les missions de la maîtrise d'ouvrage

La maîtrise d'ouvrage s'assure préalablement de la faisabilité et de l'opportunité de l'opération envisagée (Article L2421-1). Pour un marché de travaux, les missions principales sont les suivantes : l'élaboration du programme ; la fixation de l'enveloppe financière prévisionnelle ; le financement de l'opération ; le choix du processus selon lequel l'ouvrage sera réalisé ; la conclusion des marchés. Le maître d'ouvrage peut recourir à des tiers pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), la conduite d'opération, le mandat de maîtrise d'ouvrage et le transfert de maîtrise d'ouvrage (Article L2422-1). Il peut passer des marchés publics d'AMO pour l'élaboration du programme, le chiffrage ou le conseil technique, financier, juridique ou administratif (Article L2422-2). La thèse s'intéresse ici en particulier à l'élaboration du programme, de par sa capacité potentielle à intégrer des éléments de conception avec usagers.

Le programme élaboré par le maître d'ouvrage est un document qui définit les objectifs, les besoins et les contraintes pour la réalisation d'un projet de construction ou d'aménagement. Il comporte les éléments relatifs à la réalisation et à l'utilisation de l'ouvrage : les objectifs de l'opération, les besoins à satisfaire, les contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement (Article L2421-2). Le maître d'ouvrage élabore le programme de l'opération avant tout commencement des études. (Article L2421-3). Le programme doit s'attacher à maîtriser pleinement la question des usages pour lesquels le projet se réalise, dans le cadre complexe de données sociales, techniques, urbaines, environnementales, économiques, et d'exploitation. Il s'agit d'anticiper et de soumettre des propositions innovantes par l'étude de l'ensemble des solutions possibles. Bilan du travail de programmation, le document-programme est la base contractuelle des engagements respectifs ultérieurs entre le maître d'ouvrage et ses prestataires, dont l'architecte. Le programme habituellement évolue pendant les études, et le document-programme est mis à jour en conséquence. Il y a deux grandes étapes : d'abord, lors des études préliminaires : cette phase se traduit par le préprogramme. L'élaboration du programme permet au maître d'ouvrage d'acter le lancement de la phase d'étude, et de fixer les bases de l'opération, ou bien de l'abandonner ou de le différer ; ensuite, lors des études opérationnelles : lors de cette phase est mis à jour le programme. À chaque étape, les documents approuvés par le maître d'ouvrage expriment la commande de travaux, à l'attention de la maîtrise d'œuvre, puis de l'entreprise. Il s'agit par le programme d'impliquer et coordonner les

différents acteurs d'une opération dans un processus continu et itératif, depuis l'idée naissante d'un projet jusqu'à la livraison de l'ouvrage. Le document-programme semble être un outil pertinent pour faire et présenter le bilan du travail de CAUA en phase préliminaire. Le document-programme exprimant la commande de travaux, connaître l'impact des usagers dessus permet de comprendre l'impact des usagers sur le projet final, sujet central de la présente recherche. Cette compréhension offre une base juridique robuste en soulignant l'importance du programme dans le processus de conception, mettant en avant son potentiel significatif pour la CAUA. Dans la prochaine section, les missions réglementaires classiques de la maîtrise d'œuvre sont observées afin de comprendre ensuite comment elles peuvent intégrer les dispositifs conceptuels de conception avec usagers présentés dans la revue de la littérature.

2.1.3.2 Les missions de maîtrise d'œuvre

L'article R2431-4 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018¹ détermine les différentes missions qui peuvent être confiées à la maîtrise d'œuvre. Les missions possibles sont définies par les éléments suivants :

- En phase préliminaire

- Les études préliminaires
- Les études de diagnostic

- En phase de conception

- Les études d'esquisse
- Les études d'avant-projet
- Les études de projet
- L'assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des marchés de travaux
- Les études d'exécution ou l'examen de leur conformité au projet et le visa de celles qui ont été faites par les opérateurs économiques chargés des travaux

- En phase de réalisation

¹ Il reprend le principal décret d'application de la loi MOP, le « Décret n°93-1268 du 29 novembre 1993 relatif aux missions de maîtrise d'œuvre confiées par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé ». Loi consultable sur le site internet public « legifrance.gouv.fr » : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037728187.

- La direction de l'exécution des marchés de travaux
- L'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier
 - En phase d'utilisation
- L'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

2.1.3.2.1 Les études préliminaires

Les études préliminaires de la mission de maîtrise d'œuvre consistent en une phase préparatoire au lancement d'un projet de construction ou de rénovation. Cette phase permet de définir les contours du projet et de fixer les objectifs à atteindre. Elles constituent la première étape de la réponse de la maîtrise d'œuvre aux objectifs, besoins, contraintes et exigences du programme. Ces études permettent au maître d'ouvrage de valider le parti pris général de l'ouvrage (Article R2431-24). Elles ont pour objet de préciser les contraintes physiques, économiques et environnementales, de présenter les premières solutions techniques et architecturales, et de vérifier la faisabilité de l'opération. C'est sur la base de ces études que la phase de conception pourra être lancée.

L'implication des usagers dans cette phase semble être importante pour comprendre leurs besoins et ceux des parties prenantes et pour définir les exigences du projet de manière plus précise. Prenons l'exemple d'un projet de rénovation de logements sociaux. Dans ce contexte, les études préliminaires ont permis d'identifier les besoins spécifiques des résidents en termes d'espace, d'accessibilité et de fonctionnalité. En intégrant les résidents dans cette phase, l'équipe de maîtrise d'œuvre peut comprendre les difficultés quotidiennes, leurs attentes en termes d'amélioration de la qualité de vie et les préoccupations environnementales. Cette démarche peut conduire à des solutions de conception plus adaptées, comme la modification des espaces communs pour favoriser la cohésion sociale, ou l'optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments pour répondre aux modes de vie constatés. Cet exemple illustre comment la phase préliminaire des études de maîtrise d'œuvre peut aligner les objectifs du projet avec les besoins et attentes des usagers. Cette étape est essentielle pour garantir que le projet final ne soit pas seulement une réponse technique et architecturale, mais aussi une solution adaptée aux utilisateurs réels du bâtiment. En intégrant les usagers dès le début, on minimise les risques de malentendus ou d'inadéquation entre le produit fini et les besoins réels, soulignant ainsi l'importance de cette phase dans la réussite globale du

projet. La participation des usagers et des parties prenantes dès les études préliminaires est un élément clé pour assurer que le projet de construction ou de rénovation réponde de manière optimale à leurs attentes et besoins.

2.1.3.2.2 Les études de diagnostic (DIAG)

Dans le cadre d'une étude de diagnostic, l'équipe de maîtrise d'œuvre va réaliser une analyse de l'existant, c'est-à-dire du bâtiment ou du site sur lequel le projet de construction ou de rénovation est envisagé. Cette analyse va permettre de déterminer les points forts et les points faibles du bâtiment ou du site, ainsi que les contraintes techniques et réglementaires à respecter pour mener à bien le projet. Elles permettent de renseigner le maître d'ouvrage sur l'état de l'ouvrage et sur la faisabilité de l'opération (Article R2431-25). Elles ont pour objectif d'établir un état des lieux, de procéder à une analyse technique et structurelle, de permettre d'établir un programme fonctionnel d'utilisation de l'ouvrage, et de faire des recommandations quant aux réparations. Le programme fonctionnel d'utilisation de l'ouvrage est particulièrement intéressant ici. Ce document décrit les besoins et les exigences des usagers finaux. Il doit décrire les fonctions et les usages de l'ouvrage, ainsi que les contraintes et les exigences spécifiques liées à chaque fonction. Il peut également servir de base pour la planification des différentes phases du projet, en identifiant les différentes étapes à franchir pour la réalisation de l'ouvrage et en évaluant les ressources nécessaires pour chaque étape.

Le programme fonctionnel d'utilisation de l'ouvrage du DIAG, en ayant pour objectif de permettre de définir clairement les besoins des usagers finaux et de s'assurer que l'ouvrage sera adapté à leur utilisation, semble être un dispositif pertinent pour démarrer un processus de conception avec usagers en architecture. Prenons l'exemple d'un projet de rénovation d'un ensemble de logements sociaux pour illustrer l'importance de la phase de diagnostic dans la maîtrise d'œuvre et sa relation avec la conception participative avec les usagers. Dans un quartier nécessitant une revitalisation, un ensemble de logements sociaux datant des années 1970 doit être rénové. Les bâtiments, bien que structurellement solides, présentent plusieurs défauts : isolation thermique insuffisante, espaces communs peu engageants, et manque d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. L'équipe de maîtrise d'œuvre entame la phase de diagnostic en effectuant une analyse de l'existant. Cette analyse révèle plusieurs points forts, tels que la solidité structurelle des bâtiments, mais aussi des faiblesses, notamment une mauvaise performance énergétique et un manque d'espaces adaptés aux besoins des

résidents. Le programme fonctionnel d'utilisation de l'ouvrage peut alors être élaboré en consultation étroite avec les résidents. Des ateliers participatifs peuvent être organisés pour recueillir leurs avis sur les améliorations nécessaires. Les résidents expriment le besoin d'une meilleure isolation thermique, de la création d'espaces verts et de zones de jeux pour les enfants, ainsi que de l'aménagement de salles communautaires pour des activités collectives. Cette phase permet dès lors d'établir un programme reflétant les besoins réels des usagers. L'implication des usagers dans cette étape doit garantir que les solutions proposées sont techniquement et économiquement viables, et alignées avec les attentes et les besoins réels des utilisateurs finaux, conduisant à un projet plus durable et socialement inclusif.

2.1.3.2.3 Les études d'esquisse (ESQ)

L'objectif principal des études d'esquisse est de définir les grandes lignes du projet en termes d'implantation, de volumétrie et d'organisation fonctionnelle. Cela permet de valider la faisabilité du projet et d'en déterminer un premier coût prévisionnel. Au cours de cette phase, le maître d'œuvre réalise une série de croquis et de schémas qui serviront de base à la conception du projet. Il prend en compte les contraintes techniques, urbanistiques, environnementales et réglementaires pour proposer une solution adaptée aux besoins du maître d'ouvrage. Les études d'esquisse ont pour objet de proposer une solution d'ensemble, intégrant les grands éléments du programme, d'en indiquer les délais de réalisation, et de vérifier cette faisabilité au regard des contraintes du programme et du site (Article R24-31-8). Pour le cas particulier d'une mission portant sur une réhabilitation d'existant, l'esquisse est remplacée par le DIAG (Article R2431-5). Si la proposition est acceptée, le maître d'œuvre peut alors passer aux études d'avant-projet. Cette étape peut aider à traduire les besoins des usagers en proposition concrète. Elle peut aussi être l'occasion de générer des idées créatives avec les usagers pour résoudre les problèmes identifiés lors de l'étape précédente. Cette étape permet de comprendre les données recueillies lors de l'exploration et d'organiser les informations, pour aider l'architecte à mieux comprendre les besoins et à les traduire en spécifications techniques. Elle est aussi l'occasion de générer des idées créatives pour résoudre les problèmes identifiés.

Reprenons l'exemple d'un projet de rénovation d'un ensemble de logements sociaux pour illustrer l'importance de la phase d'esquisse dans la maîtrise d'œuvre et sa relation avec la conception participative avec les usagers. Imaginons un complexe de logements sociaux caractérisé par des problèmes d'isolation, des espaces communs peu fonctionnels et un manque d'espaces verts. Le projet vise à améliorer le confort des résidents, la performance énergétique des bâtiments et à créer des espaces communautaires plus accueillants. Durant la phase d'esquisse, l'architecte et son équipe s'engagent dans une série de réunions de travail avec les résidents pour comprendre leurs besoins et attentes. Sur la base des informations recueillies lors des diagnostics initiaux et des ateliers participatifs, l'équipe de conception commence à développer des croquis et des schémas. Ces esquisses proposent, par exemple, des solutions pour améliorer l'isolation thermique des bâtiments, réaménager les espaces extérieurs pour créer des jardins communautaires, et transformer les espaces communs en lieux plus conviviaux et fonctionnels. Les contraintes techniques et réglementaires, telles que les normes d'isolation et les règlements d'urbanisme, sont également prises en compte pour assurer la faisabilité du projet. Cette phase d'esquisse est importante car elle transforme les besoins et les désirs des résidents en concepts architecturaux concrets. Elle permet de valider la faisabilité du projet en termes de coûts et de réglementations, et d'assurer que le design reflète réellement les attentes des usagers. En outre, cette étape permet de générer des idées créatives en collaboration avec les usagers. Par exemple, lors des réunions, un résident peut suggérer l'intégration d'un espace de jeux pour enfants, ce qui pourrait être intégré dans les esquisses comme un élément clé du réaménagement des espaces extérieurs. Ainsi, la phase d'esquisse peut démontrer comment les besoins et les idées des usagers peuvent être traduits en solutions architecturales viables. Elle valide l'hypothèse de travail selon laquelle l'implication des usagers dans les phases initiales du processus de conception est essentielle pour assurer que le projet final répondra efficacement à leurs besoins et améliorera leur qualité de vie.

2.1.3.2.4 Les études d'avant-projet (APS et APD)

Les études d'avant-projet comprennent les études d'avant-projet sommaire (APS) et les études d'avant-projet définitif (APD). Elles comprennent aussi l'établissement du permis de construire (PC) (Article R2431-9). Pour les ouvrages de construction neuve de logements, l'APS et l'APD peuvent être exécutés en une seule phase d'études d'avant-projet (AVP) (Article D2171-8). L'APS permet d'approfondir la conception du projet et de définir les grandes lignes de sa réalisation. L'objectif principal est de préciser la

composition générale, d'apprécier les volumes intérieurs et l'aspect extérieur de l'ouvrage, de proposer les solutions techniques, de vérifier le calendrier prévisionnel, et la faisabilité financière (Article R2431-10). Si la proposition est validée, le maître d'œuvre pourra alors passer à la phase APD. L'APD consiste à déterminer les surfaces détaillées, figer les plans, coupes et façades, définir les principes constructifs, les matériaux et les installations techniques, vérifier la cohérence économique générale du projet (Article R2431-11), en coordination avec les différents intervenants, ingénieurs, entreprises, etc. Si la proposition est validée, le maître d'œuvre pourra alors passer à la phase PRO.

Ces étapes peuvent aider à affiner avec les usagers la traduction des besoins et les idées créatives des usagers en proposition concrète. Elle permet de comprendre les données recueillies lors de la phase préliminaire et d'organiser les informations. Cela peut aider la maîtrise d'œuvre à mieux comprendre les besoins des usagers et à les traduire en spécifications techniques. C'est aussi l'occasion de générer des idées créatives pour résoudre les problèmes identifiés lors de l'étape préalable, et de les affiner. Considérons par exemple un projet de rénovation d'un grand ensemble d'HLM construit dans les années 1970. Le projet vise à améliorer l'efficacité énergétique, moderniser les espaces de vie et améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. L'APS et l'APD offrent des occasions supplémentaires de collaboration créative avec les usagers. Par exemple, lors de l'APD, des suggestions de résidents sur des solutions spécifiques d'aménagement intérieur ou de matériaux peuvent être intégrées, rendant le projet techniquement viable et personnellement significatif pour les résidents. Ces phases sont essentielles car elles permettent d'affiner progressivement le projet en intégrant les retours et idées des usagers. Le passage de concepts généraux à des plans détaillés peut garantir que les besoins et les attentes des résidents sont précisément traduits en spécifications techniques concrètes. Ainsi, les étapes d'APS et d'APD peuvent démontrer l'importance de transformer progressivement les besoins et idées des usagers en solutions architecturales concrètes.

2.1.3.2.5 Les études de projet (PRO)

Les études de projet (PRO) consistent à accompagner le maître d'ouvrage dans la finalisation de la conception du projet, en produisant des documents précis et détaillés pour la réalisation de l'ouvrage. Elles ont pour objet de préciser les différents éléments de la construction, et les conditions de mise en œuvre de matériaux, de finaliser les

études structurelles et techniques, d'arrêter le coût prévisionnel des travaux et d'estimer les coûts de son exploitation, et d'affiner le calendrier prévisionnel (Article R2431-12). Le PRO comporte la réalisation des descriptifs quantitatifs estimatifs (DQE), le tout servant à constituer le dossier de consultation des entreprises (DCE). Cette dernière étape de conception située juste avant la construction est essentiellement technique. L'architecte réalise les détails techniques relatifs aux propositions.

L'implication des usagers n'a pas besoin d'y être aussi importante que sur les étapes précédentes. Une communication et un bilan auprès des usagers sur le travail réalisé semblent importants afin d'éviter de développer des propositions qui s'éloignent de la compréhension originale des usagers. Reprenons l'exemple d'un projet de rénovation d'un ensemble de logements sociaux. Les objectifs du projet incluent l'amélioration de l'efficacité énergétique, la rénovation des espaces intérieurs, et la création d'espaces verts et de loisirs pour les résidents. À ce stade, après avoir défini les grands axes du projet lors des phases d'APS et d'APD, l'architecte et son équipe entrent dans la phase de détails techniques. Ils finalisent les plans, les coupes et les façades, précisent les matériaux, les finitions et les systèmes techniques. Les Descriptifs Quantitatifs Estimatifs (DQE) sont élaborés pour préparer le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). Dans le présent exemple, les études de projet intègrent les retours des résidents recueillis lors des étapes précédentes. Par exemple, la décision d'utiliser un type spécifique d'isolation thermique est influencée par les préoccupations des résidents en matière de confort. Les espaces extérieurs sont conçus pour répondre aux besoins de loisirs des familles et des enfants, conformément aux souhaits exprimés par la communauté. Bien que cette phase soit principalement technique, une communication régulière avec les usagers peut être maintenue. Cette communication assure que les propositions finales restent fidèles à la compréhension originale des besoins des usagers et évite les malentendus ou les surprises une fois la construction commencée. Dans cette phase il est possible de penser que, même si l'implication directe des usagers dans les détails techniques n'est pas aussi importante qu'aux étapes de conception, leur compréhension et leur accord sur le projet final restent importants. La phase PRO peut jouer un rôle clé en traduisant les besoins et attentes des usagers en spécifications techniques détaillées, tout en maintenant une communication ouverte pour s'assurer que le projet reste aligné sur les besoins des résidents.

2.1.3.2.6 L'assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des marchés publics de travaux (ACT)

L'assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des marchés publics de travaux (ACT), sur la base des études qu'il a approuvées a pour objet de consulter les entreprises, de sélectionner et examiner les candidatures, d'analyser les offres et d'aider à la conclusion des marchés publics par le maître d'ouvrage (Article R2431-13). Il s'agit d'assurer que le marché public concerné soit passé conformément aux procédures légales et réglementaires en vigueur, et que les entreprises sélectionnées soient aptes à réaliser les travaux dans les meilleures conditions. A l'issue de cette négociation, la conception est terminée.

Procédure essentiellement administrative et technique, l'implication des usagers ne semble pas ici être aussi primordiale que durant les premières étapes de conception. En revanche, cette étape peut aider la maîtrise d'ouvrage à communiquer de manière claire et précise les exigences et les attentes particulières des usagers du projet aux entreprises de construction, dans le cadre d'un marché de travaux qui implique les usagers. Dans le présent exemple, un ensemble de logements sociaux datant des années 1970 nécessitant une rénovation majeure, les objectifs du projet incluent l'amélioration de l'efficacité énergétique, la modernisation des équipements, et la création d'espaces extérieurs plus conviviaux pour les résidents. L'équipe de maîtrise d'œuvre, en collaboration avec le maître d'ouvrage, lance un appel d'offres pour sélectionner les entreprises capables de réaliser les travaux. Cette phase implique une évaluation minutieuse des soumissions pour s'assurer que les entreprises choisies disposent des compétences, de l'expérience et des ressources nécessaires pour mener à bien le projet. Durant l'ACT, il est important que les exigences spécifiques des usagers soient clairement communiquées aux entreprises. Cela garantit que les travaux réalisés répondront aux besoins réels des résidents. La documentation de l'appel d'offres inclut donc des détails précis sur les exigences des résidents, assurant que les entreprises candidates sont pleinement conscientes des aspects prioritaires du projet. Bien que l'implication directe des usagers dans l'ACT ne semble pas nécessaire, cette phase permet de transmettre leurs besoins aux entreprises qui réaliseront les travaux.

2.1.3.2.7 Les études d'exécution ou l'examen de leur conformité au projet et le visa de celles qui ont été faites par les opérateurs économiques chargés des travaux (EXE)

Les études d'exécution (EXE) permettent la réalisation de l'ouvrage. Elles sont généralement élaborées par les entreprises chargées de réaliser les travaux. Ces études doivent être conformes au projet établi lors des études de conception et doivent garantir la faisabilité technique des travaux. Le maître d'œuvre s'assure qu'ils respectent les dispositions du projet et, dans ce cas, leur délivre son visa. Ce visa atteste de la conformité des études d'exécution avec le projet de conception et permet aux opérateurs économiques d'engager les travaux. Elles ont pour objet d'élaborer tous les plans d'exécution ainsi que les plans de synthèse, d'établir un devis quantitatif détaillé, d'établir le calendrier prévisionnel d'exécution des travaux (Article R2431-30). A ce stade, la conception est terminée.

Une communication et un bilan auprès des usagers sur le travail réalisé semble important afin d'éviter de faire des propositions finales qui s'éloignent de la compréhension originelle des usagers. Considérons le présent exemple. Les objectifs du projet incluent la mise à jour des installations électriques, l'amélioration de l'efficacité énergétique, et la création d'espaces de vie plus modernes et fonctionnels pour les résidents. Après la finalisation du projet de conception, les entreprises chargées des travaux commencent à élaborer les études d'exécution. Ces études comprennent des plans détaillés d'exécution, des devis quantitatifs précis et un calendrier d'exécution des travaux. L'entreprise élabore des plans détaillés pour la rénovation des systèmes de chauffage, l'installation d'isolations thermiques et la réorganisation des espaces communs. L'architecte peut vérifier que les plans d'exécution de l'entreprise correspondent aux solutions convenues lors des étapes précédentes. Bien que la conception soit terminée à ce stade, une communication continue avec les résidents semble importante. Informer les résidents sur les plans d'exécution et ce à quoi ils peuvent s'attendre durant la phase de construction peut aider à maintenir la transparence et à gérer les attentes. Cela peut garantir également que les résidents sont conscients que les propositions finales reflètent leurs besoins et attentes initiaux. La validation de cette phase par le maître d'œuvre et la communication continue avec les résidents doit garantir que le projet reste fidèle à ses objectifs originaux et aux propositions des usagers.

2.1.3.2.8 La direction de l'exécution des marchés publics de travaux (DET)

La direction de l'exécution des marchés publics de travaux a pour objet de s'assurer que le chantier en cours de réalisation respecte les dispositions des études effectuées et

sont conformes aux clauses de leur marché, de délivrer les ordres de service (OS), d'établir tous procès-verbaux (PV) nécessaires à l'exécution du marché public de travaux. Le maître d'œuvre doit aussi procéder aux constats contradictoires et diriger les réunions de chantier, vérifier les demandes d'avance, établir les états d'acomptes, et assister le maître d'ouvrage en cas de différend sur le règlement ou l'exécution des travaux (article R2431-16). Cette mission permet de garantir la qualité et la conformité des travaux réalisés, ainsi que le respect des délais et du budget alloué. Cette étape aide la maîtrise d'ouvrage à énoncer de manière claire les attentes des usagers en matière de qualité de la construction.

Elle peut permettre à l'entreprise de construction des réaliser des itérations avec les des parties prenantes sur les plans de construction pour répondre aux besoins et aux attentes. Dans le contexte d'un projet de rénovation d'HLM, une fois que les travaux de rénovation commencent, le maître d'œuvre assume le rôle de direction de l'exécution des travaux. Cette phase implique une surveillance rigoureuse du chantier pour s'assurer que les travaux réalisés respectent les plans et spécifications définis durant les étapes précédentes. Le maître d'œuvre émet des ordres de service, établit les procès-verbaux des réunions de chantier et vérifie les demandes d'avance et les états d'acomptes. Des réunions de chantier régulières sont organisées, où le maître d'œuvre, les entreprises de construction et, dans certains cas, des représentants des résidents se rencontrent pour discuter de l'avancement des travaux. Ces réunions permettent prendre en compte toute préoccupation ou modification nécessaire et de s'assurer que les travaux répondent aux besoins des résidents. La phase de DET peut assurer que les travaux réalisés correspondent aux attentes et besoins exprimés par les résidents au cours des phases de conception. L'implication des usagers, bien que moins directe à cette étape, peut être représentée par la communication constante entre le maître d'œuvre et les résidents pour garantir que les travaux répondent à leurs attentes.

2.1.3.2.9 L'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier (OPC)

L'ordonnancement, la coordination et le pilotage du chantier (OPC) ont pour objet d'analyser et de coordonner les tâches élémentaires des travaux, afin de les harmoniser dans le temps et dans l'espace jusqu'à la levée des réserves, et de mettre en application les diverses mesures d'organisation arrêtées au titre de l'ordonnancement et de la coordination (Article R2431-17). L'OPC démarre une fois que les travaux de rénovation

sont en cours. Cette phase implique la gestion et la coordination de toutes les activités sur le chantier pour s'assurer que le projet avance selon le calendrier prévu, tout en respectant le budget et en maintenant les normes de qualité élevées.

La procédure est entièrement administrative et technique, l'implication des usagers ne semble pas ici être indispensable. Dans l'exemple d'un complexe d'HLM qui doit être rénové, bien que l'implication directe des usagers dans l'OPC ne semble pas nécessaire, le succès de cette phase a un impact direct sur leur satisfaction finale. Une exécution efficace et bien coordonnée des travaux doit réduire les désagréments pour les résidents et garantit que le projet répond à leurs attentes en termes de délais et de qualité.

2.1.3.2.10 L'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (GPA)

Enfin, la phase d'utilisation ne doit pas être négligée. L'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (GPA) a pour objet d'organiser les opérations préalables à la réception des travaux, d'assurer le suivi des réserves formulées lors de la réception des travaux jusqu'à leur levée, de procéder à l'examen des désordres signalés par le maître d'ouvrage et de constituer le dossier des ouvrages exécutés (Article R2431-18). Il s'agit de s'assurer que l'ouvrage livré correspond bien à ses attentes et aux engagements pris par l'entrepreneur. L'assistance apportée joue un rôle dans la protection des intérêts du maître d'ouvrage et la bonne exécution du marché de travaux.

Cette étape peut aider les usagers à communiquer sur les défauts et les problèmes identifiés dans le bâtiment après sa construction, et à travailler avec l'entreprise de construction pour les résoudre. Elle peut également aider la maîtrise d'œuvre à comprendre si les travaux répondent aux besoins et aux attentes des utilisateurs et des parties prenantes. En outre elle permet d'identifier les problèmes éventuels et à les résoudre avant la réception définitive des travaux, ainsi que les défauts et les problèmes dans le bâtiment après sa construction, et à travailler avec l'entreprise de construction pour les résoudre. Prenons l'exemple d'un ensemble d'HLM qui a subi une rénovation complète, incluant la mise à jour des installations électriques, l'amélioration de l'isolation, et la rénovation des espaces communs. Après la finalisation des travaux de rénovation, l'architecte et l'équipe de maîtrise d'œuvre assistent le maître d'ouvrage lors

des opérations de réception des travaux. Cette phase implique un examen minutieux de l'ouvrage pour s'assurer que tout a été réalisé conformément au cahier des charges et aux attentes des résidents. Durant la réception des travaux, des défauts mineurs sont identifiés, tels que des finitions imparfaites dans certains appartements et des problèmes mineurs dans les espaces verts. L'architecte note ces réserves et travaille avec l'entrepreneur pour s'assurer qu'elles soient rectifiées dans les meilleurs délais. La période de GPA est utilisée pour surveiller ces corrections et s'assurer que tous les problèmes sont résolus à la satisfaction du maître d'ouvrage et des résidents. Cette phase est essentielle pour garantir que les travaux de rénovation répondent pleinement aux attentes des résidents. C'est aussi une période où les usagers peuvent signaler tout problème ou défaut non détecté lors de la réception initiale. Leur retour est essentiel pour assurer que l'ouvrage final est fonctionnel. En permettant aux résidents de signaler les problèmes et en s'assurant que ces derniers sont résolus efficacement, on doit garantir que le projet de rénovation répond réellement à leurs besoins et attentes.

Phases	PHASE PRÉLIMINAIRE			
Missions	Etude d'opportunité	Programmation	Esquisse	Avant
				APS
Maitrise d'ouvrage	Analyse besoins Etudes de site Faisabilité technique et économique	Programme opérationnel Consultation MOE + Contrôleurs	Sélection MOE Validation Esquisse	Validation
Maitrise d'oeuvre		Réponse à la consultation Devis	Esquisse d'ensemble Synthèse Programme	Etudes arch. 200e Etudes tech. 200e Estimation provisoire Calendrier de réalisation Coordination
Elus	Faisabilité technique et économique			
Habitants				
Services				
Associations et animateurs	Faisabilité technique et économique			

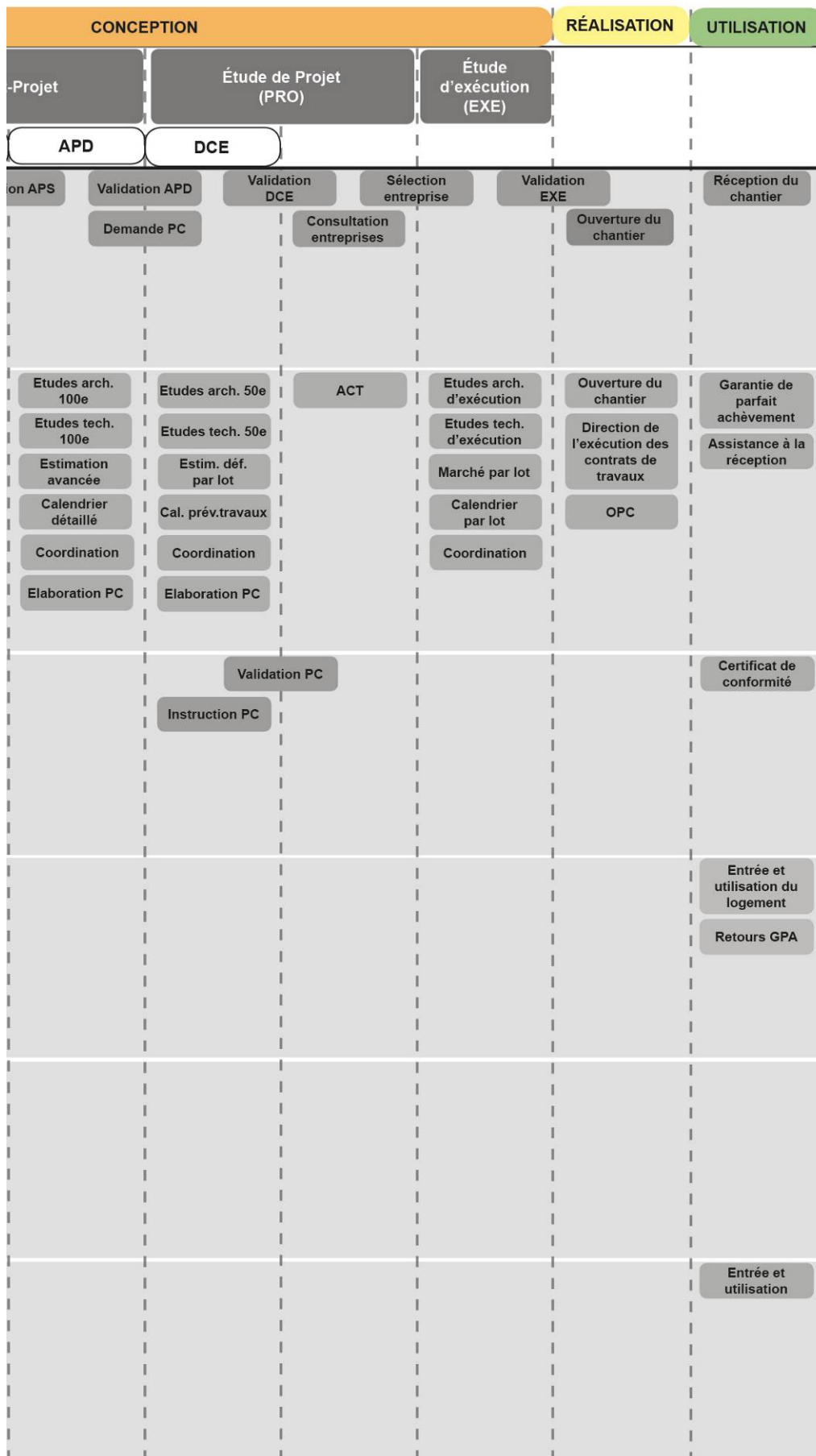


Tableau 2- : Frise chronologique générale des missions d'un marché de travaux

Les différentes étapes classiques, sans concertation obligatoire, et les rôles de chacun des acteurs dans un marché de maîtrise d'œuvre public sont synthétisés dans le tableau 2-1, selon les rôles respectifs de chacun des acteurs. Ce tableau met en évidence la répartition des responsabilités et des tâches tout au long du processus, depuis les études préliminaires jusqu'à la réception des travaux et la garantie de parfait achèvement.

Le modèle de l'échelle d'Arnstein est utilisé pour évaluer le degré de participation des usagers dans un projet architectural dans le contexte réglementaire public français. Conformément aux idées d'Arnstein, la délégation de pouvoir aux citoyens permet une influence significative sur les décisions finales. Dans le domaine de l'architecture, cela suggère que les usagers peuvent jouer un rôle important, voire déterminant, dans certaines décisions clés du projet. Cependant, il est essentiel de reconnaître que, dans le cadre du code des marchés publics, il existe des limites à la délégation possible. Il semble improbable que la participation puisse évoluer vers un contrôle citoyen complet. Ainsi, il est possible de conclure que la délégation représente le niveau maximal envisageable dans le contexte d'un marché public conformément à la réglementation en vigueur.

Parallèlement, il est possible d'estimer que le niveau minimal souhaitable de participation correspond à celui de la conciliation, indiquant ainsi une forme d'engagement actif où les usagers peuvent réellement influencer les décisions. À ce niveau, les opinions et préférences des usagers sont sérieusement prises en considération, et des efforts sont déployés pour parvenir à un consensus ou à une entente mutuelle entre les différentes parties prenantes. Cependant, maintenir ce niveau de participation peut présenter des défis, notamment en termes de coordination, de gestion des attentes et de prise de décision. Il est essentiel de développer des méthodes efficaces pour faciliter le dialogue et la négociation entre les parties prenantes.

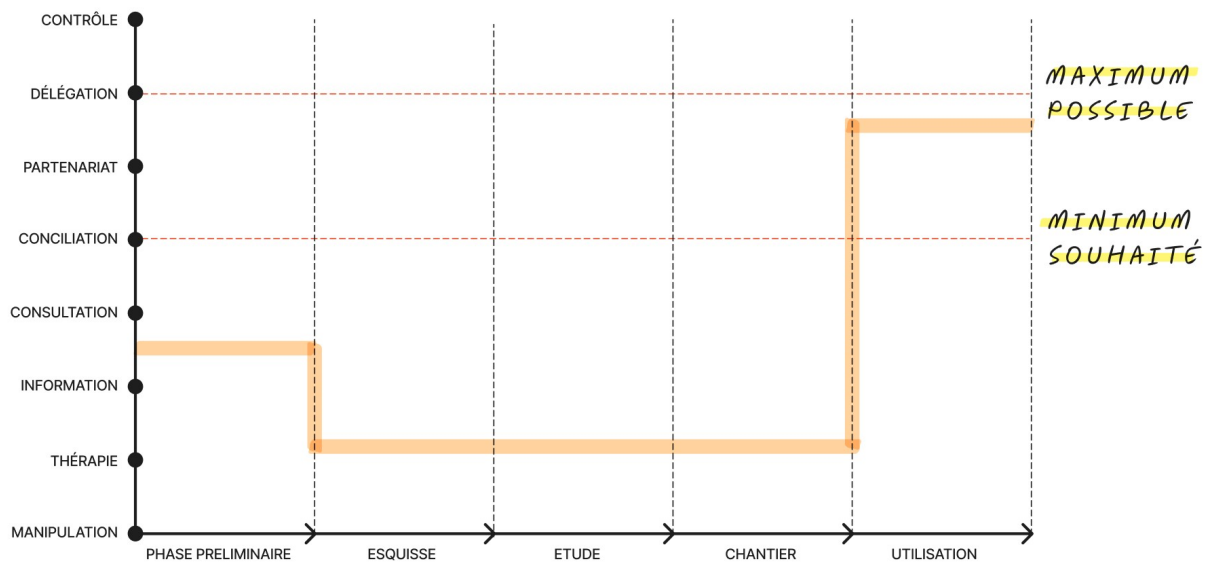


Figure 2- : Interprétation des différents niveaux de participation envisageables dans le cadre traditionnel du code des marchés publics selon l'échelle d'Arnstein

En référence continue à l'échelle d'Arnstein, est présentée maintenant une interprétation des différents niveaux de participation envisageables dans le cadre traditionnel du code des marchés publics (figure 2-9) :

a. Programmation : entre information et consultation

À ce stade, les parties prenantes peuvent être informées des développements à venir et parfois avoir la possibilité de donner leur avis. Cela se situe dans une zone entre l'information et la consultation, où les citoyens peuvent écouter et être écoutés, bien que cela ne garantit pas que leurs opinions seront nécessairement prises en compte.

b. Esquisse, études et chantier : entre thérapie et information

Ce niveau suggère un degré moindre de participation. Le terme « thérapie » dans le contexte d'Arnstein signifie souvent une forme de manipulation ou d'ingénierie sociale, où les parties prenantes sont « traitées » mais n'ont pas réellement leur mot à dire. Même si on écarte la connotation négative du terme, le fait que la participation se limite à ce niveau indique qu'il n'y a pas de place pour une contribution significative des usagers dans le processus de conception.

c. Utilisation : entre le partenariat et la délégation

Dans le contexte des marchés publics, il semble envisageable de positionner la participation possible dans l'étape « utilisation » entre le partenariat et la délégation sur

l'échelle d'Arnstein. Ce stade offre un terrain propice à un engagement authentique des usagers dans la conception dans l'usage, jouant un rôle plus actif dans la résolution de conflits et la prise de décisions. Bien que cela ne soit peut-être pas équivalent à une délégation complète de pouvoir ou au contrôle citoyen, c'est néanmoins un progrès significatif.

Après avoir examiné les principaux aspects théoriques et réglementaires de la participation des usagers dans les projets de maîtrise d'œuvre publique, la thèse se tourne maintenant vers une application concrète de ces concepts. La Partie II de cette thèse se concentrera sur une analyse du projet Grand'Goule. Cette étude de cas servira de terrain d'exploration pour évaluer la mise en pratique des niveaux de participation envisageables dans le cadre des marchés publics, tout en tenant compte des spécificités du contexte réglementaire français.

PARTIE II : ANALYSE DU PROJET GRAND'GOULE ET PROPOSITION DE LA METHODE D'EXPLORATION COLLECTIVE

3 Présentation du projet Grand’Goule et évaluation rétrospective des méthodes participatives appliquées (1974-2020)

Résumé du chapitre :

Ce chapitre examine le projet de logement social de la Grand’Goule entre 1974 et 2020, analysant l'utilisation des méthodes participatives dans la conception architecturale. Il révèle une réalisation partielle des objectifs sociaux des architectes, et met en évidence l'écart entre les intentions initiales de conception avec les usagers et la réalité de la participation. Les réussites, telles que le développement de la vie sociale et la convivialité dans certains espaces, sont tempérées par des limitations, notamment la faible implication des résidents dans la conception architecturale et des difficultés liées à la gestion des espaces communs. Le chapitre souligne l'importance d'une approche participative dès le début du projet, et la nécessité d'un engagement fort des différentes parties prenantes. Il met en évidence les limites induites par certaines contraintes juridiques et administratives, et l'absence d'une médiation professionnelle. Le cas de la Grand’Goule montre l'importance de l'implication des usagers dans la conception pour l'usage dès le début du processus et souligne les défis liés à la maintenance et l'évolution des espaces communs sur le long terme. Le chapitre contribue à une meilleure compréhension des dynamiques de participation en architecture et de leurs implications dans les projets de logement social. Il offre un cadre d'analyse pour les futures recherches et applications de la CAUA dans des contextes similaires.

L'importance de l'examen des méthodes participatives en architecture passées pour améliorer les méthodes futures, notamment leur analyse rétrospective, est souligné par plusieurs éminents chercheurs. Elizabeth Sanders et Pieter Jan Stappers (2008), ont mis en lumière, dans leur travail sur les méthodes de co-création et de design participatif, la nécessité d'une réflexion continue et d'une évaluation des processus participatifs, et

l'importance de tirer des enseignements des expériences passées. Donald Schön (1984), dans son concept de « praticien réflexif », a souligné l'importance de réfléchir sur l'action et l'expérience passées pour améliorer les pratiques futures. Bien que son travail ne se concentre pas spécifiquement sur les méthodes participatives en architecture, il souligne l'importance de l'analyse rétrospective. De même, Henry Sanoff (1999) souligne l'importance d'apprendre des expériences passées pour améliorer ces méthodes. Sanoff reconnaît que la compréhension et l'amélioration des méthodes participatives nécessitent une analyse continue et une réflexion critique. En outre, les travaux d'Innes et Booher (2018) discutent de l'importance d'évaluer et de réfléchir sur les processus participatifs. Ces chercheurs fournissent un cadre conceptuel essentiel pour comprendre comment les méthodes participatives en architecture peuvent être analysées de manière rétrospective, en mettant l'accent sur l'apprentissage et l'amélioration continue des pratiques.

Cependant, la revue de la littérature actuelle révèle un manque de retour d'expérience systématique sur les méthodes existantes (Biau et al., 2013). Cette carence est particulièrement évidente dans les projets de rénovation urbaine où les dispositifs participatifs jouent un rôle-clé. L'analyse des dispositifs mis en place pour la rénovation de la résidence de la Grand'Goule représente donc une opportunité pour explorer ce domaine de recherche spécifique. En examinant ces dispositifs, l'étude vise à évaluer leur efficacité, leurs avantages, et leurs limites. Ce faisant, elle aspire à contribuer à une meilleure compréhension de l'application des méthodes existantes de participation des usagers dans des contextes similaires, répondant ainsi à un besoin critique identifié dans la littérature. En se proposant de se fixer pour objectif de fournir des informations sur les pratiques de conception participative en architecture dans les années 70, l'étude souhaite ainsi apporter une contribution supplémentaire à la littérature existante.

Ainsi, dans cette section, est abordé la question des effets et limites du modèle et des méthodes de participation mises en œuvre dans le projet Grand'Goule. Nos objectifs sont doubles : (1) Analyser le modèle participatif tel qu'il a été envisagé, en examinant les intentions des architectes visant à favoriser une conception pour et dans l'usage des futurs habitants ; (2) Près de 50 ans après sa construction, chercher à comprendre comment ce projet, présenté comme un catalyseur et un support d'interaction sociale dans le logement social collectif, a réussi et continue de soutenir la sociabilité entre les habitants. Les questions se posent donc ainsi : la conception pour et dans l'usage des

futurs habitants a-t-elle été effectivement significative ? Les effets attendus par les architectes se sont-ils produits ? Et notamment, les interactions sociales denses envisagées par les architectes ont-elles bien eu lieu ? Pour y répondre, est réalisée une analyse rétrospective en forme d'étude de cas basée sur des entretiens et des archives. Des discussions sont ainsi engagées avec les usagers réguliers actuels et passés, les architectes et les maîtres d'ouvrages impliqués dans ce projet afin de recueillir des données rétrospectives. Les parties prenantes ont été confrontées au point de vue des chercheurs par le biais de visites groupées et d'entretiens individuels afin de recueillir des données qui sont croisées avec les archives existantes pour retracer l'histoire de l'implication des usagers dans la conception et l'usage du projet. L'analyse du projet réalisé et de son processus de conception doit permettre d'obtenir des informations précieuses sur les effets de la participation et d'identifier les défis persistants.

Le chapitre débute par une présentation du projet Grand'Goule, mettant en lumière son contexte historique et ses objectifs initiaux. Il explore ensuite les intentions des architectes et la manière dont ces intentions se sont traduites - ou non - dans la pratique. L'accent est mis sur la participation des habitants à la conception des espaces, notamment les Surfaces d'Activités Partagées (SAP), et comment cette participation a évolué au fil des années. Une section est ensuite dédiée à l'analyse des effets produits par le projet, en évaluant notamment si les objectifs de vie sociale augmentée et de convivialité ont été atteints. Dans une démarche critique, sont examinées ensuite les raisons des écarts observés entre les intentions des architectes et les réalisations concrètes. Les limites de la participation, notamment la faiblesse de la médiation professionnelle, les contraintes juridiques et administratives, et le rôle du maître d'ouvrage seront analysées. Cette discussion s'étend sur les défis liés à la maintenance et à l'évolution des espaces communs sur le long terme. Enfin, le chapitre se conclut par l'énoncé de perspectives pour les SAP en 2020, en présentant une proposition de rénovation avec CAUA des espaces communs de la Grand'Goule.

3.1 Matériel et méthodologie d'analyse des dispositifs

Source	Type	Nb.	Années	Type d'échange
Visites sur site enregistrées	Avec les habitants	2	2021	Groupé
	Avec le maître d'ouvrage et les responsables	1	2021	Groupé
	Avec les architectes	2	2020/2021	Groupé et individuel
	Avec les services	1	2021	Groupé
	Avec des partenaires extérieurs	1	2021	Groupé
Entretiens	Avec les habitants	1	2020	Individuel
	Avec le maître d'ouvrage	1	2020	Individuel
	Avec les architectes	3	2020	Individuel
Articles	Journal local	18	1978/2022	
	Presse spécialisée	10	1974/1980	
Plans	Dossiers d'architecture complets	Plus de 500	1974/1980	
	Documents de participation	18	1974/1980	
Dessins	Carnets de croquis	3	1974/1976	
Photographie	Archives des architectes et des maîtres d'ouvrage	Plus de 500	1974/1980	

Tableau 3- : Tableau montrant les différentes sources de connaissances utilisées pour analyser le projet

Pour analyser cette étude de cas, la thèse s'inspire de la méthode proposée par Yin, qui comprend six axes d'analyse : plan, conception, préparation, collecte de données, analyse et rapport (Yin, 2017). Différentes sources sont utilisées telles que des archives, des visites de sites avec les habitants et des entretiens, l'examen des études existantes suggérant que les témoignages rétrospectifs à long terme fournissent des rapports d'une qualité presque aussi élevée que ceux fournis par les témoignages rétrospectifs à court terme (Beckett et al., 2001). Le recoupement des archives avec de multiples entretiens doit permettre d'accorder une attention particulière aux déclarations erronées. Les documents d'archives doivent permettre ainsi de décortiquer les intentions théoriques et de les confronter aux témoignages rétrospectifs des usagers et des professionnels. De façon exhaustive, les données ainsi utilisées sont (Tableau 3-1) :

- Des visites de sites groupées : Elles sont enregistrées en vidéo, avec des habitants, des architectes, des maîtres d'ouvrage, des fonctionnaires, des services et des partenaires extérieurs (Figure 3-1). Les espaces communs destinés à développer des interactions sociales denses ont été au centre des préoccupations lors des échanges.



Figure 3- : Photo issue d'un entretien de groupe enregistré lors d'une visite sur site avec des locataires, le 10 novembre 2021

- Des entretiens individuels : ils sont réalisés avec chaque architecte du projet, avec un maître d'ouvrage du projet datant des années 1970, ainsi qu'avec une locatrice qui y réside depuis 1988. Les thèmes principaux des entretiens sont les conditions d'émergence du projet, les points de vue sur la participation et l'interaction sociale, leurs impressions sur le projet à ses débuts et leur retour sur la situation actuelle.
- Des articles de presse de 1974 à 2021 : ils sont extraits de journaux spécialisés dans l'architecture ou de journaux quotidiens locaux. Les sujets des articles portent principalement sur l'architecture et le concept principal. Certains articles de journaux locaux examinent également les interactions sociales suscitées par les espaces communs (cf annexe).
- Les archives des architectes : l'ensemble des plans et notices architecturales, dessins de recherche et photographies de chantier est consulté. Afin d'identifier et de comprendre les intentions sous-jacentes, les documents produits qui promeuvent l'approche participative font l'objet d'une attention renforcée. L'objectif est d'analyser ces documents pour comprendre quels sont les discours concernant le projet, quel a été le processus utilisé, quelles ont été les représentations emblématiques, afin de comprendre l'évolution du projet (cf. annexe).
- Les archives du maître d'ouvrage : photographies de 1978 aux années 1990. En plus des archives des architectes, ces photographies montrent des événements publics qui ont eu lieu dans les années 1990.

Après avoir détaillé les méthodologies et les sources d'information diversifiées employées pour l'étude de cas, est proposé dans la partie suivante de situer cette analyse dans un contexte historique et architectural plus large, pour comprendre l'évolution des

pratiques en matière de logements sociaux en France, et aussi pour saisir les défis et opportunités qu'ont rencontrés les projets similaires au cas présent.

3.2 La résidence de la Grand’Goule : Contexte et conception

3.2.1 Le contexte d’après-guerre en France



Figure 3- : « Ensemble d'habitation La Caravelle », Jean Dubuisson, Villeneuve-la-Garenne, France, 1959-1967.

1630 appartements sont répartis dans les cinq barres et une tour qui forment le grand ensemble HLM. Cet édifice pose le problème de la répétition de par sa taille. Jean Dubuisson tente d'y répondre grâce à un traitement en trame écossaise de la façade, qui devient une toile moderne abstraite.

Entre 1945 et 1975, le nombre de logements sociaux en France a été multiplié par six, passant de 500 000 à trois millions (Tellier, 2007). Durant cette période, la construction a adopté une approche industrielle, soumise à des contraintes techniques, temporelles et économiques strictes. La performance à saluer qu'elle constitue dans un pays en reconstruction, conduit néanmoins à la réalisation de projets extrêmement normalisés, connus sous le nom de « grands ensembles », fruit des contraintes liées au « chemin de grue » (Renouard, 1999), dont « La Caravelle » par exemple fait figure de proue (figure 3-2). Ces projets de logements sociaux étaient orchestrés au niveau central par le ministère de l'Équipement : Ils échappaient souvent au contrôle des municipalités locales, et de nombreux quartiers entiers étaient conçus sans consultation des communes concernées. Cette approche a parfois eu des répercussions négatives sur la qualité de vie et la cohésion sociale au sein de ces quartiers. Ainsi, dès les années 1960, les zones

d'habitat social ont commencé à être perçues comme potentiellement problématiques. La critique des effets socio-spatiaux du modèle des Grands Ensembles est alors omniprésente dans les cercles intellectuels et architecturaux (Gaudin, 2018). Du côté politique, la circulaire Guichard en 1973 critique aussi vivement les grands ensembles, les qualifiant de peu harmonieux, mal intégrés à la ville existante, favorisant les ghettos sociaux et entraînant un déficit de sociabilité (Aballéa, 2010; Fourcaut, 2006). Cette circulaire interdit la concentration excessive de logements dans une même opération, avec une même écriture architecturale et une seule catégorie sociale. Le concept de mixité sociale est alors évoqué pour la première fois comme une nécessité, visant à éviter la ségrégation des plus défavorisés. Ainsi, si la politique du logement social basée sur le modèle industriel a réussi à loger efficacement un grand nombre de personnes, elle a en revanche souvent négligé certaines aspirations des habitants en termes de cadre de vie (George, 1963). Cette lacune a été l'une des raisons principales de la recherche de nouvelles approches participatives. Ce mouvement trouve alors des échos en France, en Europe et aux États-Unis. Le projet Grand'Goule est une conséquence de ce mouvement.

3.2.2 Le contexte spécifique de Poitiers

Le projet de la résidence de la Grand'Goule à Poitiers, en France, est un ensemble architectural composé de 274 logements sociaux, qui propose des espaces partagés – notamment des Surfaces d'Activités Partagées (SAP) - afin de favoriser une vie sociale et communautaire riche, organisée par les habitants eux-mêmes. Cette réalisation expérimentale a été mise en œuvre par l'office HLM de Poitiers et a bénéficié d'une subvention du ministère de l'Équipement dans le cadre du Plan Construction. Le projet a été conçu et construit entre 1974 et 1980 par les architectes Martin Robain, Jean-François Galmiche et Pierre-Yves Laval, qui fondent ensuite Architecture-Studio en 1978. L'expérimentation spatiale consiste à créer des espaces communs - les SAP - entre les appartements, où les habitants pouvaient coopérer, se connaître, partager des activités et développer des relations quotidiennes. Chaque famille dispose de son propre appartement, tandis que le groupe bénéficie d'espaces intérieurs et extérieurs communs. Le projet de la résidence de la Grand'Goule est issu du Plan Construction. Ses architectes se rencontrent alors qu'ils sont étudiants dans les ateliers d'architecture « soixante-huitard » du Grand Palais, au sein de l'École des Beaux-Arts (Violeau, 2005). Pierre Colombot, ingénieur et professeur du cours « Perception de l'environnement » à

l'université de Vincennes, se joint à eux en tant que psychosociologue. Le bureau d'études techniques OTH complète l'équipe de maîtrise d'œuvre. L'entreprise de construction Dumez est également intégrée au groupement et prend en charge la viabilité financière et constructive du projet. Le projet est présenté au Plan Construction et est retenu comme proposition de Réalisation Expérimentale, même s'il n'a encore ni maître d'ouvrage ni site définis.

De son côté, l'Office Public de l'Habitat et des Logements de Poitiers se montre intéressé à partir de 1976 par ce projet de catégorie 1, apportant des facilités de financement par le biais du ministère. Poitiers a alors déjà construit la cité des Sables sur son territoire dans le cadre d'un PAN. La ville connaît alors une expansion urbaine importante depuis les années 50, avec la construction des grands ensembles de Bel-Air, des Trois Cités, de Bellejouanne, puis des Couronneries, qui comptait 4 500 logements sur le plateau nord-est de la ville. Enfin, la ZAC de Beaulieu est lancée à partir de 1974 avec la construction de 2 500 nouveaux logements. La population de Poitiers passe ainsi de 44 000 habitants avant la guerre à 81 500 habitants en 1975. Dans cet effort de construction considérable, la commune a besoin de trouver des financements diversifiés. Pour cette raison, la Réalisation Expérimentale « SAP » proposée par le ministère de l'Équipement est alors validée par l'OPHLM de Poitiers. La place de la Grand'Goule, située dans la ZAC Beaulieu est choisie comme site².

Ce cas d'étude illustre comment des concepts théoriques peuvent faire l'objet d'une expérimentation réelle. La résidence de la Grand'Goule représente ainsi une étape significative dans l'évolution des logements sociaux en France, mettant en pratique des idées expérimentales sur la vie sociale et communautaire au sein d'un ensemble architectural. Cette initiative, bien que spécifique à Poitiers, s'inscrit dans un courant plus large d'architecture socialement engagée, qui cherche à repenser la manière dont les espaces de vie peuvent favoriser l'interaction et la participation communautaire. Dans la section suivante, est exploré comment des projets antérieurs, tels que l'opération Les Marelles et le *Servicehouse* de Stockholm, ont pu servir de sources d'inspiration et de points de référence.

² Entretien avec Martin Robain, architecte, 19 avril 2020

3.2.3 Sources d'inspirations d'architecture socialement engagée



Figure 3-. Les Marelles: Photographie du plateau brut à la fin de la phase 1 avant l'aménagement intérieur choisi par les futurs habitants (DAF, CAPA, archives Maurios).



Figure 3-. Le projet SAP : photographie du projet à sa livraison en 1980 présentant un espace de convivialité appropriable par les habitants.

L'espace est conçu pour être réversible et flexible dans le temps, avec des murs de séparation qui peuvent être ajoutés si nécessaire.

Le travail réalisé par Georges Maurios, Bernard Kohn et Jean-Luc Le Roy dans l'opération Les Marelles (1973-1975) dans le Val d'Yerres (Figure 3-3) a été une source d'inspiration pour les SAP³. En tant que l'une des premières réalisations expérimentales du Plan Construction, ce projet offre aux futurs habitants la possibilité de participer à la conception des aménagements intérieurs de leur appartement en travaillant sur une maquette à l'échelle 1/10. La structure primaire est fixe, tandis que les éléments secondaires peuvent être déplacés. Une approche structurelle novatrice a été adoptée,

³ Entretien avec Martin Robain, architecte, 19 avril 2020

avec l'utilisation de poteaux et de poutres creux en béton, appelés "poteaux-gaines" et "poutres-gouttières", permettant une configuration flexible des réseaux. Cependant, la participation des habitants n'est pas ici à la hauteur des attentes. Sur les 70 à 104 logements prévus en co-conception, seuls 16 futurs résidents ont réellement participé (Lambert, 2010b). Néanmoins, le projet suscite un vif intérêt parmi les architectes. L'idée de laisser des surfaces nues à l'initiative des habitants est réutilisée dans les SAP.

Dans un registre plus social, la notice architecturale du projet « SAP » en 1974 mentionne également comme une référence le *Servicehouse* du quartier Sollentuna à Stockholm⁴. Construit entre 1968 et 1972, ce projet propose une prise en charge par la communauté des besoins individuels tels que les jeux des enfants et leur surveillance, la préparation des repas, les courses, etc. Ces différentes activités sont organisées de manière collective pour les 1246 logements du complexe, avec un surcoût estimé à seulement 4% par rapport aux loyers habituels, selon les architectes. Sur un modèle corbuséen, tous les appartements sont reliés par des couloirs intégrant des services tels que des magasins, des crèches, une école primaire, un centre pour personnes âgées, des salles de sport, des salles de loisirs et un restaurant (Vestbro, 1992). Selon ses architectes, plus l'organisation sociale est complète, plus elle contribue à simplifier les contraintes liées à la vie quotidienne des habitants. Ce projet est considéré par les architectes de la Grand'Goule comme un modèle en termes d'interaction sociale et de transformation de la vie sociale et familiale⁵. Dans un registre plus politique encore, ils s'inspirent également des nouvelles communautés rurales autarciques et des comités militants urbains, considérant ces solutions comme pertinentes bien que radicales. Pour plus de détails, la notice de l'Avant-projet sommaire (APS) rédigée par les architectes Robain, Galmiche et Laval en octobre 1974 pour le Plan Construction, ainsi qu'une sélection d'articles de journaux architecturaux et généraliste de l'époque, sont disponibles en annexe.

3.2.4 Le premier concept : un manifeste socialement engagé dans le sillage des années soixante-dix (1974-1976)

⁴ Notice d'Avant-projet sommaire (APS) des architectes Robain, Galmiche et Laval pour le Plan Construction, Paris, octobre 1974. Archives Architecturestudio (présentée en annexe)

⁵ *Ibid.*

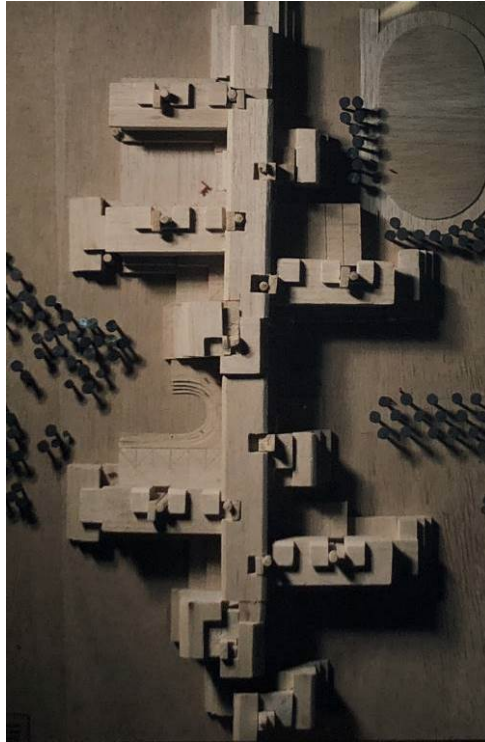


Figure 3- : Projet « S.A.P. 74 Expérience 300 logements », maquette d'étude en 1974 dans le cadre des Réalisations Expérimentales (Architecturestudio)

Ainsi, les architectes expriment un engagement social fort, remettant en question la structure traditionnelle de la famille. Ils dénoncent la distinction trop marquée entre l'espace privé et l'espace public, et se donnent pour objectif de proposer une nouvelle forme d'organisation sociale⁶. D'un point de vue urbain, deux ans avant d'être sélectionné par Poitiers, le projet est conçu indépendamment de tout contexte (figure 3-6). D'un point de vue architectural, les concepteurs ont délibérément opté pour des logements de petite taille, respectant les normes minimales de surface, afin de réduire les coûts au profit des espaces d'équipements partagés. Ils estiment que les coûts supplémentaires liés à ces services représentent environ 11% par rapport à des logements sociaux standards⁷.

⁶ Notice d'Avant-projet sommaire (APS) des architectes Robain, Galmiche et Laval pour le Plan Construction, Paris, octobre 1974. Archives architecturestudio

⁷ Entretien avec Jean-François Galmiche, architecte, 17 avril 2020

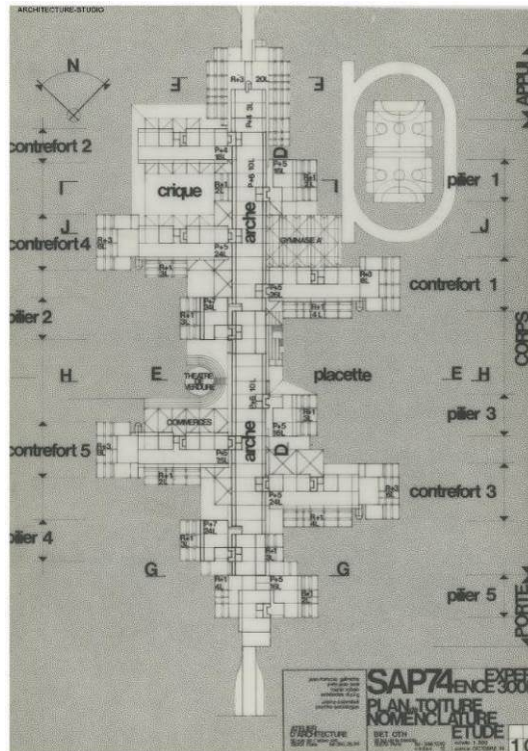


Figure 3-. Projet SAP : plan de toiture en octobre 1974. Ce projet est réalisé sans site existant, comme modèle général pour les porteurs de projets potentiels (archives Architecturestudio).

Dans une époque marquée par une volonté de dépasser la modernité des années 60, les termes utilisés font clairement référence au vocabulaire de la ville médiévale (figure 3-7). On retrouve « contreforts », « piliers », « portes » et « arches ». Sur le mode du *Servicehouse* de Sollentuna, le « passage » est un axe de circulation qui traverse tous les logements et auquel sont connectées toutes les circulations verticales. Les « galeries », espaces semi-publics ouverts, sont perpendiculaires au passage et desservent les contreforts. Les « piliers » sont des espaces publics, tandis que les « pieds » font référence aux circulations verticales. Les « contreforts » abritent les logements, et enfin, l'« arche » est une structure en hauteur qui relie les pieds et les contreforts. Bien que le vocabulaire utilisé renvoie clairement à la ville ancienne, la configuration urbaine elle-même ne suit pas cette logique. En l'absence de contexte, le parti pris se rapproche davantage d'une expérimentation typique des villes nouvelles, avec de nombreux espaces interstitiels peu définis sur le plan urbain. Ainsi, la référence au projet « Evry 1 » porté par l'AUA et Taller de Arquitectura en 1971, particulièrement remarqué sur la scène architecturale à cette époque, est assumée par les architectes (figure 2-3).

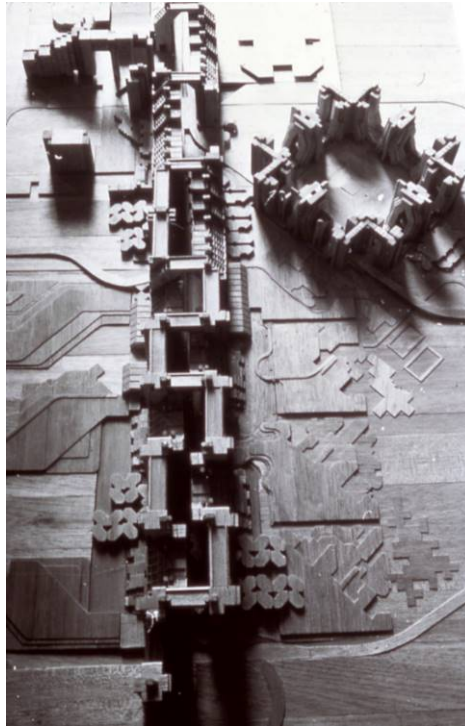


Figure 3- : « Evry 1 », projet pour le concours du quartier 1 de la ville nouvelle d'Evry (AUA, Le Taller de Arquitectura), vue perspective de la rue axiale, 1971 (Cité de l'architecture et du patrimoine / musée des Monuments français).

3.2.5 Le concept final : l'intégration dans le nouveau quartier de Beaulieu (1976-1980)

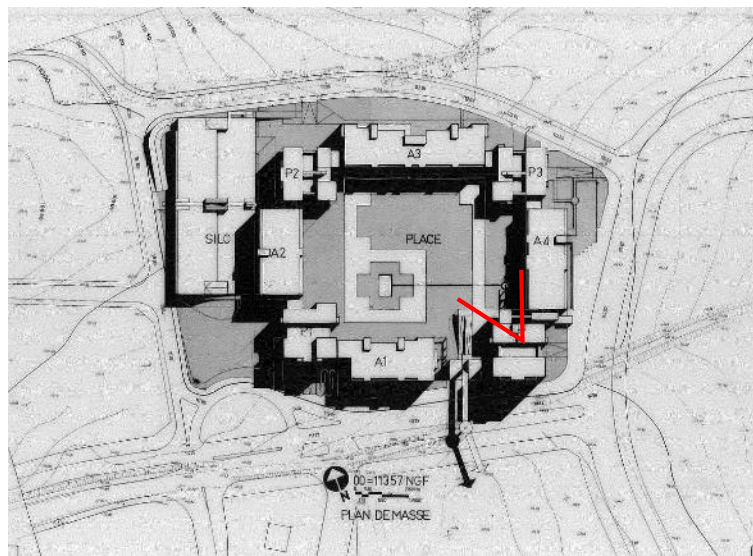


Figure 3-. Projet SAP, plan masse définitif en 1978 (archives architecturestudio). En rouge, le lieu de prise de vue de la figure 2-5.



Figure 3-. Vue de la place intérieure de la résidence Grand'Goule à sa livraison en 1980 (archives architecturestudio).

Lorsque le projet est accepté par l'office public de Poitiers en 1976, sur proposition du ministère de l'Équipement, il a subi des évolutions morphologiques, en lien avec l'organisation des logements autour d'une place (figures 3-8 et 3-9). L'organisation des logements autour d'une place centrale est pensée comme une réponse à la nécessité de créer des espaces communs conviviaux, dans un contexte péri-urbain lâche, peu propice à la promenade ou à la rencontre. Cette place centrale doit servir de lieu de rencontre, de jeu pour les enfants, ou de zone de détente. Étant donné que ce projet dépend de l'aide financière du ministère, les maîtres d'ouvrage sont contraints de suivre le caractère expérimental de l'architecture, sans réelle liberté de choix, ni grand enthousiasme. Malgré cette appréhension, les porteurs de projet ont souhaité croire en la réussite de cette démarche. Le terme « mariage arrangé »⁸ utilisé ici par la maîtrise d'ouvrage symbolise le scepticisme concernant la réussite de la démarche.

3.3 Les intentions des architectes

Dans cette section, les intentions des architectes en matière de conception pour et dans l'usage sont analysées sur la base des données récoltées. Dans leurs textes, les architectes expriment clairement leur volonté de créer une valeur d'usage élevée⁹. L'objectif affiché est de répondre aux besoins réels et quotidiens des habitants grâce à

⁸ Interview de Michel Servouze, maître d'ouvrage, 13 mars 2020

⁹ Notice APS des architectes (Robain, Galmiche, Laval) pour le Plan Construction, Paris, octobre 1974. (Archives Architecturestudio)

une compréhension profonde de leur mode de vie, de leurs habitudes et de leurs préférences. Les espaces doivent faciliter cette interaction et l'entraide entre les résidents. Les architectes cherchent à créer une communauté solidaire et intégrée, où les habitants peuvent partager des ressources, des compétences et du temps, renforçant ainsi les liens sociaux. Ils considèrent la participation comme l'un des moteurs permettant de surmonter la crise des grands ensembles, et de contrer leur monotonie et leur anonymat¹⁰. Ils cherchent à impliquer les futurs habitants dans le processus de conception dans et pour l'usage, pour créer des lieux de vie plus vivants et personnalisés. Ils valorisent des modes de vie centrés sur les relations communautaires et l'entraide. La participation est perçue comme une source de « pouvoir des habitants », de « savoir » et de « culture »¹¹. Leur « pouvoir » réside dans leur capacité à influencer la conception, leur « savoir » dans la connaissance de leurs propres besoins et désirs, et leur « culture » dans les valeurs et les pratiques qui caractérisent la communauté. Les architectes affirment que la véritable signification de la création architecturale réside dans sa relation avec la « réalité sociale ». Ce terme souligne l'importance pour eux de concevoir des espaces qui soient en phase avec les conditions sociales, économiques et culturelles des futurs habitants.

3.3.1 Conception pour l'usage de futurs habitants : les intentions des architectes

Selon les définitions proposées dans cette thèse, la conception pour l'usage prévoit les besoins des usagers avant l'utilisation du produit, tandis que la conception dans l'usage adapte et modifie le projet lors de son utilisation réelle. L'analyse du projet montre que la participation directe des futurs habitants dans la conception pour l'usage est envisagée sur trois aspects spécifiques développés dans cette section ; à savoir l'espace extérieur, les espaces intérieurs partagés et le développement communautaire.

3.3.1.1 Espace extérieur

Pour l'extérieur, les architectes ont suggéré d'impliquer au maximum les habitants et de multiplier leurs échanges avec le maître d'ouvrage avant la réalisation, afin de discuter de sa conception. La réalisation finale doit ensuite être le résultat de décisions prises avec les habitants et selon leurs habitudes réelles. Ils n'expliquent pas en revanche comment concrètement mettre en œuvre cette intention.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

3.3.1.2 Espaces intérieurs partagés

Dans une note explicative des architectes de 1976, il est précisé que les SAP devront être élaborées par les habitants, ou du moins que les utilisateurs devront influencer l'aménagement de ces surfaces¹². Il est souhaité qu'un facilitateur présente le projet un an avant sa livraison. Par ailleurs, dans une note des architectes pour un journal local¹³, alors que le projet était en construction, les architectes précisent que l'aménagement de l'espace de vie collectif doit résulter d'un projet exprimé par ses habitants. Ils déclarent aussi que la participation des habitants ne doit pas être une « participation-information-validation », mais l'occasion d'un renversement du processus, afin de « planifier avec » plutôt que de « planifier pour » les futurs habitants. Cette implication doit se faire par le biais de réunions en comités de quartier. Les architectes la considèrent comme une démarche démocratique. Il est également précisé que les bâtiments sont privés d'ascenseur à dessein, à une exception près, afin de favoriser les rencontres informelles dans les circulations communes.

3.3.1.3 Développement communautaire

Pierre Colombot, présenté comme psychosociologue au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre, avance prudemment l'hypothèse que les dispositifs mis en place dans ce projet ont le potentiel de favoriser une vie sociale plus riche que dans un bâtiment conventionnel¹⁴. Il considère qu'il est essentiel que les voisins puissent se choisir. Cependant, il constate que l'aspect de la conception avec les futurs habitants du projet s'est limité à des intentions générales et regrette de ne pas avoir intégré ce public dès les premières étapes du projet. Il espère que la résidence de la Grand'Goule, grâce à ses caractéristiques spatiales particulières, pourra générer une vie sociale dynamique.

3.3.2 Conception dans l'usage des futurs habitants : les intentions des architectes

Outre la possibilité offerte aux habitants de contribuer à la définition générale de l'architecture du bâtiment, le projet vise également à encourager leur appropriation personnelle des espaces, facilitant ainsi une conception évolutive basée sur l'utilisation

¹² Note explicative des architectes (Robain, Galmiche, Laval) pour l'OPHLM de Poitiers (Goupy), Paris, 31 juillet 1976. (Archives Architecturestudio)

¹³ Note des architectes (Robain, Galmiche) pour Centre Presse, Paris, 15 janvier 1979. (Archives Architecturestudio)

¹⁴ Habitat Actualités, *Un nouvel immeuble à Beaulieu*, 1980 ?. (Archives Architecturestudio)

(conception dans l'usage). L'extrait du catalogue des Réalisations Expérimentales, sélectionné par le Plan Construction de 1974, présente le projet en phase conceptuelle (Figure 3-10). Selon cette proposition, les interactions sociales doivent se produire dans un lieu d'activités partagées réservé à un groupe de six familles, appelé « privatifs extérieurs ». Ces espaces sont situés aux niveaux supérieurs du bâtiment. De plus, des espaces partagés destinés à l'ensemble du quartier, appelés « territoire de groupe », sont construits au rez-de-chaussée. Ils sont autant d'occasion de conception dans l'usage des futurs habitants dans les espaces communs.

REALISATIONS EXPERIMENTALES

Les projets qui suivent sont des propositions de Réalisations Expérimentales qui ont été retenues récemment par le Plan-construction, mais n'ont pas encore de maître d'ouvrage. Elles bénéficient des aides à l'expérimentation dont dispose le Plan-construction.

Ces projets figurent ici à titre d'information des maîtres d'œuvre et des maîtres d'ouvrage.

surface d'activités partagées expérience 300 logements

Jean-François GALMICHE, Yves-Jean LAVAL, Martin ROBAIN ; Architectes DPLG ;
Pierre COLOMBOT Psycho-sociologue ; O.T.H. Bureau d'Etudes Techniques

HYPOTHESE DE TRAVAIL

Le projet de réalisation expérimentale part du constat que la famille, réduite à sa plus simple expression, est isolée dans son logement au milieu d'une structure urbaine d'une échelle trop vaste.

PROPOSITION

Le projet propose de créer un milieu intermédiaire qui rééquilibre la vie sociale de l'individu en intégrant la cellule dans une organisation à échelle humaine.

Ce milieu est une hypertrophie du palier qui devient un lieu d'activités partagées pour un groupe de six familles.

Les espaces de la cellule sont distribués suivant la hiérarchie : privé, privatif extérieur, commun.

Les espaces privatifs extérieurs à l'échelle de quelques familles sont les surfaces d'activités partagées.

Les espaces communs à l'échelle du voisinage sont les territoires de groupe.

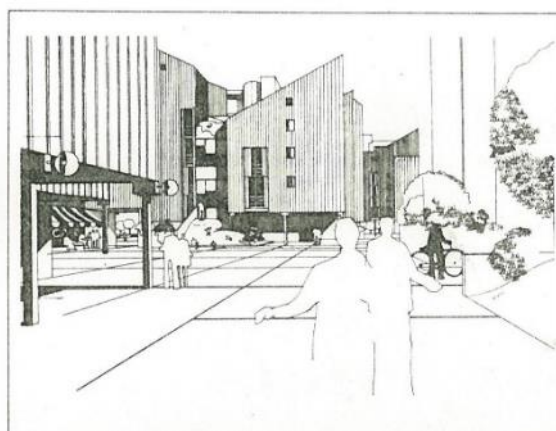


Figure 3- : Extrait du catalogue des Réalisations Expérimentales sélectionnées par le Plan Construction présentant les Surfaces d'Activités Partagées (archives Architecturestudio).

Le projet est présenté avec d'autres comme éligible à une subvention de l'État.

Les figures 3-11 à 3-13 mettent en évidence l'utilisation de supports visuels atypiques pour favoriser une compréhension globale du projet. Elles illustrent également la volonté des architectes de repenser de manière radicale la conception des espaces fonctionnels en adoptant une approche innovante. Le projet cherche à dépasser les limites traditionnelles de l'appropriation entre les espaces privés et publics, entre l'intime et le social, en créant un espace de friction, voire de rupture, entre les deux. Ces illustrations permettent de mieux comprendre les intentions des architectes en termes d'utilisation du projet des concepteurs dans l'usage.

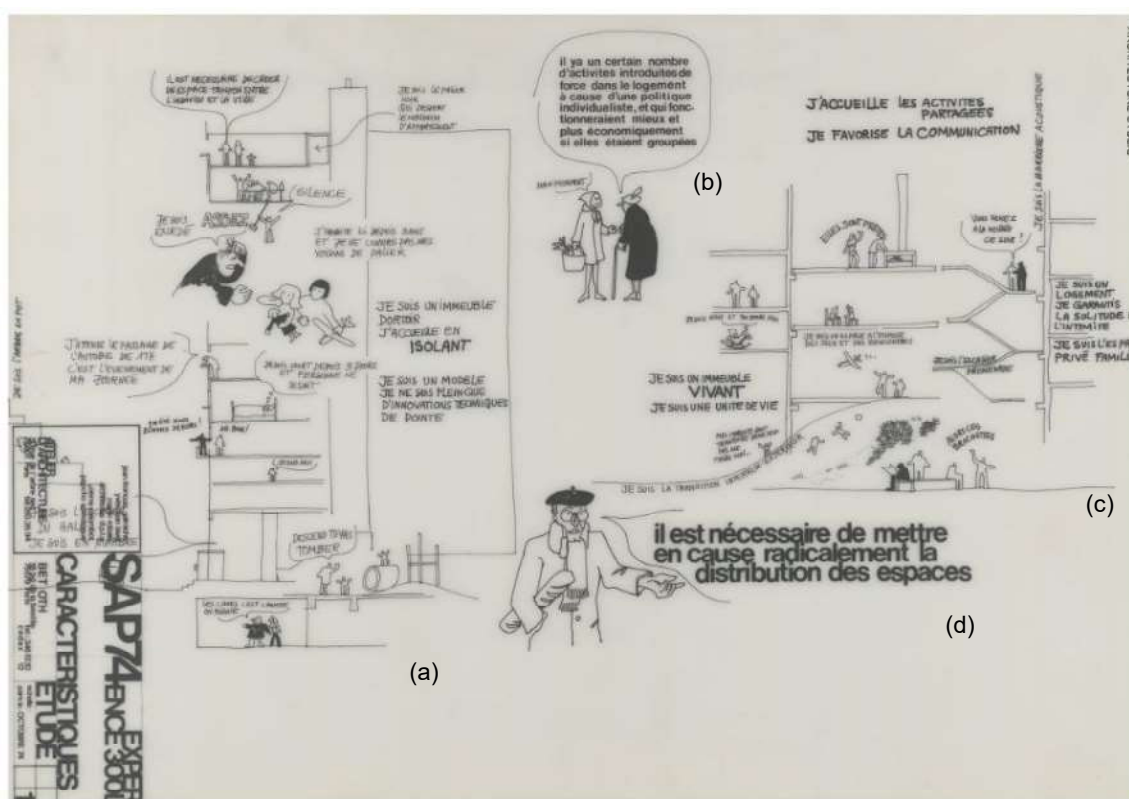


Figure 3- : Projet S.A.P. 74 *Expérience 300 logements*, extrait de la notice architecturale réalisée en octobre 1974 pour le *Plan Construction* (archives Architecturestudio).

Ainsi, l'illustration tirée de la note architecturale de 1974 (figure 3-11), révèle les intentions des architectes concernant la participation des habitants dans la conception dans l'usage du bâtiment. Cette note se caractérise par une approche où le bâtiment lui-même semble prendre la parole, affirmant sa « vitalité ». Il est conçu pour encourager la communication et l'interaction, accueillant ainsi favorablement les activités partagées (a, c). Dans cette vision architecturale, une attention particulière est accordée à l'équilibre entre les espaces publics et privés. Le bâtiment est conçu pour garantir l'intimité, notamment dans le cadre de la vie familiale, grâce à des barrières acoustiques efficaces

(c). Cette conception vise à offrir aux résidents un choix entre l'intimité et la participation à la vie commune. L'architecture du bâtiment questionne et redéfinit la répartition traditionnelle des espaces. La transition entre les zones publiques et privées est fluidifiée par des espaces conviviaux, tels que des zones de grillades, des aires de jeux, et des lieux de rencontre (c, d). Ces espaces sont pensés pour favoriser les interactions sociales et renforcer le sentiment de communauté au sein du bâtiment. En contraste, le projet architectural est comparé à un bâtiment classique (a). Ce dernier est perçu comme favorisant l'isolement malgré ses avancées technologiques. Il est caractérisé par des circulations étroites et sombres, et des appartements où la distinction entre sphères privée et publique est rigide et non conviviale. Dans ce type de bâtiment, la vie commune est quasi inexistante et les bruits des voisins sont perçus comme une nuisance, reflétant un manque d'harmonie dans la vie collective. Ainsi, la note architecturale met en lumière une démarche où la participation des habitants et la création d'une communauté vivante sont au cœur du projet de conception, rompant avec les modèles habituels de bâtiments qui privilégient l'isolement et la séparation stricte entre les sphères privée et publique.

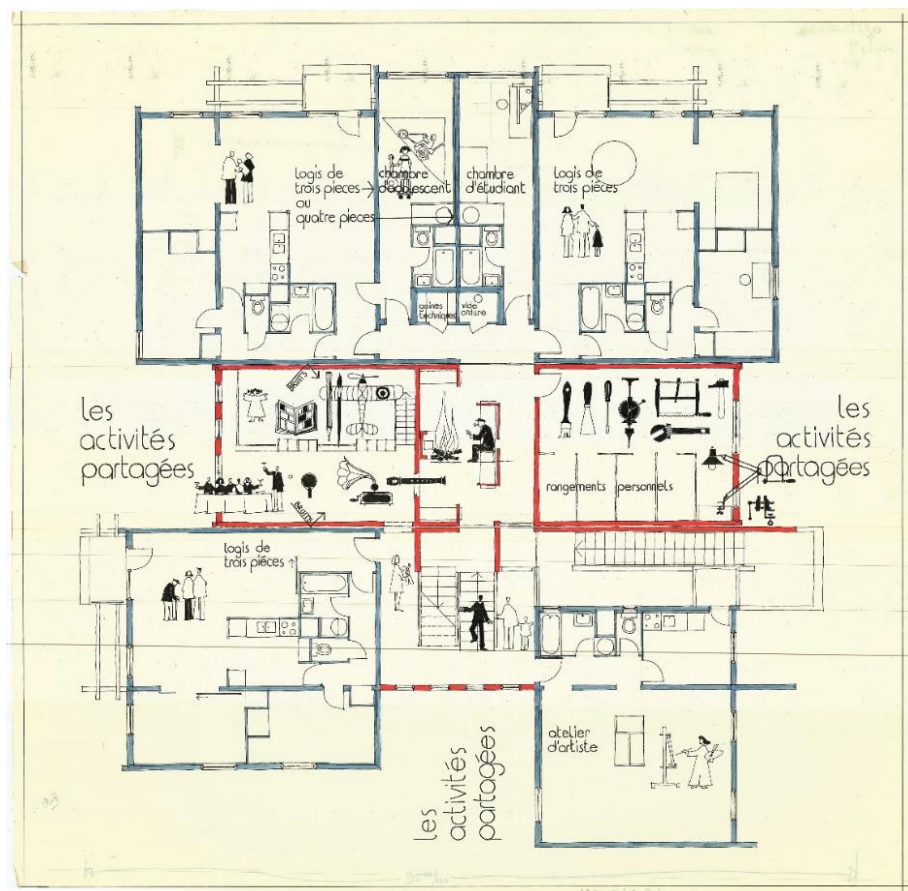


Figure 3-. Plan de l'un des quatre bâtiments d'angle, appelés piliers, avec les espaces communs marqués en rouge en 1976 (Archives Architecturestudio)

Les figures 3-12 et 3-13 présentent les aspects clés de la proposition des architectes conçue pour encourager la participation des résidents à l'utilisation de l'espace. Elles dévoilent une circulation horizontale commune, imaginée comme une rue intérieure, dotée d'un siège et d'une cheminée (figures 3-12 et 3-13). Cette zone est conçue pour étendre l'espace de vie privé, offrant également des possibilités de stockage familial. Au niveau des étages supérieurs, on découvre des Surfaces d'Activités Partagées (SAP), d'une hauteur d'un étage et demi (figures 3-12 et 3-13). Ces espaces sont dédiés à diverses activités telles qu'un atelier de bricolage, une blanchisserie, une garderie ou une salle de sport. Une terrasse est également aménagée pour des barbecues (figure 3-13). Les SAP et les logements s'articulent directement autour de la circulation verticale, qui est ouverte et sans ascenseurs, favorisant ainsi les rencontres informelles entre les résidents (figure 3-13). En extérieur, les architectes ont conçu des espaces de rencontre tels que des "théâtres verts" et des "grillons", un terrain de pétanque, des potagers, une serre et un jardin de type "prairie" avec des jeux pour enfants (figure 3-13). Enfin, une certaine flexibilité est observée dans la conception de certains appartements, où des pièces peuvent se transformer en espaces indépendants de l'habitation principale (figure 3-12). Les architectes envisagent également la possibilité d'associer des groupes ayant des intérêts similaires autour des surfaces d'activités partagées (SAP). Ils envisagent des occasions de rencontres, telles que des déjeuners et des dîners, pour faciliter les contacts et les liens entre les habitants. Les architectes estiment que la résidence Grand'Goule aurait besoin d'un animateur interne pour faciliter les interactions sociales, bien que cette idée ne soit finalement pas mise en œuvre. Ces différentes caractéristiques reflètent l'intention des architectes de créer un environnement propice à la participation, à l'échange et à la communauté, tout en offrant des espaces flexibles et adaptatifs pour répondre aux besoins variés des résidents. Par ailleurs, ils reconnaissent dès le départ la possibilité d'un échec de l'approche participative en termes d'usage. Ils mentionnent la possibilité de revenir en arrière et de remplacer les surfaces d'activités partagées par des espaces d'habitation traditionnels si la participation des habitants ne fonctionnait pas comme prévu.

3.4 Bilans rétrospectifs des espaces construits et des types de conception mises en œuvre

3.4.1 Bilan des espaces partagés construits en 1980 à l'accueil du bâtiment

Après six ans dédiés au développement et à la construction, le projet finalisé se matérialise par plusieurs éléments distincts. Premièrement, les logements sont disposés autour d'un vaste espace public fermé, mesurant approximativement 70 × 90 mètres, soit 6300 mètres carrés. Cependant, une serre qui était initialement prévue dans ce plan n'a finalement pas été érigée. Ensuite, onze SAP intérieurs ont été réalisés, parmi lesquels six présentent une hauteur d'un étage et demi. En complément, trois SAP supplémentaires ont été aménagés sur les toits. De manière significative, un tiers des résidents, en particulier ceux occupant les trois bâtiments d'angle désignés comme les « piliers », bénéficient d'un accès direct à une SAP depuis leur couloir commun. Dans les espaces de circulation horizontale commune, six bancs en béton ont été installés à proximité d'une cheminée, créant ainsi des zones de repos et d'échange. Par ailleurs, un seul sanitaire commun a été placé dans l'espace extérieur, et les installations sanitaires collectives initialement prévues pour être connectées aux SAP n'ont pas vu le jour. Concernant la conception des appartements, la flexibilité envisagée permettant de transformer certaines pièces en unités indépendantes n'a pas été poursuivie. La gestion des SAP a été confiée directement aux résidents, sans l'intervention d'un animateur professionnel, accompagnée d'un budget spécialement alloué pour faciliter l'aménagement des parties communes. Enfin, il est à noter que les habitants du complexe n'ont pas eu l'opportunité de choisir leurs voisins, ce qui représente une dimension importante de la vie en communauté au sein de cet ensemble résidentiel.

3.4.2 Différences entre les formes prévues et réelles de conception pour l'usage et causes sous-jacentes plausibles

Dans cette section, la participation des habitants à la conception pour l'usage est examinée, qui est comparée ensuite à celle prévue par les architectes, afin de déterminer les sous-jacentes plausibles des écarts constatés. Les informations sont basées sur nos visites de sites, les entretiens avec les habitants et les articles de presse.

3.4.2.1 Bilan de la conception pour l'usage des futurs habitants

Ainsi, si la participation directe des habitants est envisagée dans l'aménagement de la place centrale, on constate que lors des phases de programmation, d'esquisse et d'étude, elle fait pourtant globalement défaut. La conception finale de l'espace extérieur central s'est avérée être le produit des décisions architecturales plutôt que le résultat d'un dialogue collaboratif. Ainsi encore, pendant la phase de chantier, une communication s'est faite par le biais de tracts et de réunions, sans inclure de mécanisme de rétroaction. Dans le cadre classiquement descendant du Plan Construction, le projet a été réalisé selon des processus conventionnels. Des moments de convivialité partagée ont été organisés pour rencontrer les futurs habitants. Cependant, il semble que l'intention est davantage de rechercher leur adhésion à un projet déjà existant.

Au début, malgré l'absence de participation, l'espace extérieur central jouissait d'une vie sociale active. Sa conception initiale a réussi à attirer les résidents à l'extérieur de leurs appartements pour se rencontrer et interagir. Cette convivialité initiale témoigne de la réussite partielle du design en termes de création d'un espace central attrayant. Cependant, avec le temps, la dégradation de cet espace extérieur central a eu un impact négatif sur son utilisation.

L'intégration de réunions de comités de quartier dans le processus de co-conception du projet était une stratégie prometteuse pour impliquer activement les résidents dans la prise de décisions concernant leur environnement de vie. Toutefois, en pratique, la mise en œuvre de ces réunions de comité de quartier ne s'est pas déroulée comme prévu. Au lieu de constituer une série continue de dialogues et de consultations tout au long du processus de conception et au-delà, les réunions ont été concentrées dans une période courte, principalement peu avant la livraison du projet. Cette limitation temporelle a restreint l'opportunité pour les résidents de participer de manière significative au processus de conception.

3.4.2.2 Différences entre les formes prévues de conception pour l'usage et celle observées

Attentes			Réalité		
Discours d'intentions	Caractéristiques architecturales ou sociales prévues	Utilisation induite attendue	Caractéristiques architecturales ou sociales mises en œuvre	Utilisation réelle à la livraison	Utilisation réelle 20 ans plus tard
Pratiquer la co-conception	La création architecturale devra être co-conçue, y compris les décisions concernant l'utilisation et la flexibilité des espaces communs.	Faciliter l'implication dans l'usage et la convivialité sur le long terme	Les habitants peuvent aménager l'intérieur des communs	Certains lieux communs ont été réaménagés par les habitants. L'implication existe dès la première génération	Les espaces communs sont tous vides. Il y a très peu d'implication
	L'aménagement de l'espace extérieur central devra être co-conçu en fonction des habitudes des locataires.		Pas de co-conception, la conception de l'espace extérieur central est faite par les architectes.	Une forte convivialité existe sur la place	Une certaine convivialité existe encore, mais les conditions sont dégradées
	La co-conception doit se faire par le biais de réunions de comités de quartier.		Quelques réunions de quartier ont eu lieu quelques mois avant la livraison du projet.	Une certaine implication existe dès la première génération	Il y a très peu d'implication

Tableau 3-. Tableau montrant les différences entre les formes prévues et réelles de participation à la conception et leurs causes sous-jacentes plausibles.

Le tableau 3-2 présente un bilan synthétique des intentions de participation à la conception du projet telles qu'elles sont pensées par les architectes, avec une mise en parallèle avec le résultat final. Il montre que, bien que le projet à cette époque ait été présenté ou compris comme participatif, la participation directe des habitants est plutôt limitée. Il semble que progressivement, l'implication initiale souhaitée des utilisateurs dans la conception du projet s'est progressivement orientée vers leur participation au développement d'activités dans les espaces dédiés (conception dans l'usage). Il souligne un écart notable entre les attentes et la réalité en ce qui concerne la participation des usagers. Malgré un discours d'intentions favorable à la co-conception, les résultats montrent une mise en œuvre incomplète et des niveaux d'engagement variables sur le long terme. Malgré cela, une forte convivialité était présente au début, bien qu'elle se soit dégradée avec le temps. Cette analyse révèle un écart entre les intentions initiales de co-conception et la réalité de l'implication des résidents dans le processus de conception. Il devient évident que, malgré les bonnes intentions, la mise en œuvre effective de la co-conception a été confrontée à des défis pratiques et à un déclin progressif de l'engagement des résidents. Cette situation souligne l'importance d'une approche de

conception participative soutenue et continue, à la fois des concepteurs et des résidents, ainsi qu'une volonté d'adapter les stratégies de participation aux besoins et aux dynamiques changeants de la communauté.

3.4.3 Différences entre les formes prévues et réelles de conception dans l'usage et leurs causes sous-jacentes plausibles

Dans cette section, la conception dans l'usage des habitants concernant les espaces partagés est examinée, qui est comparée ensuite au regard de celle prévue par les architectes, puis leurs causes sous-jacentes plausibles. Les informations sont basées sur nos visites de sites, les entretiens avec les habitants et les articles de presse.

3.4.3.1 Bilan de la conception dans l'usage des futurs habitants

La mise en œuvre de 11 SAP intérieures et 3 SAP extérieures concrétise les intentions des architectes. Elles ont pris place dans trois « piliers », qui sont les bâtiments d'angle ; 77 logements sur 274 y ont un accès proche. Laissées brutes, les SAP offrent théoriquement des opportunités de conception dans l'usage des espaces communs, et de développement d'activités partagées pour les habitants. Le journaliste P. Jocelyne écrit que chaque pilier a une histoire différente et des usages différents¹⁵. En 1981, un an après l'installation, les habitants du premier pilier équipé d'une SAP ont déjà failli abandonner le projet. Il y a cependant quelques succès au démarrage : l'installation d'un laboratoire photo et d'un atelier de bricolage commun. Pourtant, le laboratoire photo est finalement installé dans un logement particulier, notamment car il n'y a pas d'approvisionnement en eau dans le SAP. L'absence d'installations sanitaires dans les parties communes en général limite l'utilisation des SAP. Le matériel de bricolage ne circule également finalement qu'entre les appartements. La question de l'accès aux SAP est posée, sans être résolue : Comment fermer ces espaces avec du matériel de valeur, tout en assurant un large accès, sans animateurs rémunérés ?

Dans une SAP d'un deuxième pilier, des jeunes ont installé une table de ping-pong. Plusieurs voisins ont pu en profiter. C'est un lieu de convivialité. Les habitants investissent dans l'espace sans aide financière, quand bien même le bureau du logement

¹⁵ P. Jocelyn, La Nouvelle République, *P.A.N. Un espoir pour développer les relations*, 10 mars 1981

social dispose d'un budget à allouer pour aider à l'aménagement intérieur. Certains soirs, les voisins profitent de la cheminée.



Figure 3-. Les circulations communes (archives Architecturestudio).

On voit un garde-corps au premier plan conçu et construit par les habitants après la réception du projet, en remplacement d'un garde-corps métallique. En arrière-plan, le banc en béton décoré de plantes donne sur la cheminée.



Figure 3-. Une SAP mise en place comme lieu de prière (archives Architecturestudio).

Dans le dernier pilier, certains habitants se connaissent déjà avant de venir s'installer dans la résidence, étant membres de l'organisme « vivre ensemble », une communauté

catholique charismatique. Ce groupe est attiré dès l'origine par ce lieu pouvant faciliter leurs réunions. Ils enrichissent le bâtiment de plusieurs modifications : la balustrade métallique est remplacée par du bois, la salle de la cheminée a été pourvue de plantes, de décoration et de coussins (figure 3-14). La SAP abrite une bibliothèque, une salle de prière et une salle de télévision (figure 3-15). Ainsi, l'efficacité de ces communs s'est avérée dépendante de facteurs imprévus.

La résidence est décrite par plusieurs résidents qui ont déménagé dans les années 1980 comme particulièrement propice à la conception dans l'usage : « Il y a trente ans, ce n'était pas du tout comme ça [détérioré, NDA]. Nous avons connu une belle convivialité. Nous avons l'habitude de faire sécher le linge dans les espaces, vous pouviez aller de là dans les couloirs, vous descendiez, vous montiez à l'étage. J'avais des collègues qui vivaient un peu partout, et nous avons réussi à nous rencontrer »¹⁶. Ces éléments montrent que les SAP ont effectivement permis au démarrage une forme de conception dans l'usage et une convivialité renforcée.

La conception initiale des SAP dans le projet architectural inclut aussi une caractéristique pragmatique : la possibilité de les transformer en logements en cas de non-utilisation ou de sous-utilisation. Techniquement, cette transformation est réalisable facilement. Cette approche offre une solution pour réagir aux dynamiques changeantes au sein de la communauté résidentielle. Cependant, la transformation des SAP en logements n'est jamais mise en œuvre.

Parallèlement, la large circulation horizontale, envisagée sans ascenseur, est pensée comme un véritable espace de vie partagée. Six bancs en béton sont installés devant des cheminées dans ces zones communes. Ces éléments sont conçus pour rendre les espaces accueillants et confortables, invitant les habitants à interagir les uns avec les autres. Cependant, dans la pratique, l'appropriation de ces espaces s'est avérée compliquée. Si initialement un certain degré d'adoption de ces espaces existe effectivement, avec le temps, ces espaces communs sont devenus moins fréquentés. Vingt ans après, l'absence d'appropriation de ces espaces est flagrante.

Concernant l'espace central, l'organisation de l'ensemble des logements autour constitue un élément clé du projet. Cette place, d'une superficie de 6000 m², est destinée

¹⁶ Extrait d'une visite enregistrée chez un locataire depuis 1986, 10 novembre 2021.

à devenir un lieu de convivialité, ouvert, mais en même temps intime et protégé. Initialement, la place est décrite comme un lieu de convivialité et de partage, avec des tables sorties par le bureau du logement social au printemps, et des voisins venant manger dehors avec leurs enfants qui jouent. Le lieu est considéré par les résidents comme plus convivial qu'une autre résidence sociale classique. Avec le temps, toutefois, cet espace s'est dégradé et la convivialité diminue.

A l'échelle de la résidence, l'accès aux espaces communs pour tous les résidents vise à faciliter les interactions entre les différentes unités de logement et renforcer le sentiment de communauté au sein du complexe. Cependant, la réalité montre une évolution différente de celle envisagée. Malgré la libre accessibilité de ces espaces, peu d'échanges de biens ou d'activités communs sont observés entre les résidents des différentes unités de logement. Avec le temps sont installées des portes d'entrée renforcées pour des raisons de sécurité, créant une barrière physique et psychologique, et renforçant la séparation entre les résidents.

De façon plus large encore, l'intention initiale d'ouvrir certains espaces communs aux habitants du quartier vise à favoriser des échanges culturels, sociaux et économiques entre les résidents et la communauté environnante. Cependant, les espaces communs, effectivement construits, bien que théoriquement ouverts et accessibles, n'attirent que peu les habitants du quartier. 20 ans après, le constat reste le même : les espaces communs ne sont pas adoptés par les habitants du quartier, soulignant la complexité de créer des espaces ouverts qui fonctionnent efficacement comme des zones de rencontre et d'interaction entre différentes communautés.

D'un point de vue organisationnel, l'idée originale que les résidents puissent choisir leurs voisins vise à renforcer les liens au sein du projet de logement. Cependant, cette possibilité de cooptation des voisins ne se concrétise pas. L'absence de ce mécanisme a potentiellement des conséquences sur la dynamique sociale du complexe résidentiel, limitant les opportunités d'intégration sociale.

Par ailleurs, l'implication active des habitants dans la gestion du lieu est pensée comme un aspect clé de la vision originale du projet. La stratégie envisagée pour faciliter cette implication comprend l'embauche d'un animateur salarié, chargé de dynamiser la communauté, d'organiser des activités et de servir de pont entre les

résidents et la gestion du bâtiment. Cependant, en pratique, cette embauche n'a pas lieu, et l'engagement des résidents dans le processus communautaire et dans les activités organisées est resté relativement confiné dans les groupes pré-organisés. 20 ans après la livraison du projet, cette tendance à une faible implication des résidents s'est aggravée. Presque aucune participation active n'est observée, indiquant que les expérimentations faites pour dynamiser la communauté n'ont pas eu l'effet durable escompté, ce qui met encore en évidence la complexité de la création et du maintien de l'engagement communautaire dans les projets de logement.

Bien que les habitants aient initialement eu la possibilité d'aménager l'intérieur des espaces communs, cette implication a diminué avec le temps. La première génération de résidents a montré un certain degré d'engagement, mais cette dynamique n'a pas été durable. Vingt ans plus tard, un contraste frappant était observé : les espaces communs, autrefois envisagés comme des lieux de vie et d'échange actifs, étaient largement vides et sous-utilisés, et ne jouent plus le rôle prévu dans la vie sociale des habitants. En effet, au tournant des années 2000, la résidence de la Grand'Goule a connu des changements significatifs. La classe moyenne a progressivement quitté les lieux pour acquérir des maisons ailleurs, laissant place à une nouvelle population plus fragile. Cette transition a marqué le début d'une période plus difficile pour la résidence. Elle est devenue le deuxième plus important point de trafic de drogue de la ville de Poitiers¹⁷, ce qui a entraîné la mise en place de portes sécurisées et la fermeture des terrasses sur les toits. Les aménagements paysagers, tels que les arbustes et les fleurs, sont retirés. En 2020, un jeune homme est abattu sur la place de la résidence¹⁸. Ces événements contribuent à la détérioration de l'image de la résidence de la Grand'Goule, maintenant perçue comme un lieu problématique et dégradé. Les habitants plus âgés se sentent abandonnés par les pouvoirs publics et expriment de la méfiance envers les adolescents et les jeunes adultes qui fréquentent le quartier. Ils témoignent d'incidents tels que des rodéos en moto qui les mettent mal à l'aise et dégradent leur qualité de vie¹⁹. La résidence est décrite comme étant sale, dégradée et dangereuse, avec des actes de vandalisme réguliers²⁰. Certains jeunes adultes vendant des stupéfiants sont perçus comme un groupe asocial et

¹⁷ Entretien avec le responsable de l'entretien des logements sociaux au sein d'Ekidom, 17 novembre 2021.

¹⁸ E. Gérard avec Antoine Morel, *Poitiers. Un jeune homme blessé par arme à feu dans le quartier de Beaulieu*. France Télévisions, 2 août 2020.

¹⁹ Extrait d'une visite enregistrée avec un locataire depuis 1986, 10 novembre 2021.

²⁰ *Ibid.*

irresponsable²¹. Des graffitis revendiquant leur emprise sur le territoire témoignent de cette attitude. Cependant, ces jeunes adultes se considèrent également comme des victimes, déplorant le manque d'opportunités d'emploi et le manque de lieux de rencontre dédiés²². L'investissement de certains habitants dans les espaces communs qui a existé au début du projet disparaît, laissant place à des tensions et des frustrations.

²¹ Entretien avec un locataire senior, 12 mars 2020.

²² Entretien avec un utilisateur de la place, 17 novembre 2021.

3.4.3.2 Synthèse des écarts observés entre attente et réalités

Discours d'intentions	Attentes		Réalité		
	Caractéristiques architecturales ou sociales prévues	Utilisation induite attendue	Caractéristiques architecturales ou sociales mises en œuvre	Utilisation réelle à la livraison	Utilisation réelle 20 ans plus tard
Une nouvelle organisation sociale est valorisée pour sortir de la société de consommation, avec un fort désir d'échange de services / Le projet doit favoriser une deuxième couche de relations humaines / Il doit permettre aux individus de se rencontrer et de se réunir	Création de plusieurs SAP	Une nouvelle nuance des relations humaines est développée, entre le privé et le public.	11 SAP intérieures et 3 SAP extérieurs sur les toits. Un tiers des résidents ont un accès direct	La vie sociale se déroule principalement lorsqu'une dynamique de groupe préexiste.	Les SAP ne sont pas utilisés par les habitants
	Création d'une grande circulation horizontale commune pensée comme un espace commun. Pas d'ascenseur	Développement de rencontres informelles et d'une forte convivialité au quotidien	Dans les grandes circulations communes, 6 bancs en béton ont été construits devant 6 cheminées	Un peu d'appropriation au démarrage avant condamnation des cheminées	Pas d'appropriation
	Les logements sont organisés autour d'une place urbaine fermée avec serre commune	Favoriser les rencontres et la convivialité	L'espace est d'environ 70 x 90 m, soit 6000 mètres carrés. La serre n'a pas été construite	Une forte convivialité existe sur la place	Une certaine convivialité existe encore, bien que les conditions soient dégradées
	Les voisins peuvent se coopérer.	Interaction sociale dense au quotidien et adhésion au concept	Les voisins ne peuvent pas se coopérer.	Les nouveaux locataires arrivent sans adhésion particulière	Les nouveaux locataires arrivent sans adhésion particulière
Favoriser l'implication dans le processus par la médiation	Embauche d'un animateur salarié	Implication des résidents	Distribution de supports de communication / Réunions explicatives	Peu d'implication en dehors des groupes pré-organisés	Presque pas d'implication
S'ouvrir à tous les habitants de la résidence	Les espaces communs sont en accès libre	Différentes occupations peuvent avoir lieu par différents groupes au fil du temps	Les circulations et les toits sont accessibles sans clé depuis l'extérieur. Les SAP sont utilisables indépendamment	Peu d'échanges de biens communs entre les cages d'escalier.	Pas d'échange entre les cages d'escaliers. Installation de portes d'entrée sécurisées
Être ouvert à tous les habitants du quartier	Certains espaces communs sont pensés comme disponibles	Ouvrir la résidence sur le quartier	Les espaces communs ont été construits au rez-de-chaussée	Les habitants du quartier ne l'utilisent pas	Les habitants du quartier ne l'utilisent pas
Les utilisateurs devront influencer le développement des SAP.	Les espaces communs sont laissés bruts avec un budget pour les aménager	Favoriser l'appropriation et la personnalisation	Les espaces communs sont laissés bruts avec un budget pour les aménager	Certains espaces sont investis. Le budget alloué n'a pas été demandé	Les parties communes sont laissées vides
Si les SAP ne fonctionnent pas, il est possible de les transformer en logements.	Ajouter des murs et ouvrir des portes	Faire évoluer le projet dans le temps	Il est possible de transformer les SAP en ajoutant des murs et en ouvrant des portes	Aucun espace commun vide ne sera transformé en logement	Aucun espace commun vide ne sera transformé en logement

Tableau 3-. Différence entre les formes prévues et réelles de participation à l'utilisation et leurs causes sous-jacentes plausibles.

Ce bilan montre clairement l'écart entre les intentions architecturales initiales et leur réalisation, ainsi que l'évolution de l'utilisation des espaces au fil du temps, soulignant les défis de la conception dans l'usage et la création d'espaces communautaires vivants. Le tableau 3-4 présente une synthèse de ces écarts, avec, d'une part, l'écart entre les intentions des architectes dans le discours, les caractéristiques architecturales imaginées pour soutenir ce discours et les usages attendus, et, d'autre part, ce qui a été réellement fait et a été utilisé, selon les retours des habitants et des parties prenantes. Le tableau met en évidence des écarts considérables entre les attentes initiales et la réalité observée dans un projet architectural visant à réorganiser le tissu social et à sortir de la société de consommation. Il est important de prendre en compte la dimension temporelle dans l'observation de ce projet. Bien que de nombreuses interactions sociales aient pu se produire initialement, la plupart ont disparu avec le temps. Le succès des SAP est mitigé, avec un fort taux de vacance de ces espaces au fil du temps, atteignant aujourd'hui près de 100 %²³. Cette situation souligne l'importance d'une population stable et soutenue par une médiation pour que ce type de système puisse perdurer sur le long terme (Sommer, 1972). Le départ des premiers habitants a progressivement fait disparaître les règles informelles qui régissaient la vie dans la résidence, contribuant au déclin observé au début des années 2000. Ce phénomène s'inscrit dans un mouvement national touchant de nombreuses cités construites après-guerre, qu'elles soient participatives ou non. Il convient donc de considérer ces évolutions socio-économiques du quartier. Cela met en évidence la complexité du transfert des intentions vers la réalité et souligne la nécessité d'une conception et d'une gestion adéquates dans le temps (Redström, 2008).

3.4.4 Effets attendus effectivement observés

Le diagnostic factuel révèle que des effets attendus des architectes ont effectivement eu lieu. Est identifié ce qui suit :

a. Une vie sociale augmentée dans les SAP

Une vie socialement augmentée a effectivement lieu selon certaines configurations. Cette participation dans l'usage semble dépendre largement des personnes qui résident dans le lieu dans le cas de la résidence de la Grand'Goule. Il apparaît que la présence d'une communauté préexistante joue un rôle dans le succès de la vie sociale du « pilier

²³ Visite enregistrée des habitants sur place, 10 novembre 2021.

3 » au cours des premières années d'utilisation. Cette communauté a déjà développé des liens forts et a des objectifs et des intérêts communs, ce qui favorise une participation plus active et une gestion partagée de l'espace. La possibilité de sélectionner les candidats à l'entrée du projet semble être un facteur de succès potentiel. En permettant aux futurs résidents de choisir leurs voisins et de former une communauté cohésive dès le départ, il y a une plus grande probabilité que la participation et l'appropriation de l'espace soient renforcées. Cette sélection peut permettre de réunir des personnes partageant des intérêts similaires et ayant une volonté de s'investir dans la vie communautaire.

b. La place centrale comme lieu de convivialité

L'intention est de concevoir avec les habitants l'espace extérieur central en fonction de leurs habitudes et besoins, en vue d'une convivialité accrue sur le long terme. En réalité, l'espace est conçu par les architectes, sans consultation ni implication des usagers. Nonobstant, à la livraison du projet, une forte convivialité est observée sur la place, ce qui indique la réussite du projet. Après 20 ans, une certaine convivialité existe toujours. L'absence de conception pour l'usage des habitants n'a pas empêché une utilisation conviviale de l'espace. La place centrale n'est pas qu'un simple espace physique ; elle agit comme le cœur social du projet, un lieu où les interactions humaines peuvent se déployer librement (Gehl, 2011). Ce succès peut être attribué à plusieurs facteurs, y compris le design lui-même, qui réussit à répondre aux besoins non exprimés des résidents. Le cas de la place centrale rappelle que même en l'absence de participation, un espace peut toujours permettre une convivialité forte.

3.4.5 Causes sous-jacentes possibles des écarts entre attente et réalités des deux modalités de participation

Le diagnostic factuel révèle des écarts significatifs entre les intentions initiales des architectes en termes de participation et l'expérience réelle des habitants. Ces écarts peuvent être attribués à plusieurs causes sous-jacentes possibles. Est identifié ce qui suit :

a. Rôle du maître d'œuvre

La faiblesse de la participation des habitants dans la conception architecturale du projet soulève des questions critiques sur l'efficacité de l'approche participative mise en œuvre. Malgré l'intention initiale, l'implication des résidents s'est réduite à la conception

dans l'usage d'espaces prédéfinis. L'accent mis uniquement sur l'utilisation des espaces limite l'appropriation des lieux par les résidents. Comme évoqué par les concepteurs eux-mêmes, il est probablement plus efficace d'adopter une approche ascendante, basée sur les préoccupations et les besoins des habitants, ce qui favorise leur volonté d'agir sur le lieu (Manzini & Rizzo, 2011). Cela peut également faciliter la mise en œuvre de futurs projets liés aux SAP, tant pendant la phase de conception qu'après. Cette faible mise en œuvre de la participation peut être attribuée à un déficit de connaissances ou de compétences en matière de méthodologies. Le champ de l'architecture participative est en effet encore en cours de développement à cette époque, et des directives claires ou des meilleures pratiques peuvent faire défaut. Cette étude met en lumière l'importance d'intégrer de manière plus complète les méthodologies participatives dans la conception architecturale. Cela implique un engagement continu des parties prenantes dès le démarrage du projet pour éviter le fossé entre les intentions et les réalisations.

Le cas du projet soulève aussi des questions sur la préparation et les compétences des architectes pour mettre en œuvre des processus de conception participative efficaces. Le regret exprimé par Pierre Colombot, membre de l'équipe de maîtrise d'œuvre, quant à la non-réalisation d'une vie sociale riche, évoque une certaine déconnexion entre les intentions des architectes et la réalité des résultats obtenus. Ce constat rejoint les préoccupations de Sanoff (1999), qui a souligné que les méthodologies de conception participative nécessitent une formation et une sensibilité particulières de la part des architectes. Le commentaire de Colombot suggère également une prise de conscience de cette lacune, mettant en évidence l'importance de l'apprentissage et de l'adaptation dans les projets de conception participative (Friedmann, 1987). Pour améliorer les résultats futurs, il est utile d'intégrer les retours d'expérience dans de nouvelles méthodologies et pratiques de conception (Schön, 1983).

b. Rôle du maître d'ouvrage

L'absence d'un engagement solide de la part du maître d'ouvrage peut être un facteur déterminant. Dans le cas étudié, cette implication limitée a entravé le processus de participation des habitants, ce qui souligne l'importance du rôle du maître d'ouvrage comme acteur clé dans la facilitation et la coordination des initiatives de conception participative (Innes & Booher, 2004). Le maître d'ouvrage a le potentiel d'agir comme un catalyseur dans la coordination entre les parties prenantes et dans l'allocation des ressources, qui sont deux éléments cruciaux pour le succès de ces projets (Healey,

2020). Sans cet engagement, le risque est grand de voir les obstacles et contraintes institutionnels, financiers ou administratifs entraver la progression du projet. Les maîtres d'ouvrage, en étroite liaison avec les décideurs politiques, peuvent jouer un rôle pour gérer ces contraintes. Leur manque d'implication peut être perçu comme un symptôme plus large d'un manque de volonté politique de réellement impliquer les citoyens dans les processus de conception et de planification. Dans le contexte du projet examiné, l'absence d'un engagement fort et coordonné du maître d'ouvrage a été identifiée comme un facteur clé de ses difficultés. Cette constatation met en lumière la nécessité d'une implication significative du maître d'ouvrage pour assurer le succès d'un projet participatif (Sanoff, 1999).

c. Faiblesse de la médiation

En lien avec la section précédente, la faiblesse de la médiation professionnelle dans le projet étudié a été identifiée comme un facteur limitant, soulignant l'importance de la présence de facilitateurs ou d'animateurs spécialisés dans les processus de conception participative en architecture. Les médiateurs agissent souvent comme des « ponts » entre diverses parties prenantes, jouant un rôle dans la promotion de l'engagement, la résolution de conflits et la facilitation des interactions (Hamdi, 2013; Susskind et al., 1999). Les médiateurs apportent un soutien en aidant à gérer les tensions, à harmoniser les attentes et à négocier des compromis, autant d'éléments qui sont souvent nécessaires dans des projets impliquant des parties prenantes diversifiées (Innes & Booher, 2004). Leur absence peut entraver le développement d'une dynamique participative authentique et durable, en particulier dans des contextes socialement et culturellement hétérogènes (Davidoff & Reiner, 1962).

En outre, l'absence de suivi post-livraison du projet soulève des problèmes essentiels quant à la pérennité des initiatives participatives dans le domaine de l'architecture. Le traitement du projet comme une œuvre classique néglige les spécificités inhérentes à un cadre expérimental, ce qui a des implications sur la vie sociale et communautaire du bâtiment (Hamdi, 2013). La nature expérimentale des SAP exige une gestion adaptée pour favoriser des interactions sociales plus fructueuses. L'absence d'une approche propre à la gestion communautaire dans l'habitat limite les possibilités de rencontres nouvelles et d'une vie sociale active (Sanoff, 1999). L'absence d'attentes spécifiques des futurs habitants également joue un rôle dans la dilution du potentiel communautaire du projet. Sans un ensemble de valeurs ou d'attentes partagées, la formation de groupes

sociaux solides est entravée (Awan et al., 2013). Cette expérience réaffirme que la participation ne doit pas être conçue comme un élément isolé dans la chronologie du projet, mais plutôt comme un processus continu (Horelli, 2005). Ce principe est particulièrement pertinent dans la construction d'une vie sociale durable, où l'engagement des parties prenantes est nécessaire à toutes les phases du projet. Le cas étudié met en lumière l'importance de la continuité dans la participation, tant dans la phase de conception qu'après la livraison du projet. Il indique également la nécessité d'une gestion spécifique adaptée aux particularités des projets expérimentaux comme les SAP pour réussir à instaurer une vie sociale durable (R. L. Chiu, 2004).

d. Contraintes juridiques liées au processus architectural

L'expérience de ce projet met aussi en lumière la difficulté de naviguer dans un système administratif réglementé, surtout quand on envisage une approche ascendante. Bouchain et al. (2006) ont déjà signalé le potentiel coercitif des processus institutionnels dans la conception architecturale, qui peut entraver les initiatives visant à plus de participation. Le fait que l'entreprise de construction soit le mandataire du projet souligne une autre dimension problématique : la prédominance de la rentabilité sur les besoins des usagers (Till, 2009). Dans un tel environnement, les approches ascendantes sont souvent marginalisées, rendant difficile l'implémentation de nouvelles méthodologies (Bishop & Williams, 2012). Le maître d'ouvrage joue un rôle clé dans la détermination de la voie à suivre. Dans ce cas, bien que réceptif à l'idée d'une conception avec les usagers, son inaction indique une réticence à s'éloigner des voies conventionnelles. Cette inertie est souvent alimentée par des contraintes financières et un manque de familiarité avec des approches plus expérimentales (Brenner et al., 2009). Ce cas illustre les défis liés à l'adoption de méthodes de conception avec usagers dans un cadre institutionnel et financier contraignant. Il met en avant la nécessité de développer des structures contractuelles flexibles qui permettent d'expérimenter avec des méthodes de conception plus participatives (Innes & Booher, 2003).

e. Contraintes juridiques liées au logement social.

La conception participative en matière de logement social présente des défis spécifiques, notamment en raison des contraintes statutaires et réglementaires. Ces contraintes peuvent limiter la possibilité de créer une véritable dynamique de groupe parmi les résidents. Le cadre administratif traditionnel du logement social ne permet généralement pas la sélection de résidents en fonction de leur propension à participer à

des initiatives de conception commune (Chiu, 2003). Lorsque l'on aborde des projets de grande envergure, la difficulté de mise en œuvre de la conception participative est amplifiée (Carmona, 2021). Des critères de sélection plus flexibles, axés sur les besoins en matière de logement et sur la volonté de participer à la communauté, peuvent enrichir la dynamique sociale et le succès du projet. L'étude du cas indique que la composition de la communauté peut avoir un impact significatif sur la dynamique sociale au sein du projet. Par exemple, la présence d'étudiants, souvent déjà dotés de réseaux sociaux établis, peut limiter leur engagement envers la nouvelle communauté (Forrest & Kearns, 2001). Une stratégie de sélection qui prend en compte ces variables pourrait améliorer l'efficacité des initiatives participatives. Le cadre réglementaire du logement social rend pourtant cette stratégie difficile et pose des obstacles considérables à la conception participative, surtout à grande échelle. Afin de surmonter ces défis, une réflexion est nécessaire pour ajuster les critères de sélection des résidents et pour concevoir des méthodes qui encouragent une véritable participation des usagers (Faga & Eckbo, 2006).

f. Rôle des détails dans l'appropriation des espaces

L'absence d'installations sanitaires dans les espaces communs, bien que semblant être un détail, souligne l'importance de considérer les besoins et préférences des usagers dès le début du processus de conception. De petites décisions de conception peuvent avoir un impact disproportionné sur l'appropriation et l'utilisation des espaces. En effet, des éléments apparemment secondaires dans la planification peuvent avoir des répercussions importantes sur le confort des usagers et leur sentiment d'appartenance à l'espace. Des espaces qui répondent aux besoins pratiques quotidiens sont plus susceptibles d'être valorisés et fréquentés, comme l'a souligné Alexander (1977) (1977) dans ses travaux sur l'harmonie entre les espaces et leur usage. Par ailleurs, l'absence de considération pour de tels détails peut contribuer à une détérioration de la confiance entre les usagers et les concepteurs ou gestionnaires du projet (Forester, 1999). Cela peut, à son tour, entraver la création d'une communauté active et engagée. La maintenance et l'entretien des espaces communs doivent être abordés dans un contexte d'utilisation durable et positive. La négligence dans ces domaines peut conduire à des échecs dans l'appropriation du lieu et la création d'une dynamique communautaire saine (Kaplan & Kaplan, 1989). La participation active des usagers dans la conception doit pouvoir anticiper et éviter ces problèmes. Les parties prenantes, en particulier la maîtrise d'ouvrage, doivent être conscientes des implications à long terme des décisions de

conception et de l'entretien des espaces communs pour favoriser une appropriation réussie et durable du lieu.

g. Dilemme entre convivialité et intimité

Le défi de trouver un équilibre entre intimité et convivialité est un sujet dans les projets de conception participative en architecture. Cette tension s'est manifestée clairement dans les espaces communs où des moments de convivialité et des activités collectives ont parfois conduit à des nuisances sonores et autres perturbations (Marcus, 2006). La conception de ces espaces doit prendre en compte les besoins spécifiques des résidents pour créer des espaces qui permettent à la fois l'interaction sociale et le respect de la vie privée (Kim & Kaplan, 2004). Les éléments de conception tels que les barrières acoustiques, les séparations visuelles et la disposition spatiale peuvent jouer un rôle significatif dans la réduction des conflits potentiels (Altman, 1975). Une solution peut aussi être l'implication active des résidents dans la définition des règles et des normes pour l'utilisation des espaces communs. Ce processus participatif doit permettre d'ajuster les solutions de conception aux besoins et aux préférences des résidents (Sanoff, 1999). La prise en compte des besoins individuels et collectifs dans le processus de conception est essentielle pour parvenir à une cohabitation harmonieuse. Une approche participative peut jouer un rôle déterminant dans la réduction de cette tension en permettant une adaptation sur mesure des espaces et des normes communautaires.

h. Défi de la rotation des résidents

La rotation des résidents peut affecter négativement la cohésion sociale et l'engagement participatif (Chaskin, 1997). Les dynamiques de groupe et les règles informelles qui se développent initialement peuvent se dissiper lorsque la première génération de résidents part, ce qui est le cas dans le projet étudié. L'établissement de mécanismes durables pour réengager les nouveaux arrivants est essentiel pour maintenir la vitalité et l'efficacité des projets participatifs à long terme. Cela peut inclure des programmes d'accueil structurés, des rencontres entre anciens et nouveaux résidents, et des possibilités pour une participation active aux décisions communautaires, permettant la transmission continue de valeurs, normes et pratiques sociales. Ce processus de « mémorisation communautaire » est important pour maintenir l'identité collective et la cohésion du groupe (Putnam, 2000).

3.5 Discussion : effets et limites de la participation

Dans cette section, une synthèse est réalisée qui met en exergue la différence notable entre la conception dans l'usage des habitants fréquemment observée à l'opposé de la conception pour l'usage de ces mêmes habitants, plus rare. Cette distinction est déterminante, notamment lorsque l'on considère le discours initial des architectes, prônant une approche globale axée sur les usagers. En pratique, un écart est souvent constaté entre ces intentions de départ et la réalisation effective du projet, où les habitants ne sont finalement pas au cœur du processus de conception, mais sont très sollicités dans l'usage des espaces communs.

La mise en œuvre effective de la conception pour l'usage avec les futurs habitants a été entravée par plusieurs facteurs. Les défis organisationnels, ici sous-estimés, ont joué un rôle important. Une planification et une gestion de projet de type classique, pourtant dans le cadre d'une Réalisation Expérimentale, ont compromis la réalisation des intentions participatives des architectes (Chiu, 2003). En outre, les contraintes financières semblent avoir constitué un obstacle majeur, le manque de fonds adéquats limitant la portée de la participation dans les projets. Un autre aspect critique est le manque d'investissement social de la part du maître d'ouvrage, soulignant l'importance d'un engagement soutenu et précoce pour réussir la participation (Innes & Booher, 2004).

Du côté de la conception dans l'usage des futurs habitants dans les espaces communs, une certaine implication des résidents est observée initialement, indiquant un intérêt pour le développement communautaire. Cependant, cette dynamique n'a pas perduré, conduisant à une utilisation réduite de ces espaces vingt ans après la livraison du projet. Ce déclin reflète une déconnexion croissante entre les résidents et l'intention originale du projet. Ce constat met en lumière les défis liés à la création et au maintien d'espaces communs vivants et utilisés dans les projets de logement. Il souligne la complexité de concevoir des espaces qui répondent aux besoins physiques, et aux dynamiques sociales et culturelles des résidents (Sanoff, 1999). Ce décalage entre l'intention et la réalité soulève des questions sur la manière dont les espaces communs sont conçus, promus et maintenus dans le temps (Rendell, 1999), et met en évidence la nécessité d'une compréhension plus profonde des comportements, des habitudes et des préférences des résidents pour créer des espaces communautaires véritablement fonctionnels et pérennes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce déclin. Tout d'abord, il est possible que les espaces communs n'aient pas été suffisamment attrayants ou adaptés aux besoins et aux intérêts des personnes concernées. La question de la pertinence de ces espaces pour les activités et les interactions souhaitées par les habitants du quartier est essentielle (Manzini & Rizzo, 2011). De plus, des différences dans les modes de vie, les horaires ou les intérêts des résidents peuvent avoir limité les occasions et les envies de partage et d'interaction. Ainsi, une contradiction du programme réside dans le fait que la majorité des appartements possèdent seulement une ou deux chambres, ce qui conduit à l'installation de beaucoup d'étudiants, en raison de la proximité de l'université de Poitiers. Ces étudiants sont plutôt mobiles et ne ressentent pas forcément le besoin de rencontrer de nouvelles personnes dans la Grand'Goule. La présence de beaucoup de petits appartements est ainsi en contradiction avec les objectifs de succès de ce projet sur le long terme.

De plus, la rotation des résidents et les changements démographiques au sein de la communauté peuvent également jouer un rôle. Les nouveaux résidents peuvent ne pas se sentir aussi investis ou connectés aux décisions prises par leurs prédécesseurs, entraînant un déclin progressif dans l'utilisation et l'appropriation des espaces communs. Progressivement, une détérioration de la connaissance et de l'utilisation des espaces communs a eu lieu, entraînant un cycle délétère. Moins fréquentés, ces lieux perdent leur fonction initiale, rendant leur accès de plus en plus obsolète. Cette désaffection conduit à une perte d'information sur les modalités d'utilisation, ce qui incite les responsables à délaisser ces espaces, aboutissant finalement à leur inaccessibilité et à leur abandon. Cela met également en évidence l'importance de l'engagement continu et des efforts de sensibilisation pour intégrer avec succès des espaces partagés dans un contexte urbain plus large. Pour que la participation soit efficace sur le long terme, elle doit être intégrée dans une approche de gestion et de développement communautaire continue, capable de s'adapter et de répondre aux besoins changeants des résidents (Hamdi, 2013; Susskind et al., 1999). Cela implique la mise en place de mécanismes initiaux de participation, et aussi l'entretien d'un engagement actif et d'un renouvellement constant pour préserver la vitalité et la pertinence des espaces communs (Healey, 2020). D'une manière générale, le succès de ce type de dispositif commun semble grandement dépendant de la présence ou non d'un médiateur (Sommer, 1972). La création de liens communautaires nécessite une approche proactive et réfléchie. Si les

habitants ne sont pas suffisamment informés de la disponibilité de ces espaces, ou s'ils ne se sentent pas accueillis ou encouragés à les utiliser, ils sont moins susceptibles de s'y engager. Cette situation peut contribuer à faire perdurer des barrières psychologiques ou sociales, empêchant les habitants de se sentir à l'aise dans l'utilisation de ces espaces. La leçon tirée de cette expérience est que les aspects sociaux et communautaires doivent être considérés comme des composantes essentielles dès la conception du projet. Des initiatives innovantes comme la cooptation des voisins, à l'origine prévue par l'architecte, peuvent donc aussi avoir un impact profond sur la vitalité des communautés résidentielles. Nous avons vu à ce sujet que l'expérience a été relativement réussie lorsqu'il s'agissait de personnes ayant décidé de vivre ensemble au préalable, dans une communauté déjà établie. Le « casting » à l'entrée d'un projet participatif semble donc avoir un effet sur la réussite du projet (Biau et al., 2012).

En parallèle, la dégradation constatée peut aussi être attribuée à une évolution des besoins et des préférences des résidents. Ce développement révèle la nécessité d'une flexibilité dans la conception des espaces communs, permettant leur adaptation aux besoins changeants des résidents et garantissant leur pertinence sur le long terme. Cependant, concernant la non-transformation des SAP non utilisées en logements, comme imaginé par les architectes, il se peut que la demande de logements supplémentaires au sein de la résidence soit insuffisante pour justifier une telle transformation, ou que l'oubli même de cette possibilité empêche la réalisation de cette conversion. Cette non-concrétisation met en lumière les défis liés à la flexibilité et à l'adaptabilité dans les grands projets de logement. Elle souligne l'importance de considérer la conception technique et la faisabilité des espaces, et aussi les aspects sociaux, économiques et politiques qui influencent l'utilisation et l'évolution de ces environnements résidentiels, important pour la réussite et la durabilité d'un projet architectural à long terme (Chaskin, 1997; Marcus, 2006).

Les facteurs contribuant à cette détérioration incluent aussi le manque d'entretien approprié et l'usure naturelle. L'absence de soins et d'améliorations continues a pu conduire à un déclin dans la qualité et l'attractivité de l'espace, ce qui a pu finalement réduire la convivialité et l'interaction sociale autrefois fortes, ou inversement. Ce déclin souligne la nécessité d'une gestion et d'une maintenance continues des espaces communs pour préserver leur qualité et leur fonctionnalité. Il met également en évidence l'importance d'impliquer les résidents dans le processus de conception et de maintien de

ces espaces pour assurer leur pertinence et leur viabilité à long terme. En impliquant les résidents dès le début et en continuant à les engager dans le soin et le développement de des espaces communs, il est peut-être possible que l'espace reste un lieu central de la vie de la résidence.

Ce qui semble donc émerger à travers cette étude, c'est l'existence d'une différence marquée entre, d'une part, une conception dans l'usage effectivement observée au démarrage qui s'étiolé avec le temps et, d'autre part, une absence de conception pour l'usage des habitants, malgré les intentions de départ. Cette observation soulève des interrogations sur la manière dont les principes de conception pour l'usage sont véritablement intégrés et appliqués dans les projets architecturaux, et met en lumière le fossé qui peut exister entre la théorie et la pratique dans le domaine de l'architecture. Dans le cadre de cette recherche, l'accent est donc mis sur la conception pour l'usage des usagers, avec une volonté affirmée de mieux comprendre ce processus. Cette thèse explore ainsi les dynamiques et les mécanismes sous-jacents à la *progettazione* participative.

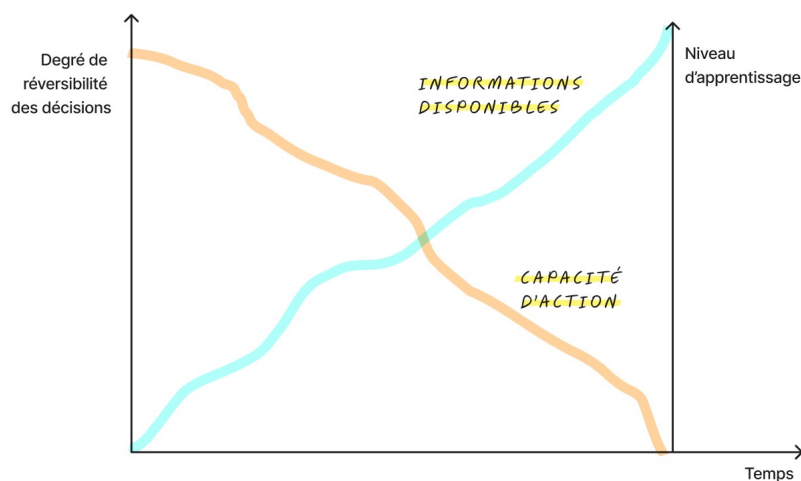


Figure 3- : Schéma mettant en valeur l'irréversibilité des décisions et l'accroissement des connaissances avec l'avancement du projet (d'après C. Milder)

Pour les futurs projets, il semble utile de considérer les limitations observées dans ce projet et de développer des mécanismes pour une meilleure implication des usagers, à la fois dans la conception et dans l'usage durable des espaces. La conclusion de cette étude souligne l'importance d'une approche permettant la conception pour l'usage des futurs habitants dès les phases initiales du projet (Midler, 1993; Terrin, 2009), l'implication tardive dans le processus limitant fortement la portée de la participation (figure 3-16).

Par ailleurs, cette étude montre que malgré les meilleures intentions, des barrières significatives existent pour une mise en œuvre réussie de l'approche participative. Ainsi, les obstacles juridiques et administratifs, en particulier dans le contexte du logement social, peuvent être des entraves majeures (Chiu, 2003). De plus, l'absence de facilitateurs formés ou de dispositifs de médiation peuvent affecter négativement la qualité de la participation. Par ailleurs, cette étude met en évidence que la participation ne peut pas être vue uniquement comme un exercice ponctuel, mais plutôt comme un processus continu qui doit être maintenu et encouragé tout au long de la durée de vie du projet. L'importance d'un suivi post-livraison est également corroborée par des études antérieures (Chaskin, 1997; Kim & Kaplan, 2004), ce qui suggère que la pérennité de la participation dépend de structures et de mécanismes de soutien bien conçus. Cette étude permet aussi de postuler la nécessité de la codécision, où architectes, maîtres d'ouvrages et habitants collaborent étroitement pour que le projet final reflète véritablement les besoins et aspirations des usagers. Une telle collaboration démocratique ne doit pas se contenter de consulter les habitants mais de les engager activement dans la prise de décisions, pour potentiellement assurer une plus grande appropriation du projet par la communauté, favorisant ainsi sa pérennité. Cette implication des usagers doit conduire également à une redéfinition significative des rôles traditionnels dans le processus de conception. Les professionnels, y compris les architectes, ne sont dès lors plus les seuls détenteurs du savoir ; les usagers deviennent aussi concepteurs, apportant leur expertise vécue et leur connaissance du contexte local. Cette évolution des rôles doit encourager l'innovation sociale et technique, enrichissant le projet au-delà des solutions conventionnelles. A l'avenir, placer l'expérience vécue des habitants au cœur de la démarche de conception peut se révéler être une stratégie gagnante. Leur connaissance intime de l'espace et de ses usages doit guider les professionnels vers des solutions plus adaptées, améliorant la qualité d'usage et la satisfaction des usagers, éléments fondamentaux pour le succès du projet. Enfin, l'importance de développer des méthodes et outils spécifiques pour faciliter la cogénération de solutions peut être soulignée ici. Ces outils doivent permettre une communication efficace entre tous les acteurs et aider à matérialiser les idées exprimées. Ateliers participatifs, maquettes interactives et promenades commentées sont autant de moyens qui facilitent cet échange et contribuent à l'élaboration de projets plus inclusifs et adaptés.

Lorsque nous abordons avec Architectuestudio le projet en 2020, il convient de noter que le contexte social du terrain est difficile, avec un taux de pauvreté proche de 50%, et

que ce site est aujourd'hui considéré comme un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville²⁴. Cela fait de ce terrain un environnement d'expérimentation unique, offrant la possibilité d'étudier les enjeux d'inclusivité et de grande échelle de la CAUA. En 2020, suite au démarrage de ma thèse et en conséquence de mon sujet de recherche, une proposition de dispositif de CAUA est présentée par Martin Robain et moi-même lors d'une réunion avec Ekidom, bailleur social et principal office public HLM de Poitiers, qui gère la résidence de la Grand'Goule. Les maîtres d'ouvrage ont manifesté un intérêt pour cette démarche lors de cette rencontre. Cette convergence a conduit à une série de réunions qui ont abouti à la mise en application concrète de la méthode l'Exploration Collective décrite dans le chapitre suivant. La rénovation ne concerne pas les logements eux-mêmes, mais uniquement les espaces communs, à la fois intérieurs et extérieurs. Le budget initial pour les travaux s'élève à 4,5 millions d'euros. Cette mise en pratique offre l'opportunité de traiter la question de recherche. Cette thèse se déroule donc dans un cadre très concret, permettant de conférer à la théorie un ancrage dans la réalité malgré les défis méthodologiques inhérents à cette expérimentation en grandeur nature.

²⁴ Le principal critère pour le découpage des QQPV est la concentration en pauvreté définie par l'Insee en comparant le revenu des habitants au revenu médian de référence. Ils sont 1500 en France.

4 Proposition d'une méthode de Conception Avec Usagers en Architecture : l'Exploration Collective

Résumé du chapitre :

Ce chapitre introduit l'Exploration Collective (EC), une proposition de méthode devant permettre l'application du cadre de compréhension incarné par la Conception avec Usagers en Architecture (CAUA), et examine sa possible intégration dans le cadre d'un marché public français de maîtrise d'œuvre. L'EC propose quatre phases clés : (1) rétrospection, (2) narration, (3) projection et (4) itération. Cette proposition de méthode, inspirée par le PD et l'UCD, tire ses fondements des méthodologies existantes et des résultats empiriques du projet Grand'Goule. L'objectif est d'intégrer de manière significative les expériences et besoins des usagers dans les solutions architecturales, en les adaptant aux spécificités de chaque projet. La rétrospection consiste à reconstruire l'histoire d'un territoire et de ses habitants pour favoriser la cohésion sociale. La narration permet de clarifier les besoins des parties prenantes, aboutissant à une compréhension partagée. La projection génère des idées et des concepts innovants, tandis que l'itération améliore continuellement les propositions en fonction des retours des parties prenantes. Cette méthode tente d'offrir une réponse multidimensionnelle aux défis transdisciplinaires, en combinant théorie et pratique pour une conception participative enrichie. L'EC, adaptée spécifiquement à la rénovation de logements sociaux, a pour ambition de pouvoir être intégrée dans les marchés publics de travaux en France, et de pouvoir transformer la pratique architecturale participative. Elle favorise un partenariat actif entre toutes les parties prenantes à toutes les étapes du projet, assurant ainsi une participation influente et significative. Cette méthode est pensée pour pouvoir évoluer avec l'expérience et le temps, afin d'être en mesure de répondre aux besoins spécifiques de chaque projet tout en intégrant des connaissances multidisciplinaires.

Les démarches participatives dans le secteur de l'architecture sont parfois critiquées pour leur superficialité (Bishop & Williams, 2012). Cette critique suggère que, dans certains cas, la participation des usagers peut être limitée à des actions symboliques qui ne permettent pas une influence réelle sur les décisions de conception importantes. Les

critiques mettent en avant le risque que les ateliers et les consultations ne servent qu'à valider des choix déjà faits par les concepteurs ou à donner une illusion de participation (Lefebvre, 2000), pouvant priver les projets des riches perspectives que les usagers peuvent apporter. Cette thèse aspire à éviter ce travers en proposant un protocole visant à orienter et à intégrer la CAUA dans des projets architecturaux complexes et socialement exigeants. Ainsi, la méthode d'Exploration Collective (EC) proposée ici a l'ambition d'apparaître comme une réponse multidimensionnelle à une série de défis qui dépassent les disciplines traditionnelles. L'EC propose d'hybrider les méthodes examinées dans l'état de l'art et les résultats empiriques présentés issus de l'analyse rétrospective du projet Grand'Goule, offrant ainsi l'opportunité d'une double vision (Sanders & Stappers, 2008; Lee, 2008). Cette proposition de méthode réaffirme l'importance du pouvoir citoyen en voulant fournir une plate-forme où chaque voix peut être entendue et intégrée dans le processus décisionnel dès les phases préliminaires de la *progettazione* pour potentiellement guider et enrichir les solutions architecturales (Fung, 2006). Cette méthode est pensée pour pouvoir s'adapter facilement aux besoins spécifiques de chaque projet, tout en intégrant des connaissances multidisciplinaires, pour élaborer des solutions pertinentes d'un point de vue projectuel, social et politique (Kimbell & Julier, 2012; Sanders & Stappers, 2012, 2014). Le terme « projectuel » fait référence à ce qui est relatif à la conception ou à la phase de projet, impliquant une démarche créative et anticipatrice dans le cadre de la réalisation de la *progettazione*.

Du point de vue épistémique, la thèse cherche avec l'EC à approfondir la compréhension du contexte de conception en intégrant des perspectives diversifiées des usagers et des parties prenantes. Ainsi, elle résonne avec la notion de « praxis urbaine » de Lefebvre (2015), en voulant pousser la barrière de la participation au-delà de la simple consultation. Elle vise à développer les compétences collaboratives des participants, notamment dans le travail d'équipe, la communication et la résolution créative de problèmes de conception. Par ailleurs, l'EC doit stimuler l'innovation en conception en intégrant des idées originales et des approches novatrices. Elle doit permettre d'appliquer des théories de conception participative et centrée sur l'utilisateur dans divers contextes architecturaux et urbains, tout en remettant en question les méthodologies traditionnelles de conception architecturale pour promouvoir des pratiques plus inclusives (Sanders & Stappers, 2008). L'EC, en tant que méthode de CAUA, aspire à transformer la façon dont les projets architecturaux sont conçus et

réalisés, en favorisant un processus de conception non linéaire, adaptatif et réflexif (Manzini, 2015).

Dans ce cadre, l'observation participante de l'architecte médiateur joue un rôle (Kawulich, 2005; Yaneva, 2009). En s'immergeant dans le contexte de vie des usagers, l'architecte ne se contente pas de comprendre leurs besoins et aspirations ; il devient également un médiateur entre différentes visions et cultures. Cette immersion permet une compréhension profonde des dynamiques sociales et spatiales. La position de l'architecte en tant qu'observateur et participant actif facilite la création d'un espace de dialogue où les usagers se sentent écoutés et valorisés. Cela contribue à l'émergence d'une confiance mutuelle, indispensable pour une CAUA efficace et significative. En outre, cette approche permet à l'architecte d'identifier des opportunités d'innovation qui auraient pu être négligées dans un processus de conception plus traditionnel.

L'expression « exploration collective » fait référence à un processus où la curiosité, l'interaction avec l'environnement, l'apprentissage de nouvelles compétences, et la résolution de problèmes jouent un rôle important. Ce concept s'inspire des principes de la psychologie qui soulignent l'importance de l'exploration et de l'interaction collective dans le développement cognitif et émotionnel. D'abord, l'aspect « exploration » de l'« exploration collective » fait écho aux idées de Kashdan et Steger (2007) sur le rôle de la curiosité dans le bien-être et la quête de sens. Dans le contexte de la conception architecturale, cela implique d'encourager les usagers à explorer de nouvelles possibilités, à être curieux de leur environnement et à expérimenter avec de nouvelles idées. De même, Piaget (1935) souligne l'importance du jeu, des rêves et de l'imitation dans le développement de l'enfant, mettant en évidence leur rôle dans les processus d'exploration et d'apprentissage. Quant à Vygotsky et al. (1978), qui discutent de l'importance des interactions sociales et culturelles dans le développement psychologique, ils fournissent des informations sur la façon dont l'exploration dans un contexte social influence l'apprentissage. Cela permet une conception plus innovante et adaptée, où les usagers sont activement impliqués dans le processus créatif. Enfin, le terme « collectif » dans ce contexte se rapporte à l'idée de l'intelligence collective, telle qu'explorée par Woolley et al. (2010), et aux émotions collectives étudiées par Collins et al. (2013). L'EC se concentre ainsi sur la manière dont les groupes d'individus collaborent et interagissent pour développer des solutions de conception qui incluent et dépassent les capacités individuelles. Dans ce contexte, l'intégration des théories

psychologiques sur l'exploration avec les méthodologies avancées de conception souligne la volonté d'embrasser une approche ouverte pour répondre aux défis complexes des logements sociaux.

L'EC tire ainsi sa méthode et ses outils de ceux élaborés par Kimbell et Julier (2012) et de Sanders et Stappers (2014). Plus précisément, la thèse adapte et applique des phases clés de conception suggérées par ces auteurs : l'exploration, la compréhension, la proposition et l'itération pour Kimbell et Julier; le dire, le faire, et l'incarner pour Sanders et Stappers. Dans la présente adaptation, ces méthodologies sont spécifiquement élaborées pour l'architecture. Cette posture est considérée comme une transposition directe des méthodes découlant de la *Design Science Research* (vom Brocke et al., 2020; Cross, 1982). En complément, j'ai constaté que certaines problématiques spécifiques aux logements sociaux appelaient à l'ouverture ponctuelle de perspectives issues des travaux de Rosanvallon (2020). Des connaissances provenant de différents domaines sont ainsi mobilisées afin d'optimiser les chances de réussite de l'expérimentation sur un projet architectural d'envergure.

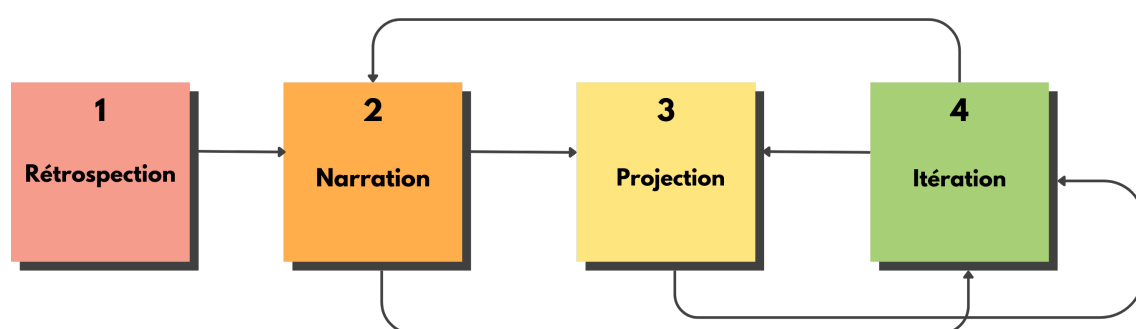


Tableau 4- : Illustration du déroulé itératif de l'Exploration Collective

L'EC propose ainsi une méthode itérative et adaptable comportant quatre grandes étapes : (1) rétrospection, (2) narration, (3) projection et (4) itération (tableau 4-1). Ce cadre s'écarte des méthodologies linéaires ou séquentielles traditionnellement employées en architecture, qui présente des limites en termes d'adaptation aux besoins des parties prenantes. (Ehn, 2008; Buchanan, 1992; Schön, 1984; Cross, 1982).

Les propositions générées par l'EC servent de composants clés de préconception architecturale (Lawson, 2006), avec pour objectif de jouer un rôle important dans la prise de décision du maître d'ouvrage. (Manzini, 2015; Simon, 1996b). Cette méthode est particulièrement adaptée pour la rénovation des logements sociaux, mais son cadre peut également être transféré à différents contextes architecturaux. Cette section offre un

aperçu instantané de l'EC, une méthode conçue pour évoluer au fil du temps et de l'expérience. Après avoir positionné l'EC, ses différentes étapes sont approfondies dans les sections suivantes.

4.1 Phase 1 : Rétrospection

L'étape « rétrospection » a pour objectif de raconter l'histoire du territoire et de ses usagers, en tentant de réaliser un bilan social et spatial. Cette étape vise à créer un récit commun qui fédère un groupe et favorise la cohésion sociale. Elle s'inspire de la phase d'exploration de Kimbell et Jullier (2012) qui consiste à explorer le contexte et les parties prenantes du projet. Les concepteurs cherchent à comprendre les forces et les faiblesses du contexte dans lequel se déroule le projet d'identifier les parties prenantes, d'effectuer des recherches et d'analyser les données pour identifier les enjeux clés à aborder. Elle s'inspire aussi de la phase « *tell* » (expliquer) de Sanders et Stappers (2014), dans laquelle les concepteurs interrogent les usagers pour comprendre leur environnement. Les usagers sont invités à raconter leurs expériences, leur histoire et leurs préférences. Cette phase s'inspire aussi de la notion de « démocratie narrative » de Rosanvallon (2020) : le fait de recueillir et de partager des récits personnels doit permettre d'aider à contextualiser les enjeux et à encourager l'engagement civique. Dans cette phase est aussi proposé d'intégrer des approches ethnographiques d'observation participante afin d'obtenir des récits plus authentiques et complexes des usagers et des parties prenantes (Atkinson, 2007). L'objectif est de recueillir différents récits qui permettent de comprendre et de contextualiser une problématique spécifique liée au quartier. Cette étape de narration doit rendre audibles les voix souvent marginalisées dans les cadres décisionnels traditionnels (Young, 2000). Elle vise à faciliter l'engagement social et citoyen par une expression diversifiée et critique des perspectives et expériences (Visser et al., 2005). L'objectif est de changer la dynamique habituelle entre les administrés, les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage, en favorisant un débat horizontal. La création d'une histoire locale doit servir à établir un instantané du quartier et à mobiliser les résidents autour d'un récit partagé. Ce processus doit permettre de « briser la glace » et de déclencher une dynamique collective, incitant à la participation et renforçant la cohésion sociale (Zamenopoulos et al., 2021). Dans la phase de rétrospection, cinq outils possibles sont proposés, qui sont présentés ici : (1) réaliser un inventaire des intervenants potentiels, (2) adopter une approche ethnographique pour découvrir des aspects inattendus, (3) créer une plateforme dédiée à la créativité ouverte,

(4) identifier et valoriser les figures clés de la communauté, et (5) dresser un bilan rétrospectif du projet.

Premièrement, l'étape d'identification et d'inventaire des intervenants potentiels propose la création d'un répertoire complet des acteurs susceptibles de participer ou d'être affectés par le projet. Cela va des habitants aux associations en passant par les acteurs institutionnels. Cette étape s'appuie sur la notion de cartographie des parties prenantes (Bryson, 2004; Reed et al., 2009). L'importance de cette étape repose sur l'idée que chaque intervenant possède des connaissances, compétences, et points de vue uniques qui peuvent enrichir le projet. Omettre un acteur clé peut compromettre la qualité du projet, sa légitimité et son acceptabilité par la communauté (Friedmann, 1987; Innes & Booher, 1999). Une autre composante essentielle de cet outil est l'identification des compétences professionnelles spécifiques nécessaires pour aborder les différentes dimensions du projet. Que ce soit en matière de sécurité, de gestion de l'espace vert, ou d'autres domaines spécialisés, la contribution d'experts offre une complémentarité aux savoirs des usagers (G. G. Brown & Reed, 2009).

Deuxièmement, l'adoption d'une approche ethnographique doit permettre une compréhension profonde et nuancée du contexte d'un projet. En se concentrant sur l'observation *in situ* et les entretiens ouverts, cet outil doit permettre de saisir les dynamiques subtiles et souvent invisibles qui influencent la vie quotidienne des parties prenantes (Clifford & Marcus, 1986; Emerson et al., 2011). Le caractère immersif de cette démarche est particulièrement utile pour révéler des éléments inattendus qui peuvent être essentiels pour la réussite d'un projet. Il doit permettre d'identifier des enjeux, des contraintes, des opportunités, et des relations qui pourraient autrement passer inaperçus (Atkinson, 2007; Pink, 2015). Cet examen minutieux doit offrir aussi l'occasion de remettre en question nos propres suppositions et préjugés. C'est un aspect souvent négligé mais essentiel de tout processus de conception participative, car il remet en question la neutralité supposée des chercheurs et concepteurs (Kimbell & Julier, 2012). L'observation ethnographique doit apporter également une forme d'authenticité au processus de conception. Elle doit permettre aux parties prenantes de se sentir véritablement représentées et comprises, ce qui peut être un élément clé dans la construction de la confiance et de la légitimité autour d'un projet (Sanoff, 1990).

Troisièmement, dans le but de favoriser une participation active des usagers et de diverses parties prenantes, l'établissement d'une plateforme dédiée peut être un dispositif clés dans la reconfiguration des espaces de vie, de travail et de socialisation. Mortamais (2021) souligne l'attractivité du partage et de l'activité collaborative via ces plateformes, révélant un nouveau sens du commun qui interroge les modèles traditionnels de consommation et de propriété. Ces dispositifs ont le potentiel de reconfigurer les espaces de vie, les interactions sociales et le rapport au monde, ouvrant la voie à de nouvelles formes d'architecture et d'urbanisme. Cette plateforme peut être multimodal, construit à la fois dans des espaces physiques et numériques, pour maximiser son accessibilité (Hampton, 2010). Le principal objectif est de créer un milieu inclusif où les parties prenantes peuvent collaborer, échanger des idées, et participer activement à des dialogues constructifs (Boyd, 2014). Cette plateforme est conceptualisé à la fois comme un espace formel de rencontre et comme un laboratoire pour l'incubation et le développement d'idées innovantes (T. Brown & Katz, 2011). Cela peut impliquer une ambiance moins structurée, où les éléments visuels comme les images sont utilisés pour stimuler la créativité, et où une expression libre est encouragée (Kimbell & Julier, 2012). Le but ultime est d'engager les usagers de manière à ce qu'ils soient motivés à contribuer de façon créative au processus de conception (Sanders & Stappers, 2008).

Quatrièmement, pour le succès de tout projet communautaire, l'identification et l'implication d'acteurs locaux clés, souvent appelés « acteurs moteurs » ou « champions de la communauté » semblent importantes (Kretzmann & McKnight, 1993). Ces individus se caractérisent par leur capacité à mobiliser les ressources locales, à créer une dynamique sociale, et à orienter les efforts collectifs vers un objectif commun (Wenger, 1998). Il semble particulièrement important que ces acteurs moteurs soient pleinement enracinés dans le contexte social et historique de la communauté où ils opèrent, afin d'assurer leur légitimité aux yeux de leurs pairs. Leur rôle doit aller au-delà de la simple participation ; ils doivent servir de catalyseurs pour l'engagement des autres membres de la communauté, et contribuer ainsi à la création d'un climat favorable à l'innovation et à la mise en place de changements constructifs (Von Hippel, 2005).

Enfin, l'examen rétrospectif des données recueillies et des témoignages obtenus doit initier l'engagement futur et l'établissement d'un terrain commun entre les parties prenantes (Senge, 1994). Ce bilan rétrospectif semble particulièrement utile pour cultiver l'empathie et la confiance parmi les parties prenantes, éléments potentiellement

essentiels à la formation d'une culture commune (Schein, 2010). Le rôle de la mémoire collective ne doit pas être sous-estimé dans ce contexte. En partageant des artefacts historiques, tels que des films, des photos et des archives, l'objectif est de mettre en valeur le patrimoine culturel et social du lieu, ce qui en retour peut stimuler un sentiment d'appartenance et faciliter la mobilisation collective (Cohen, 2013). La création d'événements publics, tels que des expositions, peut servir de plateforme pour une telle restitution et jouer un rôle dans le renforcement de la cohésion communautaire (Putnam, 2000).

Ainsi, la phase de rétrospection dans un cadre social dégradé se présente comme une étape fondamentale, permettant de bâtir un récit commun autour d'un territoire et de ses habitants. Impliquant l'identification des parties prenantes, la collecte et l'analyse des données pour comprendre les enjeux clés du quartier, la méthode doit jouer un rôle clé pour saisir les récits authentiques des usagers et offrir une meilleure compréhension du contexte. Ce processus de narration doit mettre en valeur les voix souvent marginalisées, et ainsi modifier la dynamique traditionnelle. Aussi, l'identification de « champions de la communauté » doit stimuler l'engagement communautaire. La rétrospective, enrichie par des artefacts historiques et des événements publics, doit permettre de cultiver la confiance et l'empathie, tout en mobilisant les résidents autour d'un récit partagé. Ces outils sont importants pour la réussite du projet, car leurs mises en œuvre doivent permettre de rendre les participants actifs dès le début et de développer leur capacité à collaborer efficacement.

4.2 Phase 2 : Narration

L'étape de narration et clarification des besoins s'inspire des phases d'exploration et de compréhension de Kimbell et Jullier (2012), qui consistent à chercher à comprendre les besoins, les motivations et les défis auxquels sont confrontées les parties prenantes, et vise à identifier les enjeux clés du projet et à évaluer les solutions proposées. Cette étape s'inspire également de la phase « raconter » de Sanders et Stappers (2014), qui cherche à comprendre les besoins, les attentes ou les frustrations des usagers, de comprendre leurs motivations et de recueillir des informations pertinentes pour la conception. En utilisant des méthodes d'enquête empirique comme l'observation directe, les entretiens qualitatifs, et l'analyse de données secondaires, on veut obtenir une image des besoins, des désirs, et des défis auxquels font face les différentes parties prenantes (Brandt et al., 2012;

Sanders, 2006). En incorporant ces considérations dans une « matrice du changement », le projet doit permettre une discussion critique et créative entre les participants (Kimbell & Julier, 2012). Ce faisant, on doit pouvoir forger une base de connaissances robuste qui informera les étapes suivantes de la *progettazione* (Kimbell & Julier, 2012). Le but, au-delà du recueil des données, est de construire un cadre partagé de compréhension qui guidera l'initiative (Rosanvallon, 2020). D'un point de vue plus global, cette étape d'identification des besoins permet également d'évaluer les dynamiques socio-économiques et environnementales, comme les modèles de gestion et l'utilisation de l'espace public. Le carnet de restitution qui en découle doit servir de document de référence et d'outil de mobilisation pour les étapes subséquentes, y compris les ateliers projectifs futurs. La phase de narration propose d'intégrer cinq outils : (1) l'identification des enjeux majeurs, (2) la formation de groupes basés sur les besoins spécifiques, (3) la collecte et la diffusion des rêves d'expériences partagées de chacun afin de définir le cadre, les enjeux et les possibilités du changement, (4) la création de récits autour de personnages fictifs, et (5) l'évaluation ainsi que la synthèse des résultats obtenus.

Premièrement, l'objectif est de discerner les enjeux les plus pertinents pour les parties prenantes, et par extension, pour le succès du projet. Les médiateurs peuvent ici s'engager dans un processus de regroupement thématique des besoins, des aspirations, et des contraintes identifiés (Brandt et al., 2012). Ce type de segmentation thématique doit constituer une manière efficace de structurer les données complexes recueillies, ce qui facilite leur analyse et la communication de ces enjeux aux parties prenantes (Sanders, 2006). La mise en évidence des enjeux clés sert à aligner les différents acteurs du projet sur une série de priorités communes. Elle offre également un cadre pour l'allocation ciblée des ressources, permettant de définir les enjeux qui auront le plus grand impact sur la réalisation du projet et le bien-être des utilisateurs finaux (Kimbell & Julier, 2012).

Deuxièmement, suite à l'identification des enjeux clés, est proposé de procéder à la formation de groupes de parties prenantes basés sur des besoins et des préoccupations partagés. Cette segmentation doit permettre de maximiser les synergies intragroupes, offrant ainsi un terrain propice à l'émergence de solutions collectivement viables (Brandt et al., 2012). Au cours de ce processus, des thèmes de convergence sont souvent identifiés, suggérant des besoins et des aspirations communs ou complémentaires parmi les groupes. Le regroupement de parties prenantes ayant des besoins similaires facilite la

discussion ciblée et la prise de décision collaborative (Sanders, 2006). Chaque groupe, en apportant des perspectives variées et souvent complémentaires doit enrichir l'ensemble des discussions. Cette richesse de perspectives doit permettre d'aborder de manière exhaustive les défis spécifiques et les opportunités pour chaque groupe, contribuant à l'élaboration de solutions plus nuancées et adaptées (Kimbell & Julier, 2012).

Troisièmement, l'étape de collecte des « rêves d'expériences partagées »²⁵ vise à encapsuler les aspirations individuelles et collectives des participants relatives au lieu en discussion. Cette étape s'inscrit dans la théorie de Sanders sur la co-création, où les utilisateurs participent activement au processus de conception (Sanders, 2000). L'approche méthodologique adoptée pour ce faire implique souvent des activités participatives, comme les balades commentées, où les participants explorent le site en petits groupes et partagent leurs visions et leurs aspirations futures (Sanders, 2006). Cette collecte narrative doit permettre de fournir des données qualitatives qui peuvent servir à identifier des enjeux et des opportunités potentielles pour le changement (Brandt et al., 2012). Les données recueillies doivent servir de matériel pour des discussions subséquentes où les perspectives peuvent être comparées, les tensions identifiées et les voies pour le changement envisagées (Kimbell & Julier, 2012). La valorisation de ces « rêves » sert également à exposer les différentes visions qui existent au sein de la communauté, et à mettre en lumière les points de tension ou de controverse qui devront être résolus dans la phase de conception (Rosanvallon, 2020).

Quatrièmement, la création de personnages fictifs ou « personas » est une technique de recherche centrée sur l'utilisateur qui est largement acceptée comme un moyen efficace de comprendre les besoins et les comportements des différentes parties prenantes dans un projet (Pruitt & Adlin, 2010). Les personas agissent comme des points de convergence permettant d'intégrer les multiples facettes et points de vue des utilisateurs dans un cadre cohérent. Dans cette méthode, un modèle structuré d'entretien peut être employé pour explorer divers aspects de la vie et des expériences de personnes qui seront la base de la constitution de personas (Patton, 2014). Cette approche vise à obtenir une vision globale des motivations, des besoins et des défis des personnes, en incorporant même des éléments qui peuvent sembler périphériques (des sanitaires à certains points stratégiques, des portes sécurisées à d'autres) mais qui sont essentiels

²⁵ Terme issu d'un entretien avec Elisabeth Sanders, 21 avril 2021, par Zoom Meeting

pour une compréhension complète (Dourish, 2001). Dans ce rôle hybride d'anthropologues et de psychologues, l'équipe de projet s'efforce d'acquérir une compréhension profonde des structures relationnelles, des motivations et des attitudes des personas (Geertz, 1998). Ce faisant, cette méthode doit offrir une plateforme pour la phase de projection, où des idées et des solutions peuvent être développées en réponse aux besoins et aux aspirations dégagés (Brown, 2008a).

Enfin, la proposition de synthèse des résultats permettant la formulation des problèmes à résoudre s'inspire du processus de *reframing* proposé par Schön (1984). Selon Schön, un praticien efficace doit être capable de reformuler les problèmes en termes qui ouvrent de nouvelles voies à l'action, ce qui peut être le résultat d'une synthèse rigoureuse des données disponibles. Dans ce cadre, l'identification des problèmes clés et la définition du cadre du projet sont des activités centrales qui guident les phases ultérieures de la conception et du développement. Cette étape d'évaluation et de synthèse, guidée par des cadres théoriques, offre une opportunité de clarification et de focalisation qui est essentielle pour la suite.

De façon générale, l'intention qui guide l'utilisation de cette proposition de méthode dans le cas d'étude est de fournir une compréhension complète et nuancée des besoins et aspirations des usagers de la Grand'Goule. En établissant un dialogue continu et en favorisant un consensus sur les questions clés, la mise en place de cette phase vise à s'assurer que le projet reflète fidèlement les réalités et les désirs des usagers, et de créer ensuite des solutions architecturales qui répondent de manière significative à leurs propositions. Ainsi, la narration doit jouer un rôle central dans la création d'un environnement de CAUA pertinent, qui semble essentiel pour le succès d'un projet de rénovation de logements sociaux et doit faciliter une approche ancrée dans les réalités vécues.

4.3 Phase 3 : Projection

La troisième phase du processus est consacrée à la projection. L'objectif principal ici est de générer des idées inattendues en créant de nouvelles connexions et en explorant différentes solutions possibles. Elle s'inspire de la phase « proposition » de Kimbell et Jullier (2012), consistant à générer des solutions concrètes pour résoudre les enjeux clés identifiés. Les architectes développent des concepts, des prototypes et des solutions

potentielles, techniquement réalisables qui répondent aux besoins des parties prenantes. Elle résonne aussi avec l'étape « fabriquer » de Sanders et Stappers (2008) qui consiste à concevoir à l'aide d'outils génératifs tels que le brainstorming, le croquis, la maquette, le prototypage, etc., pour permettre aux usagers et architectes de concrétiser leurs pensées et idées en créant un objet physique. L'utilisation de prototypes dans les phases initiales de la conception est reconnue pour sa capacité à soutenir le processus d'idéation. Le prototypage précoce peut aider à clarifier et à tester des concepts de conception de manière efficace, ce qui souligne l'importance de l'intégrer le plus tôt possible dans le processus de conception (Elsen et al., 2012). Les usagers sont impliqués dans cette étape pour tester et fournir des commentaires sur les prototypes. Les commentaires et les données recueillies sont ensuite utilisés pour tenter d'affiner la conception et s'assurer que les solutions sont effectivement utiles, utilisables et attrayantes pour les usagers. La phase de projection s'aligne étroitement avec la notion d'« *embodied cognition* » (Shapiro, 2019), qui soutient que l'apprentissage et la pensée se font mieux lorsque les individus peuvent manipuler physiquement des objets ou des environnements. Dans ce contexte, des « Objets Intermédiaires » tels que les maquettes et les prototypes jouent un rôle important en servant de médiateurs entre les différents acteurs du projet (Star & Griesemer, 1989). Ces objets doivent servir de médiateurs entre différents mondes sociaux et disciplinaires et faire avancer le processus collectivement (Barcellini, 2008). Ils sont créés rapidement et de manière itérative, ce qui doit permettre d'explorer différentes idées et de tester diverses solutions. Ils représentent les propositions prospectives, gardant des traces des décisions prises (Détienne & Traverso, 2009). Les outils génératifs utilisés ici, adoptent des principes du « *design thinking* » (Brown, 2008), où l'itération rapide est essentielle pour trouver des solutions innovantes. La participation active des usagers dans ces étapes reflète aussi des principes de la co-conception. Il est également important de noter que la difficulté que peuvent rencontrer certains utilisateurs à comprendre des représentations plus abstraites comme les plans ou les coupes architecturales existants (Van de Vreken & Safin, 2010; Mer et al., 1995), doit être prise en compte. À la fin de cette phase, un carnet de restitution est réalisé, présentant les idées proposées par chaque groupe. Cet inventaire sert de base à la phase 4.

Lors des ateliers de projection, trois outils principaux sont proposés : (1) l'intervention sur des objets intermédiaires, (2) la génération d'idées, et (3) l'évaluation des options et la collecte de retours. Premièrement, l'emploi des objets intermédiaires

s'appuie sur la théorie des « *boundary objects* » (Star & Griesemer, 1989), qui décrit des artefacts, comme des maquettes ou des prototypes, qui peuvent être compris par diverses communautés professionnelles ou non professionnelles. Ces objets servent à faciliter le dialogue et la compréhension mutuelle en fournissant une base matérielle pour l'interaction. Ce concept est également corroboré par des travaux en psychologie cognitive et en sciences de l'information. Le concept de « *external cognition* » proposé par Norman en 1993 (Norman, 2014) explique comment les objets externes peuvent supporter des processus cognitifs complexes, notamment en aidant à la représentation spatiale et à la résolution de problèmes. Les objets intermédiaires sont également au cœur des méthodologies de co-conception, qui valorisent la participation active et démocratique des usagers dans les processus de conception (Dorta et al., 2019; Sanders & Stappers, 2008). Ils sont pensés pour servir à traduire des idées abstraites en formes concrètes et ainsi démocratiser le processus de conception en rendant les idées accessibles à tous les participants, quel que soit leur niveau d'expertise. En ce sens, l'utilisation des objets intermédiaires se donne pour but de servir des objectifs cognitifs en facilitant la représentation et la compréhension et aussi des objectifs sociaux et éthiques en ouvrant la participation au plus grand nombre.

Deuxièmement, dans cette phase de conception, l'objectif cardinal est l'émergence d'idées et leur transformation en propositions de conception, en adéquation avec les besoins préalablement identifiés (Brown, 2010). Les ateliers axés sur les maquettes doivent permettre de matérialiser ces idées de manière tangible, facilitant ainsi la visualisation et la manipulation de ces concepts (Schön, 1984). Ces méthodes doivent offrir également des moyens efficaces de communication entre professionnels et non-professionnels (Cross, 1982). Le prototypage, en tant que phase de tests et d'itérations, doit permettre une évaluation empirique des solutions proposées (Buchenau & Suri, 2000). Des technologies avancées comme la réalité virtuelle ou la modélisation 3D peuvent être employées pour simuler des environnements et interactions complexes (Safin et al., 2010). Ce processus d'exploration doit permettre une approche itérative et adaptative de la conception, en phase avec les besoins et les attentes des usagers.

Enfin, dans cette phase critique du processus de conception, une évaluation systématique des diverses options est proposée pour juger de leur pertinence, de leur faisabilité et de leur congruence avec les besoins des parties prenantes. Les solutions générées sont soumises à une série de mécanismes d'évaluation, visant à scruter leur

potentiel à résoudre les problèmes initialement identifiés (Rubin & Chisnell, 2008). L'obtention de commentaires de la part des parties prenantes est pensée comme centrale dans cette phase. Des méthodes variées comme les tests utilisateurs, les sondages, les *focus groups* et les entretiens individuels peuvent être employées (Dumas & Redish, 1999). L'objectif principal de ces techniques est de recueillir une palette de perspectives, comprenant les impressions, les préférences et les suggestions qui pourraient conduire à l'optimisation du design (Sauro & Lewis, 2016). L'analyse des commentaires et des données récoltées est ensuite mobilisée pour tenter d'affiner la solution de conception. Finalement, les solutions affinées sont présentées aux parties prenantes pour discussion et validation, permettant potentiellement d'obtenir leur adhésion et d'optimiser leur niveau de satisfaction vis-à-vis de la solution proposée (Buxton, 2010).

Dans le contexte de cette thèse, la phase de projection est une étape essentielle où des idées ne sont pas seulement exprimées, mais également générées et concrétisées. Cette phase s'articule dans le cas d'étude autour de maquettes physiques et d'objets intermédiaires. L'intention est ainsi de dépasser le cadre de l'UCD, et de tendre vers une co-conception architecturale avec des usagers non professionnels de la conception et de ses modes de représentations.

4.4 Phase 4 : Itération

La phase d'itération est pensée pour représenter une étape essentielle dans le cycle de conception, où les solutions proposées sont continuellement ajustées et améliorées sur la base des retours des parties prenantes (Schön, 1984; Zimmerman et al., 2007). Elle s'inspire de la phase d'« itération » de Kimbell et Jullier (2012), en visant à améliorer continuellement les solutions proposées en fonction des commentaires formulés. Les architectes analysent les commentaires, améliorent les solutions et les testent à nouveau jusqu'à ce qu'ils aient une solution optimale pour résoudre les enjeux clés. Elle s'inspire également de la phase « mettre en scène » de Sanders et Stappers (2008), en développant les solutions de conception présentées précédemment. Les commentaires et les données recueillies sont utilisés pour affiner la solution de conception. L'objectif est de valider que la solution de conception est viable et utile dans le monde réel. Les médiateurs doivent ici travailler également à assurer une transition en douceur entre la conception et la mise en œuvre, en vérifiant que toutes les parties prenantes sont informées et

préparées. Il s'agit potentiellement d'une phase importante pour s'assurer que la solution de conception développée dans les phases précédentes est effectivement utile, utilisable et satisfaisante du point de vue des usagers. Ce processus répétitif de test, analyse, amélioration et réitération est pensé comme primordial pour s'assurer que les solutions finales soient optimisées en termes de performance, de faisabilité et d'adéquation aux besoins des parties prenantes (Norman, 2013). Cette phase peut impliquer plusieurs jalons, telles que la revue et l'évaluation des prototypes, les séances de test et de retour d'expérience avec les parties prenantes, ainsi que la mise en place de mécanismes de rétroaction continue pour recueillir les commentaires tout au long du processus d'itération (Rubin & Chisnell, 2008). Ces jalons doivent permettre de collecter, d'analyser et d'intégrer des commentaires en temps réel, et de cartographier la manière dont les individus reçoivent les solutions proposées, contribuant ainsi à identifier les zones d'efficacité et de lacunes de la conception (Rittel & Webber, 1973). Pour parvenir à une solution qui réponde de manière optimale aux divers besoins, attentes, et contraintes des parties prenantes, une balance méticuleuse peut être à faire entre les exigences techniques, fonctionnelles, et économiques.

Dans cette phase d'itérations, trois outils clés sont proposés : (1) la redéfinition des propositions, (2) l'analyse des commentaires pour affiner la solution, et (3) la sélection d'une solution optimisée. Ainsi, le premier jalon clé consiste à tenter de redéfinir les propositions de conception pour parvenir à une langue commune qui articule clairement les besoins, les avantages et les caractéristiques de la solution envisagée (Kimbell & Julier, 2012). Redéfinir les propositions doit permettre d'affiner le concept initial, en le rendant plus explicite et en alignant ses avantages et ses limitations avec les besoins identifiés lors des phases précédentes de recherche et d'idéation (Krippendorff, 2005). Il peut être important de prendre en compte la diversité des perceptions parmi les parties prenantes. Une proposition peut être interprétée de différentes manières en fonction du contexte culturel, social, ou professionnel des individus (Suchman, 1987). Le processus de redéfinition doit offrir l'occasion de s'assurer que le message est compris uniformément et favorablement. Ce jalon doit permettre également de décider si le concept nécessite une exploration plus approfondie ou s'il est suffisamment mûr pour passer dans le dossier de pré-programmation. Cette étape peut mener soit à des ajustements mineurs qui affinent la proposition, soit à des changements plus substantiels qui peuvent nécessiter un retour aux phases antérieures du processus de conception (Buxton, 2010).

Deuxièmement, une étape essentielle dans la phase d'itérations est l'analyse des rétroactions obtenues par les parties prenantes. Cette analyse vise à fournir aux architectes des informations exploitables à partir des commentaires reçus afin d'identifier les atouts et les défauts des solutions de conception proposées (Schön, 1984). Cette approche itérative doit garantir une meilleure adéquation entre les solutions et les besoins des parties prenantes, ce qui est essentiel pour la réussite de tout projet de conception (Sanders & Stappers, 2014). Il est à noter que le cycle de rétroaction doit être suffisamment flexible pour accueillir des changements même en stades avancés du processus de conception, tout en étant rigoureux dans l'évaluation des données recueillies (Norman, 2013). Cette démarche équilibrée doit permettre de créer des solutions réalisables sur le plan technique, mais aussi fonctionnelles et économiquement viables (Rubin & Chisnell, 2008).

Enfin, après plusieurs cycles d'itérations et d'évaluations, le moment peut venir de converger vers une solution qui fait consensus parmi les parties prenantes. Cette étape est pensée comme importante, car elle doit représenter la transition d'un état de conception divergente vers un état convergent (Cross, 2021; Dorst & Cross, 2001). Ce processus requiert une évaluation minutieuse des solutions potentielles en considérant leur faisabilité technique, leur adéquation avec les besoins des usagers et les contraintes économiques (Norman, 2013). La prise de décision finale doit au maximum possible être le résultat de délibérations collectives impliquant les architectes et toutes les parties prenantes. Ce consensus doit assurer un niveau élevé d'acceptation et d'engagement envers la solution choisie, ce qui est pensé comme vital pour le succès du projet (Eason, 1989).

Ainsi, lors de l'utilisation des itérations dans ce cas d'étude, est proposé de mettre l'accent sur le raffinement continu des propositions, en s'appuyant sur les retours des parties prenantes. L'intention pour la phase d'itération est de s'assurer ainsi que les solutions de conception sont adaptées, viables et satisfaisantes pour tous les usagers impliqués. Les itérations doivent permettre dès lors aussi de renforcer l'engagement des parties prenantes.

Après avoir exploré en détail la proposition de méthode d'EC et ses divers outils répartis sur les phases de rétrospection, narration, projection, et itération, est abordée maintenant son intégration théorique dans le cadre de la loi des marchés publics en France. Cette transition marque un tournant, car elle reflète la manière dont l'EC peut s'adapter et s'insérer dans les structures réglementaires et opérationnelles des marchés publics de travaux. L'objectif est d'enrichir les étapes traditionnelles de la conception architecturale, tout en respectant ses contraintes réglementaires et opérationnelles spécifiques.

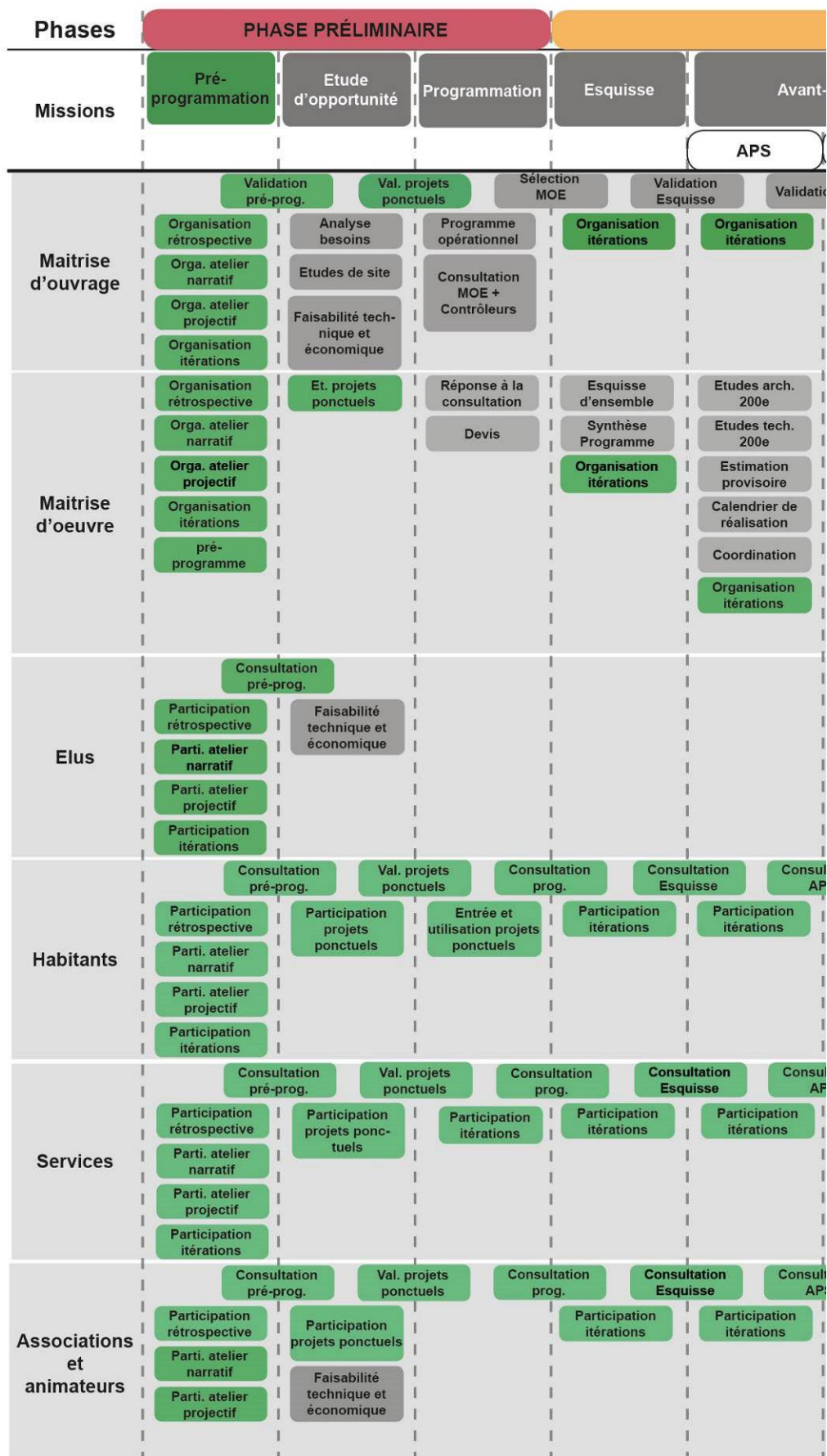
4.5 Intégration théorique de la méthode d'Exploration Collective dans le cadre des marchés publics en France

Dans l'ensemble, si l'EC est pensé pour engager de manière plus significative les parties prenantes à toutes les étapes du projet, son intégration opérationnelle dans le cadre des marchés publics de travaux en France doit être rigoureusement analysée afin de pouvoir être réellement mise en œuvre (Hevner et al., 2004). Le tableau 4-2 sert de point de départ à cette fin, postulant que les étapes de conception traditionnelles peuvent être enrichies par une approche en accord avec le cadre de compréhension incarné par la CAUA (Sanders & Stappers, 2008). Le texte en noir représente le contexte opérationnel classique, et en vert les ajouts décrits ci-après.

Dans la phase initiale du projet, une étape de pré-programmation est intégrée avant de procéder aux études de faisabilité et aux analyses diagnostiques. Elle doit être coordonnée par les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage, qui structurent et mettent en œuvre les quatre phases essentielles de l'EC : phases rétrospective, narrative, projective et itérative. Toutes les parties prenantes doivent être impliquées dans ces phases et ont l'occasion de donner leur avis sur la notice de synthèse produite par l'architecte médiateur. Le maître d'ouvrage arrête ensuite ses arbitrages sur cette base. Lors de la phase d'études d'opportunité, le maître d'œuvre doit concevoir en parallèles de petits projets pilotes, tels que des prototypes à l'échelle réelle, pour affiner le projet global en cours. Ces initiatives doivent permettre de maintenir un dialogue continu entre toutes les parties prenantes et d'éviter des périodes de latence dans les discussions. Lors de la présentation des résultats de ces prototypes, les parties prenantes sont consultées, et c'est le maître d'ouvrage qui prend la décision finale sur le choix à adopter. Pendant la phase de programmation, les parties prenantes ont également l'opportunité d'interagir avec ces

premiers prototypes. Cette interaction vise à recueillir des retours d'expérience qui pourront être utiles pour les étapes suivantes du projet. Une fois la phase de programmation achevée, les parties prenantes sont de nouveau consultées pour discuter et évaluer les résultats.

Durant les étapes de conception, allant de l'esquisse à l'avant-projet définitif, des cycles d'itération sont organisés auxquels toutes les parties prenantes sont potentiellement invitées à participer. À la fin de chaque étape, ces dernières ont également l'opportunité de donner leur avis sur les résultats obtenus. La maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage sont responsables de l'organisation de ces itérations. La maîtrise d'œuvre doit animer les réunions, tandis que le maître d'ouvrage est chargé de prendre les décisions finales concernant les modifications qui pourraient être apportées suite aux consultations. Il est à noter que la phase PRO/DCE ne fait pas l'objet d'itérations, étant donné son caractère principalement technique.



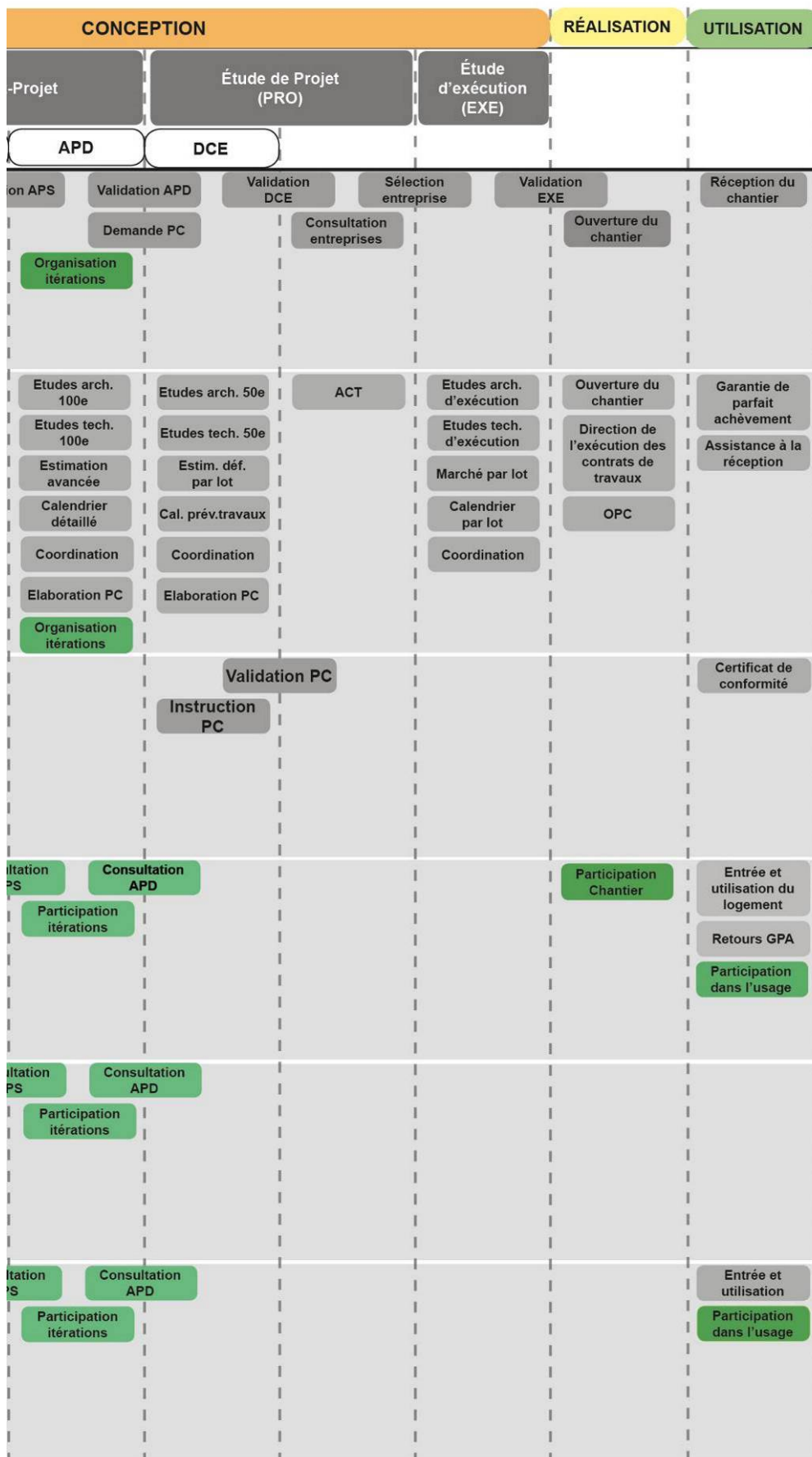


Tableau 4- :
 Tableau d'intégration théorique de l'exploration collective dans le processus de marché de travaux en France selon le code des marchés publics

La phase de réalisation peut offrir l'opportunité d'engager les habitants et usagers dans un chantier participatif. Les volontaires peuvent être impliqués dans divers aspects du processus de construction, ce qui les engage directement dans la réalisation du projet, et peut renforcer le sentiment d'appartenance et d'investissement personnel dans le projet.

Après l'achèvement du projet, une appropriation importante (conception dans l'usage) est pensée dès la programmation en laissant des marges de manœuvre aux habitants dans l'affectation, l'usage et la conception des espaces communs.

Les usagers peuvent participer à la gestion et à l'entretien de ces espaces. Cette démarche permet potentiellement d'optimiser la fonctionnalité et la durabilité des espaces et de renforcer le sentiment de communauté et de responsabilité partagée.

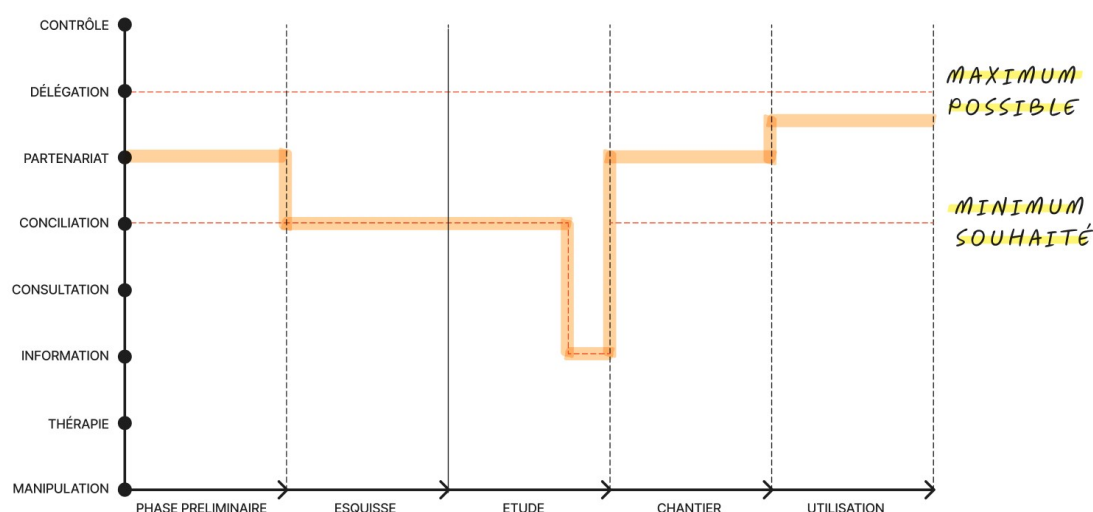


Figure 4- : Niveau de participation visé selon l'échelle d'Arnstein dans les différentes étapes

Il est utile de souligner que cette intégration est proposée à titre théorique et doit être adaptée en fonction des spécificités et des contraintes de chaque projet (Lyytinen & Robey, 1999). Le cadre de l'EC vise ainsi des niveaux de participation élevés sur l'échelle d'Arnstein (figure 4-1). Au niveau de la phase préliminaire, l'objectif est un partenariat entre les parties prenantes et les responsables du projet. Cela implique une collaboration beaucoup plus étroite et active, où chacun a un réel pouvoir de décision. Pour les phases d'esquisse et pour les phases d'études, le niveau de conciliation est visé. Bien que légèrement inférieur à un partenariat, il s'agit néanmoins d'un niveau où les parties prenantes peuvent activement contribuer à résoudre les conflits et façonner le

projet. Lors des études, il y a une exception : la phase PRO, principalement technique et contractuelle, dans laquelle l'implication des usagers ne semble pas primordiale. La phase de chantier vise un niveau partenarial. Cela signifie que les usagers ont une influence significative sur la manière dont le projet se déroule, même pendant sa phase de construction. Pour la phase d'utilisation, le niveau visé est encore plus élevé, se situant entre partenariat et délégation. Les usagers ont une grande influence et peuvent avoir un contrôle plus direct sur certains aspects.

Après avoir approfondi l'intégration théorique de la méthode d'Exploration Collective, la partie 5 suivante de cette thèse se concentre sur les enjeux de recherche associée à l'application du cadre de compréhension incarné par la CAUA dans le cadre de la rénovation de la résidence de la Grand'Goule, marquant une transition essentielle entre un cadre théorique à une application pratique.

5 Enjeux de recherche et méthodologie hybride : la Conception Avec Usagers en Architecture appliquée au cas de la Grand'Goule

Résumé du chapitre :

Ce chapitre présente les enjeux de la recherche et sa méthodologie hybride dans l'application de la Conception Avec Usagers en Architecture (CAUA) dans la rénovation de la résidence de la Grand'Goule. L'étude se focalise aussi sur la compréhension des dynamiques et des retombées de la CAUA dans le contexte du logement social, et pose des questions clés sur les effets réels de la CAUA sur le projet et l'utilité sociale et politique de cette approche. La recherche applique la méthodologie de la *Design Science Research* (DSR), combinant des approches transdisciplinaires et une immersion dans un contexte réel, avec une perspective hybride de chercheur et d'architecte. Elle vise à évaluer le cadre de compréhension qui propose d'intégrer les voix des usagers de manière significative dès les premières étapes du projet et tout au long de son développement. Le chapitre présente également la méthodologie utilisée pour l'analyse de protocole verbal. L'étude se concentre sur l'Exploration Collective (EC), une méthode itérative qui encourage la participation active des usagers dans les phases de rétrospection, narration, projection et itération, visant à enrichir la conception architecturale. L'approche expérimentale consiste à évaluer et à réviser la méthode de l'EC dans le cadre de la rénovation de la résidence de la Grand'Goule. Cette évaluation inclut la description et la mesure des processus, l'observation participante, des entretiens avec les parties prenantes, et l'analyse des retours d'expérience. Elle vise à identifier les tendances, les modèles et les meilleures pratiques pour améliorer le cadre de compréhension incarné par la CAUA. La recherche aspire à contribuer à une pratique architecturale plus inclusive, durable et socialement responsable, en fournissant une feuille de route concrète pour intégrer efficacement la conception avec usagers dans les futurs projets architecturaux, en testant et adaptant pour la première fois à grande échelle des outils issus des *Design Studies*.

5.1 Objectifs et questions de recherche

L'ambition centrale s'articule autour d'une compréhension des dynamiques et des résultats induits par la CAUA. En se concentrant sur ses retombées tangibles, est visée l'exploration des questions clés pour apporter des éclaircissements à un niveau conceptuel du présent cadre de compréhension. Il est rappelé qu'elles sont :

- Quels sont les effets tangibles de la CAUA sur le projet ? Comment la participation des usagers, et en particulier des usagers réguliers, influence-t-elle spécifiquement le résultat du projet ?

- Les impacts sociaux et politiques attendus de la CAUA se concrétisent-ils dans la pratique ? Est-ce que la CAUA génère effectivement de l'utilité sociale et politique ?

- Comment les limites observées de la CAUA peuvent-elles être surmontées ou minimisées ? Comment peut-on perfectionner ce cadre qui engage des usagers non-professionnels dans le processus de conception ?

Afin de tenter de répondre à ces questions, l'élaboration d'analyse descriptive des processus de CAUA peut fournir des orientations précieuses, permettant d'identifier les tendances qui renforcent ses effets. L'objectif est donc de vérifier dans quelle mesure les effets attendus de la CAUA identifiés dans la littérature sont effectivement réalisés, en particulier du point de vue du projet. La thèse s'intéresse spécifiquement ici à la contribution des usagers réguliers. Leur participation active peut-elle effectivement améliorer l'architecture ? Et selon quelles modalités ? D'autre part, l'étude cherche à comprendre ce que les parties prenantes peuvent retirer socialement et politiquement de cette expérience. Les bénéfices potentiels identifiés tels que l'appropriation du projet, le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif seront examinés. L'étude veut évaluer également si les limites généralement observées peuvent être contournées, notamment par l'adoption d'un cadre méthodologique rigoureux et ambitieux. Cette étude est rendue possible par l'analyse de la mise en œuvre de l'EC. Ainsi, pour tenter de comprendre les mécanismes de développement des expérimentations architecturales et leurs effets, la thèse s'appuie sur trois points d'ancrages sources de connaissances.

5.2 Synthèse des connaissances et approches théoriques mobilisées

Une méthodologie mixte est adoptée. Elle combine l'étude empirique et l'analyse théorique pour développer des solutions qui soient à la fois fondées sur des connaissances et applicables dans la pratique. Cette approche multidisciplinaire implique en premier lieu les sciences de la conception, l'architecture et la participation, et, dans une moindre mesure l'anthropologie et l'ergonomie cognitive, pour offrir une vision élargie des pratiques de conception participative par un triple point d'ancrage ; (1) une approche transdisciplinaire, (2) une immersion dans un contexte réel, et (3) une perspective hybride de chercheur et d'architecte pour mieux comprendre les mécanismes de développement de la CAUA.

5.2.1 Point d'ancrage 1 / Une épistémologie transdisciplinaire : fondations et implications

La recherche repose sur une épistémologie transdisciplinaire qui se nourrit de plusieurs domaines : les sciences de la conception (*Design Studies*), la participation, et l'architecture. Elle s'inscrit fermement dans la discipline du design architectural et emprunte des méthodes issues du design anglais et américain pour les adapter et les tester dans le contexte particulier du logement social en France. La transposition de la méthode de design à un nouveau contexte culturel et social doit illustrer la possibilité de généraliser certaines méthodes de design participatif au-delà de leurs origines géographiques et disciplinaires. Cette démarche met en avant une spécificité notable : la participation d'usagers réels. L'utilisateur n'est pas une abstraction modélisée.

L'hybridation disciplinaire offre une richesse théorique et méthodologique permettant d'aborder la complexité des problématiques soulevées (Klein, 2004). Dans cette démarche, la DSR joue un rôle clé comme cadre méthodologique et épistémologique pour expérimenter l'EC. Associée aux perspectives de l'ergonomie cognitive, la DSR permet d'expérimenter et de raffiner le dispositif de CAUA (Hevner et al., 2008; Norman, 2013). La DSR est une méthodologie particulière de recherche interdisciplinaire qui se concentre sur la résolution de problèmes pratiques à l'aide de la conception d'artefacts. Depuis son émergence dans les années 1960 (Simon, 1996a), la

DSR a été appliquée à divers domaines allant de l'ingénierie aux sciences de l'information et récemment à l'architecture (vom Brocke et al., 2020). Contrairement à la recherche purement théorique ou descriptive, la DSR cherche à développer des connaissances qui sont directement applicables à des problèmes pratiques (Dresch et al., 2015; Gramazio & Kohler, 2014). La DSR implique généralement un cycle itératif de conception, d'évaluation, et de raffinement, réalisé dans un environnement pratique (Hevner et al., 2004). L'application de la DSR à la CAUA semble offrir un cadre structuré pour aborder des problèmes pratiques de conception qui impliquent des parties prenantes multiples, y compris les usagers finaux (Baskerville et al., 2018). En appliquant des méthodes scientifiques à la conception, la DSR doit fournir un équilibre entre rigueur scientifique et créativité pratique (Yelavich & Adams, 2014). L'objectif n'est pas seulement de concevoir, mais aussi de permettre l'expression et l'analyse des besoins par des activités de *progettazione* (Gaver et al., 1999; Tufano, 2015). Est proposé sur ce modèle de développer des méthodes et des outils pour l'évaluation de l'efficacité l'EC. Une telle approche doit contribuer à une meilleure compréhension des mécanismes qui rendent ces dispositifs réussis ou non (Schön, 1983).

5.2.2 Point d'ancrage 2 / Une étude ancrée dans un contexte réel exigeant

Le deuxième point d'ancrage est lié au cadre d'un contexte réel : la résidence de la Grand'Goule à Poitiers, comportant 274 logements sociaux. Il offre un terrain fertile pour l'exploration de questions complexes liées à la grande échelle architecturale et à la diversité sociale (Till, 2013). Dans l'analyse des contextes de vie des HLM, la variable sociale est souvent omniprésente. Cependant, ici, plutôt que de la prendre frontalement, cette recherche l'aborde de manière indirecte, en examinant comment elle influence le projet et les attentes envers l'habitat. A la manière d'un anthropologue immergé sur le terrain, cette thèse confronte directement ma subjectivité et la complexité des expériences vécues par les résidents des HLM.

L'aspect original de cette recherche réside dans la possibilité d'une analyse comparative des dispositifs participatifs mis en œuvre durant deux périodes distinctes sur un même site : les années 1970, et l'époque contemporaine. Cette comparaison diachronique peut permettre de tracer l'évolution des pratiques, et de saisir l'impact des

contextes socio-politiques sur les méthodologies de conception (Fischer et al., 2005).

Pour chaque période, les variables d'intérêt comprennent :

- Les types d'acteurs : quels rôles jouent les différentes parties impliquées ?
- Les préférences des parties prenantes : comment sont-elles intégrées dans la prise de décision ?
- Les modalités d'échange : comment la communication entre les divers intervenants est-elle facilitée ?
- Les contraintes réglementaires : comment ces facteurs influencent-ils le processus ?
- La viabilité économique : quels cadres économiques sont mis en place ?

Cette étude est intégrée dans un projet conduit au sein de l'agence Architecturestudio, autrice du projet et de sa rénovation. Le lien entre les points d'ancrage 1 et 2 est permis par l'utilisation de la DSR. En intégrant à la fois la création de nouvelles connaissances théoriques et la conception de dispositifs de conception, la DSR doit permettre de résoudre des problèmes de conception spécifiques (vom Brocke et al., 2020). La méthode d'EC proposée doit être ainsi enrichie et validée à la fois par la pratique et par la recherche théorique. Cette approche itérative offre l'avantage de permettre de réaliser des tests empiriques dans le contexte de logements sociaux en difficulté.

En complément et sur un mode anthropologique, cet ancrage permet à ma propre observation participante de prendre la forme d'un engagement direct dans le processus. L'approche des observations participantes est essentielle pour comprendre les dynamiques internes d'un groupe étudié, grâce à l'immersion dans la communauté pour obtenir une compréhension profonde de leurs pratiques (Malinowski & Kuper, 2014). Cette méthode, adoptée par l'École de Chicago, est caractérisée par une immersion prolongée et une intégration dans la vie quotidienne du groupe étudié (Geertz, 1973). Dans mon expérience avec les usagers de la place de la Grand'Goule, j'adopte une approche similaire, en vivant et en partageant les expériences du groupe, ce qui doit me permettre de comprendre leur dynamique de l'intérieur. Cette immersion m'aide à collecter des données riches et à comprendre les nuances de leur réalité quotidienne. En adoptant un rôle d'architecte et de médiateur au sein de la communauté, j'assiste aux réunions entre les parties prenantes, participe aux ateliers de conception et contribue aux décisions relatives à l'organisation et à la gestion du projet. Ce faisant, je recueille des

données de première main sur les dynamiques de pouvoir, les processus de négociation et les obstacles à la participation effective. Par sa nature immersive, l'observation participante doit contribuer à valider ou à affiner les outils opérationnels développés, en testant leur applicabilité et leur pertinence en conditions réelles (Schön, 2017). Elle doit offrir une perspective interne sur les dynamiques de la conception participative en architecture. Elle doit compléter les autres méthodes de recherche, contribuant à une compréhension plus nuancée du sujet.

5.2.3 Point d'ancrage 3 / Une double perspective : croisement entre recherche et pratique architecturale

La thèse s'inscrit dans un champ de recherche ouvert par les thèses CIFRE. L'un des aspects originaux de cette recherche réside ainsi dans mon double rôle en tant que jeune chercheur et architecte praticien. Cette position doit favoriser un enrichissement mutuel entre les deux sphères, en générant un type hybride de connaissances (Sanders, 2017). En tant que chercheur et praticien, je navigue à travers deux méthodes distinctes : la pratique réflexive et la recherche-projet. M'inspirant d'abord de la notion de pratique réflexive, je reviens sur mes actions et décisions pour en tirer des enseignements théoriques (Schön, 2017). Donald Schön souligne ainsi l'importance pour les professionnels de réfléchir activement pendant et après l'action. Cette réflexion permet de comprendre et d'améliorer la pratique en intégrant de manière continue les expériences et les connaissances acquises. Cette immersion m'a permis de collecter des données précieuses et de développer des hypothèses sur une pratique de projet architectural spécifique, axée sur la CAUA. Ce processus auto réflexif doit permettre de remettre en question ma pratique, d'enrichir ma compréhension des processus de conception et de contribuer à la génération de nouvelles connaissances. D'un autre côté, la recherche-projet inspire aussi ma démarche, permettant de coupler étroitement question de recherche et question de design (Findeli, 2015). Dans cette approche, la mise en œuvre de l'EC dans le cadre d'une *progettazione* architecturale au sein de l'agence Architecturestudio constitue un terrain d'expérimentation et une source empirique de données pour l'enquête scientifique. Cette fusion de la pratique et de la recherche doit ainsi permettre d'établir des bases théoriques et d'apporter des contributions concrètes au domaine de la conception architecturale, enrichissant ainsi à la fois la discipline académique et la pratique professionnelle. Toutefois, il est important de reconnaître les biais potentiels que ce double regard peut introduire dans la recherche.

Mon immersion dans la pratique me donne un accès unique aux réalités du terrain, mais peut également influencer mes observations et conclusions. Pour minimiser ces risques, un effort constant est fait pour maintenir une rigueur méthodologique.

5.3 Une double méthodologie d'évaluation de la qualité du processus de participation : analyse du protocole verbal et observation participante

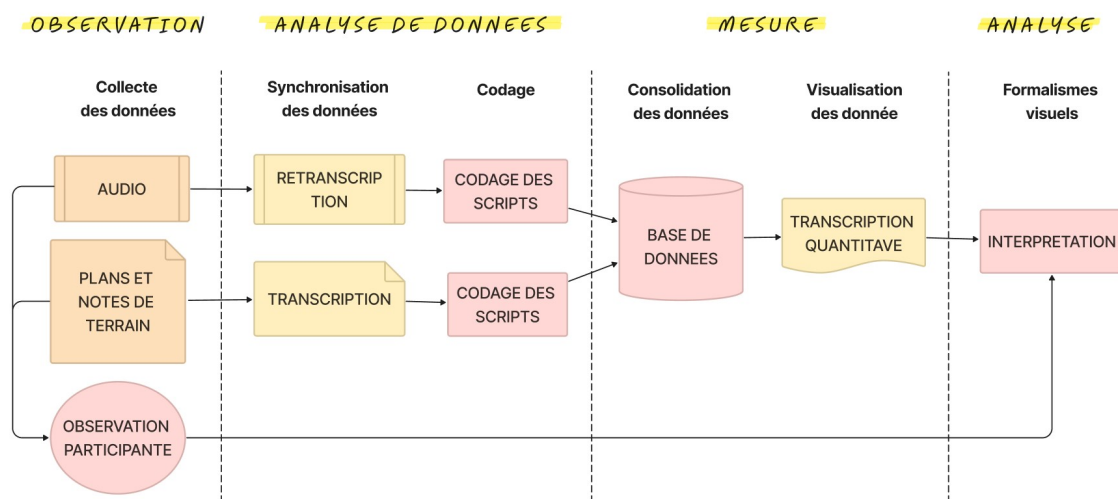


Figure 5- : Schéma intégrateur des méthodologies d'analyse

Dans le contexte de la participation, la « qualité » renvoie à la fois à des analyses descriptives - comprendre les caractéristiques des processus collaboratifs - et normatives - identifier les éléments clés d'une collaboration efficace et les moyens de les atteindre -. Ces approches servent de fondement pour évaluer divers aspects de la participation. Safin et al. (2010) identifient cinq dimensions qualitatives pour évaluer la collaboration dans le processus de conception qui inspire la démarche : (1) fluidité de la collaboration et compréhension mutuelle, (2) échanges d'informations pour la résolution de problèmes, (3) argumentation et consensus, (4) gestion des tâches et du temps, et (5) orientation coopérative. Ces dimensions évaluent divers aspects tel que la communication, la gestion des idées de conception, la prise de décision, la planification et la contribution équilibrée des participants. Chaque dimension peut être caractérisée par des indicateurs spécifiques, permettant d'évaluer l'efficacité et la qualité du processus participatif.

Si des évaluations ont déjà été réalisées dans divers contextes, notamment pour comparer des situations impliquant l'usage de la technologie à des processus traditionnels (Burkhardt et al., 2009a), ainsi que pour examiner les variations culturelles dans les pratiques collaboratives de conception (Détienne et al., 2016), ces études se sont cependant souvent concentrées sur des périodes de collaboration brèves et distinctes. Safin et al. (2010) soulignent dès lors que l'utilisation de méthodes pour évaluer la collaboration pose des questions sur la durée. En effet, dans la pratique, la *progettazione* est souvent un processus à long terme, et l'impact de la participation peut varier en fonction de la période considérée. Est proposé donc ici d'étendre la période d'observation pour mieux comprendre la qualité de la collaboration sur le long terme, au-delà des épisodes collaboratifs isolés et de courte durée. Puisque se concentrer uniquement sur la solution finale ne permet pas nécessairement de comprendre entièrement les processus menant à cette solution, notamment dans leur dimension temporelle (Goldschmidt, 1992), l'évaluation de l'avancement d'une *progettazione* propose un cadre pour le positionner dans un continuum allant de l'état initial à l'état final (Visser, 2006).

Depuis les années 90, de nombreuses recherches ont été menées dans les domaines de la psychologie, de l'ergonomie et des sciences cognitives pour étudier les activités de groupe (Darses, 2006; Safin et al., 2021). L'objectif de ces recherches est notamment de modéliser ces activités dans leur contexte réel ou en laboratoire, afin de promouvoir et de soutenir l'activité collective. Parmi les méthodes utilisées pour collecter et analyser les données des situations de collaboration, l'une des plus courantes est l'analyse de protocole verbal (Ben Rajeb & Leclercq, 2016; Ericsson & Simon, 1993). Ce type d'analyse doit permettre d'examiner les rapports verbaux des participants, ce qui permet d'explorer et de comprendre leurs processus de pensée, leurs raisonnements et leurs réflexions lorsqu'ils sont confrontés à des tâches spécifiques ou des problèmes (Ben Rajeb & Leclercq, 2015; Gero & Mc Neill, 1998; Lewis, 1982). L'utilisation de l'analyse de protocole verbal peut permettre aux chercheurs d'obtenir des informations sur les stratégies cognitives et les mécanismes mentaux utilisés par les participants pour aborder les tâches qui leur sont assignées. Elle peut également aider à identifier les schémas de pensée, les erreurs courantes et les facteurs qui influencent les prises de décision. L'utilisation de l'enregistrement vidéo et audio doit permettre d'obtenir des données qui facilitent l'exploration des processus cognitifs et comportementaux (Byrd et al., 2023). Lors de l'analyse du protocole verbal, le chercheur examine les transcriptions des

échanges verbaux entre les participants et identifie les thèmes, les schémas de pensée et les stratégies utilisées. Il demande pour cela aux concepteurs de verbaliser à voix haute leurs pensées pendant qu'ils travaillent sur une tâche spécifique (Ben Rajeb & Leclercq, 2015; Lewis, 1982). Ces verbalisations sont ensuite enregistrées et analysées avec un focus sur le codage des données pour comprendre les processus de pensée et de prise de décision. Cette méthode est particulièrement utile pour étudier la complexe *progettazione* architecturale, car elle permet d'obtenir des données directes sur la manière dont les individus abordent et résolvent les problèmes, enrichissant ainsi la compréhension de la dynamique participative en architecture. En verbalisant les pensées, cette méthode doit favoriser l'observation du travail d'équipe, permettant en outre de mettre en évidence les différentes étapes de résolution de problème, les erreurs éventuelles, les choix et les prises de décision, ainsi que les interactions sociales et les négociations qui se déroulent pendant l'activité. De façon similaire, Buchanan soutient que la conception peut être étudiée à travers une analyse rhétorique en raison de la présence d'un discours d'argumentation inhérent au processus de conception design (Buchanan, 1992). Dans cette approche, le chercheur examine et analyse les différentes composantes de communication du design, en les séparant et en les étudiant individuellement. Il se penche également sur les interactions entre ces différentes composantes, afin de comprendre comment elles contribuent à la construction de l'argumentation et de la signification dans le processus de conception. Le chercheur sépare tous ces segments de communication et les analyse séparément. Il étudie également les interactions de chacune de ces composantes entre elles. Si les animateurs ont tendance à réguler leurs comportements en fonction du mode de collaboration du groupe, pour suppléer ses faiblesses (Safin et al., 2010), risquant donc d'uniformiser les résultats des groupes et des séances et rendant les comparaisons moins instructives, un travail de détermination de l'auteur de chaque énoncé permet ici de pallier ce biais, et offre l'opportunité d'identifier l'incidence de l'animateur dans la conception. Ces méthodes sont utilisées ici pour tenter de mieux comprendre les mécanismes et les dynamiques de l'EC.

La difficulté de cette recherche de thèse réside dans son contexte. En effet, nos analyses concernent les activités collectives en co-présence qui se déroulent dans un contexte réel qui ne permet pas de contrôler totalement le processus de conception, impliquant l'arrivée d'acteurs inattendus, ou encore l'absence d'acteurs attendus, donnant lieu à des données complexes et difficiles à analyser. Nonobstant, le protocole

présenté dans cette section vise à faciliter l'acquisition des données et l'analyse des activités de conception collective dans un contexte inclusif de grande échelle architecturale. Par exemple, lorsque parmi les participants d'un atelier du groupe « famille », de manière inattendue, un membre d'une association s'introduit, toutes les propositions sont recueillies individuellement. Les propositions sont ensuite codées selon les critères prédéfinis. Le protocole permet de suivre l'évolution de chaque proposition à travers le processus de conception selon les acteurs concernés. Il est possible d'analyser comment les propositions varient entre les différents groupes d'utilisateurs, même avec l'intégration inattendue d'un participant.

Cette méthode se concentre sur le contenu traité lors des interactions entre les participants et utilise des outils spécifiques pour soutenir l'analyse. Compte tenu de la complexité de cette phase préliminaire de conception, il est essentiel de mettre en place un processus structuré et instrumenté pour comprendre, observer et analyser ces activités. Il s'agit d'étudier l'ensemble de ces interactions (orales et graphiques) dans le but de décrire le processus de négociation et de prise de décisions collectives. Cette description est dans la méthode étayée par la visualisation des données quantitatives en examinant les nombreux critères qui jouent un rôle dans la spécification de l'activité collective. Sur la base des recherches réalisées par Ben Rajeb et Leclercq (Ben Rajeb & Leclercq, 2015), la présente approche se situe ainsi dans les « protocoles concurrents », à la fois sur l'évolution du processus dans le temps (« segmentation orientée processus »), et sur les différentes interactions entre les acteurs, ainsi que sur le projet de conception qui est traité (« segmentation contextuelle »). Les échanges verbaux enregistrés sont ensuite transcrits, codés et analysés (figure 5-1). A ces échanges verbaux sont ajoutés des comptes rendus de réunions et des livrables architectes. Dans le contexte de l'EC, où la collaboration et les échanges verbaux sont encouragés, les méthodes d'analyse des protocoles verbaux et des échanges enregistrés sont particulièrement adaptées. En enregistrant les discussions entre les participants, il est possible de capturer les interactions, les idées et les négociations qui se sont produites.

Outre les échanges verbaux qui se déroulent lors des ateliers et des réunions, les comptes rendus et les livrables architecturaux peuvent être des sources d'information complémentaires utiles pour cette recherche. Les comptes rendus de réunions capturent la substance des dialogues, les points de consensus ou de dissension, ainsi que les décisions formelles prises en dehors des ateliers participatifs. Ils constituent une archive

écrite qui peut être analysée rétrospectivement pour comprendre les dynamiques de groupe, les changements de position et les processus de négociation (Whyte et al., 1989). Les livrables architecturaux, y compris les plans, esquisses et notices, offrent une perspective plus technique sur le projet. Ils révèlent des informations sur les choix conceptuels, les contraintes techniques et les préférences esthétiques. Ces documents fournissent un aperçu des orientations du projet et sont des indicateurs tangibles de la manière dont les contributions des participants sont intégrées dans le design final (Schön, 1983). Ces éléments complémentaires enrichissent la matière première de la recherche, permettant une analyse plus nuancée et multidimensionnelle du processus de co-conception. Ils offrent des moyens variés d'évaluer à la fois les dynamiques sociales et les dimensions techniques du projet, contribuant à une compréhension plus complète et robuste du processus de prise de décision collaborative en architecture (T. Brown & Wyatt, 2010).

En complément et comme évoqué dans le point d'ancrage 2 à la section 5.2.2., une approche qualitative basée sur l'observation participante est adoptée en complément de nos méthodes de recherche (Olivier de Sardan, 2004; Geertz, 1998; Goffman & Kihm, 1973). Cette approche vise à placer l'expérience sensible au cœur de la production scientifique. En adoptant une approche anthropologique, je cherche à valoriser l'expérience personnelle vécue du chercheur (Ingold, 2021). L'objectif de cette approche est de générer une connaissance plus approfondie et plus riche de l'expérience étudiée en mettant en évidence des expériences vécues qui ne sont pas pleinement développées dans l'analyse du protocole verbal. En tant que chercheur, je m'implique directement dans l'activité comme observateur actif, ce qui me permet d'avoir une compréhension des interactions, des dynamiques de groupe et des processus de décision (Akama et al., 2018). Je recueille des données contextualisées directement sur le terrain, en observant les comportements, les échanges verbaux et non verbaux, les gestes, les réactions émotionnelles, etc. Cela m'offre une perspective plus large et me permet de mieux saisir les nuances, les subtilités et les contextes spécifiques qui peuvent échapper à la première approche. J'accorde une importance particulière à la subjectivité et à l'expérience personnelle, dans le but de mieux prendre en compte les expériences et les perspectives des individus dans le dispositif de recherche. Ainsi, en combinant l'observation participante et l'analyse de protocole, je veux obtenir une vision complète et riche de l'EC dans un contexte réel, afin de renforcer la validité des résultats obtenus.

Après avoir présenté le terrain et précisé les fondements méthodologiques de l'étude dans la partie II, la thèse franchit maintenant un seuil : la mise en œuvre pratique de ces concepts et méthodes sur le terrain. Dans la partie III, la thèse entre ainsi dans le vif du sujet avec l'expérimentation de l'EC. Cette nouvelle phase de la recherche met en lumière les effets de la CAUA sur le projet et les usagers.

PARTIE III : MISE EN ŒUVRE
ET ANALYSE DE
L'EXPLORATION COLLECTIVE
SUR LE TERRAIN D'ETUDE

6 Expérimentation de l'Exploration Collective en phase préliminaire dans la résidence de la Grand'Goule : analyse pratique et évaluation des propositions

Résumé du chapitre :

Ce chapitre expose la méthode d'Exploration Collective (EC) proposée sur le terrain d'étude, afin de tester son applicabilité pratique et son efficacité. Il détaille la stratégie mise en place, y compris les différentes modalités d'échange, la préparation, et l'exécution des différentes phases : rétrospection, narration, projection, et itération. Il présente également les outils utilisés pour l'analyse de protocole verbal, ainsi que les différentes variables prises en compte pour le codage des données. Il se conclut par une première évaluation de l'EC, examinant les propositions sous divers aspects tels que les modalités d'échange, le coût estimatif et le type d'acteurs impliqués. L'analyse défie certaines hypothèses initiales sur la complexité des propositions et le nombre d'itérations. Les propositions simples ou émotionnellement engageantes génèrent plus d'itérations que les plus complexes. Un climat collaboratif est indiqué par de nombreuses approbations, mais un manque de désapprobations peut affecter la qualité de la collaboration. L'analyse met aussi en lumière les dynamiques de participation, la représentativité des acteurs et la nécessité d'équilibrer divers types de contributions. Notamment, la faible mobilisation des « savoirs d'usage invisibles » révèle des défis dans l'intégration de ces connaissances. L'analyse du dispositif révèle qu'un consensus fort entraîne des discussions approfondies, particulièrement sur des sujets émotionnels ou cruciaux. La surreprésentation de certains acteurs et l'auto-censure des voix minoritaires soulèvent des questions de biais, tandis que l'engagement des usagers varie en fonction de la pertinence personnelle des sujets. Les propositions de solution dominant, suggérant un besoin de mieux équilibrer les discussions pour inclure une meilleure répartition des niveaux épistémiques des énoncés émanant des participants. Enfin, l'analyse indique une nécessité d'approches plus inclusives pour un processus plus équilibré et représentatif.

Dans le cadre de cette recherche est menée une étude expérimentale et évaluative de la méthode d'Exploration Collective (EC) pendant la phase de préprogrammation liée à la rénovation de la résidence de la Grand'Goule. Cette enquête est parrainée et étroitement supervisée par des organismes de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre, attestant d'un engagement institutionnel dans cette initiative (Fischer et al., 2004). Ce travail est spécifiquement distinct pour deux raisons principales qui constituent également ses contraintes : la première est l'ampleur architecturale du projet, qui sort du cadre habituel des projets de PD ou d'UCD (Bodker et al., 2009). La deuxième est le contexte social défavorisé dans lequel se situe la résidence, constituant ainsi un cas d'étude particulièrement original en matière de recherche en sciences de la conception (Manzini, 2015). Ces contraintes, tout en étant des défis à surmonter, sont des opportunités pour la recherche, et peuvent apporter de nouvelles perspectives dans le champ des sciences de la conception, de la participation et de l'architecture.

Ainsi, l'ambition de cette étude est tripartite : expérimenter l'EC, analyser qualitativement et quantitativement et évaluer le dispositif participatif dans le contexte de la rénovation de la résidence de la Grand'Goule. Le but premier est d'élargir la compréhension des implications des méthodes participatives dans le développement de projets architecturaux (Sanders & Stappers, 2008; Steen, 2011). Plus spécifiquement, il est envisagé d'examiner en détail l'efficacité des ateliers de narration et de projection en tant que mécanismes de conception, et de les comparer avec des approches plus traditionnelles comme les itérations. En outre, cette étude vise à développer des outils méthodologiques pour la caractérisation et la classification des propositions générées pendant les sessions d'EC. Les outils développés sont utiles pour évaluer de manière systématique les énoncés qui ont émergé (Brown & Wyatt, 2010; Manzini, 2015). Pour atteindre ces objectifs, les séquences d'EC exécutées entre janvier 2020 et septembre 2022 sont observées et analysées. À partir de ces analyses, la thèse cherche à répondre à trois hypothèses générales, qui sont déclinées en plusieurs sous-questions.

1. Hypothèse 1 : Même dans un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville²⁶ (QPV), un dispositif rigoureux permet aux usagers réguliers d'avoir une influence significative sur un projet architectural complexe.

²⁶ Les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) désignent des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires. Les quartiers prioritaires ont été classés comme tels en se basant sur le revenu des habitants concernés. Ces revenus sont

Certaines démarches de participation ou de concertation mises en avant à travers des procédures légales sont perçues comme relevant d'une ingénierie de l'acceptation (Callon et al., 2014). L'hypothèse générale est émise que l'EC permettra aux propositions émanant des usagers réguliers d'avoir un véritable effet sur un projet architectural complexe, même lorsque les usagers réguliers concernés résident dans un QPV qui connaît un taux de pauvreté de l'ordre de 50%. La thèse souhaite examiner en détail les caractéristiques du projet décrit dans le livrable architectural final approuvé par la maîtrise d'ouvrage à la fin du dispositif de préprogrammation afin de répondre aux questions suivantes :

- Est-il possible de surmonter les limites identifiées dans l'état de l'art et dans l'analyse rétrospective ; limites structurelles, liées aux ressources, à la participation et à la gouvernance, par la mise en œuvre d'une méthode adaptée ?
- Quels sont les facteurs d'effet sur le projet architectural des propositions formulées par les usagers réguliers ?
- Le livrable architectural final est-il effectivement largement influencé par les propositions faites par les usagers réguliers ? Existe-t-il des types d'acteurs susceptibles d'avoir plus d'effet sur le projet que d'autres ?

2. Hypothèse 2 : Il existe des schémas récurrents d'émergence et d'effet des propositions.

L'hypothèse est formulée que les propositions avec des caractéristiques similaires - y compris les types d'acteurs impliqués, le nombre et la redondance des propositions, ainsi que la diversité des niveaux épistémiques - exercent invariablement des effets similaires sur le projet. Le niveau épistémique fait ici référence à la nature des énoncés, qu'il s'agisse de connaissance, de savoir, de proposition de solution ou de discours argumentatif. Il est aussi rappelé que dans cette thèse un usager régulier est défini comme une personne qui interagit fréquemment avec l'artefact concerné, au moins hebdomadairement, et est très familiarisée avec ses fonctionnalités et limites, tandis qu'un usager non-régulier est celui qui utilise l'artefact moins souvent. Pour cette deuxième hypothèse sont ainsi examinées plus spécifiquement les questions suivantes :

comparés aux revenus moyens de l'agglomération dans laquelle se situe le quartier, et à ceux de la France. Cette méthode a permis de repérer 1 300 quartiers de plus de 10 000 habitants en France.

- Existe-t-il certains types d'énoncés qui ont tendance à influencer davantage le projet, tandis que d'autres moins ? Cette approche vise à déterminer s'il existe des schémas ou des pratiques courantes qui peuvent être identifiés.
- Les usagers réguliers ont-ils une manière particulière de participer en comparaison à celle des usagers non-réguliers ? Il s'agit ici de révéler des dynamiques de pouvoir, des attentes différentes, ou des niveaux d'engagement variables selon le type d'utilisateur.

3. Hypothèse 3 : Les modes d'expression - narration, projection, itération - ont une incidence décisive sur les types de propositions qui émergent.

Dans cette étude, deux modalités en particulier sont utilisées : la promenade commentée - un travail de narration - et les ateliers sur maquette physique - un travail de projection -. Leur utilisation vise à enrichir les situations de conception et à favoriser une collaboration diversifiée qui génère des propositions originales. Il est étudié comment permettre l'utilisation de la narration *in situ* pour faire émerger des propositions, et aussi comment le travail projectif sur une maquette peut le permettre. Ces caractérisations réalisées, il s'agit ensuite de les comparer afin de comprendre leurs différences et leurs caractéristiques propres. L'hypothèse générale soulève plusieurs questions concernant l'utilisation de ces modalités dans le processus de conception :

- Quelle est la spécificité des propositions qui émergent lors des ateliers de narration et de projection ? Quel est leur statut par rapport aux autres modes d'échanges, notamment l'itération ?
- En quoi ces modalités sont-elles vectrices de qualité dans la conception avec usagers ? Facilitent-elles davantage le partage de points de vue et la construction de connaissances communes par rapport aux autres modes ? Peuvent-elles pallier certaines limites de ces autres modalités ?

Après avoir défini le cadre théorique et méthodologique de l'étude, ainsi que les hypothèses qui cherchent à être vérifiées, il est maintenant essentiel de se pencher sur les modalités pratiques de mise en œuvre de l'EC. Cette démarche est fondamentale pour comprendre la portée des différentes modalités d'échange sur le projet de rénovation de la résidence de la Grand'Goule.

6.1 Mise en oeuvre de l'Exploration Collective

Dans cette section est présentée la mise en œuvre effective de l'EC dans le cadre de la rénovation de la résidence de la Grand'Goule. Durant ce processus, sont identifiés cinq types principaux de modalités d'échange : les réunions fermées, les ateliers de narration, les ateliers de projection, les itérations et les livrables architecturaux.

Les énoncés, dans le contexte de la méthode de codage basée sur la méthodologie de Dumez (2016), sont définis comme des segments de texte ou de plan extraits du corpus, qui peuvent varier allant d'un simple mot à un paragraphe, à un dessin sur plan, qui émergent dans le cadre du processus. Chaque segment est associé à une proposition spécifique, suivant un processus appelé *naming* (Hatchuel, 2015). Ces segments sont spécifiquement sélectionnés en fonction de leur pertinence par rapport à des propositions identifiées dans le livrable architectural final. Cette approche permet une analyse thématique des données, en regroupant des informations similaires sous des propositions communes pour faciliter l'interprétation des tendances dans les données. Les énoncés proviennent des documents du projet, comme les livrables d'architectes, les transcriptions et les comptes rendus de réunions.

Les principes sous-tendant les ateliers de narration et projection, ainsi que les itérations sont détaillés dans le chapitre 4 de la présente recherche. Les autres modalités sont décrites comme suit. Tout d'abord, les réunions fermées, réservées aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et services, sont des lieux où des arbitrages sont effectués. Bien que la production de propositions soit plus modeste lors de ces réunions que lors des ateliers ouverts, elles peuvent avoir une influence décisive sur le projet. Ces réunions ne sont pas en premier lieu dédiées à la conception, mais plutôt à l'organisation. Nonobstant, des propositions sont formulées lors de ces réunions, qui sont par la suite présentées comme telles. En complément, les livrables architecturaux, produits uniquement par la maîtrise d'œuvre et amendés puis validés par la maîtrise d'ouvrage, semblent cruciaux car ils synthétisent et consolident l'ensemble du dispositif. Cependant, il est important de veiller à ce que l'expertise du maître d'œuvre ne prenne pas le dessus dans la réalisation de ce livrable et limite l'émergence de propositions originales d'autres acteurs.

6.1.1 Préparation lors de réunion fermées

Pour préparer le dispositif, six réunions fermées ont eu lieu en présence de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. Lors de la première réunion, un premier livrable architectural est présenté, comprenant déjà 17 énoncés. Ce livrable est produit avant la réunion et les propositions sont donc le résultat de la seule maîtrise d'œuvre. Lors de la deuxième réunion, un deuxième livrable architectural est présenté, avec 13 nouveaux énoncés. Au total, 30 énoncés émergent ainsi de ces réunions, principalement de la maîtrise d'œuvre, mais également de la maîtrise d'ouvrage, comme en témoignent les comptes rendus réalisés à cette occasion.

6.1.2 Mise en œuvre des démarches de rétrospection

La phase de rétrospection inclut différentes étapes. Premièrement, en mai 2021, des affichettes sont distribuées dans les boîtes aux lettres pour annoncer le démarrage de la démarche, appeler à des témoignages et annoncer une collecte de photos pour une exposition sur l'histoire du lieu et de ses habitants. Dans un deuxième temps, lors d'un porte-à-porte effectué le 16 juin 2020, les habitants sont rencontrés pour collecter leurs photos et leurs témoignages sur les souvenirs positifs liés à la résidence. Une permanence est également organisée, au cours de laquelle des témoignages et des photos sont recueillis, et des informations sur la démarche sont présentées. À cette occasion, des énoncés spontanés sont évoqués par les habitants, concernant des questions de solidarité, de nuisances, de sécurité, d'aménagements, etc. (voir encart ci-après).

Compte rendu exhaustif des énoncés émergents au stade rétrospectif :

1. Un réseau informel de solidarité existe pour aider une personne handicapée à faire ses courses.
2. Les jeunes du quartier sont perçus à la fois comme une nuisance incontrôlable par certains locataires, mais aussi comme une ressource potentielle pour certaines associations. Il est proposé de déplacer le commerce de stupéfiants de la place.
3. La sécurisation des portes d'entrée des halls est considérée comme urgente et essentielle par plusieurs habitants.
4. Il est important d'empêcher l'accès des véhicules motorisés, en particulier les scooters, à la place.
5. Ekidom et la commune de Poitiers suscitent une certaine méfiance en raison de « promesses non tenues ».
6. Les habitants souhaitent un espace plus respecté et bien entretenu, ainsi que des poubelles et des installations sanitaires extérieures.
7. Il est proposé de donner un « coup de neuf » à la résidence et d'éviter le dépôt sauvage d'ordures.
8. Les habitants soulignent la nécessité de traiter acoustiquement les appartements.
9. Il est suggéré de fermer les deux côtés du parking avec un badge d'accès et de réaménager le flux de circulation.



Figure 6- : Affiche posée sur la façade des bâtiments dans le cadre de la phase 1



Figure 6- : Exposition extérieure le jour du vernissage dans le cadre de la phase 1, réunissant usagers, maîtres d'ouvrage, architectes, associations et journalistes



Figure 6- : Moment de convivialité

Sur cette photo les architectes Martin Robain et Yves-Pierre Laval, deux habitantes de la Grand'Goule, ayant pour l'occasion cuisiné généreusement, Benjamin Loiseau, architecte et doctorant de la présente recherche, et derrière à droite, Elisabeth Naveau-Diop, directrice d'Ekidom, à la rencontre des usagers



Figure 6- : Entretien avec les journalistes

Martin Robain, architecte, (5e depuis la droite) explique le projet à des journalistes prenant des notes, sous le regard de la maîtrise d'ouvrage (2e depuis la droite).

Par la suite, une exposition sur l'histoire de la résidence et de ses habitants est organisée le 22 septembre 2021, en utilisant des travaux citoyens et des recherches historiques. Des affiches géantes sont installées sur les façades des bâtiments, et une exposition en extérieur et intérieur a lieu lors de l'inauguration (figures 6-1, 6-2, 6-3, 6-4). Quelques habitants contribuent avec leurs photos personnelles et des portraits pris lors du porte-à-porte ont été intégrés. À ce stade, le projet architectural n'est pas encore abordé, mais les énoncés spontanées sont recueillies (voir encart précédent). Lors du vernissage, l'exposition extérieure crée un cadre propice aux usagers pour partager leur

expérience et continuer à faire connaissance (figure 6-3). Les architectes Martin Robain et Yves-Pierre Laval, qui ont initié le projet en 1974, sont présents et partagent leur expérience avec les habitants actuels, contribuant possiblement ainsi à donner une image positive de la résidence. La presse locale est invitée à l'événement, offrant ainsi l'occasion de présenter le projet sous un nouvel angle et de promouvoir une image différente du site auprès de tous les habitants de Poitiers (figure 6-4). Après avoir ici détaillé la phase rétrospective de l'étude, la thèse s'apprête maintenant à présenter un aspect fondamental de la recherche : la mise en œuvre des ateliers de narration.

6.1.3 Mise en œuvre des ateliers de narration

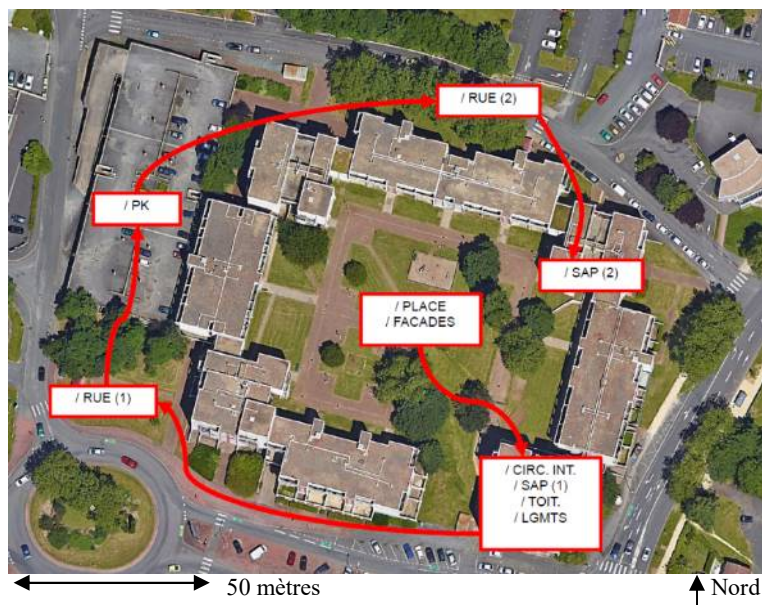


Figure 6- : Plan du parcours de deux heures pour chacun des ateliers narratifs



Figure 6- : Atelier narratif

Capture d'écran de l'enregistrement de la balade commentée du groupe 5, avec le microphone permettant de symboliser la prise de parole et de minimiser les chevauchements des prises de paroles.

Dans le cadre de ma recherche doctorale, j'ai adopté une approche immersive pour explorer la rénovation de la résidence de la Grand'Goule. Mon rôle actif dans l'organisation reflète mon engagement personnel. En partageant maintenant cette expérience à la première personne, je vise à souligner la valeur de l'engagement direct pour la collecte de données. Ainsi, je réalise des promenades pour collecter et clarifier les besoins et souhaits. J'ai formé cinq groupes de parties prenantes basés sur des besoins et des préoccupations partagés : (1) séniors, (2) actifs/familles, (3) jeunes, (4) services et (5) associations/entreprises. J'ai identifié dans ces groupes les usagers réguliers et non-réguliers. Chaque groupe compte une dizaine de personnes. Le nombre de participants représente environ 10% de la population totale des logements. Les groupes sont constitués comme suit : d'abord, le groupe « séniors » est composé de personnes retraitées ou inactives qui résident dans la résidence ou fréquentent régulièrement la place de manière individuelle. Ce sont tous des usagers réguliers. Ensuite, le groupe « actifs et familles » est composé de personnes en âge d'être actives, qu'elles soient résidentes ou visiteurs réguliers de la place de manière individuelle. Ce groupe comprend également quelques enfants. Ce sont tous des usagers réguliers. Ensuite, le groupe « jeunes » est constitué de personnes âgées de 15 à 25 ans. À l'origine, ce groupe était principalement destiné à la participation des adolescents et jeunes adultes qui sont impliqués dans la vente de stupéfiants sur la place. Cependant, en raison de la méfiance envers le processus, la participation de ce groupe a été difficile et a dû être adaptée, notamment en impliquant des représentants. Ce sont tous des usagers réguliers. Ensuite, le groupe « services » est composé de professionnels rémunérés par Ekidom ou la commune de Poitiers. Ce groupe comprend des usagers réguliers du site, tel que le personnel des services des espaces verts, ainsi que des usagers non réguliers telle que la personne responsable du budget participatif et celle chargée de la coordination avec les services de l'ordre, par exemple. Et enfin, le groupe « associations et entreprises » (5) comprend des professionnels associatifs et des entreprises déjà engagés avec la Grand'Goule ou susceptibles de l'être. Ce sont presque tous des usagers non réguliers. Les promenades se déroulent selon un parcours préétabli, comprenant différentes étapes thématiques telles que la place, la façade, la circulation intérieure, la SAP, la toiture, les logements, la rue et le parking (figure 6-5). Selon une proposition de Sanders²⁷, chaque promenade débute par la question d'accroche : « Quels sont vos rêves d'expériences partagées ? », afin de stimuler l'imaginaire des participants et de les encourager à envisager des scénarios futurs idéaux pour leur environnement de vie.

²⁷ Entretien avec Elisabeth Sanders, 21 avril 2021, par Zoom Meeting

Ainsi, après avoir effectué un travail de recrutement via des affichettes et des appels téléphoniques, les promenades commentées des groupes ont commencé. Le groupe « seniors » a réalisé une promenade le 6 octobre 2021, avec 198 énoncés qui émergent. Ensuite, en raison des difficultés à mobiliser les jeunes, une discussion informelle avec une personne se déclarant représentante du groupe a été organisée, donnant lieu à 13 énoncés. Puis, le groupe « actifs et familles » a également effectué une promenade le même jour, avec 138 énoncés qui ont émergés. Ensuite, le 13 octobre 2021, les promenades commentées ont continué avec le groupe « services » et le groupe « associations et entreprises » (figure 6-6), générant 51 énoncés chacun. Plus tard, le 22 octobre 2021, une restitution des promenades commentées sous forme de réunion ouverte a eu lieu, au cours de laquelle 33 énoncés ont été présentés par 13 acteurs différents. Enfin, le 2 novembre 2021, une réunion de bilan a été organisée entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage. Quatre nouveaux énoncés sont formulés par la maîtrise d'œuvre, et l'idée de mettre en place des actions immédiates a été proposée pour maintenir la dynamique en attendant les études d'architecture plus générales. Après avoir achevé les ateliers narratifs, qui ont permis de recueillir les aspirations, les rêves et les besoins des différents groupes d'utilisateurs à travers des promenades commentées, la thèse s'oriente désormais vers une autre phase capitale de la méthode d'Exploration Collective : les ateliers de projection. Cette étape, fondamentalement différente dans sa forme et son approche, vise à concrétiser et à visualiser les idées et concepts émergents recueillis lors des ateliers de narration.

6.1.4 Mise en œuvre des ateliers de projection



Figure 6- : Atelier projectif

Photo prise la veille des ateliers projectifs présentant au premier plan la maquette de l'existant au 1/100 d'une dimension de quatre A0 placée au centre de la pièce dédiée au sein de la résidence de la Grand'Goule, et en second plan, deux plans masse de l'existant au 1/500, en filaire et en image aérienne.



Figure 6- : Photo des cinq maquettes vierges à l'échelle 1/20 de la SAP dans laquelle a lieu l'atelier projectif

Pendant cette phase, différents supports de travail ont été utilisés pour concevoir le projet, notamment une maquette au 1/100 : la maquette est composée de quatre planches de 120 x 90 cm représentant le site (figure 6-7, premier plan). Elle est placée au centre de la pièce pour permettre une manipulation facile et une visualisation globale du projet. Les volumes du projet existant sont représentés par des plaques de mousse expansive,

avec une épaisseur de 3 cm correspondant à un niveau. La maquette est volontairement simple pour faciliter les modifications et les propositions ultérieures. Par ailleurs, deux plans de masse à l'échelle 1/500 et au format A0 sont affichés au mur, l'un en vue aérienne et l'autre en plan filaire avec le bâti poché en noir (figure 6-7, second plan). Ces plans permettent de comprendre la relation de la résidence avec les éléments environnants tels que le centre commercial et la place des templiers voisine. De plus, cinq maquettes identiques à l'échelle 1/20 de la salle où se déroulent les ateliers sont réalisées (Figure 6-9). Dans une forme de mise en abyme, elles permettent d'expérimenter des propositions concrètes d'aménagement intérieur et facilitent les allers retours visuels entre la maquette et l'espace réel.



Figure 6- : éléments de la boîte à outils de co-conception mis en place pour l'atelier projectif sur maquette



Figure 6- : Objets frontières prédécoupés à l'échelle 1/20 et 1/100, utilisés indifféremment dans les deux supports.



Figure 6- : Exemple d'imbrication d'objets frontières dessinés par Aliénor Morvan.

Ici de façon non détournée, ces objets suggestifs peuvent être interprétés librement par les concepteurs

Différents outils sont utilisés pour faciliter la conception et l'itération sur les supports maquette (figure 6-9). Cela comprend l'utilisation de papier et de crayons pour dessiner, d'outils de coupe et de mesure pour créer des maquettes précises, de pâte à modeler pour visualiser les idées en 3D, d'images de référence, de post-it et de gommettes pour organiser les idées, et de matériaux de bricolage tels que des cartons et du papier mousse pour construire des maquettes physiques. Des maquettes d'objets sont également utilisées pour représenter les éléments à petite échelle et faciliter la compréhension des dimensions et des proportions (figure 6-10). Certains objets intermédiaires de la boîte à outils peuvent devenir des objets-frontières (Vinck, 2009). Ces objets présentent des caractéristiques ambiguës ou intermédiaires qui les rendent difficiles à classer dans une catégorie spécifique (figure 6-11). Ils permettent d'explorer des propositions non anticipées par les architectes et de mieux prendre en compte la complexité de la réalité (Morvan et al., 2022).



Figure 6- : travail sur maquette lors de la phase de projection, groupe 1



Figure 6- : Travail sur maquette lors de la phase de projection, groupe 4

Le 9 novembre 2021, la maquette au 1/100 est présentée sur la place pour recruter de nouveaux participants. Cela rappelle aux usagers l'événement à venir. Le lendemain, le 10 novembre, les ateliers sur maquette sont organisés pour les groupes « séniors », « actifs et familles » et « jeunes ». Le matin, l'atelier du groupe « séniors » est réalisé (figure 6-12). 154 énoncés uniques émergent de 12 participants, dont 9 habitants. Les discussions sont denses et riches, mais un habitant a contribué de manière disproportionnée, ce qui semble affecter la répartition équilibrée du temps de parole. En début d'après-midi, en raison des difficultés de recrutement pour le groupe jeune, je vais à la rencontre des jeunes sur la place. Trois énoncés émergent de cette discussion. Enfin, l'atelier du groupe « actifs et familles » est réalisé l'après-midi. Les participants ne sont pas ponctuels et le groupe est difficile à constituer. 56 énoncés uniques émergent de 6 participants, dont 4 habitants, soit trois fois moins que lors de l'atelier précédent. Une personne alcoolisée monopolise la parole et se montre agressive, ce qui rend l'atelier

plus difficile. Le 17 novembre, les ateliers sur maquette sont organisés pour les groupes « services » et « associations » (figure 6-13). Le groupe « services » est important et tous les participants sont invités sur leurs horaires de travail. 78 énoncés uniques émergent de 9 participants, mais aucun d'entre eux n'est un usager régulier du site. L'atelier du groupe « associations » se déroule l'après-midi avec la participation de 5 acteurs différents, dont 1 usager régulier.



Figure 6- : Résultat final à l'issue des ateliers projectifs de la maquette au 1/100



Figure 6- : Résultat final d'une des deux maquettes au 1/50 ayant été investies par les enfants

À la fin de ces ateliers, la maquette au 1/100 a subi de nombreuses modifications et itérations (figure 6-14). Le travail sur la maquette au 1/20 dédiée à l'intérieur et les plans urbains affichés au mur n'ont pas suscité un grand enthousiasme parmi les participants. La maquette au 1/20 a été principalement prise en charge par les enfants (figure 6-15) et

perçue comme abordant un sujet trivial par rapport à la maquette au 1/100, qui était à l'échelle architecturale. De même, les plans urbains montrant la relation du projet avec son environnement n'ont pas suscité un grand intérêt, en particulier chez les usagers. À l'issue des ateliers de projection, qui ont permis une exploration concrète et créative des propositions, est abordée maintenant la phase d'itération. Cette étape doit marquer un tournant dans le processus, en transformant les propositions issues des ateliers précédents en décisions et orientations concrètes pour le projet.

6.1.5 Mise en œuvre des itérations



Figure 6- : Séance de travail avec une maquette de synthèse au centre et des supports de restitution tels que des plans et un diaporama affichés sur les murs.

La phase d'itération peut s'apparenter à des ateliers participatifs traditionnels type réunions publiques de « concertation ». Lors de ces séances, j'ai fourni un livrable actualisé incluant un support visuel qui organise les propositions par catégories, ainsi qu'un plan du projet dans son état actuel servant de base pour les discussions. La réunion commence par une introduction des maîtres d'ouvrage, adressée à une assemblée constituée des intervenants des étapes précédentes (figure 6-16). J'ai ensuite présenté les propositions organisées en thèmes. Une période d'échange est alors allouée, durant laquelle les participants sont encouragés à fournir des retours et à proposer de nouvelles idées. Les discussions sont de nature ouverte ; je mets en avant des propositions que je juge emblématiques pour susciter un débat. Par exemple, la décision plébiscitée de ne pas démolir partiellement la résidence est explicitement justifiée devant les participants, y compris ceux qui avaient proposé cette idée. Ce processus de communication

contribue à une acceptation plus large de la décision, même parmi ceux qui s'y opposaient initialement. L'esquisse générale du pré-projet est dévoilée par la suite, elle est imprimée et affichée sur un mur. Pour mesurer le degré d'adhésion aux différentes propositions, des vignettes autocollantes de couleurs et de significations variées sont apposées sur le schéma du projet. Cette méthode facilite l'identification des idées qui rencontrent un fort soutien, un soutien modéré ou un rejet. La prise de décision ultérieure par la maîtrise d'ouvrage peut s'appuyer ensuite sur l'analyse des vignettes autocollantes placées sur les plans déployés dans la salle. Cette réunion de restitution et d'itération permet de recueillir les opinions des participants, d'introduire de nouvelles perspectives et d'évaluer le niveau d'acceptation des propositions mises en avant. Après avoir mené à bien la phase d'itération, où les principales propositions issues des ateliers ont été discutées, ajustées et validées par l'ensemble des parties prenantes, est abordée maintenant une étape importante dans la concrétisation du projet : la mise au point de la note de synthèse programmatique finale, où l'ensemble des contributions et des délibérations se cristallisent en une vision concrète.

6.1.6 Mise au point de la note de synthèse programmatique finale



Figure 6- : Plan d'esquisse proposé dans la notice architecturale finale



Les traits noirs délimitent les structures existantes, tandis que les traits verts indiquent les éléments proposés.

Le résultat du travail effectué est présenté à un comité de pilotage élargi, composé de représentants de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, pour arbitrage, aboutissant à la rédaction d'une notice de synthèse programmatique avec un plan d'esquisse qui sera transmise au futur maître d'œuvre du projet (figure 6-17). Cette note pose les bases d'un projet potentiel, offrant un document de référence pour les décisions futures. Elle permet d'envisager le projet à long terme. Le plan d'esquisse programmatique sert de support visuel synthétique, offrant une vue d'ensemble des grandes orientations du projet. Il permet également d'établir un dialogue plus concret entre les différentes parties prenantes, en proposant un cadre visuel sur lequel des annotations peuvent être ajoutées. Ce document veut agir comme un outil de médiation entre les idées conceptuelles et leur incarnation spatiale, devant faciliter ainsi le processus de conception. Par la suite, il est essentiel de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour répondre aux recommandations de cette notice, qui veut trouver son origine dans les aspirations légitimes des usagers réguliers et les expertises combinées des professionnels impliqués. Il est à noter que le processus peut être long, comme le démontre notre expérience qui a duré tout le temps de cette recherche. Néanmoins, cette durée peut être considérée comme un investissement nécessaire pour consolider un consensus autour de décisions fondamentales qui sont partagées par l'ensemble des parties prenantes. Ainsi, la durée prolongée du processus vise à garantir que toutes les voix sont entendues et que des compromis informés sont atteints, ce qui semble fondamental pour le succès à long terme du projet (Innes & Booher, 1999). Après avoir présenté ici en détail la mise en œuvre effective de l'EC, dans la prochaine section est abordée la partie de l'étude qui se concentre sur la présentation du corpus de données.

6.2 Corpus d'analyse

Numéro	Date	Modalité d'échange	Type de source
1 01	2020 01 23	Réunion 01	Compte rendu
1 01	2020 01 23	Réunion 01	Livrable architecte
1 02	2020 06 15	Réunion 02	Compte rendu
1 03	2020 09 21	Réunion 03	Compte rendu
1 03	2020 09 21	Réunion 03	Livrable architecte
1 03	2020 09 21	Réunion 03	Livrable architecte
1 04	2021 03 26	Réunion 04	Compte rendu
1 05	2021 05 04	Réunion 05	Compte rendu
1 06	2021 07 15	Réunion 06	Compte rendu
2 01	2021 10 06	EC - Narration - groupe 1	Transcription
2 02	2021 10 06	EC - Narration - groupe 2	Transcription
2 03	2021 10 06	Discussion informelle - groupe 3	Compte rendu
2 04	2021 10 13	EC - Narration - groupe 4	Transcription
2 05	2021 10 13	EC - Narration - groupe 5	Transcription
2 06	2021 10 22	EC - Restitution 1	Transcription
2 07	2021 11 02	Réunion 07	Compte rendu
3 01	2021 11 10	EC - Projection - groupe 1	Transcription
3 02	2021 11 10	EC - Projection - groupe 2	Transcription
3 03	2021 11 10	Discussion informelle - groupe 3	Compte rendu
3 04	2021 11 17	EC - Projection - groupe 4	Transcription
3 05	2021 11 17	EC - Projection - groupe 5	Transcription
4 01	2022 03 03	EC - Restitution 2	Livrable architecte
4 01	2022 03 03	EC - Restitution 2	Transcription
4 02	2022 04 20	Réunion 08	Compte rendu
5 01	2022 09 01	Note de synthèse finale	Livrable architecte

Tableau 6- : Organisation du corpus et source des données

Je recueille des données de plusieurs types grâce à trois sources différentes décrites dans cette section. L'ensemble du matériel se décompose selon le tableau 6-2. Pour le classement de ce corpus, j'ai rempli une grille de verbatim sur la base de l'ensemble du processus, incluant les réunions préparatoires, les ateliers de conception et les livrables transmis à chaque étape. Le recours à une grille de verbatim constitue une démarche méthodologique permettant de catégoriser et d'analyser en détail le contenu discursif généré tout au long du processus de conception. Cette grille englobe une variété de données qualitatives, depuis les échanges lors des réunions préparatoires jusqu'aux discussions qui ont lieu durant les ateliers de conception, sans oublier les éléments contenus dans les livrables à chaque étape du projet. Cette méthode s'inscrit dans une tradition de recherche qui valorise le détail et le contexte, et qui doit ainsi offrir la possibilité d'une compréhension nuancée des dynamiques sociales et culturelles impliquées dans la conception avec usagers (Denzin & Lincoln, 2011). Elle complète les autres méthodes de collecte de données, comme l'observation participante, en fournissant un autre angle d'analyse qui met en avant les dimensions

verbales et textuelles du processus. Le fait d'organiser ces verbatim dans une grille permet une analyse systématique facilitée. Cette organisation favorise la détection de thèmes récurrents, de points de divergence ou de consensus, ainsi que la mise en évidence de la logique sous-jacente aux décisions prises au cours du processus (Miles et al., 2013). La grille de verbatim doit enrichir le corpus de données en ajoutant une couche analytique axée sur le langage, qui peut être extrêmement révélatrice des intentions, des perceptions et des dynamiques qui animent les différents acteurs du processus (Riessman, 2008), contribuant à une compréhension plus complète et intégrée du processus.

Les données incluent notamment les comptes rendus de réunion, documents écrits qui récapitulent les discussions qui ont eu lieu lors des réunions de préparation des ateliers, réunissant les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre. Ces comptes rendus sont relus par la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, et ils recensent toutes les discussions qui ont eu lieu, en traçant leur origine en fonction des différents acteurs impliqués. Ils incluent aussi les livrables des architectes, tels que les plans et les notices, constituent une source de données supplémentaires pour l'étude. Lors des réunions, ainsi que dans le cadre de réunions ouvertes, ces supports de communication graphiques et textuels sont utilisés pour fournir des informations. Enfin et surtout, les verbatim des protocoles verbaux sont réalisés à partir d'enregistrements menés à l'aide d'un microphone ou d'une caméra, pour capturer les échanges, qui sont ultérieurement retranscrits par écrit, permettant ainsi une analyse du protocole verbal. La réalisation de ce verbatim est permise par l'utilisation d'un microphone, le filmage avec une caméra, puis la retranscription écrite du protocole verbale. En premier lieu, j'utilise un microphone pour enregistrer l'intégralité de la séance en me concentrant sur les paroles échangées. Le microphone est tendu vers les orateurs et est lié par Bluetooth à la caméra pour une synchronisation parfaite de l'audio et de la vidéo. Le micro symbolise le bâton de parole, chaque participant doit s'en saisir pour prendre la parole, assurant ainsi l'enregistrement de toutes les discussions et limitant les discussions parallèles (Sacks et al., 1978). Cette technique aide à maintenir la concentration du groupe sur le sujet de discussion, tout en favorisant le fait que chaque voix soit entendue et enregistrée de manière égale (Horelli, 2005). En tout, les données comprennent environ 20 heures d'enregistrement. En parallèle, un observateur filme l'intégralité des séances avec une caméra, en prenant suffisamment de recul pour capturer l'ensemble de la relation entre les participants. Cela permet de documenter visuellement les interactions et les

dynamiques de groupe s'il existe une ambiguïté dans le protocole verbal. Ensuite, les protocoles verbaux enregistrés sont transcrits dans un premier temps à l'aide d'un logiciel de transcription automatique. Cette base de travail est ensuite affinée manuellement pour capturer toutes les subtilités des paroles prononcées et corriger les erreurs du logiciel. La transcription comprend trois colonnes : le repère chronométrique pour suivre l'ordre des échanges, la qualité de l'orateur pour identifier les participants, et les énoncés pour enregistrer le contenu des discussions.

6.3 Identification et codage des propositions

Différentes variables pour le codage et l'analyse du matériel sont utilisées dans l'analyse. Les éléments codés incluent les interventions de tous les acteurs, y compris les médiateurs, lorsqu'elles sont liées à une proposition. Cette approche se décline en deux phases principales : (1) l'identification des propositions, et (2) le codage.

6.3.1 Phase d'identification des propositions

Le codage des énoncés en propositions est réalisé en découpant l'ensemble du corpus en énoncés de différentes tailles, du paragraphe au simple mot. Pour ce codage la méthodologie de recherche de Dumez (2016) est appliquée. Chaque énoncé est associé à une proposition (*naming*) à laquelle il appartient (Hatchuel, 2015). Les terminologies des propositions sont issues des livrables architectes et des comptes rendus de réunion. Cette méthode permet une catégorisation subjective rapide de l'ensemble des données recueillies. Par exemple, l'énoncé « les mamans avec les poussettes et les enfants. Comment on fait ? Il y a des escaliers partout »²⁸, est classé dans la proposition « ascenseur ». Dans le cas où il existe plusieurs propositions dans une phrase prononcée par un acteur, celle-ci est divisée en autant d'énoncés que nécessaire.

6.3.2 Phase de codage des propositions

La classification précédente des énoncés en type de proposition sert ensuite de base pour une segmentation plus fine à travers l'utilisation de variables spécifiques, pour permettre un examen du processus de CAUA. Les modalités d'échange, telles que les

²⁸ Citation tirée de la retranscription de l'atelier de narration du groupe famille.

ateliers de narrations et projections, les itérations, les réunions fermées, les discussions informelles et les contributions documentées dans les notices architecturales, sont identifiées pour saisir la dynamique des interactions. Les acteurs impliqués sont exhaustivement définis, distinguant deux grands types d'acteurs, huit sous-types, et jusqu'à 48 acteurs individuels, soulignant la diversité des contributions. Le niveau épistémique est également examiné ; il reflète la diversité des types d'énoncés exprimés par les participants. Cela doit permettre d'évaluer la portée et la profondeur des discussions. De plus, un coût estimatif est attribué à chaque proposition pour en évaluer l'importance relative au sein du projet global. Enfin, le statut final des propositions est déterminé, indiquant leur intégration ou non dans le projet définitif. Cette méthodologie facilite une analyse des interactions au sein du projet, mettant en lumière les contributions significatives et les décisions clés qui façonnent le développement du projet. Cette nouvelle étape est détaillée par variables dans les sections suivantes.

6.3.2.1 Variable « catégorie d'espace » dont relèvent les propositions

	Catégorie d'espace	Exemple
1	Architecture Intérieure	Une résidence sénior
2	Urbanisme	Modification de voirie
3	Architecture	Mettre des balcons
4	Paysage	Jardins partagés
5	Espace public	Kiosque
6	Technique et maintenance	Isolation thermique

Tableau 6- : Catégorie d'espace des propositions

Pour structurer l'analyse des propositions, est adoptée dans un premier temps une classification basée sur les grandes catégories d'espace classiquement utilisées par les professionnels dans le cadre des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) (tableau 6-3). Ces catégories ont permis de répartir les propositions en thèmes centraux alignés avec des disciplines spécifiques telles que l'architecture intérieure, qui se focalise sur la conception et l'aménagement des espaces internes des bâtiments, incluant l'agencement, le mobilier, l'éclairage et les revêtements pour une esthétique et une fonctionnalité optimales. L'architecture, quant à elle, englobe la création esthétique et fonctionnelle des structures et bâtiments. Le domaine du paysage traite de la conception et gestion des espaces verts extérieurs comme les jardins et parcs, mettant en avant les éléments végétaux. L'espace public est dédié aux zones de circulation et sociabilisation ouvertes, axé sur l'accessibilité, la sécurité et l'utilité des espaces ouverts tels que les places et les rues. L'urbanisme, pour sa part, s'attache à la planification et organisation

de l'espace urbain, englobant les stratégies d'aménagement pour les villes. Enfin, la technique et la maintenance concernent l'entretien et le fonctionnement des espaces et bâtiments, y compris la sélection d'équipements et systèmes techniques. Cette méthodologie de classification permet d'attribuer à chaque proposition un domaine d'expertise clair, facilitant une analyse ciblée et professionnelle des contributions au projet.

6.3.2.2 Variable « modalité d'échange »

	Modalité d'échange	Exemple
1	Réunion fermée	Réunion MOE / MOA n°1
2	Atelier de narration	Balade Sénior
3	Atelier de projection	Projet sur maquette Famille et Actifs
4	Itération	Restitution des balades
5	Discussion informelle	Discussion avec représentant des jeunes hors-cadre
6	Notice architecturale	Notice architecturale finale avec schéma directeur

Tableau 6- : type de modalité d'échange

L'analyse des propositions émergentes focalise une attention particulière aux modalités d'échange, chacune offrant un contexte particulier pour la génération et la discussion des idées. Sont distingués plusieurs formats d'interaction, allant des réunions fermées, où les discussions stratégiques, techniques et budgétaires prennent place, aux ateliers de narration et de projection, qui favorisent le partage d'expériences personnelles et la collaboration créative à travers des outils visuels comme les maquettes. Ces derniers permettent une immersion directe dans le contexte du projet et stimulent l'imaginaire des participants, offrant un terrain fertile pour l'élaboration de solutions innovantes. Les itérations, moments de synthèse collective, jouent un rôle dans l'affinement des propositions, intégrant les retours des participants pour peaufiner le projet. À cela s'ajoutent les discussions informelles, sources précieuses d'informations spontanées et diversifiées, qui complètent le tableau des interactions en apportant des perspectives souvent inexplorées dans les cadres plus structurés. Enfin, la consolidation de ces échanges dans une notice architecturale finale marque l'aboutissement du processus participatif cristallise les propositions dans un document de référence pour les étapes ultérieures de la conception. L'exploration des modalités d'échange doit potentiellement mettre en évidence leur contribution respective à la dynamique du projet, soulignant potentiellement l'importance d'une approche variée pour capter une large gamme d'idées et de besoins au sein du processus.

6.3.2.3 Variables « acteur », « type d'acteur » et « type d'utilisateur »

	Acteur	Type d'acteur	Type d'utilisateur	
1	MOA 01			
2	MOA 02	Maître d'ouvrage		
3	MOA 03			
4	MOE 01			
5	MOE 02	Maître d'œuvre		
6	MOE 03			
7	SRX 01			
8	SRX 02	Service		
9	SRX 03			
10	SRX 04			
11	SRX 05			
12	SRX 06			
13	SRX 07			Usager non-régulier
14	SRX 08			
15	ASX 01	Association		
16	ASX 02			
17	ASX 03			
18	ASX 04			
19	ASX 05			
20	ASX 06			
21	ASX 07			
22	ASX 08			
23	ASX 09			
24	ASX 10			
25	ASX 11			
26	HAB 01	Habitant		
27	HAB 02			
28	HAB 03			
29	HAB 04			
30	HAB 05			
31	HAB 06			
32	HAB 07			
33	HAB 08			
34	HAB 09			
35	HAB 10			
36	HAB 11			
37	HAB 12			Usager régulier
38	HAB 13			
39	HAB 14			
40	HAB 15			
41	HAB 16			
42	HAB 17			
43	HAB 18			
44	RES 01	Usager à titre individuel non-habitant		
45	RES 02			
46	RES 03			
47	SRU 01	Service		
48	SRU 02			
49	ASU 01	Association		

Tableau 6- : Variables « acteurs » et « types d'acteurs » et « types d'utilisateurs »

Dans un premier temps, une liste complète des participants est dressée, identifiant 49 acteurs jouant des rôles variés dans le processus (tableau 6-5). Cette classification doit permettre de mieux comprendre la dynamique et les interactions uniques qui

caractérisent le processus, en soulignant l'importance de chaque contribution individuelle à l'élaboration collective du projet.

Dans un deuxième temps, ces acteurs sont classés en huit types différents afin de tenir compte des nuances liées à leur statut. Cette classification permet d'appréhender les nuances de chaque type d'acteur et leur contribution au projet. Parmi eux, les maîtres d'ouvrage, tels que les représentants d'Ekidom, sont ceux qui initient et financent le projet, tandis que les maîtres d'œuvre, comme les membres d'Architecturestudio, se chargent de sa conception architecturale. Les services, représentés par exemple par un membre du budget participatif, interviennent de manière occasionnelle, apportant leur expertise spécifique en fonction des besoins du projet. Les associations, telles que la Confédération Nationale du Logement, jouent un rôle de conseil ou d'intervention ponctuelle selon les thématiques abordées. D'autre part, les habitants de la résidence, comme un sénior rencontré lors d'un porte à porte, représentent les usagers réguliers du site, ceux dont les quotidiens sont directement affectés par les changements et améliorations proposés. Les usagers à titre individuel non-habitants, incarnés par exemple par un adolescent impliqué dans les activités illicites sur la place, utilisent l'espace pour des raisons personnelles sans pour autant y résider. Cette répartition des acteurs en fonction de leur rôle dans la résidence doit affiner la compréhension des interactions et des dynamiques au sein du projet. Elle doit mettre en lumière l'importance de chaque type d'acteur dans la conception du projet, pour souligner leur interdépendance pour le succès global de l'EC.

Enfin, le codage distingue ici deux groupes principaux d'usagers basés sur leur fréquence de visite du site : les usagers réguliers et les usagers non-réguliers. Les usagers réguliers incluent ceux qui interagissent avec le site fréquemment, au minimum une fois par semaine, y compris les résidents, le personnel chargé de l'entretien des espaces verts, ainsi que d'autres individus qui utilisent l'espace pour des activités personnelles ou communautaires régulières. D'autre part, les usagers non-réguliers, tels que les architectes ou les membres des comités de budget participatif, par exemple, visitent le site de façon sporadique, généralement moins d'une fois par semaine, apportant leurs expertises ou contributions spécifiques à des moments clés du projet. Cette classification doit aider à focaliser spécifiquement sur la contribution des usagers réguliers dans le processus, qui constitue le principal intérêt dans cette étude.

6.3.2.4 Variable « niveau épistémique »

Niveau épistémique	Sous-niveau épistémique	Exemple
Connaissance	connaissance d'usage	<i>La Grand'Goule est bien desservie par les bus</i>
	connaissance professionnelle	<i>Les normes de sécurité incendie imposent l'installation de détecteurs de fumée dans chaque logement</i>
Savoir	savoir d'usage invisible	<i>La plupart des jeunes qui jouent au foot, les petits, maintenant, ils se déplacent tous les jours pour jouer au Casino.</i>
	savoir d'usage visible	<i>L'ascenseur, c'est le seul.</i>
Solutions	Objectif d'usage	<i>Le local poubelle, je pense que c'est juste à l'entrée, au milieu comme ça. On peut lui trouver une autre place. Pas au milieu comme ça.</i>
	Solution physique	<i>Ça peut être comme on avait discuté, sur la place à partager, on va dire un immeuble pour les gens âgés, pour les jeunes, les étudiants. Il faut faire la mixité avec tous ensemble sur le même lieu.</i>
Discours	Approbation et argumentaire positif	<i>Pas un mélange, mais à côté les uns à côté des autres. on va dire le numéro 25, c'est juste pour les gens, on va dire retraités. Un bâtiment pour les étudiants, notamment les jeunes</i>
	Désapprobation et argumentaire négatif	<i>Moi, je dis non parce qu'il faut la garder comme un espace privé, vu qu'il y a des enfants qui vont venir s'amuser et aussi pour les gens pour se reposer.</i>

Tableau 6- : Variable « niveau épistémique »

Le niveau épistémique des énoncés est défini pour le codage, devant rendre compte du débat, des idées et des opinions des acteurs par rapport aux propositions discutées, ainsi que des connaissances mobilisées. Cette variable est une combinaison de différentes approches issues de la sociologie et de l'ergonomie cognitive, adaptées aux besoins spécifiques de l'architecture. Elle doit permettre de prendre en compte à la fois les connaissances et les usages mobilisés dans les énoncés, ainsi que les processus de conception participative comprenant les propositions de solution et l'argumentation. Cette approche hybride tire parti des modèles sociologiques de Nez (2011), qui abordent les connaissances et les usages, ainsi que des connaissances en ergonomie sur l'argumentation en situation de co-conception (Baker et al., 2009; Le Bail, 2018). En adaptant et en combinant ces modèles, sont ajoutés des éléments spécifiques, tels que le « savoir d'usage invisible », afin de répondre aux besoins de cette recherche en architecture. Le résultat est une synthèse qui permet de mieux comprendre les différentes dimensions des énoncés et les processus de réflexion et de décision qui les sous-tendent. Sont identifiés quatre niveaux et huit sous-niveaux épistémologiques (tableau 6-4).

Dans le domaine de la science de la conception, la distinction entre savoirs et connaissances est importante. Les savoirs se réfèrent généralement à des compétences

pratiques et des heuristiques spécifiques à un contexte donné, souvent acquis implicitement à travers la pratique (Nonaka & Takeuchi, 2009; Schön, 1984). En revanche, les connaissances sont plus formelles et incluent des théories et des modèles qui informent la pratique de la conception ; elles sont souvent codifiées et transmises de manière formelle (Cross, 1982; Simon, 1996b). Cette différenciation aide à comprendre comment les acteurs parviennent à des solutions, avec les savoirs ancrés dans l'expérience pratique et les connaissances dans un cadre théorique plus formel. Plus précisément, le premier niveau, « Connaissance », comprend la connaissance d'usage et la connaissance professionnelle. La connaissance d'usage regroupe les informations communes aux usagers, par exemple, la facilité d'accès par les transports en commun à la résidence. La connaissance professionnelle, quant à elle, est spécifique à un domaine d'expertise, comme l'exigence d'installer des détecteurs de fumée dans chaque logement selon les normes de sécurité incendie. Le deuxième niveau, « Savoir », se distingue en savoir d'usage invisible et savoir d'usage visible. Le savoir d'usage invisible fait référence aux connaissances implicites acquises à travers l'expérience quotidienne, telles que les habitudes de déplacement des jeunes vers le centre commercial Casino, qui ne sont pas nécessairement formalisées mais utiles pour la conception. Le savoir d'usage visible concerne les éléments directement perceptibles et concrets, comme l'utilisation exclusive de l'ascenseur pour accéder aux étages. Dans le troisième niveau, « Solutions », est distingué objectif d'usage et solution physique. L'objectif d'usage porte sur les finalités pratiques envisagées pour le projet, par exemple, la proposition de relocaliser le local poubelle pour améliorer l'entrée. La solution physique propose des aménagements concrets, comme l'idée de développer un immeuble mixte pour personnes âgées et étudiants, favorisant la cohabitation et la mixité sociale. Le quatrième niveau, « Discours », englobe l'approbation et l'argumentaire positif ainsi que la désapprobation et l'argumentaire négatif. L'approbation et l'argumentaire positif concernent l'expression du soutien à certaines idées ou propositions, comme l'approbation de regrouper différents types de logements. À l'opposé, la désapprobation et l'argumentaire négatif reflètent le rejet de certaines propositions, comme l'opposition à la mise en commun d'espaces privés pour des raisons de sécurité et de tranquillité. Les discours argumentatifs, positifs ou négatifs, sont importants pour négocier les solutions, échanger les points de vue sur l'artefact, construire une représentation commune et maintenir un référentiel commun durant l'activité collective de conception (Baker et al., 2009; Le Bail, 2018). En outre, l'argumentation est une interaction communicative productrice de connaissances (Schwarz & Baker, 2017). Cette classification en niveaux

et sous-niveaux épistémiques veut mettre en lumière les diverses formes de savoir et d'argumentation qui alimentent le processus. Elle doit révéler la complexité des interactions et la manière dont les connaissances, les usages, les solutions et les discours contribuent à modeler les propositions et à orienter les décisions dans le cadre du projet de CAUA.

6.3.2.5 Variable « coût estimatif »

L'intégration de la variable « coût estimatif » dans le codage des propositions doit enrichir l'analyse du processus en offrant une dimension quantitative concrète aux discussions qualitatives. Chaque proposition fait l'objet d'une estimation financière réalisée en collaboration entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage²⁹. Ce chiffrage initial du projet est utilisé comme variable de codage. Le budget total est estimé à 8,6 millions d'euros hors taxes, avec des premières orientations provisoires basées sur les premières restitutions réalisées. Certaines propositions ont un impact financier très limité (comme l'installation de corbeilles aux pieds des bancs) par rapport au budget global du projet, tandis que d'autres ont un impact plus important (comme l'installation de balcons sur l'ensemble des façades). Les coûts estimés varient ainsi de 5 000 à 3 000 000 d'euros. Les propositions sont classées par coût, et un indice relatif de 0 à 5, avec une borne de 0.06, est appliqué à chaque proposition en fonction de son ordre dans ce classement. Cette démarche permet de mettre en relation la profondeur de participation de chaque proposition avec leur impact budgétaire, de qui facilite potentiellement ainsi les décisions stratégiques et la répartition optimale des ressources disponibles, et permet de s'assurer que les choix de conception soient ancrés dans une réalité économique tangible.

6.3.2.6 Variable « statut final »

	Statut	Exemple
1	Non sélectionné	Une piscine
2	Non arrêté	Un garage associatif
3	Sélectionné	Mettre des balcons

Tableau 6- : Variable « statut final »

²⁹ Ce chiffrage est effectué dans le cadre de la candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêts "Engagés pour la qualité du logement de demain", lancé par les ministères de la Culture et du Logement en février 2022. Ce programme vise à transformer les méthodes de production du logement. Le projet présenté dans cette recherche est lauréat de cet appel.

Les variables « Sélectionné », « Non sélectionné » et « Non arrêté » sont utilisées pour indiquer la situation finale de chaque proposition dans l'esquisse de pré-programmation. Une proposition marquée comme « Sélectionnée » signifie qu'elle a été choisie pour être intégrée et développée dans le projet, après avoir été considérée comme pertinente par la maîtrise d'ouvrage. À l'inverse, une proposition qualifiée de « Non sélectionnée » a été examinée mais finalement écartée du schéma directeur, car elle est perçue comme non réalisable ou inadaptée au contexte du projet selon la maîtrise d'ouvrage. Le statut « Non arrêté » indique que la proposition est toujours en cours d'évaluation, sans qu'une décision définitive ait été prise à son égard. Ce système de classification sert à préciser l'état d'avancement de chaque proposition, soulignant celles qui ont été approuvées pour la suite, celles qui ont été rejetées, ainsi que celles dont le sort reste à déterminer. Cette variable facilite l'analyse de l'effet de chaque proposition sur le projet global, offrant une vue d'ensemble des orientations et des priorités de la maîtrise d'ouvrage. En distinguant les propositions selon leur état de sélection, on doit pouvoir mieux apprécier les critères de décision, et évaluer l'efficacité des processus de CAUA.

Après avoir exploré ici les différentes variables de codage, la thèse propose désormais d'approfondir l'examen des propositions émergentes dans le cadre de la CAUA selon chaque variable développée précédemment, pour détailler et comprendre de manière exhaustive l'effet et la valeur des propositions, première étape essentielle pour saisir la dynamique complexe qui caractérisent le processus, devant permettre ainsi d'éclairer les schémas sous-jacents qui influencent la prise de décision et la formation du projet architectural final.

6.4 Analyse des propositions selon chaque variable individuelle

Dans cette section, une évaluation est réalisée des propositions formulées selon chaque critère, devant permettre d'analyser et de comprendre la qualité des propositions selon des paramètres isolés clairement identifiés.

6.4.1 Propositions

	Proposition	Enoncés concernés
1	Jardins individuels appartements rdc	68
2	Balcon	55
3	Jeux pour enfants	54
4	Jardins partages	53
5	Module sportif	52
6	Espace de convivialité	44
7	Arbres et haies	37
8	Contrôle d'accès extérieur	37
9	Sanitaires publics	31
10	Démolition	27
11	Containers poubelles	26
12	Bancs et tables extérieurs	22
13	Contrôle d'accès parking	21
14	Création commerce - équipement	21
15	Fleurs	20
16	City stade / stade extérieur sport collectif	18
17	Local associatif	18
18	Ascenseur	17
19	Jet d'eau et fontaine	17
20	Maintenance et entretien extérieur	16
21	Corbeilles extérieures	15
22	Kiosque	15
23	Ravalement de façade	14
24	Garage associatif	13
25	Portes d'entrées des halls	13
26	Salle de sport	13
27	Espace scénique	12
28	Maintenance et entretien espaces communs	12
29	Modification logements	12
30	Modification voirie extérieure	11
31	Isolation acoustique façade	9
32	Peinture murale - intervention artistique	9
33	Stationnement vélo	9
34	Salle de musique	8
35	Atelier vélo	7
36	Enclos animaux	7
37	Isolation thermique	7
38	Parc a chiens	7
39	Création ateliers d'artistes	6
40	Maintenance logement	6
41	Pétanque	6
42	Signalétique	6
43	Ateliers d'artistes dans parking	5
44	Maison médicale	5
45	Panneaux solaires	5
46	Piscine	5
47	Résidence sénior	5
48	Atelier bricolage et création	4
49	Barbecue	4
50	Bureau partage	4
51	Corbeille à papier	4
52	Isolation acoustique communs	4
53	Mur d'escalade	4
54	Personnaliser les entrées	4
55	Salle jeunes	4
56	Stockage	4
57	Vente de logements	4
58	Accueil SDF	3
59	Bureaux	3
60	Entretien parking	3
61	Maison du projet	3
62	Restaurant associatif	3
63	Salle enfants	3
64	Stationnement véhicules SAMU	3
65	Vidéosurveillance	3
66	Construction nouvelle	2
67	Loge de gardien	2
68	Patinoire	2
69	Sanitaires espaces communs	2
70	Tyrolienne	2
71	Végétalisation des façades	2

72	Wi-fi	2
73	Accès payant parking	1
74	Elargissement des fenêtres existantes	1
75	Gazon synthétique	1
76	Médiathèque	1
77	Poste pompiers	1
78	Revêtement de sol / reprise pavés	1
79	Sculpture de voitures	1
80	Station taxis	1

Tableau 6- : Tableau des propositions classées par le nombre d'énoncés concernés

Un total de 80 propositions est identifié à partir des 1000 énoncés recueillis, ce qui équivaut à une moyenne de 12,5 énoncés par proposition. Les propositions sont classées selon le nombre d'itérations, en ordre décroissant (Tableau 6-8). Certains énoncés se révèlent être très denses, comme les jardins en rez-de-chaussée avec un maximum de 68 énoncés. En revanche, certaines propositions ne contiennent qu'un seul énoncé, telle que la végétalisation des toitures. Contrairement à une première intuition, ce ne sont pas les propositions les plus complexes qui ont conduit à davantage d'itérations. Un exemple concret illustrant ce phénomène est la conception d'une résidence pour seniors. Il s'agit d'un projet complexe, avec de nombreuses caractéristiques et services spécifiques aux personnes âgées, nécessitent un processus long. Cependant, il est observé que les itérations sont minimales pour cette proposition. A l'opposé, les propositions plus simples, qui peuvent être rapidement comprises et acceptées, peuvent se traduire par un nombre d'itérations élevé, à l'exemple de la conception d'une aire de jeux pour enfants, avec des balançoires, des toboggans et des structures de jeu, qui, si elle semble simple à première vue, a pourtant suscité beaucoup d'échanges. Ce phénomène peut être expliqué par la théorie du *Wisdom of Crowds* (Surowiecki, 2005) qui postule que les propositions plus simples, qui adhèrent au réel, peuvent être plus accessibles à une large gamme de parties prenantes, ce qui peut entraîner plus de perspectives diversifiées et, par conséquent, plus d'itérations. Quant aux propositions de projet qui ne sont pas réalisables, leur but va au-delà de la simple concrétisation. Elles permettent de stimuler l'imagination, d'encourager la discussion et d'explorer les limites du possible. Elles peuvent jouer un rôle dans l'ouverture de nouvelles perspectives, en incitant à repenser les contraintes existantes et inspirer des solutions créatives qui tiennent compte des contraintes réelles du projet.

Dans un autre registre, il est constaté que les propositions qui sont acceptées rapidement n'ont pas eu tendance à générer moins d'itérations. Par exemple, la proposition de conception de balcons, qui a tendance à susciter un consensus large et rapide génère beaucoup d'échanges. Cela pourrait être expliqué par la « Théorie du choix social » (Arrow, 1951), qui souligne que même dans des situations de consensus, des dynamiques complexes peuvent subsister. Ce qui commence comme un accord général peut être soumis à des ajustements et des optimisations à mesure que de nouvelles informations sont acquises ou que des sous-groupes de participants entrent et sortent des discussions. Les propositions qui suscitent un consensus plus large répondent apparemment aux besoins et aux préférences partagées par de nombreux acteurs. Les acteurs peuvent être enthousiastes à l'idée d'enrichir davantage ces propositions en apportant des suggestions pour les améliorer, les personnaliser ou les adapter aux besoins spécifiques de chacun. J'ai par ailleurs pu observer dans le cadre de cet exemple que mon rôle en tant que maître d'œuvre et médiateur est essentiel dans la gestion des discussions, en mettant notamment en lumière la proposition « balcon », que j'ai estimée pertinente, ce qui a influencé le nombre d'itérations. Ce point est soutenu par des études sur la « facilitation en design » (Sanders & Stappers, 2008) qui mettent en évidence l'importance du rôle du facilitateur dans la conduite des ateliers de conception. En outre, et en accord avec la « Théorie des besoins » de Maslow (1958), qui suggère que les besoins non satisfaits sont des moteurs puissants de l'action humaine, je formule l'hypothèse que certaines propositions, comme celle des balcons permettant un espace individuel extérieur, ont suscité un plus grand intérêt de la part des participants en raison de leur pertinence directe pour les besoins et les préoccupations identifiés. Les idées qui touchent profondément les participants et qui répondent à des enjeux cruciaux ont ainsi tendance à faire l'objet de discussions approfondies et de réflexions continues. Après avoir ici exploré les différentes propositions et leurs itérations, la prochaine partie la thèse se penche sur la répartition des énoncés en fonction des catégories d'espace, afin de mieux comprendre leur répartition dans le processus.

6.4.2 Catégories d'espaces

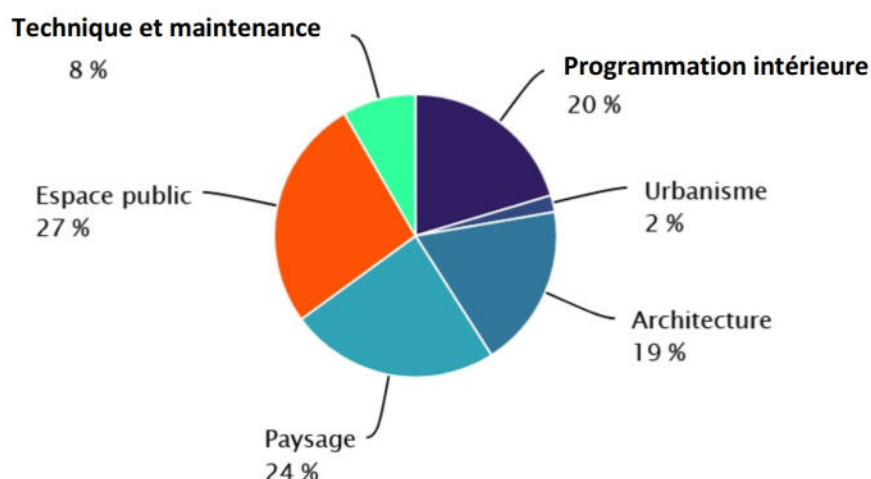


Figure 6- : Diagramme circulaire de répartition des catégories d'espaces des énoncés sur l'ensemble du dispositif

Dans cette section, la répartition des énoncés est examinée en fonction des différentes catégories d'espace (figure 6-18). Cette analyse doit permettre de comprendre quelles catégories ont été abordées de manière plus ou moins prononcée au cours du processus. En observant les résultats, il est remarqué que deux catégories spécifiques, à savoir « technique et maintenance » ainsi que « urbanisme », ont été moins abordées par rapport aux autres. Les quatre autres catégories présentent une répartition comparable, constituant entre 19% et 27% de l'ensemble des énoncés.

En premier lieu, il est intéressant de noter que malgré les problèmes actuels de la résidence, les énoncés liés à la « technique et maintenance », qui relèvent des problèmes d'entretien de l'espace du quotidien, ont été peu abordés. Ce constat contredit la « *Prospective Cognitive Theory* » (Kahneman & Tversky, 2013), qui soutient que les interventions des individus ont tendance à être biaisées en faveur de la réflexion à court terme. Cela peut suggérer que les méthodes de facilitation ont permis aux participants de sortir des perspectives à court terme et de penser plus stratégiquement à l'avenir, ce qui constitue un résultat positif et significatif. En permettant d'explorer un large éventail de possibilités et de perspectives, les participants ont potentiellement élargi leur vision et adopté des approches plus anticipatives pour façonner l'avenir de la résidence.

Concernant l'urbanisme, malgré les ateliers de narration ayant eu lieu en milieu urbain et la présence de plans dédiés à ce domaine lors des ateliers de projection, la

faible utilisation de ce champ peut peut-être s'expliquer par le fait que les préoccupations urbanistiques sont considérées comme éloignées du cœur du projet, la résidence de la Grand'Goule, et donc n'ont pas suscité un intérêt particulier. Une autre explication possible est que le niveau de compétences requis pour intervenir sur ce sujet complexe a freiné les échanges. Il est cependant important de noter que cette faible prise en compte des préoccupations urbaines a également été observée chez les acteurs professionnels, ce qui renforce l'hypothèse première au détriment de la seconde. Ce constat souligne la nécessité de mieux intégrer l'échelle urbaine dans les dispositifs futurs afin de garantir une prise en compte adéquate des enjeux urbains, souvent essentiel dans l'expérience du quotidien des usagers.

A l'opposé, la concentration des échanges sur quelques propositions spécifiques semble être une observation importante. Dans le champ épistémique du paysage, par exemple, le constat peut être fait que sur les 11 propositions, seulement 4 d'entre elles représentent 80% des énoncés qui ont émergés. Cela rappelle les observations faites par Simon (1971), qui note que l'abondance d'informations conduit souvent à une allocation inégale de l'attention, pouvant limiter l'exploration de nouvelles idées et biaiser la représentativité de différents groupes d'acteurs et ainsi soulever des considérations importantes quant à la dynamique et à l'équilibre des discussions. Dès lors, il semble pertinent d'envisager une répartition plus équilibrée du nombre d'itérations par proposition. Une répartition plus uniforme des discussions peut permettre une collaboration plus inclusive et équitable, en prenant en compte une variété de perspectives et d'expertises, et peut contribuer à révéler des idées potentiellement sous-estimées ou moins explorées. Il peut être pour cela envisagé des stratégies telles que la rotation des rôles et l'adoption de techniques de facilitation. En effet, des propositions qui semblent initialement moins populaires ou moins discutées peuvent renfermer des solutions novatrices ou des perspectives importantes pour le projet (Kimbell & Julier, 2012).

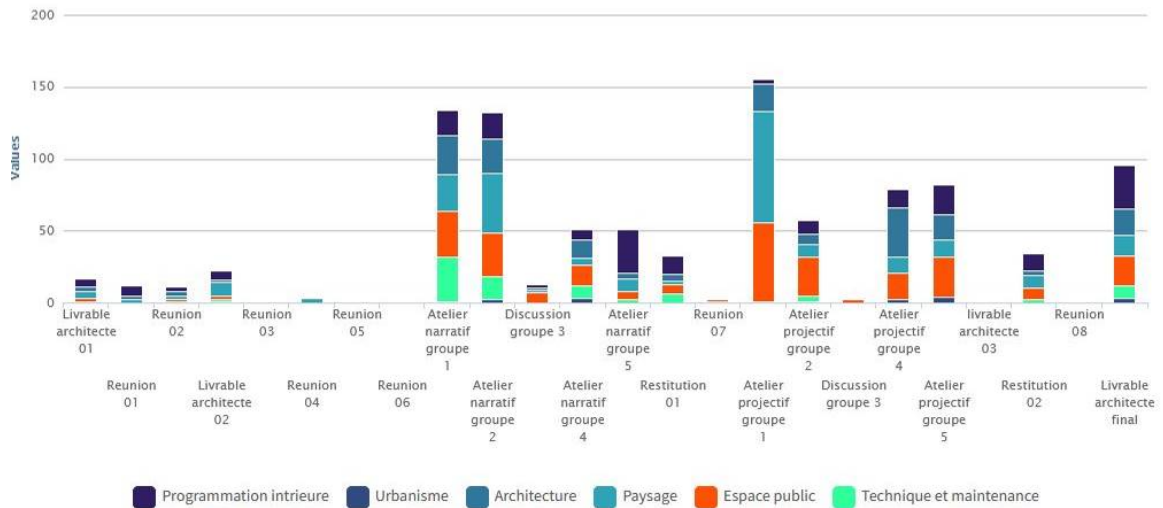


Figure 6- Types de catégories d'espaces au cours du dispositif

La figure 6-19 détaille les différents types de catégories d'espaces qui ont été abordées au cours du dispositif. Il donne notamment un aperçu de l'importance accordée aux espaces extérieurs – espace public et paysage - dans les ateliers de projection. Cette mise en avant met en lumière plusieurs intentions stratégiques du projet. Cette focalisation peut indiquer une volonté de favoriser les interactions communautaires et sociales, en créant des lieux de rencontre accessibles qui renforcent le lien social et le sentiment d'appartenance. L'importance accordée à ces espaces extérieurs semble également un indicateur clé de la qualité de vie ambitionnée, soulignant une approche qui privilégie le bien-être des résidents. Cette observation soulève des questions concernant l'effet de la méthodologie utilisée, notamment l'utilisation de la maquette, sur les types d'énoncés qui sont générés et discutés lors des ateliers de projection. La théorie de l'activité (Engeström, 2001) stipule que les outils comme les maquettes servent de médiateurs dans les interactions et les discussions entre participants et contraignent en partie les échanges, ce qui peut orienter le débat vers des questions plus visuelles et spatiales, au détriment des aspects techniques. En outre, cela confirme l'importance de la diversité des modes d'expression et des outils de conception pour engager efficacement les usagers dans le processus de conception (Sanders & Stappers, 2008). Cette perspective suggère qu'une réflexion sur la manière dont les outils de conception sont utilisés dans les ateliers peut contribuer à assurer que les discussions ne soient pas indûment limitées par les contraintes des outils utilisés.

6.4.3 Modalités d'échanges

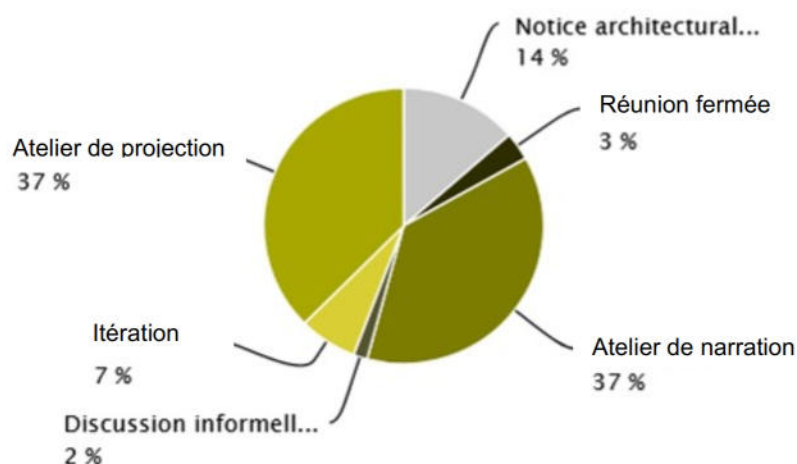


Figure 6- : Diagramme circulaire représentant la répartition des énoncés selon la modalité d'échange

Sont allouées approximativement huit heures aux ateliers de narration, huit heures aux ateliers de projection, et quatre heures aux itérations ainsi qu'aux réunions fermées. La répartition des énoncés montre que près de trois quarts d'entre eux proviennent des ateliers de narration et de projection (figure 6-21). Ces deux modalités d'échange se distinguent par leur capacité à générer un plus grand nombre d'énoncés par heure par rapport aux autres modalités. Cela confirme bien l'importance de ces ateliers dans le processus global de conception, et s'explique de façon évidente par la nature même de ces ateliers spécialement conçus pour favoriser la créativité et l'expression active (Brown & Wyatt, 2010; Kimbell, 2011, Bruner, 1991).

En revanche, j'observe que des interactions en marge des sessions planifiées, telles que les discussions informelles et les réunions fermées, contribuent également au processus créatif. Malgré leur nature moins structurée et le fait qu'elles n'engendrent pas un volume important de propositions, ces moments informels s'avèrent être des incubateurs d'idées clés. Par exemple, c'est lors d'un échange informel entre les maîtres d'ouvrage et d'œuvre qu'est née l'idée structurante de la proposition pour la résidence Senior, marquant un tournant dans le développement du projet. Cette observation souligne l'importance de rester ouvert aux contributions émergeant en dehors des cadres formels établis, et de valoriser ces espaces périphériques qui, bien qu'ils ne soient pas directement planifiés dans le cadre de l'EC, jouent un rôle important dans l'enrichissement du projet, illustrant la nécessité d'intégrer une approche ouverte qui reconnaît la valeur des interactions informelles dans la gestation des idées (Nonaka & Takeuchi, 2009; Von Krogh et al., 2000).

6.4.4 Acteurs

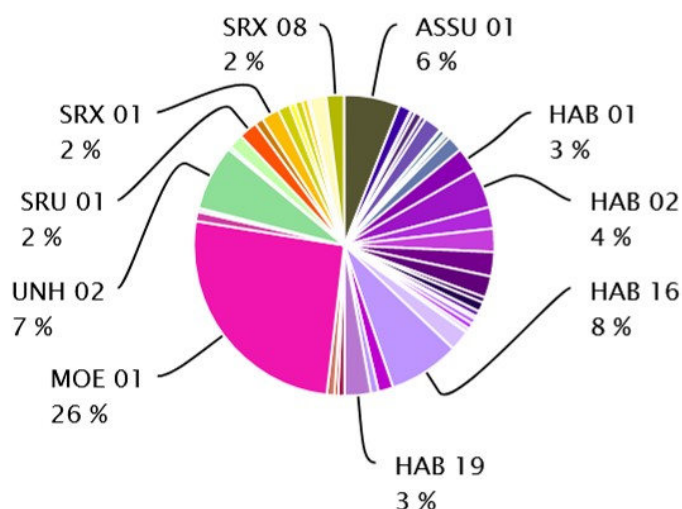


Figure 6- : Diagramme circulaire représentant la répartition du nombre d'énoncés selon chaque acteur

Le diagramme circulaire 6-21 représente la répartition du nombre d'énoncés selon chaque acteur. Un aspect qui attire l'attention est la surreprésentation de certains autres acteurs. En effet, s'il n'est pas surprenant que le médiateur (MOE1) soit surreprésenté, trois autres acteurs concentrent aussi plus de 5 % de l'ensemble des propositions. Par exemple, pour l'acteur UNH 02 - un usager individuel non résident, usager régulier -, qui représente 7 % de l'ensemble des contributions, j'ai déjà remarqué lors d'un atelier narratif que cette personne a tendance à prendre une part très importante dans les échanges. Alors que certains acteurs, en particulier les usagers réguliers âgés, peuvent être un peu réservés, d'autres ont tendance à prendre beaucoup de place et à en laisser peu aux autres. La surreprésentation de certains acteurs peut être expliquée par le concept de « spirale du silence » (Noelle-Neumann, 1974), où les voix minoritaires s'autocensurent en présence d'une opinion majoritaire. Cette dynamique peut réduire le nombre d'itérations entre les acteurs, un facteur pourtant important pour la légitimité des propositions (Schuler & Namioka, 1993). La gestion équitable de la parole et du temps d'expression entre les acteurs dans un processus participatif est une question importante pour la légitimité des propositions générées. Les médiateurs jouent un rôle-clé dans ce contexte pour veiller à ce que tous les participants puissent contribuer et que les idées puissent évoluer à travers des itérations multiples (Heifetz et al., 2009). Une attention particulière sur ce sujet est donc à prévoir à l'avenir.

On peut également remarquer que tous les acteurs contribuant à plus de 3 % sont des usagers réguliers. Cette typologie d'acteurs à forte contribution n'existe pas chez les usagers non réguliers, à l'exception normale du médiateur. Dans cette perspective, il est possible de penser que tous les usagers non réguliers, malgré leurs compétences, soit n'ont pas la volonté, soit ressentent qu'ils n'ont pas la légitimité de participer pleinement à ce dispositif. La différence dans les contributions entre les usagers réguliers et non-réguliers pourrait être analysée en termes de « capital social » (Putnam, 2000). Ceux qui ont un rôle plus actif dans la communauté sont plus enclins à participer activement, ce qui peut biaiser les résultats en leur faveur. Une attention particulière à une répartition équilibrée des contributions en ce sens doit faire l'objet d'une attention particulière à l'avenir.

Il apparaît que le niveau de conscience des acteurs concernant l'enquête et la démarche participative varie considérablement d'un individu à l'autre. Prenons l'exemple d'une habitante qui a participé à une présentation du projet à l'Académie d'Architecture, où les objectifs du projet et la démarche scientifique ont été explicitement abordés. Cette personne a probablement partagé ces informations avec un petit cercle, augmentant ainsi le niveau de conscience au sein de ce groupe. Cependant, lors des ateliers, l'accent n'est pas mis sur le lien entre le projet et la thèse de recherche, laissant les enjeux scientifiques de la démarche méconnus de la majorité des participants. Il m'a cependant semblé par des commentaires spontanés entendus que l'information se diffuse progressivement par le bouche-à-oreille, et semble participer à créer une atmosphère de sérieux autour du projet, même si tous les acteurs n'ont pas une pleine conscience de son contexte scientifique.

6.4.5 Types d'acteurs

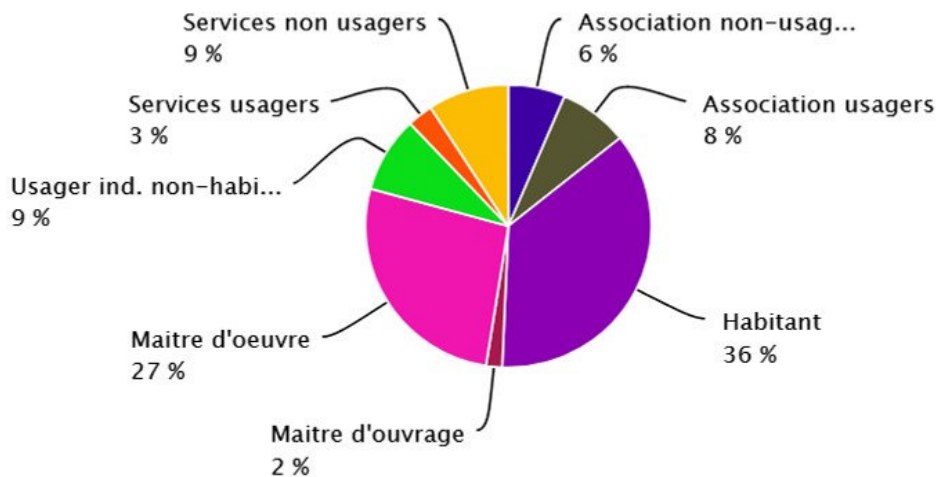


Figure 6- : Diagramme circulaire représentant la répartition des énoncés selon le type d'acteur

La figure 6-22 présente la répartition du nombre d'énoncés selon les types d'acteurs dans un unique diagramme circulaire, mettant en lumière plusieurs dynamiques significatives concernant la participation et contribution des habitants, les rôles des acteurs institutionnels et des associations. Ainsi, bien que représentant une fraction minoritaire des acteurs (36% ou 29% en excluant les enfants qui ont participé de manière ponctuelle), les habitants ont contribué de manière significative aux propositions : 36% de l'ensemble des énoncés, et en excluant les propositions du médiateur, les habitants représentent même 49% des propositions. Ceci confirme les observations d'Arnstein (1969) selon lesquelles une participation citoyenne significative peut réellement influencer les résultats d'un projet. Pourtant, le processus de recrutement des habitants a été difficile. Malgré les confirmations orales préalables, de nombreux habitants n'ont pas pu venir, et un bon nombre a été recruté sur place le jour même en raison de leur disponibilité. Cela met en évidence la fragilité du processus et souligne la nécessité de déployer des méthodologies de recrutement plus robustes à l'avenir (Cornwall, 2008; Fung, 2006), notamment par le biais d'une désirabilité et d'une attractivité accrue de ces démarches. La désirabilité se concentre sur l'alignement entre les aspirations des usagers et les objectifs du processus, assurant que ce dernier ait une résonance personnelle avec les participants. L'attractivité, en revanche, est axée sur la capacité du projet à attirer et retenir l'attention et l'intérêt des usagers, en faisant appel à des facteurs visuels, émotionnels, et contextuels. Ensemble, ces deux aspects peuvent jouer un rôle dans le succès de recrutement dans les démarches de conception participative.

A l'opposé, le recrutement des personnes liées aux services a été rendu possible par une invitation de la maîtrise d'ouvrage. Ainsi, les représentants issus de différents secteurs tels que la sécurité, les budgets participatifs et les espaces verts, viennent ici sur leur temps de travail. Ce recrutement réussi des personnes liées aux services publics illustre un engagement institutionnel fort dans le projet. Certaines associations extérieures participent également dans une logique prospective. Ce constat s'aligne avec les observations de Bryson et al. (2006, 2014), qui affirme que la réussite des partenariats dépend fortement de l'engagement institutionnel. Cependant, la diversité des statuts des participants dans ces processus, allant des professionnels participant dans le cadre de leur fonction à des individus s'engageant de manière bénévole, soulève des questions sur l'équité et la dynamique de pouvoir. Cette disparité peut créer une distorsion dans la perception du processus et dans l'impact de la contribution de chacun (Fung, 2006). L'engagement des professionnels nécessite une attention particulière pour veiller à ce que les résultats reflètent une collaboration véritablement inclusive, ce qui semble heureusement être le cas ici au vu des répartitions constatées.

Un autre aspect positif que j'ai pu observer est le changement des relations entre Ekidom et les représentants du CNL³⁰ dont un bureau est installé sur la place Grand'Goule. Initialement, Ekidom est à l'origine sceptique à l'égard du CNL, ne représentant pas directement les habitants. Le CNL se sent alors injustement traité par rapport à son travail quotidien. Cependant, au fil des ateliers, la position d'Ekidom évolue et finalement ils acceptent de fournir les clés du local de convivialité au CNL en tant qu'intermédiaire entre les habitants et Ekidom. Ce travail semble donc avoir contribué à rétablir la confiance. Cette évolution de dynamique entre les différentes parties semble démontrer que la CAUA n'est pas statique et que les interactions et les perceptions peuvent changer au fil du temps. Cela confirme l'importance de la communication continue, de la confiance mutuelle et de la flexibilité pour garantir un processus efficace. Cette évolution des relations entre Ekidom et le CNL est un exemple concret de la manière dont la confiance peut être construite ou rétablie par des interactions continues (Sabel, 1993).

³⁰ Le Conseil National du Logement (CNL) est une association loi de 1901 qui joue un rôle important dans la défense des droits des locataires, avec une forte présence dans les élections des représentants des locataires dans les HLM en France. Elle compte environ 70 000 familles adhérentes.

6.4.6 Types d'usagers

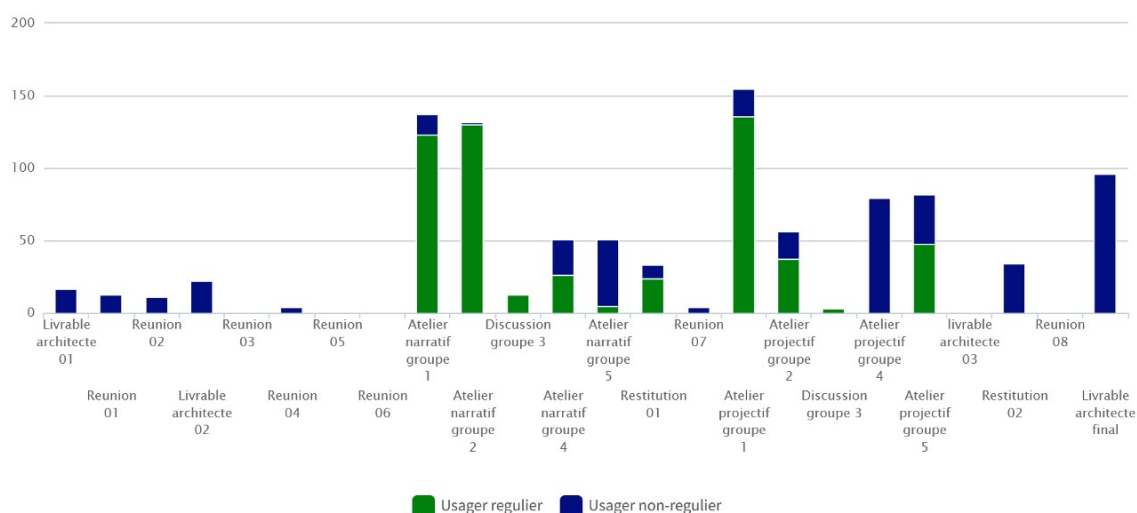


Figure 6- : Répartition des énoncés selon le type d'usagers dans les différentes étapes du dispositif

La répartition des énoncés selon le type d'usagers révèle que 55% des propositions émanent des usagers réguliers, tandis que 45% proviennent des usagers non-réguliers. Si l'on exclut ma propre participation, qui représente 26% des propositions, les usagers non-réguliers contribuent à 19% des propositions. Étant donné que la répartition entre usagers réguliers et non réguliers est d'environ 50%, cela indique que les usagers réguliers ont tendance à émettre davantage de propositions que les usagers non réguliers, à l'exception du médiateur. Cette moindre implication des usagers non réguliers peut être expliquée par le « biais de non-participation » (Thaler, 2015), qui stipule que les individus ont tendance à ne pas participer lorsqu'ils estiment que les enjeux ne les concernent pas directement. En revanche, en examinant la chronologie du dispositif (figure 6-23) il est possible d'observer que les usagers réguliers sont absents tant au début qu'à la conclusion du dispositif. Cela introduit un biais de représentativité, il est possible à l'avenir de travailler à une meilleure intégration des usagers réguliers lors de ces phases.

6.4.7 Niveaux épistémiques

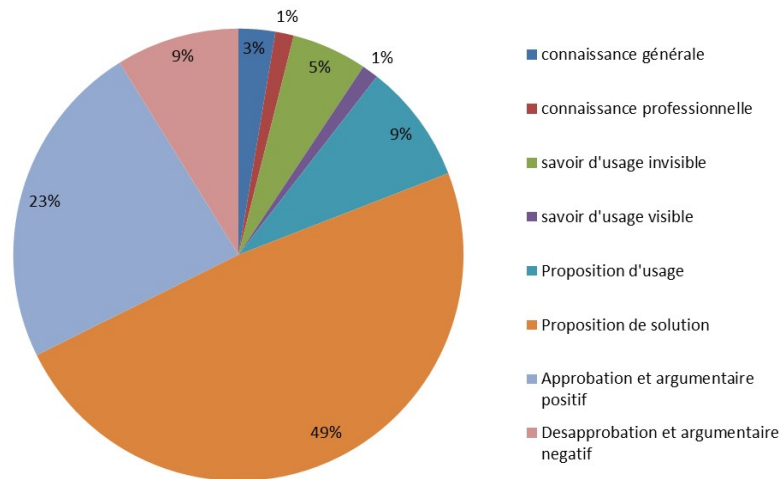


Figure 6- : Diagramme circulaire représentant la répartition des énoncés selon leurs niveaux épistémiques

La figure 6-24 représente la répartition des énoncés selon leurs niveaux épistémiques. De façon purement quantitative, on peut observer que les propositions de solution représentent près de la moitié de l'ensemble des énoncés, tandis que les approbations et argumentaires positifs près d'un quart. Ensuite, les désapprobations et argumentaires positifs, ainsi que les propositions d'usage représentent 9 % chacun. Les savoirs d'usage invisibles représentent 5 % des énoncés, les connaissances générales 3% et les connaissances professionnelles et les savoirs d'usage visibles seulement 1%. Ainsi, les propositions de solution (368 occurrences) sont beaucoup plus nombreuses que les propositions d'usage (65 occurrences). Cette tendance met en lumière une prédisposition des participants à privilégier les réponses techniques plutôt que de se focaliser sur une analyse en profondeur des besoins et des comportements. Ce déséquilibre suggère que le processus participatif peut être orienté de manière disproportionnée vers des considérations pratiques et techniques, au détriment d'une exploration approfondie des besoins et des attentes des utilisateurs. Cela peut avoir des implications sur la pertinence et l'efficacité des solutions proposées, car elles risquent de ne pas répondre pleinement aux besoins réels. Toutefois, cette situation peut être vue sous un angle positif : elle montre que les participants sont pragmatiques et axés sur l'action, plutôt que cantonnés dans des déclarations générales. Il peut être essentiel de veiller à accorder une attention égale aux propositions d'usage afin de mieux comprendre les besoins, les préférences et les contraintes. Cela peut permettre d'assurer une plus grande adéquation entre les solutions proposées et les besoins réels des parties prenantes, et donc de maximiser la pertinence du projet architectural.

Un autre défi récurrent dans de nombreux processus de conception est observé ici : la tendance à prioriser des solutions rapides et techniques plutôt que de se plonger dans les complexités des besoins et des attentes humaines. Ce déséquilibre entre les propositions de solutions et les propositions d'usage peut être vu comme un symptôme du « Solutionisme » (Morozov, 2013), consistant à privilégier les solutions techniques aux problèmes complexes, souvent au détriment d'une compréhension approfondie des besoins humains et contextuels. La clé ici peut-être dans la bidirectionnalité du processus. Alors que les propositions de solution émergent comme des réponses toutes faites, elles servent aussi comme des indicateurs pour les besoins d'usage non encore articulés. Le maître d'œuvre, armé de cette double vision, peut alors affiner le projet pour qu'il réponde plus fidèlement aux besoins réels et contextuels des usagers, au-delà de ce qu'ils expriment par la parole (Sanders, 2018)

En outre, le nombre élevé d'approbations avec argumentaire positif (178 occurrences) indique que de nombreuses propositions ont été bien accueillies et soutenues par les acteurs du processus de conception. En revanche, le nombre de désapprobations avec argumentaire négatif est relativement faible (67 occurrences), ce qui montre que les critiques et les objections aux propositions sont moins fréquentes. Ces résultats soulignent l'importance actuelle de la communication positive et constructive autour des propositions, ce qui peut favoriser un climat de collaboration et d'ouverture d'esprit entre les acteurs du projet. Cela peut également aider à renforcer l'acceptation des propositions et à faciliter leur intégration dans le projet final. Cependant, le faible taux d'argument négatif a tendance à limiter aussi la qualité de la collaboration (Baker, 2015). En effet, dans un environnement où l'approbation domine, les idées ne sont pas assez contestées pour évoluer de manière significative. Les désapprobations peuvent fournir des indications précieuses sur les limites, les inquiétudes et les points faibles des propositions formulées. Cela peut aider les concepteurs et les décideurs à identifier les points à améliorer et à affiner les solutions proposées. Les critiques constructives peuvent également conduire à des ajustements qui renforcent la pertinence et l'efficacité du projet architectural. Permettre de développer des débats contradictoires est une piste pour améliorer ce processus.

Dans un autre registre, il est possible de conclure de ces résultats qu'il peut être pertinent d'encourager davantage l'utilisation des connaissances professionnelles dans

les discussions et les échanges pour enrichir les propositions. Cela peut être un signe de la nécessité de mieux impliquer les experts et les professionnels dans le processus. Leur expertise peut apporter des connaissances spécifiques et techniques qui peut enrichir les propositions et contribuer à la faisabilité et à la qualité du projet final (H. M. Collins & Evans, 2002).

Enfin, on remarque que les savoirs d'usage invisibles sont peu mobilisés. Il peut être pertinent ici de rappeler que dans cette thèse sont définis comme savoirs d'usage invisibles les savoirs qui ne peuvent pas être connus du maître d'œuvre. Ce type de savoir est inaccessible dans les processus classiques, mais il semble pourtant déterminant pour une conception réussie. Cette sous-représentation peut être attribuée à la complexité de faire émerger et de formuler de telles connaissances au cours du processus de conception avec usagers. Pour surmonter ces obstacles, il est primordial d'adopter des méthodes et des outils qui facilitent plus encore l'expression et la reconnaissance de ces savoirs (Nonaka & Takeuchi, 2009).

6.4.8 Coûts estimatifs

	Proposition	Coût estimatif en Euros
1	Patinoire	3000000
2	Résidence sénior	3000000
3	Construction nouvelle	2000000
4	Balcons	1000000
6	Démolition	1000000
5	Modification voirie extérieure	1000000
7	Panneaux solaires	1000000
8	Ascenseurs	550000
9	Maintenance logement	500000
10	Maison médicale	500000
11	Piscine	500000
12	Isolation thermique	400000
13	Modification logements	400000
14	Accueil SDF	300000
15	Isolation acoustique halls	250000
16	Ravalement de façade	200000
17	Isolation acoustique façade	150000
18	Jardins individuels appartements rdc	150000
19	Ateliers d'artistes dans parking	100000
20	Jet d'eau et fontaine	100000
21	Stockage	100000
22	Vidéo-surveillance	100000
23	City stade / stade extérieur sport collectif	80000
24	Médiathèque	80000
25	Personnaliser les entrées	60000
26	Portes d'entrées des halls	60000
27	Arbres et haies	50000
28	Bureaux	50000
29	Création commerce - équipement	50000
30	Garage associatif	50000
31	Maintenance et entretien espaces communs	50000
32	Maison du projet	50000
33	Végétalisation des façades	45000
34	Elargissement des fenêtres existantes	40000
35	Stationnement véhicules SAMU	40000

36	Accès payant parking	30000
37	Containers poubelles	30000
38	Contrôle d'accès extérieur	30000
39	Contrôle d'accès parking	30000
40	Création ateliers d'artistes	30000
41	Espace de convivialité	30000
42	Jardins partagés	30000
43	Kiosque	30000
44	Loge de gardien	30000
45	Maintenance et entretien extérieur	30000
46	Module sportif	30000
47	Station taxis	30000
48	Salle de musique	27000
49	Jeux pour enfants	25000
50	Bancs et tables extérieures	20000
51	Enclos animaux	20000
52	Espace scénique	20000
53	Local associatif	20000
54	Poste pompiers	20000
55	Restaurant associatif	20000
56	Salle enfants	20000
57	Salle jeunes	20000
58	Sanitaires publics	20000
59	Signalétique	20000
60	Tyrolienne	20000
61	Végétalisation toiture	20000
62	Atelier bricolage et création	15000
63	Atelier vélo	15000
64	Bureau partagé	15000
65	Wi-fi	10000
66	Barbecue	8000
67	Fleurs	8000
68	Peinture murale - intervention artistique	8000
69	Corbeille à papier	5000
70	Corbeilles extérieures	5000
71	Gazon synthétique	5000
72	Mur d'escalade	5000
73	Parc à chiens	5000
74	Pétanque	5000
75	Revêtement de sol / reprise pavés	5000
76	Salle de sport	5000
77	Sanitaires espaces communs	5000
78	Sculpture de voitures	5000
79	Stationnement vélo	5000
80	Vente de logements	-500000
	TOTAL	17291000

Tableau 6- : Tableau présentant le cout estimatif des propositions

Le budget initial prévu par Ekidom pour les travaux s'élève à 4,5 millions d'euros HT avec le démarrage de la CAUA. Cependant, grâce à la mise en place du dispositif et à la participation des différents acteurs, des financements complémentaires ont été trouvés, ce qui a permis d'augmenter considérablement le budget total provisionnel pour la réalisation du projet, le portant à 8,6 millions d'euros HT, selon le premier chiffrage réalisé dans le cadre de l'AMI « Engagé pour la qualité du logement de demain »³¹, dont le projet est lauréat. Cette augmentation du budget témoigne du succès du dispositif, car il a permis à la maîtrise d'ouvrage de faire évoluer le projet et d'accroître ses ambitions.

³¹ Cet Appel à Manifestation d'Intérêt, lancé ce 14 octobre 2021 par la ministre de la Culture et la ministre chargée du Logement, s'adresse à une équipe solidaire, constituée à terme d'un maître d'ouvrage public ou privé, d'une collectivité et d'un architecte, appelée à expérimenter sur des projets concrets de logements.

Ainsi, la phase de pré-programmation a attiré de nouveaux partenaires potentiels qui peuvent contribuer au financement du projet, tels que le responsable du budget participatif porté par Grand Poitiers et la maîtrise d'ouvrage dédiée aux résidences seniors au sein d'Ekidom. La possibilité de nouer ces partenariats grâce au dispositif a ainsi entraîné un effet de levier sur le financement (Ostrom, 1990). En outre, le dispositif a permis un temps de maturation prolongé du programme. L'extension du temps de planification et de discussion a abouti à des solutions plus éprouvées financièrement (Bryson et al., 2014).

Le tableau 6-9 illustre la répartition des coûts estimatifs entre les différentes propositions. On peut clairement observer que quelques propositions, telles que la résidence pour seniors, se distinguent par leur impact financier significatif. Ces propositions nécessitent un investissement financier substantiel en raison de leur complexité ou de l'échelle des travaux associés. Cependant, il est important de noter que la majorité des propositions présentées dans l'étude ont un impact financier relativement modeste sur le budget global du projet. Ces propositions concernent souvent des éléments plus spécifiques ou des améliorations mineures qui n'impliquent pas de coûts majeurs. Cette répartition des coûts souligne l'impact modéré sur les ressources budgétaires et donc le réalisme financier de la grande majorité des propositions, hors maintenance. Ce tableau illustre aussi la capacité du projet à intégrer des éléments à coût variable, depuis des propositions à impact financier modeste jusqu'à des initiatives plus ambitieuses et coûteuses. En accord avec (Heiskanen et al., 2007), il semble que la diversification des initiatives au sein du projet offre plusieurs avantages : réduction des risques, adaptabilité, innovation, engagement des parties prenantes, optimisation des ressources. De façon générale, il semble aussi que l'examen des propositions et des coûts associés est indispensable pour une allocation plus efficace des ressources, et ce dès la phase préliminaire.

6.4.9 Statuts finaux

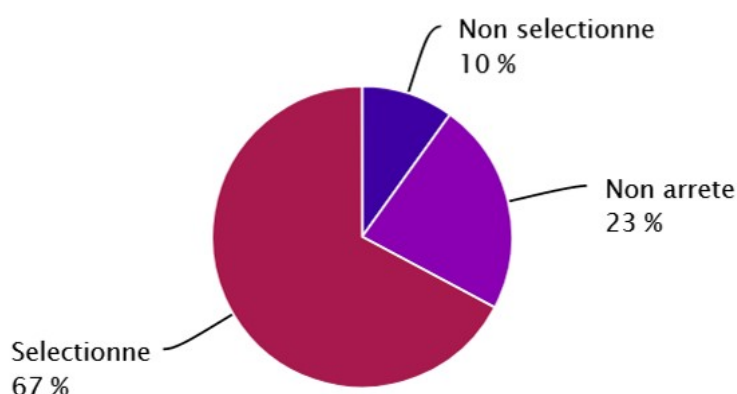


Figure 6- : Diagramme circulaire présentant la répartition des énoncés selon leurs statuts finaux

L'analyse des statuts finaux des propositions semble porteuse d'enseignements (figure 6-25). Le taux élevé de propositions sélectionnées (67%) indique un alignement assez fort entre les besoins exprimés par les parties prenantes et les décisions prises par la maîtrise d'ouvrage. Cette proportion de propositions retenues semble témoigner d'une démarche participative efficace où les contributions sont sérieusement prises en compte. Cet alignement peut montrer que la maîtrise d'ouvrage a agi en accord avec les recommandations issues de la consultation. Cela pourrait être vu comme une validation partielle des modèles de conception participative qui encouragent l'inclusion des perspectives des usagers dans le processus de conception (Sanders & Stappers, 2008; Sanoff, 1999), indiquant que les méthodes utilisées ont été efficaces pour capter et intégrer les besoins et les désirs des participants dans le processus de décision final. Le taux relativement faible de rejet (10%) mérite également d'être étudié. Il peut indiquer une forte compatibilité entre les propositions générées et les critères de sélection, ou bien refléter une certaine réticence à rejeter des idées émanant d'un processus participatif, peut-être en raison d'une reconnaissance de la valeur du processus participatif lui-même et d'un désir de maintenir une atmosphère positive et inclusive. Cela rejoint les études sur les dynamiques de pouvoir et de prise de décision dans les processus de co-conception (Aitamurto et al., 2015). Le quart des propositions en attente d'informations complémentaires (23%) révèle la complexité inhérente aux projets de conception participative. L'indétermination ou l'incertitude dans les propositions n'est pas nécessairement un signe de faiblesse ou d'inefficacité. Au contraire, elle peut refléter la complexité et la nature dynamique de tels projets. Dorst (2015) parle de l'incertitude comme d'un espace d'opportunité pour la conception créative, où les solutions ne sont pas prédéterminées mais émergent à travers le processus de conception lui-même. Dans cette perspective, l'incertitude n'est pas nécessairement un obstacle mais peut s'avérer

être une opportunité : elle ouvre un espace pour l'exploration, l'expérimentation et l'innovation, où les solutions ne sont pas simplement appliquées mais co-crées avec les participants.

6.4.10 Synthèse de l'analyse

Cette section présente une évaluation des propositions selon différents critères individuels caractérisés du dispositif d'EC issues du cadre de compréhension incarnée par la CAUA. Les résultats obtenus révèlent plusieurs points d'intérêt. Dans un premier temps, l'analyse des propositions révèle une interaction dynamique entre les parties prenantes, produisant 80 propositions variées à partir de 1000 énoncés. Cette diversité semble illustrer un engagement profond permettant d'explorer un éventail de solutions en vue de l'amélioration de la qualité de vie résidentielle. Étonnamment, les propositions simples, comme les aires de jeux pour enfants, ont engendré un nombre élevé d'échanges, soulignant l'accessibilité et l'intérêt général pour des idées directement liées aux besoins des usagers. En fait, les propositions qui touchent les participants à un niveau émotionnel tendent à générer des discussions plus approfondies. Cette analyse confirme la valeur de la conception participative en tant qu'outil pour aligner les interventions architecturales sur les aspirations des usagers, tout en soulignant la complexité inhérente à la prise de décision collaborative.

Dans un second temps, l'analyse de la répartition des catégories d'espace dans le processus révèle une préférence pour les espaces extérieurs et une moindre attention aux aspects techniques et à l'urbanisme. Les sujets d'urbanisme et de maintenance, bien que pertinents, n'ont pas capté l'attention des participants, peut-être en raison de leur complexité ou de leur éloignement perçu par rapport au cœur du projet. Cela suggère une vision des participants liée au contexte visible, tout en privilégiant des améliorations à long terme plutôt que des solutions immédiates aux problèmes quotidiens. L'utilisation d'outils comme les maquettes influence également le contenu des discussions, orientant celles-ci vers des considérations visuelles et spatiales. Toutefois, la concentration sur certaines propositions souligne le risque d'une répartition inégale de l'attention, ce qui peut limiter la diversité des solutions explorées. Cette analyse met en avant l'importance d'une facilitation équilibrée et d'une sélection judicieuse des outils de conception pour encourager une exploration complète et diversifiée des propositions.

Dans un troisième temps, est observé que les ateliers de narration et de projection dominant bien le processus de conception participative, engendrant la majorité des

contributions. Leur importance réside dans leur capacité à encourager la créativité et l'expression active. Parallèlement, les interactions informelles, bien que moins structurées, se révèlent utiles aussi pour générer des idées significatives, démontrant l'importance d'adopter une approche flexible et ouverte qui valorise tous types d'échanges dans le développement de projets. Ces observations mettent en lumière le rôle essentiel des cadres informels comme complément indispensable aux méthodes formelles de conception participative.

Ensuite, l'analyse révèle une surreprésentation de certains acteurs, notamment le médiateur et quelques usagers actifs, soulignant la nécessité d'équilibrer les contributions pour une participation équitable. Les défis de recrutement et la forte implication institutionnelle indiquent l'importance d'une mobilisation efficace et d'un soutien professionnel. La dynamique positive entre différentes parties souligne le rôle essentiel de la communication et de la confiance. La répartition des contributions entre usagers réguliers et non-réguliers met en lumière un potentiel biais, appelant à une intégration plus inclusive des perspectives diverses.

Sur le plan épistémique, les données indiquent que les propositions de solution dominent les discussions, tandis que les approbations constituent presque un quart des énoncés. Ce déséquilibre met en lumière une inclinaison vers des solutions techniques au détriment d'une compréhension approfondie des besoins et comportements des utilisateurs. La dominance des propositions de solution soulève des questions sur l'équilibre entre des solutions toute faites, souvent peu pertinentes, et une compréhension approfondie des besoins des usagers (Brown & Wyatt, 2010). Il semble donc important de prêter une attention plus équilibrée aux propositions d'usage. Cependant, les solutions proposées peuvent aussi être interprétées comme des clés pour comprendre les besoins sous-jacents des usagers (Sanders & Stappers, 2008). Par ailleurs, bien que le climat semble collaboratif, le faible nombre de désapprobations peut limiter la qualité de la collaboration. Promouvoir une communication plus nuancée doit pouvoir améliorer la dynamique collaborative et améliorer l'impact et la pertinence des propositions (Baker, 2015). En outre, le faible taux de mobilisation des savoirs d'usage invisibles indique une opportunité manquée (Polanyi, 1966), et met en lumière les défis associés à l'incorporation de ces connaissances essentielles dans le processus de CAUA. Des stratégies pour faciliter l'expression de ces savoirs peuvent réduire les risques associés à des suppositions erronées et améliorer la pertinence du projet. Toutefois, ma

présence en tant qu'architecte sur site pendant les ateliers permet de comprendre certains usages tacites qui autrement resteraient inaperçus (Collins & Evans, 2002).

D'un point de vue budgétaire, Le projet a vu son budget initial de 4,5 millions d'euros passer à 8,6 millions grâce à des financements complémentaires, reflétant potentiellement le succès du dispositif et l'élargissement des ambitions du projet. Le coût des propositions s'étend de projets majeurs à des améliorations plus modestes et spécifiques avec des impacts financiers limités. Cette diversité montre la capacité du projet à intégrer des initiatives variées, offrant un équilibre entre des propositions ambitieuses et des améliorations pragmatiques. L'analyse des coûts met en lumière l'importance d'une planification financière minutieuse et d'une exploration des partenariats potentiels pour optimiser les ressources, et souligne la nécessité d'aligner les propositions sur les réalités budgétaires.

Enfin, l'analyse des statuts finaux des propositions révèle un alignement entre les propositions des parties prenantes et les décisions de la maîtrise d'ouvrage, avec un taux élevé de propositions sélectionnées (67%). Cette validation partielle des modèles de conception participative suggère l'efficacité des méthodes utilisées pour intégrer les besoins des participants. Le faible taux de rejet (10%) indique une compatibilité entre les propositions générées et les critères de sélection, soulignant peut-être l'importance du processus participatif lui-même. De plus, un quart des propositions restent en attente d'informations complémentaires (23%), ce qui reflète la complexité inhérente à ces projets et offrant un espace d'opportunité pour la créativité et l'innovation au sein du processus de conception participative.

L'analyse critique des propositions selon chaque variable se clôture ici. Dans l'ensemble, nos observations soulignent l'importance de rééquilibrer le processus participatif pour inclure divers types de savoir et d'engagement des usagers, dans le but de maximiser l'effet du processus. Bien que certaines améliorations puissent être apportées, l'approche méthodologique et les résultats obtenus fournissent une base pour le chapitre suivant, qui est consacré à l'analyse des modalités de la conception et de la profondeur de la participation pour mieux comprendre l'effet des propositions sur le projet, d'appréhender les différentes dimensions qui les influencent, et d'identifier les schémas les plus propices à la CAUA.

7 Analyse des modes de participation et de leur effet sur le processus

Résumé du chapitre :

Dans le chapitre 7 de cette thèse, les mécanismes et l'impact de la participation des usagers dans le cadre de la Conception Avec Usagers en Architecture (CAUA), par l'expérimentation de la méthode d'Exploration Collective (EC), sont explorés en profondeur. Ce chapitre se penche sur la dynamique complexe qui peut exister entre les différentes formes de participation, leur influence sur le processus de conception, et la manière dont elles façonnent le projet architectural final. À travers une analyse critique des propositions émanant des ateliers d'EC, est déterminé comment la profondeur de la participation affecte la sélection et l'intégration des idées dans le projet, tout en examinant l'impact financier et la catégorie d'espace de ces propositions. Des indices de qualité et de profondeur de participation sont introduits pour mesurer l'engagement des participants et la valeur de leurs contributions. En croisant ces indices avec des critères tels que la catégorie d'espace, l'impact financier, et le statut final des propositions, ce chapitre vise à comprendre les liens entre la participation des usagers, la viabilité financière des propositions, et leur concrétisation dans le projet. Premièrement, il est observé que les apports des usagers, spécialement ceux réguliers, s'incorporent significativement dans le projet et semblent démontrer l'efficacité de la CAUA pour aligner le projet avec les aspirations des communautés. Cette inclusion des perspectives des usagers semble enrichir le projet d'une base de connaissances pragmatiques. Deuxièmement, la profondeur de la participation se révèle comme un baromètre du succès du projet, soulignant que l'engagement diversifié et répété des acteurs conduit à des solutions plus adéquates. Cependant, cette diversité exige une médiation habile pour se traduire en contributions tangibles. Enfin, les complications liées aux cycles d'itérations et à la désynchronisation sont mises en lumière, affectant négativement la qualité du projet et la satisfaction des usagers. Malgré ces obstacles, ce chapitre propose des pistes d'amélioration pour une collaboration plus harmonieuse. À travers cette exploration, ce chapitre tente de prouver la valeur ajoutée de la CAUA, tout en reconnaissant les défis inhérents à cette approche participative. Il veut offrir une contribution à la compréhension des mécanismes de conception participative, leur potentiel d'enrichissement et d'amélioration des projets architecturaux.

Dans ce chapitre est proposée une analyse des modes de participation et de leur impact sur le processus de conception architecturale. Ce chapitre vise à décrypter les mécanismes par lesquels la participation des usagers influence la genèse et l'évolution des propositions architecturales, et comment cette participation se matérialise dans les

résultats finaux du projet. À travers une démarche méthodologique rigoureuse, les différentes formes de participation, de l'engagement informel à la collaboration active, sont explorées, puis leurs effets sur le processus de conception et sur le produit architectural final sont examinés. En s'appuyant sur une série d'ateliers d'EC, est analysée la dynamique des échanges entre les participants, la profondeur de leur engagement, et l'impact de leurs contributions sur les décisions de conception. Cette exploration doit permettre de mettre en lumière les avantages et les défis de la CAUA, offrant ainsi des informations précieuses sur l'importance de la participation des usagers dans la création d'espaces architecturaux.

7.1 Analyse des modalités d'échanges au regard du type d'acteur et du niveau épistémique des énoncés

Dans cette section, les modalités de la CAUA sont étudiées en mettant l'accent sur l'analyse des modalités d'échanges au regard du type d'acteur et du niveau épistémique des énoncés issus des ateliers d'EC. Trois modalités d'échange spécifiques sont au cœur de l'analyse : les ateliers de narration, les ateliers de projection et les cycles d'itérations. Ces formats sont essentiels pour la dynamique participative et se distinguent des autres modalités d'échanges plus traditionnelles dans la conception architecturale, ce qui doit les rendre particulièrement pertinents pour l'étude. De plus, ces trois modes d'échange ont l'avantage d'être documentés de manière uniforme à travers des transcriptions verbales, facilitant ainsi leur comparaison. En conséquence, les autres modes d'échanges qui sont documentés via des comptes rendus de réunions n'ont pas été inclus dans cette analyse particulière.

7.1.1 Type acteur selon la modalité d'échange

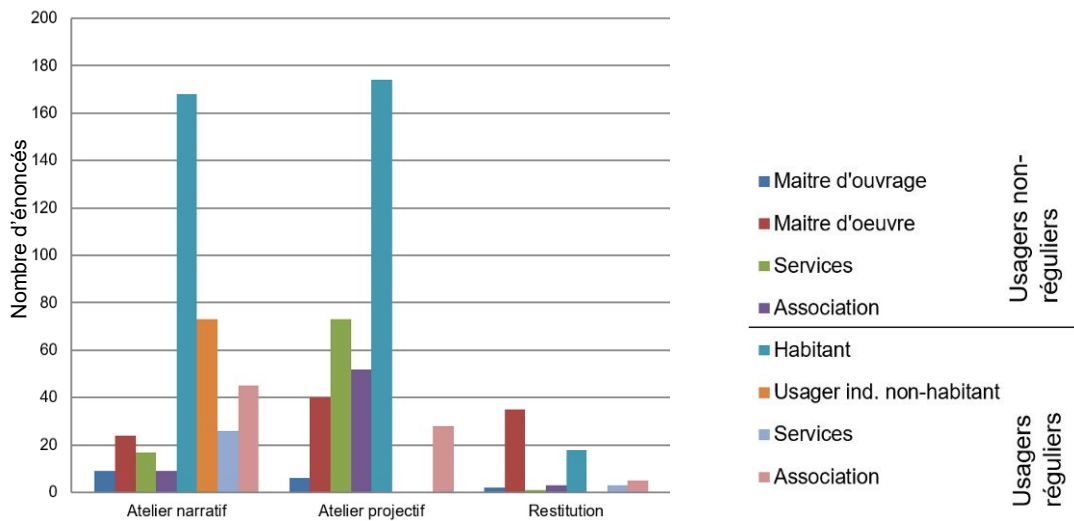


Figure 7- : histogramme groupé représentant le nombre d'énoncés par types acteurs selon la modalité d'échange

En premier lieu, il est observé, en accord avec Fung (2006), que les différentes modalités de participation donnent lieu à des types divers de contributions (figure 7-1). Si les habitants ont montré une participation équilibrée entre les deux types d'ateliers, en revanche les usagers individuels non-habitants, les services et les associations usagers ont été le plus actifs lors des ateliers de narration. Le constat selon lequel les habitants ont contribué de manière significativement plus importante et plus constante que d'autres acteurs est une observation encourageante, car elle indique que le dispositif est particulièrement adapté à leur participation. Cela suggère qu'ils montrent un fort intérêt pour le projet et sont enclins à s'impliquer activement dans le processus de conception. Ce résultat peut être interprété à travers le prisme de la théorie de l'engagement communautaire, qui stipule que l'ancrage territorial et la relation directe avec l'espace de vie augmentent la probabilité de participation (Arnstein, 1969). Cette relation peut être renforcée par un sentiment d'appartenance et par l'intérêt personnel dans les résultats du projet de rénovation.

Cependant, il est également important de noter que d'autres usagers réguliers, les usagers à titre individuel non-habitants et les services, qui sont directement concernés par le projet mais qui ne sont pas des habitants, ont participé de manière limitée aux ateliers de projection. Cette observation peut être interprétée de plusieurs manières. D'une part, cela peut refléter une forme de fatigue participative ou de désintérêt de la

part de ces usagers pour la démarche de conception participative (Fiorino, 1990; Schelings, 2021). Ils peuvent avoir le sentiment d'avoir déjà participé à ce projet une fois ou estimer que leurs contributions ne seront pas suffisamment prises en compte dans le processus décisionnel. D'autre part, il est possible que les ateliers de projection, en tant qu'activités en salle fermée nécessitant potentiellement la manipulation d'outils ou d'éléments concrets freine l'engagement de ces usagers. Ces acteurs ne se perçoivent alors pas comme suffisamment légitimes pour prendre part à ces ateliers, car n'habitant pas sur place, en accord avec la théorie de la distance sociale (Bourdieu, 1985), permettant de suggérer que la perception d'une différence de statut entre les habitants et les autres usagers peut influencer la participation. Pourtant, la recherche portant sur la légitimité en participation (Suchman, 1995) montre que la reconnaissance des diverses formes de savoir et d'expérience est utile pour une participation effective. Il est donc nécessaire de mener un travail visant à leur faire clairement saisir l'importance de leur contribution et de leur faire comprendre que leur voix compte aussi. Dans ce contexte, il est important de reconnaître le succès des ateliers de narration en extérieur en termes d'accessibilité et d'efficacité. Ces ateliers semblent être un moyen efficace d'impliquer tous les types d'acteurs et de recueillir leurs contributions.

Ensuite, l'inclination des maîtres d'œuvre, des services et des associations « usagers non-réguliers » à participer davantage dans les ateliers de projection peut être interprétée de plusieurs façons. Premièrement, ces groupes apportent souvent une expertise technique ou professionnelle qui peut être plus pertinente ou facilement intégrée dans des ateliers de projection. Ces ateliers ont tendance à traiter de questions plus concrètes, plus précises, qui peuvent nécessiter des connaissances spécialisées (Sanoff, 1999). Ces acteurs peuvent se sentir plus à l'aise et plus utiles dans ces ateliers, où leur savoir-faire est directement applicable et peut influencer de manière tangible les résultats du processus de conception. Leur participation peut donc être plus alignée avec la phase de projection. Deuxièmement, la participation de ces groupes dans les ateliers de projection peut également refléter une préférence pour des formats d'engagement qui permettent une application directe de leur expertise. Les espaces de participation qui favorisent une interaction constructive basée sur des connaissances spécialisées peuvent être particulièrement attrayants pour les professionnels et les experts (Innes & Booher, 2004).

Enfin, la dynamique observée dans le cycle d'itérations, où le médiateur joue un rôle central dans la présentation des idées et où les échanges proviennent principalement des habitants, révèle des limites significatives dans l'efficacité de ce mode de conception, en comparaison des autres méthodes. Cette situation met en lumière plusieurs enjeux clés liés à la structure des ateliers. Premièrement, la centralité du médiateur dans le processus de présentation et de facilitation des discussions peut, paradoxalement, limiter la portée de la participation. Alors que le médiateur est censé faciliter l'échange et encourager l'engagement de tous les participants, une trop grande focalisation sur ce rôle peut conduire à une dynamique où les contributions sont filtrées ou orientées par la perspective du médiateur. Cette situation peut réduire la diversité des idées et des perspectives explorées au cours des ateliers (Innes & Booher, 2004). Deuxièmement, le fait que les échanges proviennent en grande partie des habitants souligne un défi majeur en termes d'inclusivité et de représentativité dans ce mode d'échange. Les autres types d'acteurs, tels que les professionnels, ou les représentants d'associations, participent très peu, ce qui peut indiquer une perception de non-appartenance au processus ou une inadéquation de ce format. Cette limitation dans la diversité des contributions peut compromettre la richesse et la pertinence des solutions élaborées, en ne prenant pas pleinement en compte la variété des intérêts et des perspectives (Fung, 2006). Pour améliorer l'efficacité du cycle d'itérations, il est utile d'adopter des approches plus inclusives et interactives. Cela peut inclure d'utiliser une variété de techniques de facilitation pour encourager la participation active de tous les acteurs, pas seulement des habitants, de mettre en place des mécanismes pour assurer que les voix de tous les types d'acteurs soient entendues et valorisées, et d'utiliser des outils variés. En adoptant ces stratégies, il est peut-être possible de rendre les cycles d'itérations plus dynamiques et productifs.

Dans la section suivante, en passant de l'analyse des types d'acteurs à l'étude des niveaux épistémologiques selon la modalité d'échange, la thèse s'engage dans une exploration plus fine des mécanismes de conception. Cette progression dans l'analyse souligne la volonté de saisir la qualité et la profondeur des propositions. Cette démarche s'inscrit dans une compréhension globale du processus, où la richesse des contributions est perçue comme un vecteur essentiel de la pertinence des solutions architecturales.

7.1.2 Niveau épistémique des énoncés selon la modalité d'échange

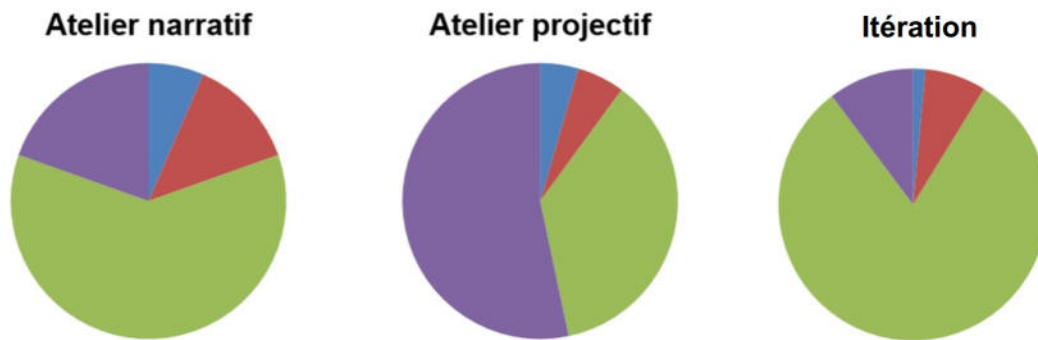


Figure 7- : différence de niveau épistémologique de premier rang selon la modalité d'échange

Nota : Ces catégories sont les catégories de premier rang relatives aux catégories de second rang présentées dans la figure 7-3.

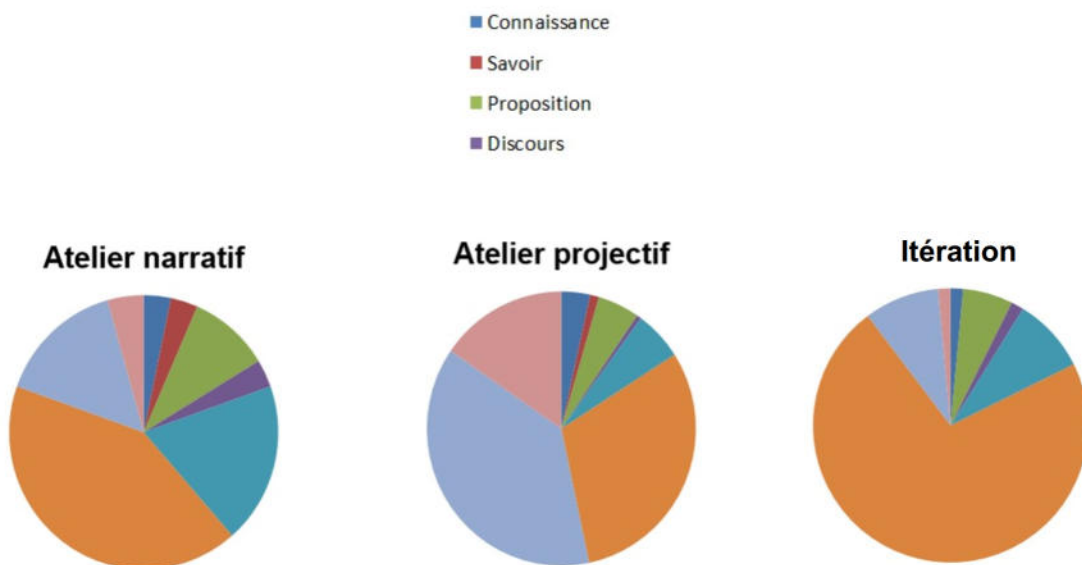


Figure -7- : différence de niveau épistémologique de second rang selon la modalité d'échange

Les diverses modalités d'échange présentent des répartitions distinctes des niveaux épistémiques des énoncés, reflétant différentes facettes de la participation des acteurs (figures 7-2 et 7-3). Le premier constat est que le niveau épistémologique des énoncés dans les ateliers de narration est en majorité relatif aux propositions, avec une part de discours, et de savoir et dans une moindre mesure de connaissances. Les ateliers de narration doivent théoriquement fournir un espace pour les participants afin d'exprimer

leurs idées, suggestions et visions sans nécessairement développer en profondeur les propositions architecturales. Dans ces ateliers, les connaissances occupent en effet un rôle faible par rapport aux autres niveaux. Deuxièmement, les ateliers de projection se caractérisent en majorité par un niveau épistémique des énoncés relatif aux discours, puis en grande mesure aux propositions et dans une moindre mesure aux savoirs et connaissances. Les participants s'engagent dans des discussions et argumentées sur les propositions architecturales, échangeant leurs points de vue, leurs opinions et leurs réflexions. Les propositions architecturales émergent dans un contexte de débats et de discussions. Bien que les propositions aient également une place importante, elles sont secondées par les discours qui les accompagnent. Dans une moindre mesure, les participants mobilisent leurs savoirs et connaissances, ainsi que leur expertise professionnelle, pour étayer et enrichir les débats. Les ateliers projectifs contribuent ainsi à développer les propositions en prenant en compte les perspectives variées des participants et en favorisant une réflexion sur les solutions architecturales envisagées. On peut donc avancer que les ateliers de projection favorisent une meilleure répartition des types de niveaux épistémiques que les ateliers de narration. Au sein de ces ateliers, les formulations de propositions ne prédominent pas, la variété des connaissances et des savoirs peut s'exprimer, et les discours prédominent, indices d'une collaboration plus variée, et donc potentiellement de meilleure qualité. Cette multiplicité des types d'interactions et de contributions suggère une forme de pensée collaborative complexe, qui est en résonance avec certaines idées clés du *design thinking*. Dans ce cadre, la pensée divergente est généralement associée à la phase d'idéation, où l'on explore un large éventail d'idées et de possibilités sans se limiter avec des contraintes préétablies (Brown, 2008). En revanche, la pensée convergente intervient lorsqu'il faut affiner ces idées et converger vers des solutions viables (Kimbell, 2011). Dans le cas des ateliers de narration, leur riche potentiel pour la pensée divergente, pourrait s'apparenter à cette phase d'ouverture et d'exploration du *design thinking*. Ensuite, la phase de projection, plus axée sur la concrétisation des idées en propositions, résonne avec la pensée convergente. Cette dynamique complexe des ateliers narratifs et projectifs reflète donc un équilibre intéressant entre les phases divergentes et convergentes du *design thinking*, qui peut enrichir la qualité de la collaboration et du projet final.

Durant le cycle d'itérations, les énoncés se caractérisent par un niveau épistémologique principalement centré sur les propositions, avec une petite part de discours, et de savoir et dans une moindre mesure de connaissances. Lors de ces

moments formels de présentation, je partage les résultats des étapes antérieures en mettant en avant les propositions concrètes pour le projet. Les présentations sont accompagnées d'explications sur les choix architecturaux faits et les raisons sous-jacentes. Les participants exposent leurs points de vue et argumentent en faveur des propositions qu'ils considèrent les plus appropriées. Bien que les discours aient une place dans les restitutions, ils servent principalement à soutenir les propositions présentées, en fournissant des justifications et des arguments en faveur de leur adoption. Les savoirs et les connaissances sont utilisés pour renforcer les explications des propositions et non pour être au centre de l'attention. Les restitutions jouent un rôle dans la communication des propositions aux participants, mais concourent finalement relativement peu à des discussions plus structurées et délibérées autour des propositions. Ce constat soulève une critique fondamentale des méthodes traditionnelles de « pseudo-participation » comme les réunions publiques. En se concentrant majoritairement sur la présentation de propositions déjà formées, ces méthodes peuvent minimiser l'opportunité pour les parties prenantes de s'engager dans des discussions plus structurées et délibératives. En d'autres termes, elles risquent de restreindre le processus participatif à une simple validation des choix déjà effectués par les concepteurs ou les décideurs, plutôt qu'à un véritable échange d'idées et de perspectives. Ce mode de fonctionnement semble limiter le potentiel de la participation à enrichir le projet en puisant dans la diversité des connaissances, des compétences et des points de vue des participants.

Concernant le savoir d'usage invisible, il semble émerger particulièrement dans les ateliers de narration. Ce constat s'aligne avec l'idée de Nonaka et Takeuchi (2009) que le savoir tacite est plus susceptible d'émerger dans des environnements moins structurés. Les ateliers narratifs semblent fournir un environnement favorable à l'émergence de ce type de savoir fondamental dans la création de nouvelles connaissances.

J'observe une hétérogénéité des niveaux épistémiques dans les modalités d'échange narrative et projective qui met en évidence l'importance d'aller au-delà des méthodes traditionnelles incarnées par les réunions de concertation. En effet, les ateliers de narration et de projection de l'EC se distinguent qualitativement par leur nature par rapport aux dynamiques que l'on observe dans le cycle d'itérations, qui peuvent être rapprochées des réunions de concertation classiques, où les participants sont conviés à des réunions assises, dans lesquelles les médiateurs présentent un projet et récoltent des points de vue. Plutôt que de se concentrer sur la validation ou la justification des choix

prédéfinis, ces espaces de discussion semblent permettre une réflexion plus profonde et une intégration plus authentique des points de vue des participants, contribuant ainsi à l'enrichissement du projet. Deuxièmement, ces modalités mettent en lumière l'émergence des savoirs situés, ancrés dans le quotidien et l'expérience des usagers. Alors que les méthodes traditionnelles peuvent négliger ces types de savoirs, en faveur de connaissances plus « académiques » ou « professionnelles », l'approche de la CAUA peut valoriser ces perspectives comme des contributions essentielles à la conception du projet. Ainsi, en intégrant ces différentes dimensions dans une méthode ouverte, l'EC semble permettre effectivement une relative synergie entre divers niveaux épistémiques, ce qui doit favoriser la qualité de la participation, et permettre une appréhension plus complète et nuancée de la complexité inhérente aux projets architecturaux.

La décision de présenter ici les participants comme des entités abstraites s'appuie sur plusieurs considérations méthodologiques et éthiques. Premièrement, elle vise à l'universalité des résultats, permettant d'extraire des observations généralisables à d'autres contextes, en mettant en évidence des motifs communs plutôt que des spécificités individuelles. Deuxièmement, cela contribue ici à la neutralité et à l'objectivité de l'analyse, en maintenant une distance critique pour une évaluation systématique des données. Enfin, cette simplification facilite la communication des résultats, en se concentrant sur les aspects essentiels des découvertes.

7.1.3 Conclusion

L'analyse des modalités d'échanges au sein du processus de CAUA révèle une diversité des contributions et des perspectives. À travers l'examen des ateliers de narration, de projection et des cycles d'itérations, cette section a mis en évidence comment les différents types d'acteurs s'engagent dans le processus de conception, reflétant leurs niveaux d'expertise, leurs intérêts et leur degré d'implication. En particulier, les ateliers de narration ont émergé comme des espaces privilégiés pour l'expression large des propositions et des idées, tandis que les ateliers de projection ont favorisé des discussions plus approfondies, mettant en avant une variété de discours et de savoirs. Cette dynamique met en évidence la complémentarité des modalités d'échanges, chacune contribuant à enrichir le processus de conception par l'intégration de différentes formes de savoir. Les ateliers de narration, par leur ouverture à la diversité des propositions, soulignent l'importance de capturer l'imagination et les aspirations des

participants. D'autre part, les ateliers de projection, en se concentrant davantage sur les discours et les connaissances techniques, montrent la nécessité d'approfondir et de rationaliser ces idées en propositions architecturales viables. Cependant, la participation limitée de certains groupes aux ateliers de projection soulève des questions sur la nécessité d'adopter des approches plus inclusives, qui valorisent et intègrent activement toutes les perspectives.

7.2 Indice de profondeur de participation des propositions

Il est opérée maintenant la transition de l'analyse des modalités d'échanges au regard du type d'acteur et du niveau épistémique des énoncés vers l'application de l'indice de profondeur de participation à chaque proposition. En examinant la redondance des propositions, leur présence à travers les différentes étapes du processus, la densité des acteurs individuels impliqués, ainsi que la diversité des dimensions épistémologiques, il s'agit de dégager des informations sur la qualité de la collaboration, s'inscrivant dans une volonté de construire un cadre de compréhension capable de guider la mise en œuvre de démarches de CAUA fructueuses, en s'appuyant sur des données empiriques et analytiques robustes. Le terme « redondance » se réfère ici à la fréquence à laquelle des propositions sont exprimées. Cette redondance est perçue positivement ; elle est considérée comme un indicateur précieux de l'importance ou de la pertinence d'une proposition. La prise en compte de la redondance doit permettre donc d'identifier les propositions qui se démarquent comme étant particulièrement significatives. Cela fournit une base pour la priorisation des aspects du projet sur lesquels potentiellement concentrer les efforts de conception et les ressources. Ainsi, la redondance devient un outil analytique dans l'évaluation de la profondeur de la participation, contribuant à l'élaboration d'un cadre de compréhension qui guide la mise en œuvre des démarches de CAUA.

7.2.1 Application de l'indice de profondeur de participation à chaque proposition

Cette section développe un indice devant permettre de mesurer la profondeur de la participation des propositions telle que décrite dans l'état de l'art. Cet indice s'appuie sur l'étendue et la persistance des propositions à travers les différentes phases du projet, reflétant ainsi l'engagement continu des participants. Il est conçu pour identifier et

valoriser les processus qui favorisent une implication significative et durable des participants. Ce modèle est pensé pour pouvoir servir de référence normative pour évaluer et améliorer les pratiques de participation dans les projets de conception architecturale. L'analyse se concentre sur l'examen critique des mécanismes de participation, en cherchant à comprendre comment et dans quelle mesure les propositions reflètent un engagement participatif profond. Une interrogation est menée sur ce qui confère à un processus de CAUA une valeur supérieure à un autre, en mettant l'accent sur les dynamiques collectives et argumentatives de la conception. Le modèle explore par ailleurs comment la participation s'intègre au sein du processus collectif de conception. Cela permet de souligner l'importance d'une conception comme activité argumentative, où la valeur est créée par l'engagement collectif et la qualité des échanges entre les participants. Pour cela, cette section s'intéresse aux cinq dimensions clés de la profondeur de participation identifiées dans l'état de l'art : (1) la redondance des propositions, (2) leur présence dans les différentes étapes du processus, (3) la densité des acteurs individuels impliqués, (4) la densité des usagers réguliers participants et (5) la diversité des dimensions épistémologiques. En combinant ces cinq dimensions, on souhaite obtenir une image de la valeur, de la pertinence et de la légitimité des propositions pour permettre la création d'un modèle normatif robuste dans sa conception.

Dans un premier temps, je passe en revue nos 80 propositions en fonction de ces cinq dimensions. Par exemple, les propositions « patinoire » ou « parc à chiens » ont une redondance de 2, ce qui signifie qu'elles ont été évoquées deux fois dans le corpus analysé. À l'opposé, la proposition « Jardins individuels appartements RDC » a une redondance de 68, indiquant qu'elle a été mentionnée 68 fois. Deuxièmement, j'analyse la redondance des propositions sur l'ensemble des 22 étapes du dispositif. Cette redondance varie de 2 pour les familles « loge de gardien » ou « tyrolienne », à 15 pour les « jardins partagés ». Troisièmement, j'observe le nombre d'acteurs individuels ayant contribué à l'émergence d'une proposition. Le dispositif a impliqué 49 acteurs au total. Cette densité varie de 1 pour la proposition « végétalisation des façades », proposée uniquement par moi-même lors d'une réunion, à 29 pour les « jeux pour enfants ». Quatrièmement, je mesure la densité des usagers réguliers participants. Ainsi, sur les 49 acteurs participants au dispositif, 24 sont des usagers réguliers, c'est-à-dire des personnes fréquentant le lieu au moins une fois par semaine. Cinquièmement, j'observe

la diversité des niveaux épistémiques, variant de 1 pour les familles « wi-fi » ou « patinoire », à 7 pour la famille « balcon ».

Familles de proposition	Critère "Redondance de la famille de proposition" en numéraire	Indice relatif	Application de l'indice relatif moyen sur le critère "Redondance de la famille de proposition "
Végétalisation façade	1	0,0625	0,0625
Vente de logements	2	0,125	0,4000
Station taxis	2	0,1875	Application d'une moyenne d'indice relatif pour le groupe ayant une redondance de 2
Elargissement des fenêtres existantes	2	0,25	0,4000
Végétalisation des façades	2	0,3125	0,4000
Sanitaires espaces communs	2	0,375	0,4000
Parc à chiens	2	0,4375	0,4000
Barbecue	2	0,5	0,4000
Médiathèque	2	0,5625	0,4000
Vidéo-surveillance	2	0,625	0,4000
Patinoire	2	0,6875	0,4000
Restaurant associatif	3	0,75	1,1000

Tableau 7- : Exemple d'application d'indice relatif moyen

Pour l'attribution de valeurs, est introduit un indice mesurant l'intensité relative pour chacun des cinq critères évalués. Cet indice est calculé sur une échelle de 0 à 5, par incréments de 0,0625, ce qui correspond à une division de 5 par le nombre total de propositions, à savoir 80. Chaque proposition reçoit un score selon son score dans chaque critère, traduit par cet indice d'intensité relative. Ainsi, la proposition classée en dernière position obtient un indice de 0, la suivante un indice de 0,0625, et cela continue de manière séquentielle jusqu'à la proposition en tête de liste, qui se voit attribuer un indice de 5. Dans le cas où plusieurs propositions se trouvent à égalité, une moyenne de leurs indices respectifs est calculée, comme illustré dans le tableau 7-1.

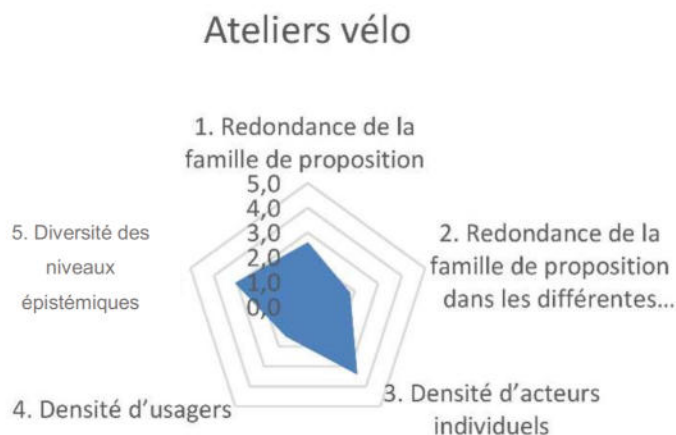


Figure 7- : Mise en diagramme de Kiviati de la proposition « atelier vélo » selon les cinq dimensions de la profondeur de participation

Enfin, pour rendre visuellement compte des résultats, des diagrammes de Kiviat individuels sont utilisés pour chaque proposition. Ces diagrammes illustrent la valeur attribuée à chaque critère sous forme de rayons partant d'un point central. Les résultats de l'évaluation pour chaque proposition sont ainsi visuellement représentés, ce qui permet de mieux comparer et analyser les différentes caractéristiques de chaque proposition. Un exemple de ces diagrammes est donné dans la figure 7-4. Après avoir détaillé l'application des indices de profondeur de participation à chaque proposition, l'étude procède maintenant au regroupement des propositions par type, afin de mettre en évidence les différentes formes d'engagement participatif.

7.2.2 Regroupement des propositions par modalité de l'engagement

type de profondeur de participation	Nombre de propositions	Pourcentage de propositions	Exemple
Fort	16	20 %	Ascenseurs
Moyen	19	24 %	Garage associatif
Extérieur	10	13 %	Ateliers vélo
Catalogue	4	5 %	Piscine
Message ciblé	19	15 %	Barbecue
Faible	12	24 %	Construction nouvelle

Tableau 7- : Propositions par type de profondeur de participation

Le regroupement opéré ici vise à offrir une compréhension de l'effet de la profondeur de participation sur la qualité des propositions, et à établir des critères normatifs pour guider la sélection et l'intégration des meilleures pratiques de participation dans les projets architecturaux futurs. Pour cela, cette section se concentre sur le regroupement et l'analyse des propositions selon leur niveau de profondeur de participation dans le processus de CAUA. En évaluant l'intensité et la qualité de l'engagement participatif, je vise à identifier les schémas qui ont un effet sur le projet. L'objectif est de proposer un cadre normatif pour évaluer et améliorer les pratiques de participation en architecture, en mettant en lumière les mécanismes qui sous-tendent une collaboration efficace et argumentative. En regroupant les 80 propositions selon leur type de profondeur de participation, je mets en évidence différents degrés de collaboration, allant de forte à faible (tableau 7-2), et examine les implications de ces niveaux de participation pour le projet final. Cette classification doit permettre de souligner l'importance d'une conception architecturale qui valorise l'argumentation, l'engagement collectif et la qualité des échanges entre les participants.

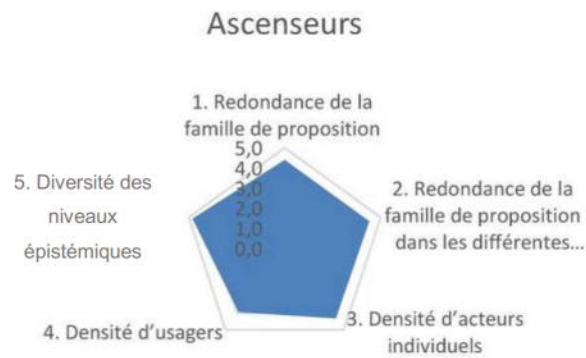


Figure 7- : Profondeur de participation de type fort de la proposition « ascenseurs »

Lorsque nous examinons la profondeur de participation de type « fort » des propositions, chaque dimension évaluée présente des indices élevés : au moins trois des cinq indices associés à chaque dimension sont supérieurs à 4, et l'ensemble des cinq indices est supérieur à 3. Cette configuration indique une collaboration intense et efficace. Un exemple marquant est la proposition relative à l'installation d'ascenseurs, qui démontre des indices élevés sur l'ensemble des dimensions concernées (comme illustré dans la figure 7-5). Est posée l'hypothèse que de telles propositions exercent une influence majeure sur le projet final, leur profondeur de participation élevée suggérant une contribution substantielle et significative. Cette importance justifie leur sélection prioritaire dans les phases ultérieures de développement du projet.

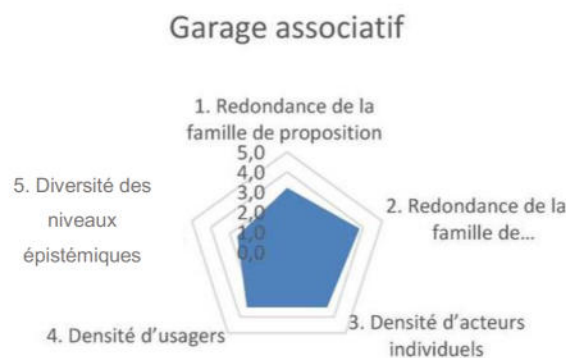


Figure 7- : Profondeur de participation de type moyen de la proposition « Garage associatif »

Les propositions relevant d'une profondeur de participation de catégorie « moyenne » indiquent une collaboration de niveau intermédiaire. Chaque indice des cinq dimensions surpasse le seuil de 1,7, révélant une intensité de collaboration modérée. Des exemples tels que le « Garage associatif », illustrent une interaction moins prononcée que celle observée dans les propositions de type « fort », mais néanmoins importante

(figure 7-6). J'avance l'hypothèse que ces propositions, bien qu'elles n'atteignent pas le niveau le plus élevé de collaboration sont susceptibles d'être sélectionnées.

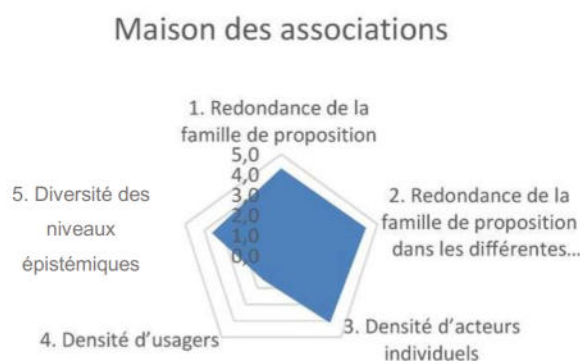


Figure 7- : Profondeur de participation de type extérieur de la proposition « Garage associatif »

Les propositions classées sous le type « extérieur » se distinguent par un engagement limité des usagers réguliers. Ainsi, pour ces propositions, bien que les indices des dimensions soient au-dessus de 1,7, l'indice spécifique aux usagers réguliers fait exception. À titre d'exemple, la proposition concernant la maison des associations émane principalement d'utilisateurs occasionnels (figure 7-7). Selon la définition initiale de l'étude, qui stipule que la CAUA requiert une participation active des usagers réguliers, ces propositions ne répondent pas pleinement à ce critère. Toutefois, en adoptant une perspective plus élargie, perçue comme un effort de conception collectif, ces propositions révèlent néanmoins une profondeur de participation non négligeable.

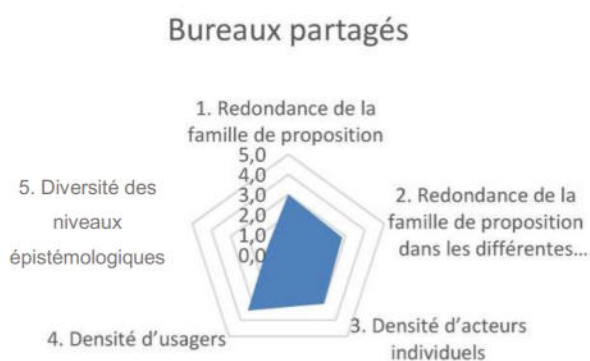


Figure 7- : Profondeur de participation de type « catalogue » de la proposition « Bureaux partagés »

Le type « catalogue » rassemble des propositions qui peuvent être considérées comme des propositions prêtes à l'emploi. Ces propositions n'ont pas donné lieu à une diversité importante de niveaux épistémologiques, indiquant un niveau d'argumentation

plutôt faible (figure 7-8). Ces propositions présentent un indice supérieur à 1,7 sur quatre dimensions, mais une faible intensité de niveaux épistémiques. Ce chiffre est choisi pour équilibrer les évaluations sur plusieurs dimensions, assurant que la barre soit ni trop basse, ni trop haute. Nous sommes plutôt ici dans l'énonciation de propositions toutes faites : une piscine, une médiathèque, etc., mais pas dans un développement argumentatif poussé.

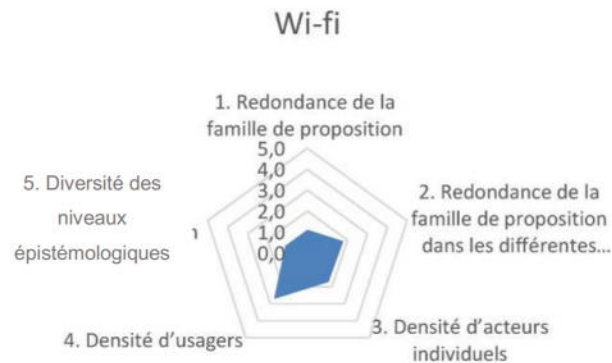


Figure 7- : Profondeur de participation de type « message ciblé » de la proposition « Wi-fi »

Dans le type « message ciblé », les propositions sont caractérisées par une faible interaction, qui provient principalement des usagers réguliers, avec une intervention limitée d'utilisateurs non réguliers (figure 7-9). Pour qu'une proposition appartienne à ce groupe, l'indice relatif aux usagers réguliers doit être au moins supérieur à 1,5, et au moins trois des quatre autres indices doivent être inférieurs à 2,2. En outre, tous les indices pour ces propositions sont inférieurs à 2,7. Bien que ces propositions aient un indice de collaboration faible, elles ont néanmoins été discutées par des usagers réguliers. Elles proviennent donc d'un processus qui peut sembler ne pas avoir une profondeur de participation satisfaisante, mais elles possèdent la qualité d'avoir été débattues par les destinataires finaux du projet. Bien qu'elles aient un faible indice de collaboration, elles ne doivent pas nécessairement être considérées comme de mauvaises propositions. Elles peuvent apporter des solutions ciblées à des besoins spécifiques, bien que provenant d'un processus peu collaboratif.



Figure 7- : Profondeur de participation de type « faible » de la proposition « loge de gardien »

Enfin, le type « faible » regroupe les propositions présentant le niveau le plus bas de profondeur de participation, se caractérisant par des indices faibles dans différentes dimensions (figure 7-10). Dans cette catégorie, l'indice de densité d'usagers réguliers est nul, et au moins trois des quatre autres indices sont inférieurs à 1,8. En outre, tous les indices sont inférieurs à 2,8. Ainsi, l'ensemble des indices est faible, et ces propositions n'ont pas été débattues par des usagers réguliers. Cependant, malgré leur profondeur de participation faible, ces propositions peuvent toujours se révéler pertinentes du point de vue du projet architectural.

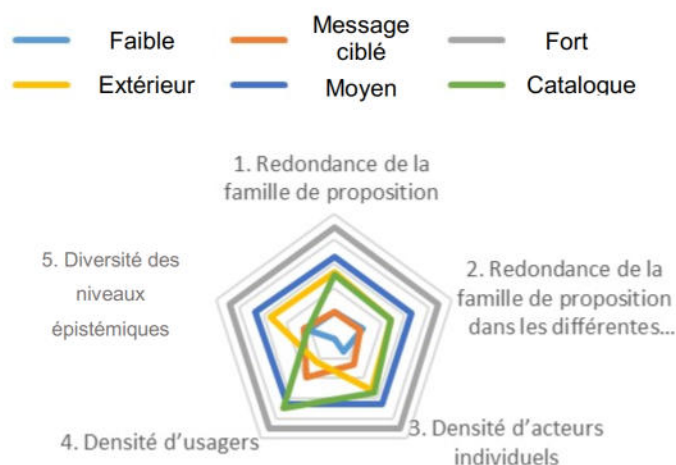


Figure 7- Synthèse des types de profondeurs de participation

L'analyse des types de profondeur de participation révèle une certaine homogénéité entre les indices des dimensions à l'intérieur d'un type, à l'exception de deux cas particuliers (figure 7-11). Lorsqu'un indice est élevé, les autres indices tendent à suivre cette tendance, et vice versa lorsque l'indice est faible. De façon générale, est constaté que les propositions émanant d'usagers non-réguliers peuvent être altruistes et générales (intégrer un centre d'accueil des SDF), moins en phase avec les aspirations quotidiennes

des usagers réguliers, tandis que celles provenant des usagers réguliers sont davantage en lien avec leur quotidien et leurs besoins spécifiques (intégrer des balcons). Les personnes moins impliquées peuvent ainsi avoir une vision plus large, mais potentiellement moins informée des besoins réels. Cette répartition met en lumière la diversité des modalités de collaborations utilisées lors de la démarche. Elle souligne également l'importance de prendre en compte les différents critères et dimensions évalués pour apprécier pleinement la profondeur de participation des propositions issues de la CAUA. Ces informations peuvent permettre de faire des choix éclairés lors de la sélection et de l'intégration des propositions dans le projet final en distinguant les propositions les mieux élaborées et légitimées.

Après avoir exploré et classifié les propositions selon leur profondeur de participation, est entamée une nouvelle phase d'analyse dans la section 7.3. Cette prochaine étape vise à croiser l'indice de profondeur de la participation avec d'autres critères.

7.3 Croisement des indices de profondeur de participation avec différents critères

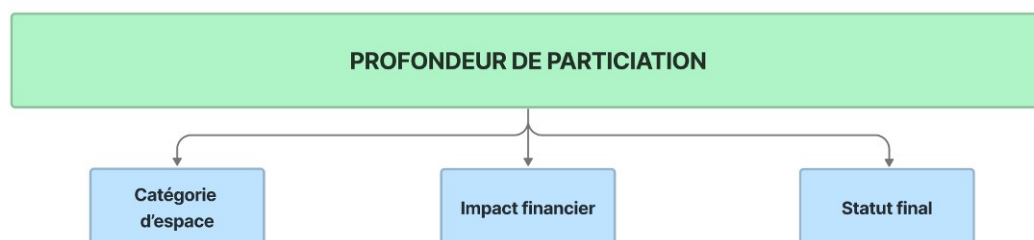


Figure 7- : Croisement des indices de profondeur de participation avec différents critères

Dans cette étape de l'analyse, l'indice de profondeur de participation est croisé avec trois autres critères : la catégorie d'espace, l'impact financier et le statut final de la proposition (figure 7-12). En croisant ces trois critères avec cet indice, une meilleure compréhension est visée des dynamiques complexes qui lient la participation des usagers à la nature des propositions, leur viabilité financière et leur concrétisation dans le projet architectural.

7.3.1.1 Catégorie d'espace

	Programmation Intérieure		Urbanisme		Architecture		Paysage		Espace public		Technique et maintenance		total	
	nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%
Fort	1	6%	0	0%	2	13%	5	31%	6	38%	2	13%	16	100%
Moyen	6	32%	2	11%	4	21%	1	5%	4	21%	2	11%	19	100%
Catalogue	2	50%	0	0%	1	25%	0	0%	0	0%	1	25%	4	100%
Extérieur	6	60%	0	0%	2	20%	0	0%	2	20%	0	0%	10	100%
Message ciblé	4	21%	0	0%	3	16%	3	16%	6	32%	3	16%	19	100%
Faible	6	50%	1	8%	4	33%	1	8%	0	0%	0	0%	12	100%

Tableau 7- : Croisement des indices de collaboration avec la catégorie d'espace

L'analyse de la variation des indices de profondeur de la participation selon les catégories d'espace (tableau 7-3) doit permettre d'identifier si certaines catégories suscitent plus d'engagement et de participation des usagers que d'autres.

- Constat 1.1. Forte profondeur de participation concernant les espaces extérieurs

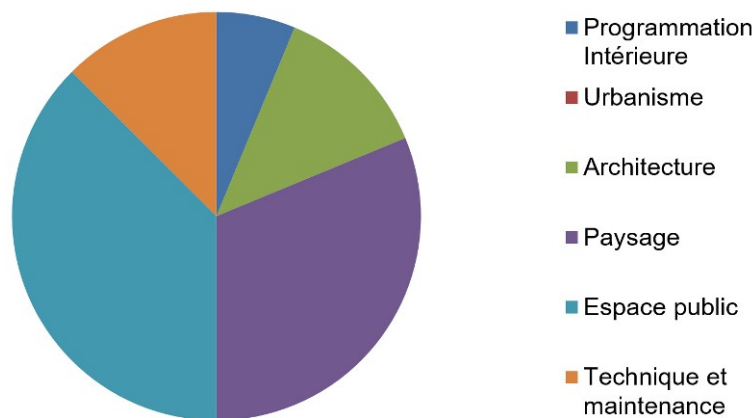


Figure 7- : Répartition de l'indice « fort » de co-conception

Les propositions qui ont enregistré la plus forte intensité de profondeur de participation proviennent principalement des catégories d'espace « paysage » et « espace public », c'est-à-dire les espaces en extérieur (figure 7-13). Cette tendance peut être expliquée par plusieurs facteurs. Tout d'abord, les ateliers de narration et les ateliers de projection ont naturellement mis l'accent sur ces espaces extérieurs. Les balades et les maquettes permettent de visualiser facilement et d'imaginer concrètement les aménagements possibles de ces lieux, suscitant une forte participation. En outre, les espaces publics et le paysage jouent un rôle dans la vie quotidienne des usagers réguliers. Ils sont des lieux de rassemblement, de détente, d'interaction sociale et de

loisirs. Leur conception et leur aménagement sont donc des sujets d'intérêt majeur pour ceux qui souhaitent contribuer à leur amélioration et à leur adaptation à leurs besoins et préférences. Aussi, cette concentration d'une forte collaboration peut être expliquée par la théorie des biens communs, qui postule que les ressources partagées par une communauté suscitent naturellement plus d'engagement participatif (Ostrom, 1990). Les catégories « paysage » et « espace public » étant des biens communs, attirent donc plus d'attention collective pour leur aménagement et leur gestion. Si l'exemple est pris de la proposition « sanitaires publics » comme illustration, je constate que son indice de profondeur de participation élevé témoigne d'une démarche de conception collaborative réussie. Lors des échanges et des discussions, les maîtres d'œuvre ont pu identifier les différentes spécificités et exigences liées à cette infrastructure. La contribution des usagers réguliers, étant les principaux utilisateurs de ces sanitaires, est ici particulièrement pertinente pour cerner les enjeux pratiques et fonctionnels associés. La nature transversale de cette proposition a également favorisé une diversité d'arguments et de points de vue. Les usagers réguliers et les maîtres d'œuvre peuvent ainsi échanger sur des questions d'accessibilité, d'hygiène et d'esthétique. Ces discussions enrichissent la réflexion et peuvent permettre d'affiner les propositions pour aboutir à un modèle cohérent et adapté. Cependant, l'accent pour cette proposition est ici mis sur la compréhension des besoins, sans aller jusqu'à la co-conception, ce qui indique une limitation dans le processus de conception.

- Constat 1.2. Faible indice de la dimension « densité d'usagers réguliers » dans la programmation intérieure

Les propositions avec une faible intensité de participation des usagers réguliers ont tendance à aborder davantage la programmation intérieure du projet, corroborant le fait que les usagers réguliers et les usagers non réguliers ont des motivations et des besoins différents en ce qui concerne la participation à la conception (Redström, 2006). Les usagers non réguliers semblent être plus ouverts à revoir la programmation et à proposer de nouveaux types de fonctionnalités pour l'espace, tels que la création de maisons des associations, de résidences pour seniors, ou l'installation de commerces. Les usagers réguliers, ayant un engagement plus continu avec l'espace, peuvent être plus réticents à envisager des changements radicaux. Ils peuvent aussi trouver les aspects techniques, tels que les maquettes au 1/20 ou les plans d'aménagement, plus intimidants ou moins pertinents pour leur expérience quotidienne (Norman, 2013).

- Constat 1.3. Technique et maintenance : le domaine des usagers réguliers

La technique et la maintenance se rapportent à l'entretien et au fonctionnement quotidien des bâtiments et des espaces, ainsi qu'à la sélection des équipements et des systèmes techniques. Dans cette catégorie, on observe que toutes les propositions impliquent la participation d'usagers réguliers, sans exception. Les usagers réguliers possèdent une connaissance tacite et spécifique du site (Polanyi, 1966). Cette expertise pratique peut être particulièrement précieuse lorsqu'il s'agit de problèmes techniques et de maintenance, qui nécessitent une compréhension fine des enjeux, des défis et des opportunités présents (Redström, 2006). Les usagers réguliers, par leur expérience quotidienne, sont plus à même de signaler des problèmes concrets et d'offrir des solutions pragmatiques (Arnstein, 1969). Leurs retours peuvent être utilisés pour prioriser les actions de maintenance, ainsi que pour éviter les erreurs de conception qui pourraient entraîner des coûts de maintenance plus élevés à l'avenir (Brand, 1995).

7.3.1.2 Impact financier

	incidence financière très faible		incidence financière faible		incidence financière moyenne		incidence financière forte		incidence financière très forte	
	nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%
Fort	2	13%	3	19%	7	44%	2	13%	2	13%
Moyen	1	6%	4	25%	2	13%	7	44%	5	31%
Catalogue	0	0%	1	6%	0	0%	1	6%	2	13%
Extérieur	3	19%	2	13%	1	6%	0	0%	4	25%
Message ciblé	9	56%	5	31%	1	6%	2	13%	2	13%
Faible	1	6%	1	6%	5	31%	4	25%	1	6%
Total	16	100%	16	100%	16	100%	16	100%	16	100%

Tableau 7- : Croisement de l'indice de profondeur de participation des propositions avec leur incidence financière

Cette section se penche sur l'analyse de l'impact financier des propositions, en le croisant avec l'indice de profondeur de participation identifié précédemment, pour évaluer comment les coûts prévus des propositions influencent et sont influencés par le niveau d'engagement participatif. Le tableau 7.7 présente une répartition des propositions selon ces critères, offrant un aperçu de la relation entre l'aspect financier des projets de CAUA et leur capacité à engendrer une participation profonde et significative. Cette analyse est utile pour saisir pleinement les implications financières des différentes approches de participation et leur impact sur la viabilité et la mise en œuvre des propositions dans le projet architectural global.

- Constat 2.1 : Les propositions avec l'indice le plus fort ont une incidence financière moyenne et les propositions avec un indice moyen ont une incidence financière forte

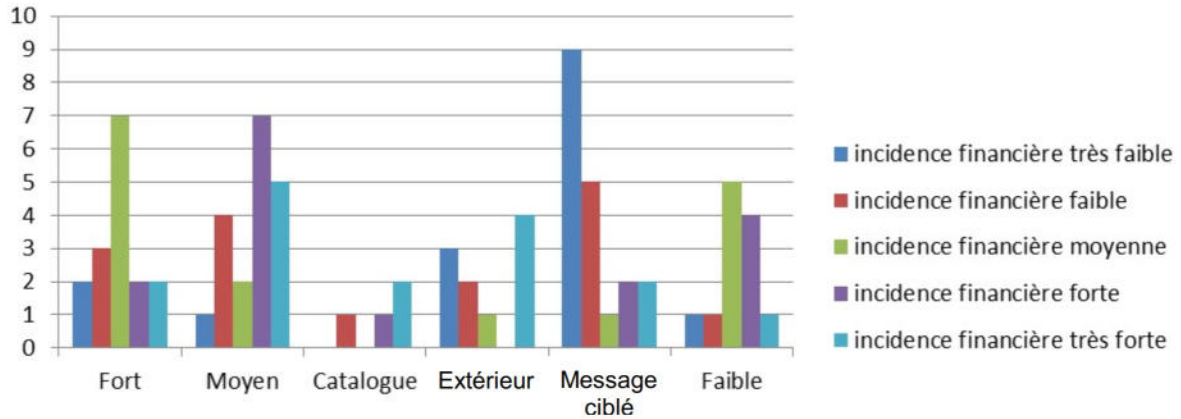


Figure 7- : Indice profondeur de participation selon l'incidence financière des propositions

Les propositions les plus coûteuses ne sont pas celles qui suscitent le plus de discussions. En réalité, il apparaît que les propositions les plus discutées présentent généralement une incidence financière moyenne, tandis que les propositions moyennement discutées ont une incidence financière élevée (figure 7-14). Cette tendance indique que les propositions liées à l'expérience quotidienne des usagers sont celles qui suscitent le plus d'engagement et de débats. Les propositions portant sur des aspects pratiques et directement liés au vécu quotidien des usagers, tels que les jardins partagés, les espaces de convivialité ou le contrôle d'accès aux places de parking, sont particulièrement sujettes à des discussions et à une forte profondeur de participation, sans être les plus financièrement lourdes. Un exemple illustrant cette constatation est la proposition « Contrôle d'accès » : bien qu'elle puisse avoir un impact financier moyen, elle a suscité des itérations denses. Cette observation souligne l'importance accordée par les usagers aux aspects pratiques et fonctionnels du projet, qui influencent directement leur expérience quotidienne dans l'environnement urbain. En revanche, les grands projets structurants, comme par exemple la proposition « résidence sénior », bien que pouvant entraîner un impact financier significatif, ne sont pas les plus discutés. Les propositions à forte incidence financière ne semblent pas générer autant d'engagement et d'intérêt que celles liées à des préoccupations plus pratiques et quotidiennes des usagers réguliers. En d'autres termes, les usagers réguliers sont plus enclins à participer activement et à débattre autour des propositions qui touchent à leur expérience vécue. Ces préoccupations quotidiennes semblent prévaloir sur l'intérêt porté à des projets de

grande envergure ou à forte incidence financière, qui, bien que significatifs du point de vue du développement et de l'investissement, peuvent paraître plus éloignés de l'expérience immédiate.

En revanche, d'autres propositions plus globales ou structurelles peuvent susciter un plus grand intérêt chez les usagers non réguliers, professionnels, qui ont une perspective plus large et abstraite sur l'environnement urbain. Cette observation souligne l'importance de considérer les différents niveaux d'engagement des usagers. Le fait que les propositions les plus coûteuses ne soient pas nécessairement les plus discutées suggère que la valeur d'une proposition ne se mesure pas uniquement en termes financiers (Kerzner, 2017). Ainsi, dans ce processus, la valeur d'une proposition ne doit pas être jugée uniquement sur son coût, mais plutôt sur sa pertinence pour le projet du point de vue des usagers. Ces résultats confirment l'importance de prendre en compte les aspects liés à l'expérience quotidienne dans les projets architecturaux de grande échelle.

- Constat 2.2 : Un lien est observée entre une incidence financière faible et un indice de profondeur de participation de type « message ciblé »

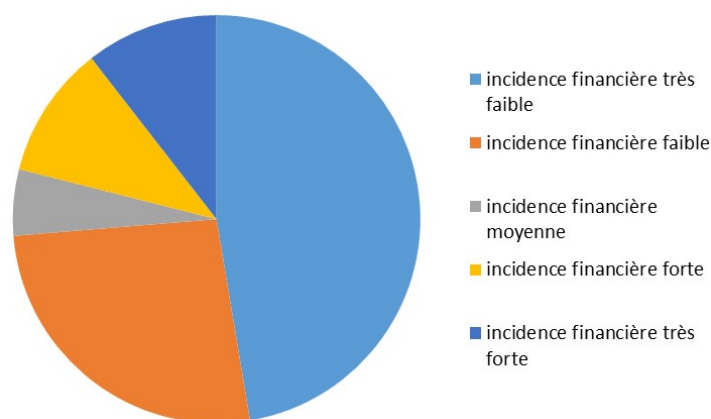


Figure 7- : Indice de collaboration « message ciblé » selon l'incidence financière des propositions

En termes financiers, les propositions « message ciblé », impliquant des usagers réguliers, ont tendance à être les moins coûteuses (figure 7-15). Ces idées sont généralement axées sur des aspects quotidiens et sont souvent le résultat d'une initiative individuelle. Elles ont donc un impact financier relativement limité sur le projet global. En effet, certaines propositions telles que « Barbecue », « Corbeille à papier » ou « Gazon synthétique » suscitent principalement l'intérêt des usagers réguliers, qui sont en grande majorité des non-professionnels. Ces propositions portent sur des détails spécifiques et pratiques de l'environnement urbain, souvent liés au confort et à l'usage

quotidien. En revanche, les usagers non réguliers, qui n'ont pas un lien aussi étroit avec l'environnement urbain, montrent moins d'intérêt pour ces propositions. Ils ne se sentent pas directement concernés par ces aspects spécifiques, pouvant être perçus comme anecdotiques, ce qui peut expliquer leur moindre implication. Ainsi, la relation observée entre l'impact financier faible des propositions et l'engagement principalement des usagers réguliers peut être expliquée par la loi de l'effort minimal qui stipule que les individus sont naturellement enclins à minimiser leur effort cognitif et financier (Kahneman, 2011). Les usagers réguliers, déjà familiarisés avec l'environnement, semblent donc plus enclins à proposer des solutions à faible coût qui améliorent leur quotidien.

7.3.1.3 Statut final de la proposition

	sélectionné		non arrêté		non sélectionné	
	nbr	%	nbr	%	nbr	%
Fort	16	42%	0	0%	0	0%
Moyen	8	21%	9	36%	2	12%
Catalogue	5	13%	3	12%	2	12%
Extérieur	1	3%	2	8%	1	6%
Message ciblé	6	16%	5	20%	8	47%
Faible	2	5%	6	24%	4	24%
Total	38	100%	25	100%	17	100%

Tableau 7- : Tableau de croisements des critères indice de co-conception et sélection dans le projet

Dans cette section est explorée le lien entre le statut final des propositions et leur indice de profondeur de participation, permettant ainsi d'apprécier si les initiatives les plus collaboratives ont une meilleure chance d'être retenues. En examinant le tableau 7-5, qui présente la distribution des propositions selon leur statut final (sélectionnées, non arrêtées, non sélectionnées) et leur indice de profondeur de participation, il s'agit de comprendre comment la participation des usagers et la profondeur de la participation se traduisent concrètement dans les décisions finales de conception. Cette évaluation est utile pour saisir l'interaction entre la participation des usagers, jugée à travers l'intensité de la profondeur de participation, et la réalité pratique de l'intégration de ces propositions dans les projets architecturaux, révélant ainsi la dynamique entre la théorie participative et sa mise en application effective.

- Constat 3.1 : Il existe un lien entre l'indice fort de profondeur de collaboration et l'intégration des propositions dans l'esquisse préprogrammatique

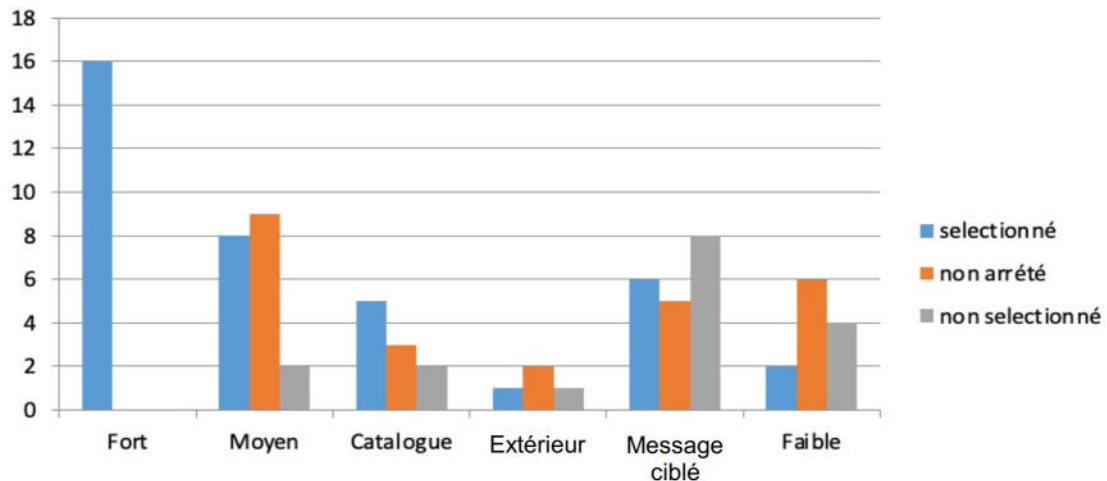


Figure 7- : Tableau présentant la sélection des propositions selon leur indice de co-conception

Les propositions avec un indice fort sont plus facilement sélectionnées. En effet, sur les propositions retenues, 63% présentent un indice d'intensité élevé à moyen. Parmi les 16 propositions ayant un indice fort, toutes ont été intégrées au projet (figure 7-16), confirmant ainsi l'importance de cet indice dans leur sélection. En revanche, les propositions ayant un indice d'intensité moyenne montrent un taux d'intégration de 42%, tandis que 47% d'entre elles sont non arrêtées. Il est possible de formuler deux hypothèses antagonistes à partir de ces constats : soit les propositions avec un indice élevé ont plus de chances d'être intégrées dans le projet car elles ont été plus discutées, évaluées et ajustées afin de mieux répondre aux besoins et aux aspirations des usagers, soit c'est parce que les propositions sont pertinentes pour le projet qu'elles suscitent davantage de discussions. Ces deux hypothèses soulèvent des questions centrales concernant la relation causale entre la discussion entourant une proposition et son intégration dans un projet.

Voie d'interprétation 1 : Les propositions avec un indice élevé de collaboration sont plus susceptibles d'être intégrées car elles ont été davantage discutées, évaluées et ajustées. Les travaux menés indiquent souvent que la collaboration et la discussion favorisent l'amélioration des idées (Baker, 2015). La confrontation d'une proposition à de multiples points de vue permet d'identifier des angles morts, d'affiner les détails et d'ajuster l'approche en fonction des besoins. De plus, les études sur l'intelligence collective ont montré que la performance d'un groupe n'était pas simplement la somme des intelligences individuelles, mais dépendait de la collaboration entre ses membres (Woolley et al., 2010). Si une proposition est largement discutée, elle est donc

probablement confrontée à une grande diversité d'opinions, ce qui peut conduire à son amélioration. Ainsi, cette implication des usagers dans le processus de conception peut augmenter les chances que le produit final répondra à leurs besoins (Sanders & Stappers, 2008). De ce fait, une proposition qui fait l'objet de nombreuses discussions est probablement passée par plusieurs itérations d'amélioration.

Voie d'interprétation 2 : Les propositions suscitent davantage de discussions car elles sont intrinsèquement pertinentes pour le projet. Les propositions qui sont directement pertinentes ou qui touchent au cœur d'un problème ont tendance à susciter plus d'intérêt et donc de discussions. Kahneman & Egan (2011) suggèrent que les individus sont plus susceptibles de s'engager dans des activités ou des discussions qu'ils jugent directement pertinentes pour eux. Ainsi, une proposition pertinente peut naturellement attirer plus d'attention et de discussions. Aussi, Ryan & Deci (2000) dans la théorie de l'auto-détermination suggèrent que les gens sont motivés par des intérêts intrinsèques. Ainsi, si une proposition résonne naturellement avec les valeurs, les besoins ou les intérêts des acteurs, elle suscitera probablement plus de discussions.

Ces deux hypothèses ne sont pas mutuellement exclusives. Une proposition peut être initialement pertinente, suscitant ainsi de nombreuses discussions, qui peuvent à leur tour améliorer la proposition, la rendant encore plus adaptée au projet. Aussi, ce constat mettant en évidence un lien net entre l'intensité élevée de collaboration et l'intégration dans le projet des propositions peut être en partie expliqué par le résultat précédent, montrant que ce ne sont pas les propositions les plus coûteuses qui sont les plus discutées. Cet impact financier moindre facilite leur sélection. Une collaboration intense ne se traduit pas nécessairement par des coûts plus élevés. De plus, les propositions les moins coûteuses peuvent avoir un avantage distinct lorsqu'il s'agit de décisions d'intégration. Thaler (2015), dans ses travaux sur l'économie comportementale, a souligné que les décisions concernant la sélection de propositions, sont souvent influencées par des perceptions relatives du coût par rapport à la valeur perçue. Les propositions moins coûteuses peuvent être vues comme offrant un meilleur rapport qualité-prix par les décideurs, en particulier si elles résultent d'une collaboration approfondie. Ehn (2008) suggère aussi que la co-conception peut conduire à des solutions plus économiques en évitant les erreurs coûteuses et les révisions. Ainsi, des propositions issues d'une profondeur de participation forte pourraient être plus efficaces en termes de coûts à long terme. Les propositions moyennement coûteuses, surtout si

elles résultent d'une collaboration intensive, peuvent être privilégiées aux propositions coûteuses car elles minimisent les risques financiers, corroborant les travaux de Kerzner (2017) qui soulignent que l'un des principaux défis de la gestion de projet est l'optimisation des ressources.

- Constat 3.2 : Il existe un lien entre les propositions qui ont été peu discutées et le fait qu'elles ne soient pas retenues dans le projet final

Les propositions qui ont reçu peu d'engagement et d'échanges de la part des participants, notamment celles impliquant peu d'utilisateurs réguliers, ont tendance à être moins retenues pour intégration dans le projet. A partir de ce constat observé, il est donc possible de formuler deux hypothèses antagonistes :

Voie d'interprétation 1 : Les propositions ont un indice d'intensité de profondeur de participation faible car elles sont moins pertinentes et n'ont pas suscité un fort intérêt lors des discussions. Par conséquent, elles ont été moins discutées par les participants, qu'ils soient utilisateurs réguliers ou non réguliers. Dans leur étude, Sanders et Stappers ont observé que les méthodes de conception avec utilisateurs qui impliquent directement les utilisateurs peuvent donner lieu à des discussions plus approfondies autour des propositions perçues comme pertinentes (Sanders & Stappers, 2008). Leur faible indice reflète donc leur niveau de pertinence limité pour le projet, ce qui a entraîné leur exclusion dans la sélection finale.

Voie d'interprétation 2 : Les propositions qui n'ont pas suscité un débat approfondi et qui ne reflètent pas les attentes des utilisateurs peuvent être considérées comme moins prioritaires pour le projet, ce qui les place dans une position défavorable lors de la sélection finale. Bratteteig et Wagner ont noté que le niveau de participation des utilisateurs dans la conception est souvent lié à leur pouvoir de prise de décision, et que les idées qui ne sont pas suffisamment débattues peuvent être exclues des décisions finales, non pas en raison de leur manque d'importance, mais à cause d'une dynamique participative insuffisante (Bratteteig et al., 2012). Ces propositions ont pu être considérées comme moins pertinentes ou moins adaptées aux besoins et aux attentes des utilisateurs, ce qui a influencé leur non-intégration dans la sélection finale, en dehors de leur qualité propre.

Ce phénomène peut être en partie expliqué par le degré de « culture » participative des publics impliqués. La capacité des participants à s'engager dans des discussions constructives et à défendre efficacement leurs points de vue dépend largement de leur familiarité avec ce type de processus (Bratteteig et al., 2012). Les acteurs ayant une plus grande expérience des démarches participatives semblent mieux équipés pour faire valoir leurs idées. En revanche, les participants moins habitués ou ceux qui se sentent moins à l'aise dans un cadre formel peuvent se retrouver désavantagés. Leurs propositions, même si elles reflètent des besoins pertinents, risquent d'être moins prises en compte dans les décisions finales. Cela soulève la question de l'équité et met en évidence la nécessité de développer des stratégies pour renforcer la capacité de tous les participants à s'engager.

Ce lien expose la dynamique délicate entre participation et pertinence dans les processus de CAUA. Elle questionne le rôle de l'EC comme outil de validation des idées et souligne l'importance d'un engagement actif pour garantir la prise en compte des propositions. L'observation de ce lien peut aider à optimiser de futurs projets similaires.

7.3.1.4 Synthèse conclusive

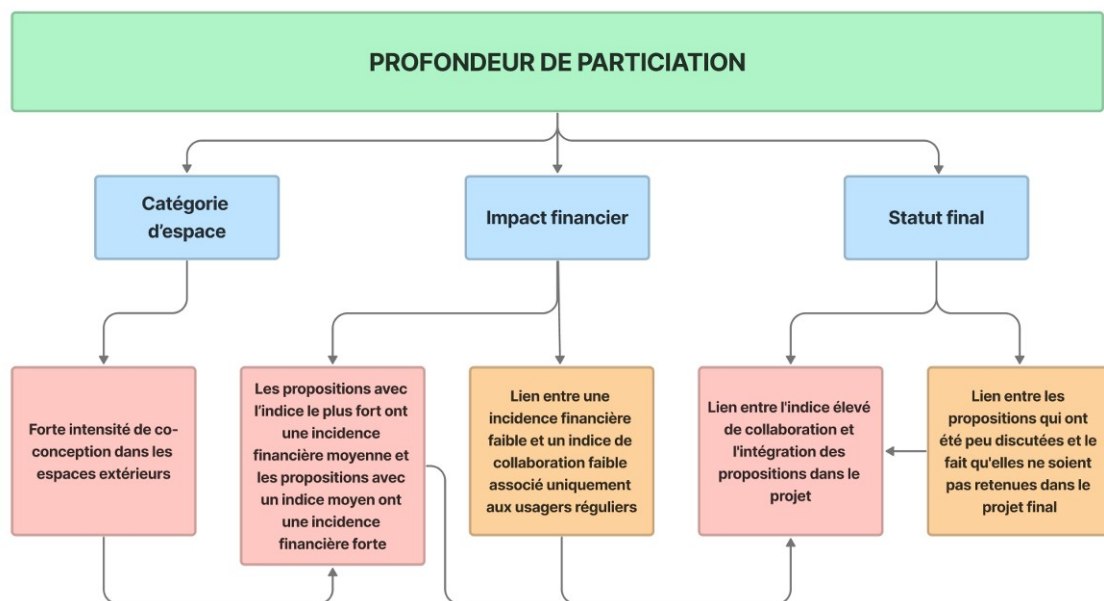


Figure 7- : Synthèse visuelle des relations et des constats analysés concernant la profondeur de participation en CAUA

L'analyse du croisement entre l'indice de profondeur de participation et des critères tels que la catégorie d'espace, l'impact financier, et le statut final de la proposition révèle des dynamiques complexes sur le processus de CAUA (figure 7-17). Premièrement, la

prédominance des espaces extérieurs dans les propositions à forte profondeur de participation illustre comment l'engagement collectif est particulièrement saillant lorsqu'il concerne des espaces de vie communs, indiquant un fort désir des participants d'améliorer les environnements partagés (Gehl, 2011). Deuxièmement, l'incidence financière des propositions, qui est variée selon leur degré de participation, révèle que les initiatives les plus collaboratives ne sont pas nécessairement les plus coûteuses, réfutant ainsi l'assertion que l'engagement participatif mène à une augmentation des coûts. Cette observation suggère que les processus participatifs peuvent, au contraire, orienter vers des solutions plus pragmatiques et économiquement viables, en alignant étroitement les propositions avec les préoccupations et les besoins réels des usagers. Enfin, quant au statut final des propositions, il est clair que celles issues d'un processus de participation intensif ont une probabilité plus élevée d'être sélectionnées pour l'intégration dans le projet final. Ce résultat confirme l'importance de l'engagement participatif pour l'enrichissement qualitatif du processus de conception et pour son efficacité pratique dans la réalisation des projets architecturaux, en accord avec Arnstein (1969). Les propositions fortement discutées, réfléchissant un consensus ou une compréhension entre les parties prenantes, tendent à être jugées comme plus pertinentes et intégrables dans le projet final. Cette analyse met en lumière le rôle de la participation des usagers réguliers dans la CAUA, comme facteur influençant la sélection des propositions. Elle souligne l'importance d'approches participatives denses qui valorisent et intègrent effectivement les contributions des usagers.

De façon introspective il est possible aussi d'explorer ce qui a été perçu comme intéressant et enrichissant dans le projet, tant du point de vue des participants que du mien en tant que médiateur et architecte impliqué dans le processus. En accord avec Brown (2010), la diversité des idées, des perspectives et des opinions qui émergent lors des échanges entre les participants m'a permis de découvrir de nouvelles approches, de remettre en question mes idées préconçues et d'envisager des solutions créatives aux problèmes posés par le projet. Le processus semble également avoir permis la création d'une dynamique collective, où les idées se nourrissent les unes des autres, semblent conduire à des propositions plus abouties. Le projet a été nourri par la contribution active et participative des usagers, qu'ils soient réguliers ou non. Leur implication dans le processus m'a apporté une meilleure compréhension des besoins, des préférences et des attentes des futurs utilisateurs de l'espace. Les échanges et les discussions m'ont permis de recueillir des informations invisibles sinon, de tester des idées et de valider ou

invalider des concepts, enrichissant ainsi la vision globale du projet. En tant que jeune chercheur et architecte impliqué dans le projet, l'observation des interactions entre les participants, la collecte et l'analyse des données sont en effet des sources d'enrichissement personnel et professionnel (Schön, 1984).

Après avoir exploré en profondeur les dynamiques de participation des usagers à travers l'indice de profondeur de participation, la partie 7.4 se propose de d'approfondir sur la base de ces constatations en examinant les interactions entre les usagers réguliers et les autres acteurs du projet, ainsi que les répercussions concrètes de ces interactions sur l'incorporation des propositions dans le projet final.

7.4 Résultat de l'étude : analyse des interactions et de leurs répercussions

L'analyse des interactions entre les usagers et les professionnels dans le cadre de la CAUA et leurs répercussions sur le projet final constitue un domaine d'étude important pour comprendre l'effet de la participation dans les processus de conception. Dans ce contexte, cette section se penche sur les résultats de l'étude menée sur la rénovation de l'ensemble de logements sociaux de la Grand'Goule, en se concentrant particulièrement sur trois aspects centraux : les contributions des usagers comme fondement de connaissance, la profondeur de participation comme indicateur de l'effet sur le projet, et les défis liés aux cycles d'itérations et à la désynchronisation. Premièrement, une exploration est réalisée concernant la manière dont les contributions des usagers réguliers sont devenues une ressource précieuse dans le processus de conception, offrant des informations et des connaissances qui enrichissent et orientent le projet final. Deuxièmement, l'étude se concentre sur la profondeur de participation des propositions et son rôle en tant qu'indicateur du succès du projet. Enfin, sont abordées les difficultés rencontrées lors des cycles d'itération et les problèmes de désynchronisation entre les différents acteurs du projet. A travers l'examen de ces trois aspects, cette section entend mettre en lumière la pertinence de la CAUA, en mettant en évidence les avantages, les défis et les opportunités qu'elle présente, s'appuyant sur une analyse des interactions et de leurs effets, et offrant ainsi une contribution à la compréhension de la dynamique de la conception participative et de son potentiel pour enrichir et améliorer les projets architecturaux.

7.4.1 Les contributions comme fondement de connaissance

Tout d'abord, il est remarquable que les propositions des usagers réguliers soient en grande partie intégrées dans le projet final. Cette intégration n'est pas anodine ; elle est un indicateur fort de la CAUA dans la gestion de projets complexes, qui augmente sensiblement la probabilité d'acceptation et de satisfaction, et il en résulte une meilleure adéquation du projet avec les besoins et désirs des acteurs concernés (Sanoff, 1990). En effet, il est observé un fort niveau d'approbation du préprogramme parmi les parties prenantes. Ce résultat important corrobore l'hypothèse que la phase de préprogrammation est un élément clé pour le succès de projets de conception collaboratifs (Harty, 2005; Zetlaoui-Léger, 2007). Le préprogramme sert de base pour établir les attentes, aligner les intérêts des diverses parties prenantes et développer une vision partagée du projet. Il agit comme un guide stratégique, contribuant à façonner les objectifs du projet et également les méthodologies et les protocoles d'interaction entre les parties prenantes. L'approbation étendue du préprogramme par les parties prenantes peut ainsi être interprétée comme une validation empirique du bien-fondé de consacrer du temps et des ressources à cette phase initiale. Cela enrichit un corpus croissant de littérature qui identifie la préprogrammation comme étant bien plus qu'une simple formalité administrative, mais plutôt comme une phase qui peut déterminer la trajectoire du projet dans son ensemble (Winch, 2009). Ainsi, les contributions servent de fondement de connaissances pour le projet architectural. Par exemple, l'engagement significatif des usagers réguliers pour la mise en place de nouveaux espaces de jeux pour enfants a été particulièrement important. Alors que des installations ludiques existaient déjà, leur utilisation demeurait faible. Les usagers réguliers ont révélé que ces installations n'étaient pas appropriées pour toutes les tranches d'âge et étaient considérées comme insuffisantes en nombre. Cette observation n'a pas seulement émané de familles, mais aussi de personnes âgées qui valorisent la vitalité que ces espaces apportent à la place publique. Par conséquent, j'ai proposé une focalisation accrue sur cette thématique. Ainsi, il est important de souligner que les contributions des usagers réguliers ne sont pas simplement des ajouts marginaux ; elles constituent une base de connaissances pour l'esquisse de pré programmation sur laquelle les architectes peuvent s'appuyer. Ce capital intellectuel semble essentiel à la réalisation efficace de projets (Nonaka, 1994). Cette base de connaissances créée par les contributions des usagers fournit des aperçus irremplaçables sur l'expérience vécue, les besoins locaux et les préférences des communautés, des aspects qui peuvent être négligés dans des approches plus classiques de la conception de l'architecture (Habraken, 2000). Cela rejoint

également les travaux de Schön (1984) soulignant l'importance de l'intelligence pratique en architecture, qui découle de l'expérience pratique et qui peut être difficilement capturée par des méthodes plus formelles. Néanmoins, il convient de noter que l'efficacité de cette base de connaissances dépend en grande partie de la qualité de la médiation entre les usagers et les professionnels. Les architectes, dans leur rôle de médiateurs, doivent donc être capables de traduire fidèlement ces contributions souvent informelles en spécifications techniques et directives de conception fonctionnelles (Innes & Booher, 1999).

7.4.2 La profondeur de participation comme indicateur de succès des propositions

Plus le niveau de profondeur de participation des propositions est élevé, plus elles auront eu une influence significative sur le projet final. Ainsi, il est observé que les typologies de propositions qui englobent une diversité d'acteurs, d'usagers réguliers et qui présentent une redondance dans les différentes modalités d'échanges ont un impact plus marqué sur l'esquisse finale du projet. Cette pluralité d'opinions est alignée avec la théorie de la « sagesse des foules » de Surowiecki (2004), selon laquelle un éventail diversifié d'opinions peut souvent aboutir à des décisions plus éclairées et à des solutions plus optimales, et donc peuvent avoir plus d'effet sur le projet. Cela conforte également les recherches antérieures qui mettent en lumière l'importance de la diversité cognitive dans les groupes de travail (Détienne et al., 2005; Page, 2008). Ainsi, la mise en place de multiples cycles et la prolongation du temps consacré à la phase préliminaire a permis une plus grande densité d'itérations. Cela semble avoir favorisé une compréhension plus nuancée des enjeux et semble avoir permis une définition plus raffinée de la programmation. Il est ainsi observé une relation entre le temps, la densité des interactions, et l'effet sur le projet. Des points de tension ont pu être abordés de manière plus complète et nuancée. Un exemple illustratif concerne le différend relatif aux démolitions. Malgré des désaccords persistants, une clarification a été possible grâce à cette approche participative, en accord avec les théories de la gouvernance collaborative (Ansell & Gash, 2008). Cette interaction directe semble servir de catalyseur pour une compréhension plus profonde des besoins, des attentes et des nuances souvent subtiles qui influencent l'expérience utilisateur (Sanders et Stappers, 2008). La fréquence et la qualité de ces interactions semblent ici réduire les erreurs de conception, minimiser les révisions coûteuses et améliorer la satisfaction des usagers

(Norman, 1986). Cependant, le niveau de profondeur de participation des propositions varie souvent. Dans le cas de la résidence sénior par exemple, les usagers sont consultés principalement pour valider une volonté forte des maîtres d'ouvrages, sans apporter d'ajustements. Dans le cas des balcons des logements en revanche, la CAUA est beaucoup plus poussée, avec une véritable contribution des habitants, notamment dans le cadre des ateliers de projection, allant jusqu'à influencer le design du projet. Il existe donc une co-existence de niveaux, allant de la validation de décision déjà prises, notamment dans le cadre des itérations, au recueil d'usages, notamment dans le cadre des ateliers de narration, jusqu'à une implication profonde et active des usagers dans le processus de conception, notamment dans le cadre des ateliers de projection (Sanoff, 1990, 1999), la profondeur de participation élevée agissant ici comme un plébiscite.

7.4.3 Faiblesse des cycles d'itérations et problème de désynchronisation

La collaboration entre les divers acteurs du projet, notamment les architectes, la maîtrise d'ouvrage, et les usagers réguliers, n'a pas été sans écueils. L'un des obstacles les plus significatifs observé est la désynchronisation notable qui se manifeste tout au long du processus collaboratif. Cette désynchronisation peut avoir plusieurs origines mais elle est souvent la conséquence de décalages temporels entre les différentes parties. Les décalages peuvent se manifester de plusieurs manières : des retards dans les retours d'informations, ou même des conflits dus à des malentendus ou à une mauvaise communication (Whyte, 2002). La désynchronisation temporelle peut avoir un impact négatif substantiel sur la qualité du travail collaboratif. Cela peut aboutir à des erreurs dans la conception, à une diminution de la satisfaction des usagers, et même à une perte de confiance mutuelle entre les différentes parties prenantes, voire à l'échec du projet. Les cycles d'itérations sont normalement conçus pour orchestrer la synchronisation entre les différentes parties prenantes d'un projet de conception, en permettant des ajustements réguliers basés sur les retours et contributions des usagers. Cependant, il est observé que cette phase ne remplit pas toujours efficacement sa mission. Les cycles d'itération sont souvent caractérisés par une dynamique plutôt passive. Elles se limitent à des présentations unilatérales suivies de quelques réactions. Ce modèle est loin de l'idéal de coconception. Dans ce contexte, il est impératif d'étudier les dynamiques des itérations pour concevoir des méthodes de collaboration plus robustes. Pour remédier à ces lacunes, il est essentiel de repenser la mise en œuvre des cycles d'itérations en mettant l'accent sur une planification plus rigoureuses, sur l'amélioration de la communication,

et sur l'allocation adéquate de temps et de ressources. En renforçant ces aspects, les cycles d'itérations peuvent mieux remplir leur rôle de synchronisation. La gestion des cycles d'itérations exige une médiation et une facilitation habiles pour éviter le risque de polarisation ou d'inertie décisionnelle (Forester, 1999; Healey, 2020). En ce sens, le rôle de l'architecte en tant que médiateur prend une importance cruciale pour canaliser cette diversité vers des solutions constructives.

7.5 Conclusion

Ce chapitre a permis d'examiner en détail l'impact de la CAUA sur la rénovation de l'ensemble de logements sociaux de la Grand'Goule, en se concentrant sur les contributions des usagers, la profondeur de leur participation, et les défis inhérents aux cycles d'itérations et à la désynchronisation. Cette analyse a mis en évidence l'importance capitale des interactions entre les usagers et les professionnels, ainsi que leurs répercussions directes sur le succès du projet. À travers l'examen des contributions comme fondement de connaissance, de la profondeur de participation comme indicateur de succès, et des problématiques liées à la synchronisation des processus, sont identifiés des leviers et des obstacles clés dans la mise en œuvre des principes de la CAUA.

Pour donner vie à ces observations et mieux incarner les conclusions, il est aussi utile de se pencher plus intimement sur les expériences et les leçons tirées. Parmi les moments les plus significatifs du projet, certains témoignages d'usagers et de professionnels se démarquent. Par exemple, une habitante a exprimé comment la possibilité de partager ses idées sur l'aménagement des espaces verts l'a fait se sentir enfin écoutée. Ces mots mettent en lumière le pouvoir de la participation à créer un sentiment d'appartenance dans le projet. Un cas spécifique, la transformation d'une SAP délaissée en salle de convivialité, illustre l'impact de la participation des usagers. Cet espace, maintenant disponible aux habitants, peut servir de lieu de convivialité, et témoigne de la capacité des habitants à façonner leur environnement de vie. La dynamique des relations entre les participants a également évolué. Les ateliers voient progressivement s'installer un noyau dur de participants parmi les habitants, révélant le potentiel de transformation des pouvoirs d'agir. En projetant notre regard, il semble possible que les enseignements tirés de la Grand'Goule puissent éclairer d'autres initiatives.

À présent, en transition vers la partie 8, la thèse s'apprête à évaluer de manière critique les effets et les limites des méthodes participatives employées dans le cadre de ce projet. Cette discussion cherche à dresser un bilan des expériences menées, en les situant dans le contexte plus large des évolutions de la conception participative en architecture. L'efficacité de l'EC est évaluée en la comparant avec les approches antérieures. Cette réflexion se propose d'analyser les résultats obtenus à la lumière des objectifs fixés, des implications sociales engendrées et des répercussions politiques observées, tout en tenant compte des limites rencontrées et des pistes d'amélioration envisageables. Cette transition sert de pont entre l'analyse des interactions et leurs impacts sur le projet de la Grand'Goule et une réflexion globale sur la valeur ajoutée et les défis persistants des méthodes participatives dans le domaine de l'architecture sociale.

8 Discussion et conclusion : Évaluation des effets et limites des méthodes participatives utilisées

Résumé du chapitre :

Cette discussion compare les deux méthodes participatives appliquées à la résidence de la Grand'Goule, en mettant l'accent sur leurs impacts et défis. La période 1976-1980, marquée par un développement naissant de la conception participative dans le logement social, a priorisé la conception dans l'usage. Ensuite, la période 2020-2023 introduit l'Exploration Collective (EC), visant à renforcer l'intégration des usagers dès les phases préliminaires de la conception. L'analyse s'attarde sur les effets de ces approches en termes de conception architecturale, ainsi que leurs implications sociales et politiques, et évalue les limites rencontrées en s'inspirant de la littérature existante. Elle propose également des pistes d'amélioration, soulignant l'importance d'une approche transversale et ouverte. Cette réflexion met en lumière la nécessité d'équilibrer différents types de savoir et d'engagement pour un processus de conception architecturale plus robuste et représentatif. Des obstacles persistent, telles que les limitations législatives et une meilleure intégration des usagers réguliers, nécessitant une réflexion sur des méthodes de participation plus attractives, désirables et continues.

Cette discussion fait le bilan des deux analyses des méthodes participatives utilisées dans la résidence de la Grand'Goule (1976-1980 et 2020-2023) afin d'explorer leurs effets - en particulier sur le projet et sa conception-, d'identifier leurs limites et les défis qu'il reste à relever. La première période, de 1976 à 1980, représente une ère où la conception participative en logement social était encore à ses prémices. À cette époque, la priorité est souvent donnée à la rapidité de construction. La période de 2020-2023 présente une nouvelle méthode, l'EC, tirant les enseignements de la première période et issue d'une synthèse de la littérature. En intégrant la voix des usagers dès les phases

préliminaires, est cherché à mettre en avant le présent cadre de compréhension : la CAUA. L'EC a pour but d'augmenter la qualité du projet du point de vue de son adéquation avec les propositions formulées par les usagers, tout en renforçant le lien social et la confiance entre les différents acteurs impliqués, notamment envers les décideurs. En premier lieu, le détail des effets obtenus est examiné en termes de conception architecturale et de projet au regard de ceux préalablement identifiés dans la littérature. Puis une observation est réalisée de façon plus générale concernant les implications sociales et les répercussions politiques attendues au regard de nos résultats. Enfin, les limites identifiées dans la littérature sont abordées à la lumière des résultats effectivement constatés, et les pistes d'amélioration possibles sont examinées.

8.1 Comparaison entre les effets attendus et les résultats obtenus

		Répondre aux besoins authentiques des usagers	Compréhension des interactions entre usagers et environnements
Effets attendus		Les usagers doivent pouvoir exprimer librement leurs propositions et voir ces dernières intégrées dans la conception.	La conception doit être informée par une compréhension de la manière dont les usagers interagissent avec leur environnement.
Résultats obtenus	1976 -1980		
	Positif	Possibilité de s'exprimer dans les communs	Compréhension théorique
	Négatif	Faible consultation explicite des besoins	Absence d'immersion dans l'environnement
	Déterminants	Manque de méthodes formelles de collecte de données sur les besoins, absence de structure de rétroaction	Analyse conceptuelle, recherches antérieures. Absence d'un contexte existant
	2020-2023		
	Positif	Écoute active et intégration des besoins des usagers participants	Compréhension issue d'un contact <i>in situ</i> prolongé du maître d'œuvre
Négatif	Absence de certains types de participants	Absence de certains types de participants	
Déterminants	Limitations dans le recrutement des participants. Barrières à la participation pour certains groupes	Limitations dans l'inclusion de certains groupes d'usagers. Possibles biais dans la sélection des participants	
Pistes d'amélioration		Développer des méthodes pour capter les besoins des usagers réticents. Travailler sur l'attractivité des ateliers	Étendre les méthodes d'observation et de collecte de données pour inclure une compréhension des usagers non participants

Tableau 8- : Comparaison entre les effets attendus sur le projet et les résultats obtenus

L'analyse confirme que la conception avec usager peut contribuer de manière significative au projet architectural et à sa conception. A ce titre, la comparaison entre les périodes de 1976-1980 et 2020-2023 est révélatrice. Le tableau 8-1 examine les deux approches sous deux angles principaux relatifs au projet et à sa conception identifiés dans l'état de l'art : la réponse aux besoins des usagers et la compréhension des interactions entre les usagers et leur environnement. Il apparaît que la rénovation a marqué des avancées en termes de conception pour l'usage des usagers par rapport au

projet initial. Si initialement une conception dans l'usage importante des habitants est possible dans les communs, la conception pour l'usage est cependant très limitée. Ce déficit est lié à une absence de méthodes formelles de collecte de données et de structure de rétroaction, soulignant un besoin d'amélioration dans la manière de saisir et d'intégrer les attentes des usagers. Par contraste, la période plus récente de 2020-2023 a marqué une certaine avancée en terme de participation des usagers dans la conception pour l'usage. Cette amélioration témoigne d'un effort pour rendre le processus de conception plus inclusif et réceptif. Ce changement de perspective semble être important pour prioriser des éléments qui ont un impact sur l'expérience quotidienne des usagers (Sanoff, 1999). Ainsi, des préoccupations jugées initialement secondaires par moi-même, telles que les problèmes de verrouillage des portes de halls ou les sanitaires publics, ont acquis une importance significative grâce aux contributions des usagers. Cette constatation plaide en faveur d'une réflexion et d'une action continue pour intégrer ces principes dans les futurs projets de rénovation ou de développement urbain. Néanmoins, cette période a également révélé des lacunes, notamment l'absence de certains types de participants, attribuable à des limitations dans le recrutement et à des barrières à la participation pour certains groupes d'usagers.

Deuxièmement, dans les phases initiales du projet entre 1976 et 1980, bien que les architectes aient développé une compréhension théorique des interactions entre les usagers et leur environnement, l'absence d'un contexte urbain existant, a empêché une véritable immersion dans ces dynamiques. Cette lacune souligne la difficulté de la participation dans des projets non construits. En revanche, la période de 2020 à 2023 a permis un contact *in situ* prolongé des maîtres d'œuvres, facilitant une meilleure compréhension du contexte. À titre personnel, cette compréhension a mené à une réévaluation de mes priorités en tant qu'architecte. Cela corrobore les études antérieures qui préconisent un réajustement continu des objectifs et des priorités au cours des projets de conception participative (Hamdi, 2013). Cependant, comme évoqué précédemment, cette avancée s'est heurtée à la difficulté d'inclure certains groupes d'usagers, limitant le recrutement. Ces limites mettent en évidence l'importance d'étendre les méthodes d'observation et de collecte de données pour englober les participants actifs et les perspectives des usagers moins enclins ou capables de participer activement au processus de conception (Sanders & Stappers, 2008). Un défi éthique s'impose pour représenter les besoins et intérêt des usagers qui ne souhaitent pas participer. Négliger ce segment de la population peut entraîner des résultats qui ne

reflètent pas un intérêt général authentique (Brown & Katz, 2011). Une solution semble possible pour pallier ce problème : l'usage de représentants, ou proxies éthiques (American Institute of Architects, 2008), qui agissent au nom d'autres personnes ou groupes, notamment dans des situations où ces derniers ne peuvent pas exprimer leurs besoins, désirs ou intérêts de manière autonome. Ces représentants sont censés prendre des décisions dans le meilleur intérêt du groupe qu'ils représentent. Dans la présente expérience, bien que les jeunes, parfois très jeunes, vendeurs de stupéfiant de la place n'ont pas souhaité s'engager, certaines personnes se sont portées volontaires pour les représenter, validant des propositions en leur nom comme celle du *city stade*. Malgré tout, cette méthode comporte des limites, notamment en termes de profondeur de compréhension des besoins du groupe représenté. Dans le cas d'une résidence abritant des populations fragiles, il semble que ce sont surtout les individus dotés d'un capital social significatif qui prennent part à ces processus. Certaines personnes, en raison de leur fragilité, sont réticentes à l'idée d'interagir avec leurs voisins, rendant difficile la recherche de représentants pour elles. Une autre piste est d'explorer le recours à des méthodes de collecte de données moins intrusives, comme des observations comportementales ou des analyses de données secondaires (Whyte, 1980), c'est à dire appliquer un modèle UCD pour ces usagers. Cette forme de participation passive peut permettre d'accéder à une meilleure compréhension des besoins et des préférences de ces usagers, tout en respectant leur décision de non-participation. Le défi est de créer des mécanismes qui permettent d'intégrer ces voix silencieuses dans le processus de conception, sans pour autant compromettre leur choix de non-participation.

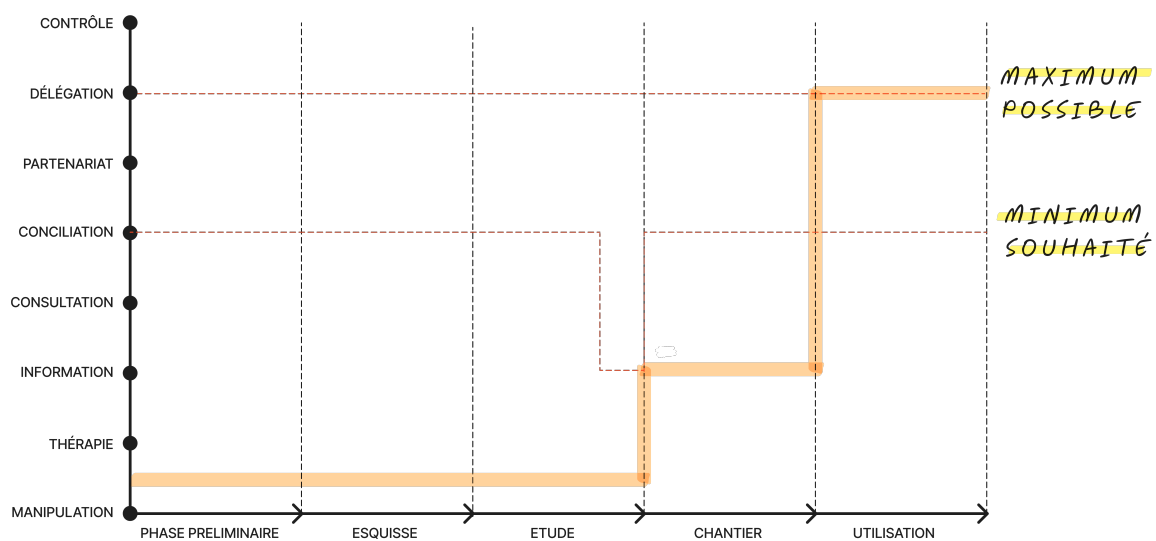


Figure 8- : Niveau de participation selon l'échelle d'Arnstein dans les différentes étapes dans la première étude

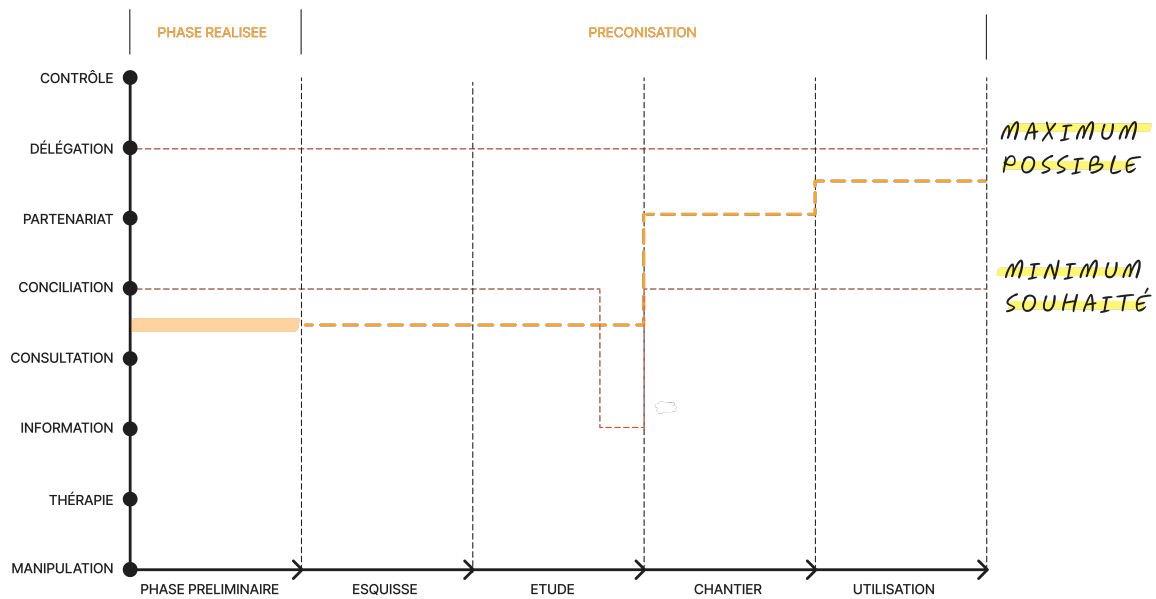


Figure 8- : Niveau de participation selon l'échelle d'Arnstein préconisé dans les différentes étapes dans l'EC suite à l'expérimentation

Les figures 8-1 et 8-2 tentent d'évaluer les niveaux de participation selon l'échelle d'Arnstein dans les différentes étapes des deux dispositifs. En matière de participation, le premier projet a montré une divergence marquée entre les phases de conception et d'utilisation, avec une absence pour les usagers de conception pour l'usage, mais en revanche avec une réelle conception dans l'usage dans les espaces communs. Sans aller jusqu'à la délégation de pouvoir, la phase de rénovation propose une collaboration active entre les architectes et les usagers tout au long du processus de conception. L'EC expérimente une approche plus horizontale dans les premières phases, bien qu'elle conserve une certaine verticalité dans les arbitrages. Contrairement aux attendus, qui évoquent un minimum de niveau de participation type « conciliation » dans les phases préliminaires, le niveau réel est moindre. En effet, la mise en pratique de l'EC dans le cadre de la rénovation d'un ensemble de logements sociaux ne permet pas à ce stade d'affirmer que la transition vers des modèles de délégation de pouvoir pour les phases de conception peut effectivement améliorer la pérennité et la qualité du processus participatif. La difficulté du quotidien des habitants de la résidence semble être un frein à une CAUA sereine. Au sein de cet ensemble HLM en difficulté, une participation adaptée et peu chronophage est probablement plus pertinente (Coelho & Favareto, 2008). En présence des difficultés du quotidien et de menaces à la sécurité publique, le rôle premier de la CAUA purement relatif au projet architectural passe en second plan. La hiérarchie des besoins offre une perspective utile pour comprendre ces priorités, et le peu d'empressement à participer (Maslow, 1958). Avant d'aborder des aspects plus

élevés comme la réalisation de soi ou l'appartenance à une communauté, il peut être capital de satisfaire les besoins fondamentaux de sécurité et de bien-être physique. Ainsi, il est généralement considéré que les besoins fondamentaux tels que les besoins physiologiques et les besoins de sécurité doivent être satisfaits avant que les besoins plus élevés ne deviennent des facteurs de motivation. Cependant, il est important de noter que Maslow lui-même a reconnu que cette hiérarchie n'est pas strictement linéaire ni universellement applicable à toutes les situations. Dans la pratique, plusieurs niveaux de besoins peuvent être poursuivis simultanément à des degrés divers. Même si une personne est préoccupée par sa sécurité financière, elle peut malgré tout chercher à établir des relations sociales et à atteindre une certaine estime de soi. Dans certains cas, des besoins plus élevés peuvent même motiver des individus malgré le fait que leurs besoins fondamentaux ne soient pas entièrement satisfaits (Tay & Diener, 2011). Cette proposition peut être particulièrement pertinente dans les résidences difficiles où les résidents peuvent avoir des besoins complexes et où il peut être difficile d'atteindre un consensus. En alignant les objectifs des ateliers sur la hiérarchie des besoins, il est possible de créer un environnement plus inclusif et efficace pour la participation. Cela dit, il est important de noter que la hiérarchie des besoins de Maslow n'est pas une formule stricte mais plutôt un repère. La flexibilité et l'adaptabilité sont essentielles pour répondre aux besoins spécifiques des habitants en fonction du contexte socio-économique et culturel (Chiu, 2004).

Dans ce contexte, avant de transiter vers une certaine délégation de pouvoir dans la conception, un investissement dans ce qui est primordial : ici, la sécurité et la tranquillité publique, semble indispensable (Klijn & Koppenjan, 2015). En conséquence, bien que la co-gouvernance, voir le contrôle citoyen, soient parfois promus comme étant un idéal dans les dispositifs participatifs, l'étude suggère que des approches qui conservent une certaine verticalité peuvent aussi être pertinentes, notamment en ce qui concerne la capacité à assumer la pérennité du projet. Cela remet en question les idées conventionnelles sur la participation et la gouvernance, telles que celles proposées par Fung (2015) et Arnstein (1969), et suggère que le contexte spécifique et les besoins des parties prenantes doivent être soigneusement considérés.

Ainsi, dans le cadre d'une résidence HLM aux défis multiples - du point de vue de la sécurité et de celui de la tranquillité publique - le rôle de l'architecte se trouve réorienté. Au lieu de fonctionner uniquement comme un médiateur de projet architectural, l'architecte semble devoir également considérer les conditions socio-économiques et

sécuritaires qui affectent la vie des habitants. Le besoin immédiat de sécurité et de stabilité prend alors le pas sur la CAUA, au moins initialement. Nonobstant, l'EC peut contribuer à la création d'un sens de la communauté qui participe à la sécurité. En impliquant les résidents dans les décisions affectant leur environnement immédiat, les besoins individuels sont mieux compris, et cela constitue aussi une opportunité de renforcer la cohésion sociale, ce qui peut, à son tour, contribuer à un environnement plus sûr.

Si la mise en œuvre de méthodes participatives dans la conception change l'approche de la conception, elle peut également avoir un impact profond sur les relations sociales au sein des espaces rénovés. En abordant les effets sociaux et politiques, la partie 8.2 va donc plus loin dans l'analyse, en examinant comment ces processus participatifs peuvent influencer les dynamiques de pouvoir, la cohésion sociale et l'autonomisation des communautés. Les enseignements tirés de cette analyse comparative entre les périodes 1976-1980 et 2020-2023 offrent des pistes précieuses pour l'amélioration continue des pratiques participatives en architecture et en urbanisme.

		Inclusion des publics marginalisés	Encourager le pouvoir d'agir individuel	Encourager le pouvoir d'agir collectif	
	Effets attendus	Assurer une participation équitable de tous les segments de la population	Permettre aux individus de se sentir habilités à contribuer de manière significative au projet.	Faciliter l'émergence d'un sentiment de communauté parmi les usagers, leur permettant d'avoir une influence concrète sur leur environnement	
Résultats obtenus	1976-1980	Positif	Grande convivialité à la livraison du projet	Communs utiles aux personnes ayant déjà un pouvoir d'agir important	
		Négatif	Inclusion limitée car groupes déjà constitués	Renforcement faible hors groupes constitués	Renforcement faible hors groupes constitués
		Déterminants	Peu de médiation	Faible volonté du bailleur	Faible volonté du bailleur
	2020-2023	Positif	Inclusion partielle	Renforcement individuel partiel observé.	Augmentation de la cohésion communautaire
		Négatif	Absence de certains types de participants	Pouvoir d'agir non autonome lié à la volonté du bailleur	Absence de certains types de participants
		Déterminants	Difficulté de recrutement étendue	Volonté du bailleur	Difficulté de recrutement étendue
	Pistes d'améliorations	Méthodes de consultation diversifiées, rendre la participation plus attractive	Reconnaissance et valorisation des contributions	Création de réseaux communautaires, développement de projets pilotés par les usagers, plateforme de discussion continue	

Tableau 8- : Comparaison entre les effets sociaux attendus et les résultats obtenus

Ainsi, le tableau 8-2 offre une analyse comparative entre les périodes de 1976-1980 et de 2020-2023, mettant en lumière les progrès et les défis rencontrés dans l'inclusion des publics marginalisés, l'encouragement du pouvoir d'agir individuel, et la facilitation du pouvoir d'agir collectif. Premièrement, concernant l'objectif d'assurer une participation équitable de tous les segments de la population, l'analyse des périodes de 1976-1980 et de 2020-2023 révèle des avancées significatives mais également des défis persistants dans la réalisation de cet objectif. Durant la période de 1976-1980, malgré une grande convivialité observée à la livraison du projet, l'inclusion est limitée, principalement en raison de la préexistence de groupes déjà constitués. Cette situation a été exacerbée par un manque d'initiatives d'animations par les bailleurs. Cette constatation met en évidence la nécessité d'une approche plus proactive dans l'engagement des communautés, en particulier celles qui sont le moins susceptibles de participer de manière autonome. La période de 2020-2023 a vu une inclusion partielle, marquée par une augmentation de la participation de divers segments de la population. Cependant, l'absence de certains types de participants demeure un problème majeur, attribuable à des difficultés de recrutement étendues (Innes & Booher, 2004). Cette problématique souligne encore l'importance de développer des stratégies de recrutement plus efficaces pour garantir une représentation équitable de tous les segments de la population.

Deuxièmement, concernant l'objectif de permettre le développement du pouvoir d'agir des individus et de leur légitimité à contribuer de manière significative au projet et à leur environnement en général, durant la période de 1976-1980, les espaces communs n'ont été finalement particulièrement utiles que pour les personnes qui disposent déjà d'un pouvoir d'agir important. Cependant, un renforcement faible de ce pouvoir d'agir est observé pour les individus en dehors des groupes déjà constitués, en grande partie en raison du peu de volonté manifestée par les bailleurs à encourager une participation plus large (Sanoff, 1999). La période 2020-2023 a vu des avancées significatives concernant le renforcement individuel partiel du pouvoir d'agir, observé notamment par la création spontanée de plateforme de discussion. Néanmoins, la capacité d'agir de manière autonome reste largement conditionnée par la volonté du bailleur, soulignant un obstacle majeur à l'empouvoirement individuel (Innes & Booher, 2004). Cette dépendance illustre la nécessité de renforcer l'autonomie des participants dans le processus de conception. Pour surmonter ces défis, la reconnaissance et la valorisation des contributions individuelles sont essentielles. En mettant en évidence

l'importance de chaque contribution et en garantissant que chaque voix soit entendue et prise en compte, il semble possible de renforcer le sentiment d'empouvoirement parmi les participants (Fung, 2006), encourageant une participation plus significative.

Troisièmement, l'examen du développement du pouvoir d'agir collectif entre 1976 et 1980 montre la création d'une forte convivialité résidentielle au démarrage du projet, mettant en lumière le potentiel de tels projets à renforcer le sentiment de communauté. Pendant la période 2020/2023, l'enthousiasme pour le projet a progressivement augmenté parmi les participants. Après un lancement quelque peu laborieux, un groupe de participants s'est stabilisé et s'est aussi élargi au fil du temps. Un indicateur concret de cette dynamique positive est l'émergence spontanée d'un groupe de messagerie instantanée sur « WhatsApp ». Bien que ma première tentative de créer un tel groupe ait échoué, une résidente a repris l'initiative quelques mois plus tard, réussissant à rassembler 25 personnes³² dans un nouveau groupe de discussion. J'ai eu le privilège d'y être inclus. Cette plateforme a considérablement amélioré et fluidifié la communication en amont des réunions et a été particulièrement utile lors des phases de préparation pour le développement d'un prototype. Plusieurs facteurs semblent avoir contribué à cet engouement : une communication transparente et régulière entre tous les acteurs participants a permis de gagner la confiance des participants, la possibilité de voir leurs suggestions prises en compte dans les plans finaux, et le fait que les participants se sont retrouvés dans une dynamique de groupe constructive, partageant des préoccupations communes. Cette observation de l'évolution de l'engagement des participants dans la CAUA soulève une question concernant la dynamique de pouvoir et d'initiative. En effet, le passage d'une participation descendante, initiée et contrôlée par les professionnels (dans ce cas, l'architecte), à une participation horizontale constitue un jalon significatif dans le succès et la durabilité de tels projets. La création spontanée d'un groupe de messagerie instantanée par les résidents, et non par moi, l'architecte, démontre que l'initiative citoyenne peut compléter et enrichir et légitimer le processus de CAUA. Cela peut être vu comme un indicateur de l'adoption collective du projet, où la technologie sert d'outil de mobilisation et d'engagement, intégrant les projets d'architecture dans la sphère intime et quotidienne des individus (Hamdi, 2013; Manzini, 2015). Ces observations sont encourageantes pour le futur, suggérant que même dans des conditions difficiles, un engagement significatif peut être atteint et maintenu. Ce cas suggère qu'avec les bonnes méthodes, des initiatives participatives peuvent prospérer

³² 6/10/2023

même dans des environnements défavorables. Cependant, les bailleurs jouent un rôle essentiel dans cette dynamique, leur degré d'engagement influençant fortement l'ampleur de la CAUA. Pour renforcer le pouvoir d'agir collectif, plusieurs pistes d'amélioration peuvent être envisagées. La création de réseaux communautaires et le développement de projets pilotés par les usagers peuvent être des stratégies pertinentes pour faciliter une implication plus profonde des usagers dans le processus de conception. Ces approches favorisent un environnement collaboratif où les propositions peuvent émerger de manière organique au sein de la communauté, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance (Chaskin, 2001). De plus, l'organisation de plateforme de discussion continus peut offrir un dialogue ouvert permettant de développer le pouvoir d'agir collectif (Mortamais, 2021).

	Faciliter l'adhésion au projet	Renforcer la légitimité de la décision politique	Redistribuer horizontalement les rôles		
Effets attendus	Générer un soutien généralisé et un engagement actif de la part de tous les résidents et décideurs concernés par le projet	Assurer que les décisions politiques soient perçues comme justes et transparentes et prenant en compte les intérêts de l'ensemble des usagers	Favoriser une répartition équitable du pouvoir et des responsabilités entre tous les acteurs, permettant une véritable prise de décision partagée		
Résultats obtenus	1976 -1980	Positif	Adhésion de certains résidents	Sensation de légitimité	Réelle délégation de pouvoir
		Négatif	Indifférence de certains résidents et des décideurs	Absence de débat	Limitée à l'intérieur des logements
	2020-2023	Déterminants	Absence d'intérêt pour certains résidents et décideurs	Procédure administrative inadaptée	Participation limitée à l'utilisation des communs
		Positif	Adhésion de certains résidents et des décideurs	Réduction de la méfiance envers le bailleur	Consultation forte
		Négatif	Indifférence de certains résidents et services	La lenteur du processus fait douter	Co-conception faible
		Déterminants	Absence d'intérêt pour certains résidents et services	Procédure administrative inadaptée	Cadre inadapté à une co-conception
Piste d'amélioration	Mieux persuader de l'intérêt de la démarche d'ensemble des parties prenantes	Adapter la procédure administrative	Travailler le cadre macro-structurel		

Tableau 8- : Comparaison entre les effets politiques attendus et les résultats obtenus

Le tableau 8-3 offre une comparaison systématique de trois effets politiques attendus ; (1) l'adhésion des parties prenantes, (2) la légitimité des décisions politiques, et (3) la distribution des rôles, mettant en évidence les dynamiques complexes entre les acteurs impliqués et les structures de gouvernance qui encadrent ces interactions.

En premier lieu, concernant la facilitation de l'adhésion au projet architectural, la période de 1976 à 1980 montre que bien qu'une adhésion positive de certains résidents

ait été constatée, une indifférence relative de la part d'autres résidents et des décideurs a également été observée. Pour la période plus récente, l'adhésion des décideurs s'est améliorée, signe d'une évolution positive dans la reconnaissance de l'importance de la participation des usagers dans les projets d'architecture sociale. Cependant, l'indifférence persiste dans certains segments de la population et au sein de certains services concernés. La piste d'amélioration identifiée pour renforcer l'adhésion est de mieux persuader l'ensemble des parties prenantes de l'intérêt de la démarche. Ceci peut être réalisé en mettant en œuvre des stratégies de communication plus ciblées, et en s'assurant que les avantages du projet sont clairement identifiés (Forester, 1999).

Dans un deuxième temps, concernant le renforcement de la légitimité des décisions politiques, entre 1976 et 1980, bien que les décisions aient été perçues comme légitimes par certains, l'absence de débat public peut soulever des questions sur la transparence et l'équité du processus décisionnel. Des procédures administratives classiques sont mises en œuvre dans cette période, qui sont inadaptées aux ambitions sociales du projet, entravant ainsi une gouvernance inclusive (Forester, 1999; Healey, 2020). Durant la période de 2020 à 2023, une tendance marquée vers une plus grande ouverture des acteurs politiques a été observée, caractérisée par plusieurs indicateurs. D'abord, le nombre important des interactions, manifestées par des réunions, des forums et des ateliers participatifs, a montré un engagement. Parallèlement, le lancement d'initiatives, telles que l'intégration d'un médiateur professionnel au sein de la maîtrise d'ouvrage, a reflété une volonté forte. En outre, la présence positive dans les médias des efforts de participation citoyenne soutenue les acteurs politiques a mis en avant l'importance de la participation dans les discours politiques. Enfin, la qualité des réponses aux propositions citoyennes sert d'indicateurs d'une réceptivité politique accrue. Ensemble, ces éléments témoignent d'une évolution vers une gouvernance plus ouverte et participative, reconnaissant et intégrant de manière proactive l'apport des citoyens dans le développement et l'amélioration de leur cadre de vie.

Cependant, la lenteur du processus peut générer des doutes quant à l'efficacité du processus, suggérant qu'une procédure administrative plus agile et adaptée est nécessaire pour maintenir la confiance des usagers (Scharpf, 1999). Pour améliorer la situation, il est possible d'adapter les procédures administratives pour faciliter la participation des usagers. L'engagement à améliorer ces processus doit être soutenu par une volonté politique claire et par des efforts pour impliquer activement les usagers dans toutes les

phases de la prise de décision (Fung & Wright, 2001). En outre, l'évaluation conjointe des études rétrospective et contemporaine souligne le rôle déterminant de la maîtrise d'ouvrage dans la mise en place et la gestion efficaces d'un cadre participatif (Bryson et al., 2015). Un engagement fort de la maîtrise d'ouvrage ne se limite pas seulement à la mise en place de mécanismes participatifs; il englobe également la surveillance et l'ajustement continu de ces mécanismes pour répondre aux besoins changeants des usagers et aux contingences du projet (Innes & Booher, 2004). Ce point est particulièrement important dans un contexte politique où la légitimité des décideurs et des plans de rénovation peut être mise en question. Le projet semble avoir acquis une certaine durabilité institutionnelle grâce à la nomination d'un responsable spécifique. Cela est particulièrement important dans le domaine de l'architecture, où la *progettazione* n'est pas simplement ponctuelle mais constitue plutôt une pratique sociale continue qui s'inscrit dans un réseau plus large de relations et de structures institutionnelles (Sanoff, 1999). La médiation sur le long terme doit permettre de relever les défis et de dépasser les critiques associées aux démarches participatives en architecture. Ce développement d'une culture participative peut être particulièrement bénéfique dans des contextes où la légitimité des projets et des décideurs est souvent mise en question. Il peut aussi contribuer à la durabilité institutionnelle du projet, surtout en cas de changements de personnel. Si la mise en place de cette médiation nécessite un investissement significatif en termes de temps, d'effort et de ressources, son potentiel transformateur peut cependant justifier l'investissement initial.

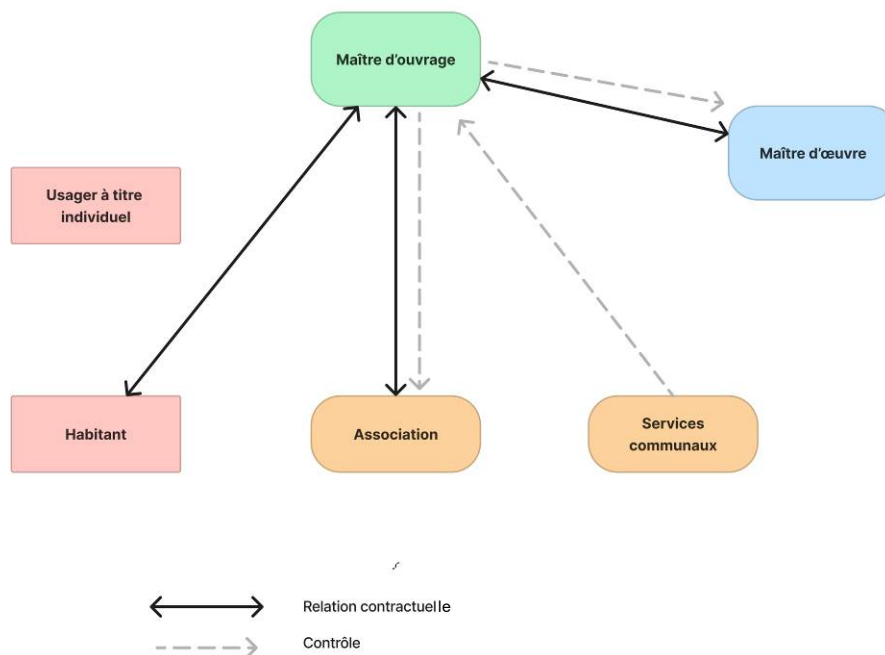


Figure 8- : relations observées entre acteurs dans l'étude 1

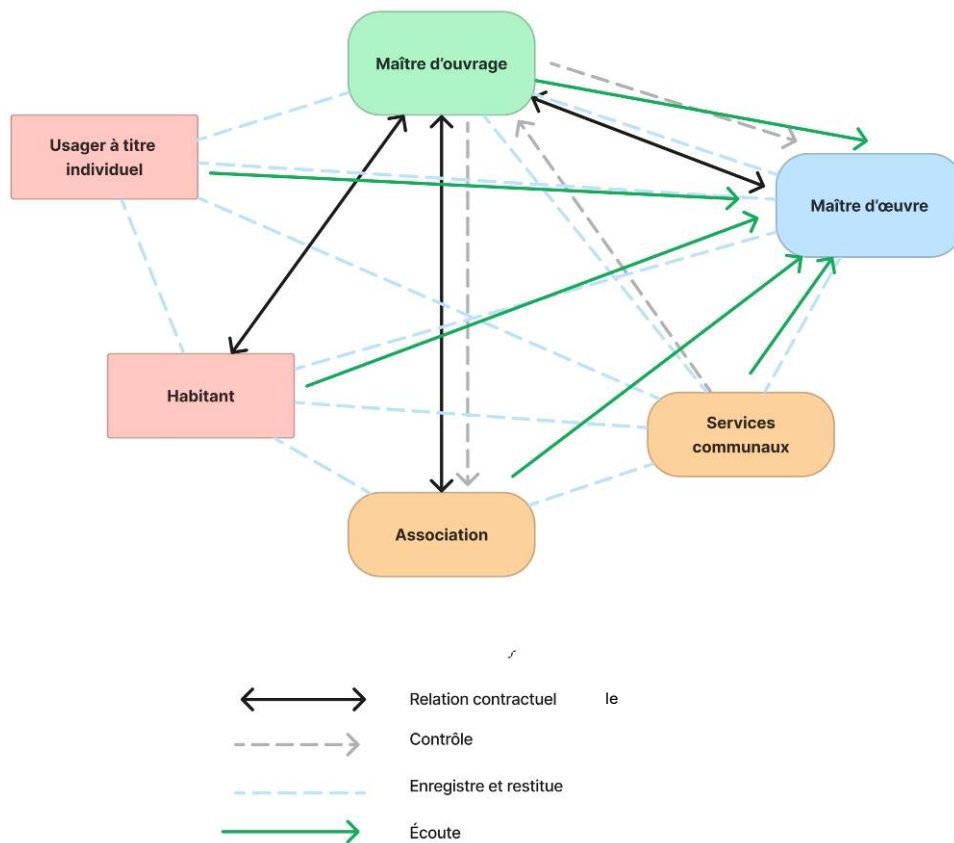


Figure 8- : relations observées entre acteurs dans l'étude 2

En troisième lieu, concernant la redistribution horizontale des rôles pour parvenir à une prise de décision partagée, dans les années 1976-1980, il existe alors une réelle délégation de pouvoir, bien que celle-ci soit principalement limitée aux espaces communs. Pour la période 2020-2023, les résultats montrent une inclusion des usagers dans la conception pour l'usage. L'adoption de cette approche participative semble avoir favorisé un apprentissage collaboratif bénéfique pour tous les acteurs concernés (Baker, 2015). Elle semble aussi faciliter la constitution d'un espace commun du problème, réaffirmant ainsi la valeur sociale et éthique du projet architectural. Par exemple, les habitants ont acquis une meilleure compréhension des enjeux et des limitations du projet, notamment en termes de calendrier et de contrainte financière, ainsi que sur certains aspects réglementaires, ce qui les aide à comprendre pourquoi certains aspects avancent parfois trop lentement. Du côté des maîtres d'ouvrage, le processus a permis de donner une visibilité au projet et a potentiellement offert des opportunités pour diversifier leurs sources de financement, avec un budget global de travaux qui a augmenté de l'ordre de 30 % durant le processus. Le fait que la démarche soit lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Engagé pour la qualité du logement de demain » a potentiellement aidé à cette visibilité auprès du public institutionnel. Quant aux maîtres

d'œuvres, ils ont acquis une compréhension plus nuancée du site et de ses occupants, permettant de formuler des propositions plus adaptées, concernant par exemple, la sécurisation du site. Les figures 8-3 et 8-4 reflètent cette évolution dans la gestion du projet et les relations entre différents acteurs impliqués, passant d'un réseau hiérarchique à un réseau maillé. Chaque acteur est représenté par un bloc de couleur et les flèches entre eux indiquent le type de relation ou d'échange. La figure 8-4 met en évidence le rôle central du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre dans le CAUA, ayant des relations de différentes natures avec presque tous les autres acteurs, ce qui indique un niveau de coopération important. Les usagers, qu'ils soient individuels ou regroupés en tant qu'habitants ou associations, ont des interactions variées avec ces entités principales, contribuant à la conception du projet. Ce schéma reflète la complexité de la gestion des projets participatifs et l'importance de l'engagement des parties prenantes à tous les niveaux pour assurer le succès d'un projet.

Ces constats conduisent naturellement à la partie suivante, où l'accent est mis sur les barrières qui entravent l'efficacité des démarches participatives, en invitant à une analyse critique des limites attendues dans la littérature à la lumière de celles observées dans cette étude. Il s'agit d'identifier les problèmes qui persistent et de réfléchir aux moyens de les dépasser.

8.2 Limites et obstacles identifiés

Ce chapitre s'attache à disséquer les limites identifiées à la mise en œuvre de la participation en architecture, en comparant les résultats des études menées pendant les périodes 1976-1980 et 2020-2023, représentant deux contextes sociopolitiques distincts et deux approches, sur un même site. L'analyse est structurée autour des limitations structurelles et culturelles, des limites ressourcielles, des contraintes liées à la participation et à la gouvernance, ainsi que des défis relatifs à l'évaluation et à l'extensibilité des démarches participatives. Cette réflexion critique s'inscrit dans la continuité des limites observées dans la littérature. Elle vise à mettre en lumière les obstacles rencontrés et proposer des pistes d'amélioration pour renforcer la légitimité, l'efficacité et la pérennité des processus participatifs.

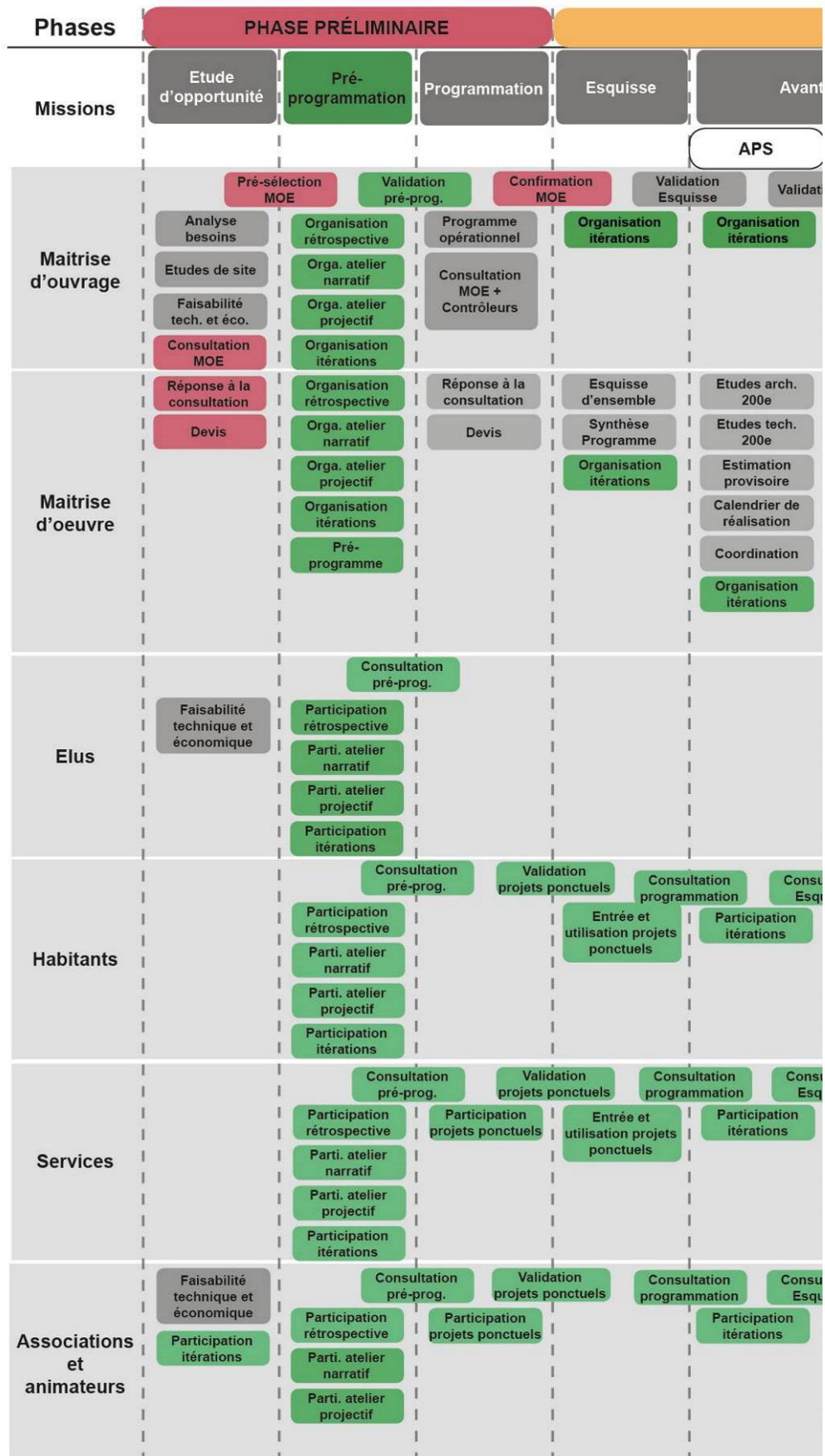
		Problèmes Macro-Structurels	Problèmes Structurels	Légitimité Académique
Limites observées	Positif	Le contexte sociopolitique post-1968 favorable	<i>Réalisation Expérimentale</i> ambitieuse	Soutien d'un académicien en psychosociologie
	Négatif	Désintérêt à partir des années 80 pour ces démarches	Pas de consultation	Doute de la maîtrise d'ouvrage
	Déterminants	Désintéressement relatif pour les questions participatives dans les années 80	Structure juridique inadaptée	Champs récent, peu d'évaluation
	Positif	Nouvel intérêt pour ces démarches	Consultation en phase préliminaire	Soutien de tous les usagers régulier
	Négatif	désintérêt pour le participatif auparavant	Précarité de la démarche	Scepticisme existant
	Déterminants	Nouvel intérêt relatif pour les questions participatives dans les années 2010	Structure juridique inadaptée	Viabilité de la démarche mise en doute
	Piste d'amélioration	Mieux capitaliser le savoir des années 70 et mieux diffuser les connaissances actuelles	Adapter la structure juridique	Démontrer la viabilité de la démarche et diffuser ces résultats largement

Tableau 8- : Limitations structurelles et culturelles identifiées dans la littérature au regard des résultats obtenus dans les deux études

Le tableau 8-4 présente une analyse comparative des limitations structurelles et culturelles identifiées dans la littérature en relation avec les résultats obtenus dans les études menées en 1976-1980 et 2020-2023. D'un point de vue macro-structurel, les deux projets étudiés se sont déroulés dans des contextes relativement favorables. Le premier a bénéficié d'un contexte post-1968 favorable aux projets participatifs et du soutien académique d'un enseignant en université. D'autre part, le second a pu s'appuyer sur le cadre expérimental de cette recherche de thèse pour expérimenter. Pourtant, malgré ce cadre favorable, du scepticisme subsiste. Certaines réserves émanent de la maîtrise d'ouvrage concernant la viabilité et l'efficacité de ces initiatives. Ainsi, un représentant de la maîtrise d'ouvrage des années 70 soutient que le projet a été choisi principalement pour sécuriser des financements grâce à la participation financière de la Caisse des Dépôts. Il ajoute que la décision architecturale a été dictée par le ministère, plutôt que choisie par la maîtrise d'ouvrage elle-même. Selon ce représentant, le projet, dans son ensemble, n'a pas été couronné de succès. En effet, si dans la période post-1968, l'enthousiasme pour la participation a été stimulé par un contexte sociopolitique propice (Violeau, 2005), cette période d'engouement n'a pas perduré, laissant place à un désintérêt notable dans les années 1980, période durant laquelle les questions participatives ont perdu de leur prééminence dans les politiques publiques et les pratiques professionnelles. La rénovation de 2020-2023 marque un tournant avec un renouveau d'intérêt pour ces démarches de la part de ma maîtrise d'ouvrage. Il est aussi intéressant de constater qu'aucune critique envers le processus n'a émané des usagers

réguliers eux-mêmes, y compris des groupes socialement marginaux comme les jeunes revendeurs locaux. Contrairement à leur attitude initialement méfiante, voire agressive, ces derniers ont montré une ouverture et une bienveillance forte une fois le projet et mon rôle en tant qu'architecte explicités. Leur acceptation contraste fortement avec les réticences rencontrées auprès d'autres parties prenantes, telles que certains représentants de la maîtrise d'ouvrage. Ainsi, malgré cette nouvelle vague d'intérêt, un certain scepticisme reste perceptible, mettant en évidence la nécessité d'une stratégie pour raviver et maintenir l'élan participatif (Healey, 2020). Pour saisir pleinement le potentiel des démarches participatives et assurer leur intégration durable dans les processus de conception, il semble pertinent de capitaliser sur les savoirs accumulés depuis les années 70 et de diffuser les connaissances actuelles plus efficacement (Biau et al., 2013). Cela implique une réflexion critique sur les pratiques passées et présentes, ainsi que sur la manière dont ces pratiques peuvent être adaptées et renforcées.

Par ailleurs, les problèmes structurels liés aux modalités de la participation restent un frein à la réalisation d'expériences ambitieuses. Si en 1974 le cadre de production du projet a permis au démarrage de concevoir des dispositifs spatiaux à forte plus-value sociale, en revanche, dans les phases suivantes, il n'a pas permis de réaliser une des grandes promesses du projet : intégrer les futurs usagers dans la conception architecturale. Si, lors de la mise en place du dispositif actuel de rénovation du site, cette exigence forte a été en partie respectée, cela est grâce au fait que celui-ci avait lieu dans le cadre expérimental d'une recherche scientifique. Malgré ces conditions très favorables, la démarche s'est heurtée à des freins législatifs et réglementaires forts. Un des obstacles rencontrés est la difficulté de mettre en place de façon continue le dispositif de conception avec usagers. A titre d'exemple illustratif, Architecturestudio propose à la suite du présent dispositif de réaliser des prototypes dans le cadre d'une petite mission de maîtrise d'œuvre. Le problème rencontré ici est qu'en commençant dès lors à faire de l'architecture, cela pénalise réglementairement Architecturestudio pour la future candidature pour la mission de maîtrise d'œuvre globale, pour des raisons de devoir de mise en concurrence. Cette mission de maîtrise d'œuvre est perçue du point de vue des usagers comme très éloignée dans le futur. En effet, l'appel d'offres de ce marché public ne sera pas publié avant 2024, soit deux ans après la fin du dispositif. Il faut ajouter ensuite au moins un an avant que les premiers éléments de chantier ne démarrent sur le site. Dans l'hypothèse d'un projet avec suivi des usagers, il se sera passé deux ans sans intervention d'un maître d'œuvre s'il n'est pas prévu de petites missions intermédiaires.



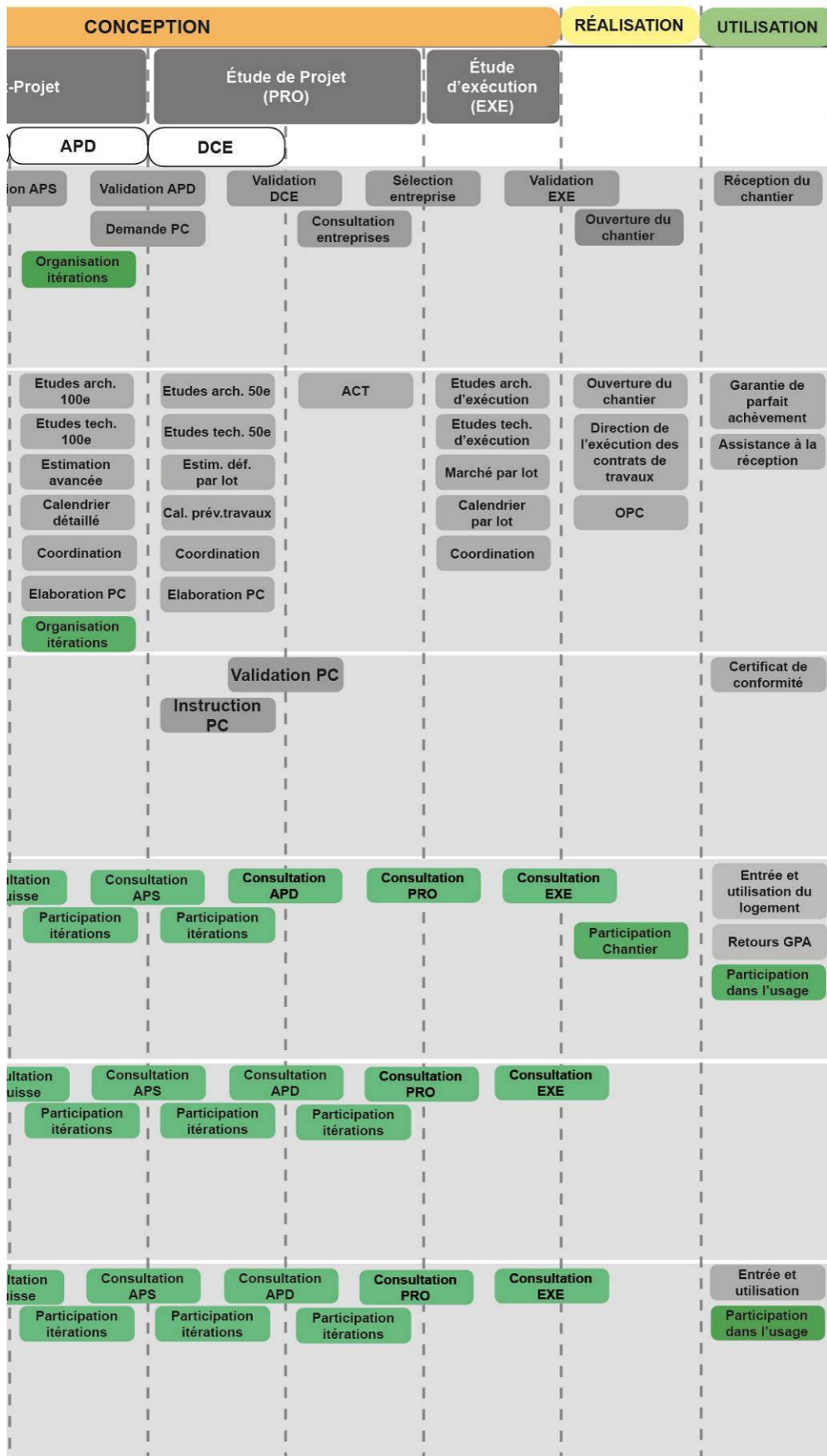


Tableau 8- :
Préconisation
d'utilisation du cadre
réglementaire des
marchés publics
afin d'y intégrer de la
participation

En rouge, les adaptations au regard des processus classiques suite à l'étude.

En vert, les propositions originale pour l'EC
En gris, le processus classique

Cette situation semble préjudiciable pour la qualité de suivi, et mérite une réflexion sur un changement d'organisation du processus de projet architectural. Ainsi, je constate que même lorsque les dirigeants de la maîtrise d'ouvrage souhaitent pouvoir aller vite et faire travailler rapidement Architecturstudio sur l'ensemble du projet, les freins juridiques et les risques de transgression réglementaires sont vite rappelés par les services internes compétents en la matière. En outre, je constate que ces démarches sont encore entravées par une précarité structurelle, où la permanence et la formalisation des démarches participatives restent dépendantes de contraintes réglementaires et administratives non résolues, ne correspondant pas aux exigences flexibles et évolutives des démarches participatives. La nécessité d'adapter l'utilisation de la structure juridique s'impose donc comme une piste d'amélioration fondamentale, pour qu'elle soit plus compatible avec les méthodologies participatives, afin de permettre une intégration plus fluide des contributions des usagers dans les processus de conception et de décision.

Ainsi, une des faiblesses constatées dans l'expérimentation de l'EC est la précarité du statut du médiateur-architecte. Ayant démarré avec une mission de pré-programmation avec usagers, il lui est juridiquement difficile de remporter le marché de maîtrise d'œuvre du projet, pour des raisons de mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres. En effet, un architecte ayant travaillé à la programmation d'un projet ne peut pas ensuite travailler à sa maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un marché public. La mission doit être déclarée que relative à des études de faisabilité, et non à de la programmation avec usagers. Si cela constitue un cadre juridique acceptable, cela fragilise aussi la démarche générale. Pourtant, le changement d'architecte entre les phases de préprogrammation et de maîtrise d'œuvre peut entraîner une perte pour le projet : l'architecte qui a travaillé sur les phases préliminaires développe une compréhension du site, ce qui est important pour le succès du projet. De plus, changer d'architecte en cours de projet peut entraîner une perte significative en termes de mémoire du processus d'exploration collective. Les idées, les discussions et les décisions prises durant les phases préliminaires pourraient être perdues ou mal interprétées, ce qui peut finalement affecter la qualité du projet. Enfin, le changement d'architecte peut également causer de la confusion ou de la déception parmi les usagers, qui ont participé activement aux phases initiales en presumant une certaine continuité.

Ainsi, une réflexion est à mener sur une nouvelle organisation permettant d'une part une meilleure continuité dans l'implication des usagers et dans le suivi de projet par le

même référent tout le long du projet, et, d'autre part d'éviter qu'il y ait une coupure entre la phase préliminaire, et le démarrage des études. Il peut être envisagé donc d'utiliser le cadre juridique actuel de façon différente afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de ce type de processus. Une des pistes proposée ici, en accord avec Didier Colin³³, le directeur des services juridiques d'Architecturestudio, est d'utiliser la loi actuelle pour intégrer les usagers dès les phases préliminaires. Le tableau 8-5 présente les préconisations d'utilisation du code des marchés publics afin d'intégrer l'EC dès les phases préliminaires, avec en rouge, les adaptations proposées au regard de la précédente, en vert. Cette question est particulièrement critique dans le contexte des appels d'offres publics, où les règles de mise en concurrence peuvent créer des obstacles à la continuité et à l'intégrité du processus d'exploration collective. L'un des moyens de mieux naviguer dans cet environnement complexe peut être d'utiliser un marché de travaux enrichi d'une programmation participative. La proposition est la suivante : la mission de maîtrise d'œuvre démarre très en amont du projet, sur la base d'un programme général, avec une possibilité de rupture de contrat de la part de la maîtrise d'ouvrage à l'issue des phases de conception. Dans ce schéma, l'architecte peut donc suivre le projet avec les usagers depuis les phases préliminaires. Par exemple, un appel d'offres de marché de travaux avec programmation intégrée peut contenir une pré-programmation très légère et très générale, de quelques lignes, indiquant la nécessité d'une « rénovation de la Grand'Goule avec implication habitante ». De plus, afin de protéger la maîtrise d'ouvrage, l'appel d'offre peut intégrer des clauses de flexibilité dans les contrats initiaux qui lui permettent de continuer ou non avec le même architecte à l'issue des phases préliminaires, sans contrevenir aux règles de la concurrence. Cette clause suspensive peut permettre à la maîtrise d'ouvrage de mettre fin au marché à l'issue de la programmation, si les résultats ne sont pas satisfaisants de son point de vue. En revanche, si la maîtrise d'ouvrage est satisfaite, le projet peut continuer sans nécessité de nouvelle mise en concurrence. Enfin, les appels d'offres peuvent spécifier des critères qui favorisent les candidats ayant une expérience en participation. Les critères de sélection pour ces types d'appels d'offres mettent un accent particulier sur la méthode (70% par exemple). Ce changement de priorités doit refléter l'importance accrue accordée à l'efficacité de la méthodologie de l'architecte et à son expérience en matière de participation. Afin d'inciter à ces démarches, il est possible d'imaginer de conditionner l'accès à certains financements à l'intégration de cette démarche, afin d'offrir un moyen de levier financier sur les porteurs de projets. La création d'une

³³ Entretien Didier Colin, service juridique Architecturestudio, 09 /01 /2023

certification qui valorise l'engagement des usagers peut également servir de catalyseur pour formaliser ces exigences. Il est également possible d'imaginer collaborer avec les autorités locales pour inscrire la participation des usagers dans les réglementations d'urbanisme afin de renforcer le cadre légal favorisant cette intégration. Ces incitations peuvent favoriser l'intégration effective des usagers en amont dans les processus de conception architecturale.

Par ailleurs, la légitimité perçue de ces démarches demeure complexe. Dans la période de 1976 à 1980, l'engagement d'un spécialiste en psycho-sociologie a apporté un soutien significatif, conférant une certaine légitimité aux démarches participatives de l'époque. Cependant, cette légitimité était contrebalancée par le scepticisme de certains acteurs clés, notamment les maîtres d'ouvrage, qui doutent alors de l'efficacité et de l'impact de ces démarches en raison de l'utilisation d'un champ d'étude peu mature et du manque d'évaluations concrètes. Plus récemment, entre 2020 et 2023, l'adhésion des usagers réguliers à ces méthodes participatives semble avoir été forte, reflétant une évolution positive dans la perception de leur valeur. Néanmoins, un scepticisme persiste parmi les professionnels et les institutions concernant la viabilité à long terme de ces approches. La légitimité de la démarche demeure ainsi un défi majeur. Il est certainement utile de questionner la légitimité et les implications éthiques de toute démarche qui prétend favoriser le pouvoir d'agir individuel ou collectif, surtout dans des contextes sociaux et économiques complexes. Ce questionnement peut aller jusqu'à une auto-interrogation sur le rôle ambigu de l'architecte-médiateur, surtout lorsque l'initiative souhaite développer le pouvoir d'agir des individus, alors que les conditions macro-structurelles qui ont contribué à leur situation actuelle ne sont pas abordées (Freire, 1970). La CAUA ne doit pas détourner l'attention des facteurs systémiques et structurels qui contribuent aux inégalités et aux défis auxquels sont confrontées ces communautés (Sen, 2001). Il est donc primordial d'adopter une posture éthique et politique réfléchie qui ne se contente pas d'outils participatifs mais qui interroge leur finalité, leur éthique et leur impact dans un cadre plus large. Il s'agit ici de veiller à ce que la démarche ne devienne pas un mécanisme de déresponsabilisation des institutions ou un outil de légitimation de l'inaction ou de l'injustice (Young, 2000). Pour éviter cet écueil, la démarche doit donc s'inscrire dans une réflexion plus large sur les conditions socio-économiques qui ont conduit à la situation actuelle, et envisager des solutions structurelles et macro-structurelles, en plus des solutions immédiates que la participation peut offrir. Ainsi, pour améliorer la situation, il est essentiel de démontrer de manière

convaincante la viabilité des démarches participatives en architecture. Cela nécessite une documentation rigoureuse des processus, des résultats, des bénéfices et des leçons retenues, ainsi que la diffusion la plus large possible de ces connaissances et bonnes pratiques. En établissant une base de preuves qui peut être évaluée et répliquée, la légitimité des démarches participatives peut être renforcée, favorisant ainsi leur adoption plus large dans la pratique architecturale et urbaine.

		Coûts et Temps
1976 -1980	Positif	Investissements pour réunions publiques
	Négatif	Temps de concertation faible
	Déterminants	Peu d'investissement dans la concertation en phase de conception
2020-2023	Positif	Temps de concertation fort en phase de pré-programmation
	Négatif	Non rentable pour le maître d'œuvre
	Déterminants	Dépendance d'un cadre de thèse de recherche
Pistes d'amélioration		Prévoir cadre financier pour généralisation

Tableau 8- : Limites ressourcielles identifiées dans la littérature au regard des résultats obtenu dans les deux études

En termes de ressources, les deux projets ont mis en œuvre des investissements financiers plutôt limités pour faciliter la participation des résidents (tableau 8-6). Le premier a investi principalement dans des réunions publiques et des moments conviviaux, sans ajuster son processus de conception. La rénovation en 2020-2023 quant à elle s'est inscrite dans le cadre d'une thèse de recherche expérimentale. Les honoraires demandés pour la mission sont présentés comme non rentables par Architecturestudio. Cela suggère la nécessité d'ajustements financiers pour une application de l'EC hors de ce cadre exceptionnel. Il est donc impératif de prévoir une allocation budgétaire spécifique pour ce volet du projet. Un autre dilemme actuel réside dans le conflit entre, d'une part, les objectifs de rentabilité à court terme des professionnels participants, dont les architectes ; et, d'autre part, les avantages à long terme, sociaux et culturels, de la démarche participative. Des études futures devraient donc se concentrer sur l'institutionnalisation de ces approches pour les rendre économiquement viables (Till, 2009). Une meilleure planification financière, l'exploitation de fonds externes et l'utilisation de technologies pourraient fournir des solutions viables pour améliorer la participation tout en gérant efficacement les coûts. Une étude coût-avantage doit être réalisée pour évaluer la viabilité économique des méthodes participatives dans un contexte plus large.

		Recrutement des Participants	Sur-représentation des usagers actifs	Conflits et divergences d'opinions	
Résultats observés	1976 -1980	Positif	Diffusion d'information sur la démarche	Groupes préexistants majoritairement actifs	Absence de conflit
		Négatif	Pas de recrutement d'usagers réguliers pour la conception	Absence de représentation des usagers en général	Pas de débats contradictoires
		Déterminants	Absence de cadre pour le recrutement	Absence de concertation	Absence de concertation
	2020-2023	Positif	Mise en place d'une méthode de recrutement	Certains usagers très actifs	Résolution des conflits initiaux par le dialogue
		Négatif	Recrutement complexe	Surreprésentation de certains usagers	Arbitrage vertical
		Déterminants	Absence récurrente d'envie ou disponibilité des potentiels participants	Médiation ouverte	Absence de contexte favorable à la délégation de pouvoir
Pistes d'amélioration		Amélioration de la méthodologie de recrutement. Rendre la participation désirable. Favoriser une culture de la participation	Nécessité d'ajustements de la médiation pour une meilleure représentation	Responsabilisation accrue des usagers réguliers dans la gestion du conflit et les divergences d'opinions	

Tableau 8- : Limites liées à la participation identifiés dans la littérature au regard des résultats obtenus dans les deux études

Le tableau 8-7 met en évidence des défis persistants liés à la participation des usagers, qui se manifestent à travers trois axes principaux : le recrutement des participants, la sur-représentation des usagers actifs, et la gestion des conflits et divergences d'opinions. Ainsi, le recrutement des participants s'avère être un défi majeur. La comparaison des périodes 1976-1980 et 2020-2023 révèle des avancées dans les méthodes de recrutement, mais également des obstacles persistants nécessitant des solutions innovantes. Durant la période de 1976-1980, la diffusion d'informations sur la démarche participative a été mise en avant comme un aspect positif, indiquant une volonté d'ouverture et de communication vers les usagers. Cependant, l'absence d'un cadre structuré pour le recrutement a conduit à une participation limitée, sans inclure de manière systématique les usagers réguliers dans le processus de conception. Ce manque de structuration a été principalement dû à un désintérêt relatif de la maîtrise d'ouvrage et un manque de connaissances. En revanche, la période récente de 2020-2023 témoigne de la mise en place d'une méthode de recrutement plus élaborée, signe d'une prise de conscience accrue de l'importance de l'inclusion des diverses parties prenantes. Malgré cette avancée, le recrutement est resté complexe, entravé par une absence récurrente d'envie ou de disponibilité de la part des potentiels participants, reflétant les défis liés à la mobilisation des communautés dans des contextes souvent marqués par la précarité.

Ces défis mettent en lumière la nécessité d'adopter des approches plus inclusives, capables de capter et de valoriser les besoins de tous les usagers, y compris ceux qui, pour diverses raisons, se montrent réticents ou sont dans l'incapacité de participer

activement au processus de conception. Cela implique une réflexion sur les moyens d'abaisser les barrières à la participation et d'encourager une contribution plus généralisée. Il est essentiel de reconnaître que les contraintes personnelles, tant professionnelles que familiales, peuvent limiter la disponibilité pour participer à ce type d'initiative. Il est incertain que tout le monde puisse facilement s'engager dans des ateliers prévus en milieu de semaine à 16h ou le samedi à 10h (moi le premier). Ainsi, il est possible de postuler que la question de l'attractivité des ateliers d'EC est centrale dans le processus de CAUA, car elle détermine en grande partie la réussite de l'intégration des retours et des besoins des usagers dans le projet final. Ainsi, pour améliorer l'attractivité de l'EC, il semble essentiel de mettre en œuvre des nouvelles stratégies. Les motivations pour participer à de telles initiatives sont souvent complexes et multidimensionnelles, incluant le désir de contribuer à la communauté, le besoin de reconnaissance, et la possibilité de développer des compétences ou des connaissances (Ansell & Gash, 2008). Ainsi, l'opportunité de participer à un repas communautaire ou à des événements sociaux type vernissages pourrait augmenter l'attrait de ces initiatives. L'incorporation d'éléments conviviaux et sociaux dans la conception participative – on va retrouver des amis, ou s'en faire de nouveaux - peut potentiellement enrichir l'expérience pour tous les participants et favoriser un engagement plus large (T. Brown, 2008; Manzini, 2015; Sanoff, 1999). Ils sont l'occasion d'espaces sociaux informels où ces besoins et désirs peuvent être plus librement exprimés et explorés. En outre, l'intégration d'éléments plus ludiques dans les ateliers peut rendre la participation plus engageante (Deterding et al., 2011). Souligner plus encore l'impact réel des contributions des participants peut également motiver une participation active (Innes & Booher, 2018). Ainsi, l'importance de créer une atmosphère qui encourage une participation significative ne peut pas être sous-estimée (Stickdorn et al., 2018).

Il s'avère par ailleurs essentiel de réfléchir à des cadres de participation plus flexibles, capables de s'adapter aux contraintes temporelles et aux motivations variées des différents participants. L'ajustement de l'agenda des ateliers, l'offre d'options en ligne et l'utilisation de technologies de communication asynchrone sont quelques voies possibles pour élargir l'accès (Reed, 2008). De plus, les approches hybrides qui combinent des méthodes en ligne et hors ligne peuvent être particulièrement efficaces pour atteindre un large éventail de parties prenantes (Gordon & Manosevitch, 2011). De tels modèles permettent une participation plus asynchrone, offrant aux individus la liberté de s'engager selon leur propre emploi du temps. Ainsi, une approche multi-

facettes et adaptable semble être une voie pertinente (Carmona, 2021). Ces stratégies, en reconnaissant la valeur de chaque contribution, cherchent ainsi à créer une expérience participative attractive pour tous les usagers, nécessitant une réflexion continue et adaptative.

Parallèlement, il peut aussi être pertinent d'examiner des moyens de rétribuer les résidents. Cela peut contribuer à un engagement plus robuste, rapprochant ainsi les non-professionnels et les autres parties prenantes institutionnelles. Cela sert un deuxième objectif, après celui de faciliter et mieux valoriser la mobilisation des participants : réduire les inégalités entre les participants professionnels et non professionnels. Des modèles plus équitables peuvent entraîner des résultats plus durables (Bovaird, 2007). Une telle proposition répond à l'écart observé dans les niveaux d'engagement entre les résidents locaux, qui participent souvent bénévolement, et les professionnels qui assistent aux ateliers dans le cadre de leur travail. Ce dernier groupe se montre généralement plus enclin à être présent, dans le cadre de leur travail, comme en témoignent les ateliers spécifiques auxquels ils ont assisté.

Concernant la question de la sur-représentation des usagers actifs, elle présente un défi récurrent pour assurer une participation équitable. Cette problématique est observée à la fois durant les périodes de 1976-1980 et de 2020-2023, révélant des constantes et des évolutions dans la manière d'aborder la participation des usagers. Durant la période de 1976-1980, l'engagement des groupes préexistants et majoritairement actifs a été positivement noté, indiquant une capacité des démarches participatives à mobiliser des segments spécifiques de la population. Toutefois, cette mobilisation s'est faite au détriment d'une représentation plus large des usagers, avec une absence notable de concertation étendue à l'ensemble de la communauté concernée. Cette situation résulte d'un manque de stratégies délibérées pour engager des segments moins actifs ou moins visibles de la population, reflétant une lacune dans la conception des démarches participatives de l'époque. Pour la période récente de 2020-2023, bien que des usagers particulièrement actifs aient été identifiés et que leur contribution ait été valorisée, le problème de la surreprésentation de certains usagers persiste. Cette surreprésentation soulève des questions quant à l'équité et à la diversité des voix intégrées dans le processus de conception. La médiation nécessite des ajustements pour garantir une représentation plus équilibrée.

L'analyse comparative des périodes de 1976-1980 et de 2020-2023 illustre par ailleurs des approches et des défis distincts concernant la gestion des conflits et des divergences d'opinions. Durant la période de 1976-1980, l'absence de conflit notable et le manque de débats contradictoires peuvent être interprétés comme le résultat d'une absence de concertation véritable. Cette situation suggère que, bien que des formes de participation aient été mises en œuvre, elles n'ont peut-être pas suffisamment encouragé l'expression de perspectives diverses ou permis une réelle négociation entre les parties prenantes. En contraste, la période récente de 2020-2023 témoigne d'une approche plus dynamique, avec la résolution des conflits initiaux par le dialogue. Cette évolution marque une avancée permettant de tirer parti de la diversité des perspectives. Toutefois, la présence d'un arbitrage vertical signale une limite dans le processus de délégation de pouvoir, indiquant que, malgré des efforts de dialogue, les décisions finales peuvent encore être prises de manière descendante, illustration d'une autonomie limitée des participants. La proposition de faire monter en responsabilité les usagers réguliers dans la gestion du conflit peut être envisagée, contribuant à la construction d'une communauté plus cohésive et résiliente (Fung, 2015).

		Déséquilibres de pouvoir et Ambiguïté des Rôles	Pérennité du processus	
Résultats observés	1976 - 1980	Positif	Délégation de pouvoir dans l'utilisation des communs	Mobilisation spontanée de certains groupes constitués
		Négatif	Absence de co-conception	Signes de déclin après une génération
		Déterminants	Absence structure adaptée	Absence de médiation
	2020-2023	Positif	Horizontalité renforcée	Pérennité institutionnelle grâce à un responsable dédié
		Négatif	Conservation nécessaire d'une certaine verticalité	Rupture potentielle dans le processus
		Déterminants	Absence de contexte favorable à la délégation de pouvoir	Médiation sans connaissance de tout l'historique
Pistes d'améliorations		Faire monter en responsabilité, en droit et devoir, les usagers réguliers dans la gouvernance du projet	Prévoir une médiation sur le long terme, avec transmission des connaissances lors d'un changement de personne référente	

Tableau 8- : Limites liées à la gouvernance identifiés dans la littérature au regard des résultats obtenu dans les deux études

Le tableau 8-8 explore les limites liées à la gouvernance, mettant en lumière les défis associés aux déséquilibres de pouvoir, à l'ambiguïté des rôles, et à la pérennité des processus participatifs. Ainsi, si les initiatives de conception participative ont historiquement oscillé entre la délégation de pouvoir et la nécessité d'une structure décisionnelle verticale, dans les années 1976-1980, l'approche innovante a permis la

délégation de pouvoir dans l'utilisation des espaces communs, témoignant d'un effort pour intégrer les usagers dans la vie du projet. Cependant, cette période a également été marquée par une absence notable de conception pour l'usage, reflétant un manque de structures adaptées pour soutenir une participation réelle. Cette lacune souligne un déséquilibre de pouvoir et une ambiguïté des rôles qui ont limité l'engagement des usagers. Face à ces défis, durant la période de 2020-2023, des efforts sont effectués pour renforcer l'horizontalité dans la gouvernance des projets participatifs, cherchant à impliquer plus directement les usagers dans le processus décisionnel. Néanmoins, cette approche a rencontré la nécessité de maintenir une certaine verticalité pour assurer la cohérence et l'efficacité du projet, mettant en évidence les tensions inhérentes à la gestion des processus participatifs. Cette période révèle également que l'absence d'un contexte favorable à la délégation complète de pouvoir entrave la possibilité d'une gouvernance pleinement partagée. Pour dépasser ces limites, une piste d'amélioration suggérée est d'accroître la responsabilité des usagers réguliers dans la gouvernance du projet, leur conférant à la fois des droits et des devoirs dans le processus décisionnel.

D'autre part, concernant la pérennité du processus participatif, dans les années 1976-1980 une mobilisation spontanée de certains groupes constitués a été observée, témoignant de l'élan initial et de l'enthousiasme généré par les projets participatifs (Sanoff, 2000) ; toutefois, cette période a également révélé des signes de déclin après une génération, illustrant les défis liés au maintien de l'engagement et de l'implication sur le long terme. Une absence notable de mécanismes de médiation a été identifiée comme un facteur contributif à cette diminution de l'engagement. En revanche, la période de 2020-2023 a mis en évidence une approche visant à renforcer la pérennité institutionnelle des processus participatifs par l'attribution d'un responsable dédié. Cette stratégie permet de stabiliser et de structurer l'engagement, offrant un cadre plus durable. Néanmoins, une rupture potentielle dans le processus reste une préoccupation majeure, exacerbée par une médiation qui peut manquer de la connaissance complète de l'historique du projet, ce qui souligne l'importance d'une transmission efficace entre les différents médiateurs.

		Évaluation	Extensibilité	
Résultats obtenus	1976 -1980	Positif	Évaluation en 2020 et présente recherche	Extensibilité possible
		Négatif	Evaluation rétrospective	Conception avec usagers à revoir
		Déterminants	Cadre académique particulier permettant l'évaluation	Méthode sans conception avec usagers
	2020-2023	Positif	Évaluation dans la présente recherche	Extensibilité potentielle
		Négatif	Evaluation sur seulement la phase préliminaire	Absence d'évaluation hors phase préliminaire
		Déterminants	Cadre académique particulier permettant l'évaluation	Non testée à toutes les étapes du projet
Piste d'amélioration		Généraliser ce type d'évaluation	Evaluation de l'EC à toutes les étapes du projet	

Tableau 8- : Limites liées à l'évaluation et l'extensibilité identifiés dans la littérature au regard des résultats obtenus dans les deux études

L'évaluation et l'extensibilité des projets de conception avec usagers représentent des dimensions importantes pour comprendre leur impact et leur potentiel de réplification (tableau 8-9). L'évaluation de la période 1976-1980 a été réalisée en 2020, dans le cadre de la présente recherche. La période de 2020-2023 a aussi bénéficié d'une évaluation dans ce cadre. Les évaluations spécifiques des deux dispositifs ont été permises dans le cadre particulier de cette recherche de thèse. Ce type d'évaluation continue du projet et des mécanismes de retours sont essentiels pour s'assurer que le projet évolue de manière à répondre aux besoins et attentes des parties prenantes (Roche, 1999). La piste d'amélioration proposée vise à généraliser ce type d'évaluation au-delà des cadres académiques spécifiques, pour assurer une application plus large et une meilleure compréhension des processus participatifs dans des contextes variés, tels que des projets urbains, ou des initiatives de développement rural. Cette approche évaluative, en se fondant sur des cadres méthodologiques robustes et adaptés, peut contribuer à l'amélioration des pratiques de conception participative en architecture et en urbanisme.

Les deux projets ont également montré un potentiel d'extensivité, bien que ce potentiel n'ait pas été testé à grande échelle. Durant la période de 1976-1980, l'approche participative est perçue comme ayant un potentiel d'extensibilité, malgré le constat que la conception pour l'usage nécessite une révision substantielle, soulignant le besoin de développer des méthodes plus robustes. Pour la période récente de 2020-2023, l'extensibilité des démarches participatives est également reconnue comme possible. Cependant, une limitation majeure identifiée est l'absence d'évaluations complètes couvrant toutes les phases du projet, ce qui entrave la compréhension de la viabilité et de l'impact de ces démarches au-delà de la phase préliminaire. Des évaluations

intermédiaires et à long terme pourraient être effectuées par la suite (Nutt, 2003). Une documentation complète des processus, réussites, et échecs contribuerait à l'évaluation et à l'extensivité du projet (Davenport & Prusak, 1998). Une stratégie claire de financement est aussi primordiale pour permettre cette extensivité.

Cette partie 8 a proposé d'évaluer les effets, les limites et les obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre des démarches participatives dans deux périodes distinctes, illustrant ainsi les évolutions, les défis persistants et les opportunités d'amélioration. Cette analyse a mis en lumière la complexité de la participation des usagers dans les projets de rénovation de logements sociaux, en soulignant à la fois les avancées réalisées et les difficultés rencontrées pour intégrer efficacement les contributions des usagers dans le processus de conception architecturale. Elle a également souligné l'importance de considérer les aspects macro-structurels, les problèmes structurels, la légitimité académique, ainsi que les limites liées aux ressources, à la gouvernance, et à l'évaluation et l'extensibilité des démarches participatives. En s'appuyant sur cette réflexion critique, la partie 9 vise à ouvrir des horizons nouveaux en envisageant des pistes pour une démocratie participative élargie en architecture.

9 Enseignements et perspectives : vers une architecture participative

Cette thèse s'inscrit dans le champ de l'architecture, de la participation et de la science de la conception, en se concentrant spécifiquement sur la rénovation des ensembles de logements sociaux en France. La pertinence de ce sujet émane de la vraisemblable nécessité croissante d'impliquer les usagers dans le processus de conception architecturale, une approche qui gagne en importance dans le contexte des défis sociaux et environnementaux actuels. L'architecture, traditionnellement perçue comme le domaine des professionnels et des experts, fait ainsi face à un changement de paradigme où l'utilisateur final joue un rôle de plus en plus significatif. Dans le contexte de la rénovation d'ensembles de logements sociaux, cette évolution est particulièrement pertinente. Pour appréhender ce sujet complexe, la thèse propose une approche interdisciplinaire, combinant théorie architecturale, application de méthodologie participative et analyse critique, pour tenter de dégager des perspectives nouvelles sur la CAUA en contexte français, notamment en tenant compte des spécificités juridiques et opérationnelles. Les dimensions socio-économiques sont reléguées au second plan pour privilégier l'aspect projectuel de la recherche. L'hypothèse initiale de cette thèse suggère que l'implication des usagers dans le processus de conception architecturale peut améliorer la qualité des projets de rénovation de logements sociaux, et également avoir des effets positifs en termes sociaux et politiques, comme le renforcement du pouvoir d'agir, et l'amélioration de la perception de la légitimité politique des décisions prises

du point de vue des habitants. Cette hypothèse s'ancre dans une vision où l'architecture est vue comme un processus collaboratif et inclusif, plutôt que comme une série de décisions unilatérales prises par des experts isolés. Pour étayer cette hypothèse, la recherche est articulée autour de plusieurs piliers fondamentaux. Premièrement, est effectuée une analyse des méthodes participatives des sciences de la conception, envisageant leur transposition dans le domaine de l'architecture. Ensuite, une étude de cas est réalisée, portant sur un projet spécifique, à savoir la résidence de logements sociaux de la Grand'Goule, s'étendant de 1974 à 1980. Cette démarche est complétée par une étude de terrain menée sur le même site, offrant l'opportunité unique de tester la présente proposition de méthode – l'Exploration Collective – dans un contexte concret. Cette mise en application, effectuée à environ cinquante ans d'écart de la première approche mise en œuvre sur ce site, a permis d'évaluer l'évolution des pratiques participatives dans le temps et leur effets et limites sur la conception architecturale et sur le projet. Ainsi, l'un des aspects distinctifs de cette étude réside dans l'application et l'expérimentation, pour la première fois à grande échelle architecturale de méthodologies et outils issus des sciences de la conception, notamment ceux développés par Sanders et Stappers, ainsi que par Kimbell et Julier. Toutefois, cette recherche se distingue par son positionnement, s'articulant à l'intersection du PD et de l'UCD. Ce cadre de compréhension hybride forge une dynamique distinctive dans le processus de conception architecturale. Contrairement aux méthodologies classiques du co-design, où les usagers sont intégrés en tant que partenaires égaux, est adoptée une approche plus nuancée. Ici, les usagers sont considérés comme des partenaires collaboratifs, mais pas nécessairement décisionnaires. Cette distinction souligne le rôle des usagers comme contributeurs actifs, tout en reconnaissant les nuances inhérentes à leur intégration dans des projets complexes. Par ailleurs, la démarche se rapproche du PD par sa volonté d'impliquer les usagers au-delà du simple rôle de destinataires passifs. En effet, elle encourage une participation active, où les usagers contribuent par leurs idées et perspectives uniques. Cette approche s'écarte de l'UCD traditionnelle, où l'accent est mis principalement sur la satisfaction des besoins et attentes des utilisateurs. L'EC a permis d'aller au-delà de la participation « consultative » classique en architecture, qui peut être associée aux étapes « Narrations » et « Itérations » proposées dans L'EC, pour expérimenter l'implication d'un ensemble d'usagers dans le conception architecturale, même lors des phases de projection.

La méthodologie adoptée pour cette recherche combine des approches qualitatives et quantitatives. Des entretiens avec l'ensemble des parties prenantes, usagers réguliers ou non réguliers, fournissent des informations sur les perceptions et les expériences. Parallèlement, la mise en œuvre de méthodes d'analyse du protocole verbal permet de recueillir des données quantifiables sur l'efficacité des méthodes de CAUA mises en œuvre. L'étude de cas sélectionnée pour illustrer une approche historique de la participation des usagers dans les logements sociaux permet d'analyser les défis de l'implication des usagers, ainsi que l'impact de cette participation sur les résultats finaux des projets. L'étude révèle que certains effets attendus par les architectes, tels qu'une vie sociale augmentée et la convivialité de la place centrale, se sont concrétisés, malgré l'absence d'une co-conception effective. Cette réalisation met en lumière l'impact positif de la présence d'une communauté préexistante et l'importance du design dans la facilitation des interactions sociales. Toutefois, le projet a également révélé des limites significatives. Ainsi, dans la première période, la participation réduite des habitants dans la conception architecturale, due en partie à un manque de méthodologies de co-conception et à la faiblesse de la médiation professionnelle, a limité l'appropriation des espaces par les résidents. En outre, l'engagement limité du maître d'ouvrage, ainsi que les contraintes juridiques et administratives, ont entravé la pleine réalisation des objectifs participatifs. Ces constatations mettent en avant l'importance de l'engagement précoce des différentes parties prenantes et soulignent la nécessité d'une approche de conception avec usagers dès le début du projet. L'expérience acquise dans ce projet a fourni des enseignements pour la mise en œuvre de la CAUA par l'EC dans le projet de rénovation de la Grand'Goule.

Une première évaluation de l'Exploration Collective défie certaines hypothèses initiales sur la complexité des propositions et le nombre d'itérations. Ainsi, les propositions simples ou émotionnellement engageantes génèrent plus d'itérations que les plus complexes. De façon analogue, l'analyse du dispositif révèle qu'un consensus fort entraîne des discussions approfondies, particulièrement sur des sujets émotionnels ou cruciaux. L'analyse met aussi en lumière les dynamiques de participation, la représentativité des acteurs et la nécessité d'équilibrer divers types de contributions. La faible mobilisation des « savoirs d'usage invisibles » révèle notamment des défis dans l'intégration de ces connaissances. Les résultats soulignent l'importance d'intégrer divers savoirs et engagements des usagers réguliers pour maximiser l'effet de la CAUA. La surreprésentation de certains acteurs et l'auto-censure des voix minoritaires soulèvent

des questions de biais, tandis que l'engagement des usagers varie en fonction de la pertinence personnelle des sujets. Ensuite, l'analyse indique une nécessité d'approches plus inclusives pour un processus plus équilibré et représentatif. Enfin, l'analyse de terrain met en lumière l'importance des contributions des usagers réguliers et souligne des défis tels que la désynchronisation dans la collaboration. Les propositions des usagers ont un impact significatif sur le projet, bien que des limitations liées au niveau de détail et à l'approbation du préprogramme soient présentes. Les itérations denses ont permis un meilleur impact sur le projet. Le contact direct avec les usagers a renforcé la compréhension des besoins, malgré un investissement conséquent en temps et ressources. L'approbation étendue du préprogramme a démontré son rôle dans la formation d'une vision partagée pour le projet. Un travail pour une meilleure efficacité du recrutement des participants est à envisager. L'analyse a mis en évidence l'importance de la phase projective dans la CAUA, où les usagers réguliers ne sont pas seulement consultés mais participent activement à la conception. Cela a été rendu possible grâce à une distribution plus équilibrée des niveaux épistémologiques des contributions émanant des différents participants.

Malgré ses avancées, la recherche a mis en évidence plusieurs limitations, notamment les contraintes structurelles, culturelles et les défis liés à la participation effective des usagers. L'analyse a montré que, bien que la CAUA ait le potentiel d'améliorer significativement la conception architecturale, sa mise en œuvre nécessite une attention particulière aux aspects de gouvernance, de représentativité et d'engagement des usagers. Aussi, au sein de certaines agences d'architecture, parfois même au sein d'Architecturestudio, financeur de cette recherche, des doutes persistent sur deux aspects clés. Le premier concerne l'impact réel de ces méthodes de conception participative, posant la question de savoir si elles sont véritablement efficaces ou simplement des manœuvres symboliques réalisées par des architectes idéalistes mais déconnectés de la réalité. Le deuxième aspect porte sur la rentabilité financière de ces initiatives au sein d'un grand cabinet d'architecture. Ces critiques compréhensibles et récurrentes confirment la nécessité de continuer à démontrer les avantages de ces méthodes, notamment en termes de résultats tangibles, afin de renforcer la légitimité de la CAUA, et d'établir une confiance des pairs. Afin de consolider l'implantation de la CAUA dans la pratique moderne de l'architecture, je propose aussi d'accroître la désirabilité et l'attractivité de ces démarches pour toutes les parties impliquées, de l'architecte à l'habitant, en passant par le maître d'ouvrage. Pour y parvenir, il est tout

d'abord important de poursuivre le développement de méthodes participatives souples et adaptées aux spécificités de chaque projet, tout en respectant les cadres juridiques et opérationnels existants. Ensuite, il est également nécessaire de faire de ces ateliers des moments de vie sociale enrichissants, où les participants sont désireux de s'engager, pour le projet en soi, et pour l'expérience humaine et sociale qu'ils offrent.

Cette thèse a permis d'identifier des tendances et des modèles d'utilisation essentiels qui pourraient être intégrés pour améliorer la CAUA. L'analyse a démontré que les propositions découlant d'un processus participatif intense ont une probabilité accrue d'être sélectionnées. Cela suggère que la profondeur de participation dans la conception est un facteur déterminant pour l'acceptation des projets, avec une reconnaissance particulière de la diversité des perspectives partagées lors des discussions. En outre, l'étude a révélé l'importance des biens communs et des espaces extérieurs pour stimuler la participation. Cette observation met en lumière le désir profond des participants de personnaliser et d'améliorer leurs espaces de vie, conduisant à des projets qui alignent les solutions pragmatique et économiquement viable, en lien avec les préoccupations de la vie quotidienne des usagers. Néanmoins, le processus a révélé des défis en termes de désynchronisation dans la collaboration. Pour surmonter cet obstacle, il est possible de renforcer les canaux de communication entre tous les participants et de s'assurer que les informations circulent de manière fluide.

La notion de « spatialité », introduite par Lussault (2014), est cruciale pour comprendre l'importance d'aborder les dimensions spatiales dans les sciences humaines et sociales. Plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui dans des zones urbaines, entraînant des changements profonds dans l'organisation spatiale, les modes de vie et les interactions humaines. Il est possible aujourd'hui de critiquer les approches traditionnelles qui réduisent cette mondialisation à ses dimensions économiques et de mettre en lumière le rôle de l'urbanisation comme moteur principal des transformations sociales et géographiques de notre monde. L'urbanisation est créatrice d'espaces sociaux nouveaux. Cela renforce l'argument de ce travail selon lequel l'architecture et la conception des espaces de vie ne doivent pas seulement répondre aux besoins physiques mais aussi s'adapter aux réalités sociales complexes de l'urbanisation. La CAUA explorée dans cette thèse est ainsi présentée non comme une simple réponse aux besoins de logement, mais comme une nécessité impérieuse de redéfinir nos espaces de vie pour qu'ils soient des lieux de cohabitation et de coexistence viables, reflétant la complexité

et la diversité des sociétés urbaines. Cette thèse se propose ainsi de repenser la mondialisation à travers le prisme de l'habitabilité. Elle plaide pour des formes de gouvernance innovantes et une refonte des pratiques architecturales et urbaines pour mieux gérer les dynamiques complexes de l'urbanisation contemporaine. La CAUA est vue dans cette perspective comme une tentative d'approche pour naviguer dans un monde en transformation, où la question de l'habitabilité devient essentielle dans le cadre des transformations urbaines contemporaines. Dans la continuité de ces réflexions, il est proposé d'ouvrir un chantier de recherche sur cette question dans le futur, qui dépasse le simple sujet du logement pour embrasser les aspects sociaux, culturels, et politiques qui contribuent à faire des espaces urbains des lieux de vie épanouissants.

Bibliographie

- Aballéa, F. (2010). Habitat et Vie Sociale : Fondation et postérité. *Recherche sociale*, 195.
- Aitamurto, T., Holland, D., & Hussain, S. (2015). The open paradigm in design research. *Design Issues*, 31(4), 17-29.
- Akama, Y., Pink, S., & Shanti, S. (2018). *Uncertainty and possibility : New approaches to future making in design anthropology*. Bloomsbury Publishing.
- Akin, O. (1997). Editorial. *Design Studies*, 18(4), 323-326.
[https://doi.org/10.1016/S0142-694X\(97\)00020-3](https://doi.org/10.1016/S0142-694X(97)00020-3)
- Alexander, C. (1977). *A pattern language : Towns, buildings, construction*. Oxford university press.
- Altman, I. (1975). *The environment and social behavior : Privacy, personal space, territory, and crowding*.
- American Institute of Architects. (2008). *The Architect's Handbook of Professional Practice* (14th Edition). John Wiley & Sons.

- Andersen, L. B., Danholt, P., Halskov, K., Hansen, N. B., & Lauritsen, P. (2015). Participation as a matter of concern in participatory design. *CoDesign, 11*(3-4), 250-261.
- Ansell, C., & Gash, A. (2008). Collaborative governance in theory and practice. *Journal of public administration research and theory, 18*(4), 543-571.
- Apostolou, M. (2021). *Explorations de la conception architecturale au temps de la transition énergétique*.
- Arnstein, S. R. (1969). A Ladder Of Citizen Participation. *Journal of the American Institute of Planners, 35*(4), 216-224.
<https://doi.org/10.1080/01944366908977225>
- Arrow, K. J. (1951). *Social change and individual values*. Wiley.
- Atkinson, P. (2007). *Ethnography : Principles in practice*. Routledge.
- Awan, N., Schneider, T., & Till, J. (2013). *Spatial agency: Other ways of doing architecture*. Routledge.
- Bailleul, H. (2008). Les nouvelles formes de la communication autour des projets urbains : Modalités, impacts, enjeux pour un débat participatif. *Métropoles, 3*, Article 3. <https://doi.org/10.4000/metropoles.2202>
- Baker, M. (2002). Forms of cooperation in dyadic problem-solving. *Rev. d'Intelligence Artif., 16*(4-5), 587-620.
- Baker, M. (2015). Collaboration in collaborative learning. *Interaction studies, 16*(3), 451-473.
- Baker, M., Détienne, F., Lund, K., & Séjourné, A. (2009). *Étude des profils interactifs dans une situation de conception collective en architecture*. Press Universitaires de Nancy.
- Banham, R. (1980). *Theory and design in the first machine age*. Mit Press.

- Barcellini, F. (2008). *Conception de l'artefact, conception du collectif : Dynamique d'un processus de conception ouvert et continu dans une communauté de développement de logiciels libres* [Sciences de l'Homme et Société, Conservatoire national des arts et métiers].
<https://theses.hal.science/file/index/docid/350212/filename/These-Barcellini.pdf>
- Baskerville, R., Baiyere, A., Gregor, S., Hevner, A., & Rossi, M. (2018). Design science research contributions : Finding a balance between artifact and theory. *Journal of the Association for Information Systems*, 19(5), 3.
- Beckett, M., Da Vanzo, J., Sastry, N., Panis, C., & Peterson, C. (2001). The Quality of Retrospective Data : An Examination of Long-Term Recall in a Developing Country. *The Journal of Human Resources*, 36(3), 593-625.
<https://doi.org/10.2307/3069631>
- Ben Rajeb, S., & Leclercq, P. (2015). Instrumented analysis method for collaboration activities. *COLLA 2015*, 17.
- Ben Rajeb, S., & Leclercq, P. (2016). Analysis of Collaborative Design through Action Research : Methodology and Tools. *International journal on advances in intelligent systems*, 9(1-2), 199-212.
- Bherer, L., Gauthier, M., & Simard, L. (2017). *The professionalization of public participation*. Taylor & Francis.
- Biau, V. (2012). Une incursion dans les « coulisses » de la fabrication de la ville. *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, 26/27, Article 26/27.
<https://doi.org/10.4000/crau.550>
- Biau, V., Fenker, M., & Macaire, V. (2013). *Ramau 6, l'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*. Editions de la Villette - Réseau Ramau.

- Biau, V., Orazio, A., Iosa, I., & Nez, H. (2012). *HABITAT EN AUTOPROMOTION Etude de six cas franciliens*. 162.
- Binder, T., Brandt, E., Ehn, P., & Halse, J. (2015). Democratic design experiments : Between parliament and laboratory. *CoDesign*, 11(3-4), 152-165.
- Binder, T., Brandt, E., & Gregory, J. (2008). *Design participation (-s)*. Taylor & Francis.
- Bishop, P., & Williams, L. (2012). *The temporary city*. Routledge London.
- Bjögvinsson, E., Ehn, P., & Hillgren, P.-A. (2012). Design things and design thinking : Contemporary participatory design challenges. *Design issues*, 28(3), 101-116.
- Blomkamp, E. (2018). The Promise of Co-Design for Public Policy. *Australian Journal of Public Administration*, 77(4), 729-743. <https://doi.org/10.1111/1467-8500.12310>
- Bodker, K., Kensing, F., & Simonsen, J. (2009). *Participatory IT design : Designing for business and workplace realities*. MIT press.
- Bonabeau, E. (2009). Decisions 2.0 : The power of collective intelligence. *MIT Sloan management review*, 50(2), 45.
- Bonnardel, N. (2009). Activités de conception et créativité : De l'analyse des facteurs cognitifs à l'assistance aux activités de conception créatives. *Travail Humain - TRAVHUM*, 72. <https://doi.org/10.3917/th.721.0005>
- Bouchain, P., Castany, L., & Weiner, C. (2006). *Construire autrement : Comment faire ? Actes Sud*.
- Boutinet, J.-P. (2015). *Anthropologie du projet*. PUF.
- Bovaird, T. (2007). Beyond engagement and participation : User and community coproduction of public services. *Public administration review*, 67(5), 846-860.

- Bowen, S., Durrant, A., Nissen, B., Bowers, J., & Wright, P. (2016). The value of designers' creative practice within complex collaborations. *Design Studies*, 46, 174-198. <https://doi.org/10.1016/j.destud.2016.06.001>
- Boyd, D. (2014). *It's complicated: The social lives of networked teens*. Yale University Press.
- Brand, S. (1995). *How buildings learn: What happens after they're built*. Penguin.
- Brandt, E., Binder, T., & Sanders, E. (2012). Tools and techniques: Ways to engage telling, making and enacting. In J. Simonsen & T. Robertson (Éds.), *Routledge International Handbook of Participatory Design* (p. 145-181). Routledge.
- Bratteteig, T., Tone, Wagner, I., & Ina. (2012). *Disentangling power and decision-making in participatory design. 1*. <https://doi.org/10.1145/2347635.2347642>
- Brenner, N., Marcuse, P., & Mayer, M. (2009). Cities for people, not for profit. *City*, 13(2-3), 176-184.
- Brown, G. G., & Reed, P. (2009). Public participation GIS: a new method for use in national forest planning. *Forest science*, 55(2), 166-182.
- Brown, T. (2008). Design thinking. *Harvard business review*, 86(6), 84.
- Brown, T. (2010). *Change by design*. Lian Jing/Tsai Fong Books.
- Brown, T., & Katz, B. (2011). Change by Design. *Journal of Product Innovation Management*, 28(3), 381-383. <https://doi.org/10.1111/j.1540-5885.2011.00806.x>
- Brown, T., & Wyatt, J. (2010). Design Thinking for Social Innovation. *Development Outreach*, 12(1), 29-43. https://doi.org/10.1596/1020-797X_12_1_29
- Bryson, J. M. (2004). What to do when stakeholders matter: Stakeholder identification and analysis techniques. *Public management review*, 6(1), 21-53.
- Bryson, J. M., Crosby, B. C., & Bloomberg, L. (2014). Public value governance: Moving beyond traditional public administration and the new public

- management. In *Public administration review* (Vol. 74, Numéro 4, p. 445-456). Wiley Online Library.
- Bryson, J. M., Crosby, B. C., & Stone, M. M. (2006). The design and implementation of Cross-Sector collaborations : Propositions from the literature. *Public administration review*, 66, 44-55.
- Bryson, J. M., Crosby, B. C., & Stone, M. M. (2015). Designing and implementing cross-sector collaborations : Needed and challenging. *Public administration review*, 75(5), 647-663.
- Buchanan, R. (1992). Wicked Problems in Design Thinking. *Design Issues*, 8(2), 5. <https://doi.org/10.2307/1511637>
- Buchanan, R., & Margolin, V. (1995). *Discovering Design : Explorations in Design Studies*. University of Chicago Press.
- Buchenuau, M., & Suri, J. F. (2000). Experience prototyping. *Proceedings of the 3rd conference on Designing interactive systems: processes, practices, methods, and techniques*, 424-433.
- Buxton, B. (2010). *Sketching user experiences : Getting the design right and the right design*. Morgan kaufmann.
- Byrd, N., Joseph, B., Gongora, G., & Sirota, M. (2023). Tell us what you really think : A think aloud protocol analysis of the verbal cognitive reflection test. *Journal of Intelligence*, 11(4), 76.
- Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2014). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Le Seuil.
- Carlo, G. D., & Carraud, C. (2022). *L'architecture est trop sérieuse pour être laissée aux architectes* (Illustrated édition). Editions de la revue Conférence.
- Carmona, M. (2021). *Public Places Urban Spaces : The Dimensions of Urban Design* (3^e éd.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315158457>

- Carroll, J. M., & Rosson, M. B. (2007). Participatory design in community informatics. *Design Studies*, 28(3), 243-261. <https://doi.org/10.1016/j.destud.2007.02.007>
- Chaskin, R. J. (1997). Perspectives on neighborhood and community : A review of the literature. *Social Service Review*, 71(4), 521-547.
- Chaskin, R. J. (2001). Building community capacity : A definitional framework and case studies from a comprehensive community initiative. *Urban affairs review*, 36(3), 291-323.
- Chesbrough, H. W. (2003). *Open innovation : The new imperative for creating and profiting from technology*. Harvard Business School Press.
- Chiappero, F. (2017). *Du Collectif Etc aux «collectifs d'architectes» : Une pratique matricielle du projet pour une implication citoyenne*. Aix-Marseille.
- Chiu, M.-L. (2002). An organizational view of design communication in design collaboration. *Design studies*, 23(2), 187-210.
- Chiu, R. L. (2004). Socio-cultural sustainability of housing : A conceptual exploration. *Housing, theory and society*, 21(2), 65-76.
- Clarkson, P. J., & Coleman, R. (2015). History of inclusive design in the UK. *Applied ergonomics*, 46, 235-247.
- Clifford, J., & Marcus, G. E. (1986). *Writing culture : The poetics and politics of ethnography : A School of American Research advanced seminar*. Univ of California Press.
- Coelho, V. S. P., & Favareto, A. (2008). Questioning the relationship between participation and development : A case study of the Vale do Ribeira, Brazil. *World Development*, 36(12), 2937-2952.
- Cohen, A. P. (2013). *Symbolic construction of community*. Routledge.
- Coleman, R., Clarkson, J., & Cassim, J. (2016). *Design for Inclusivity : A Practical Guide to Accessible, Innovative and User-Centred Design*. CRC Press.

- Collard, S. (2008). The architecture of power : Francois Mitterrand's Grands Travaux revisited. *International Journal of Cultural Policy*, 14(2), 195-208.
- Collins, A. L., Lawrence, S. A., Troth, A. C., & Jordan, P. J. (2013). Group affective tone : A review and future research directions. *Journal of Organizational Behavior*, 34(S1), S43-S62.
- Collins, H. M., & Evans, R. (2002). The third wave of science studies : Studies of expertise and experience. *Social studies of science*, 32(2), 235-296.
- Comerio, M. C. (1987). Design and empowerment : 20 years of community architecture. *Built Environment (1978-)*, 15-28.
- Cornwall, A. (2008). Unpacking 'Participation' : Models, meanings and practices. *Community development journal*, 43(3), 269-283.
- Cross, N. (Éd.). (1972). *Design participation : Proceedings of the Design Research Society's conference, Manchester, September 1971*. Academy Editions.
- Cross, N. (1982). Designerly ways of knowing. *Design studies*, 3(4), 221-227.
- Cross, N. (2021). *Engineering design methods : Strategies for product design*. John Wiley & Sons.
- Darses, F. (2006). Analyse du processus d'argumentation dans une situation de reconception collective d'outillages. *Le travail humain*, 69(4), 317-347.
- Davenport, T. H., & Prusak, L. (1998). *Working knowledge : How organizations manage what they know*. Harvard Business Press.
- Davidoff, P. (1965). Advocacy and pluralism in planning. *Journal of the American Institute of planners*, 31(4), 331-338.
- Davidoff, P., & Reiner, T. A. (1962). A choice theory of planning. *Journal of the American institute of Planners*, 28(2), 103-115.
- Davidson, S. (1998). Spinning the wheel of empowerment. *Planning*, 1262(3), 14-15.

- Deni, M., & Catoir-Brisson, M.-J. (2019). La place de l'utilisateur en design/The place of the user in Design. *Ocula: occhio semiotico sui media*, 20.
- Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (2011). *The Sage handbook of qualitative research*. sage.
- Deterding, S., Dixon, D., Khaled, R., & Nacke, L. (2011). From game design elements to gamefulness : Defining " gamification". *Proceedings of the 15th international academic MindTrek conference: Envisioning future media environments*, 9-15.
- Détienne, F., Martin, G., & Lavigne, E. (2005). Viewpoints in co-design : A field study in concurrent engineering. *Design Studies*, 26(3), 215-241. <https://doi.org/10.1016/j.destud.2004.08.002>
- Détienne, F., & Traverso, V. (2009). *Méthodologies d'analyse de situations coopératives de conception : Corpus MOSAIC*. Presses universitaires de Nancy.
- Dilnot, C., Friedman, D. S., Margolin, V., Tigerman, S., & Archeworks (Chicago, Ill.). (2005). *Ethics? Design?* Archeworks.
- DiSalvo, C. (2015). *Adversarial design*. Mit Press.
- Dorst, K. (2015). *Frame innovation : Create new thinking by design*.
- Dorst, K., & Cross, N. (2001). Creativity in the design process : Co-evolution of problem-solution. *Design Studies*, 22(5), 425-437. [https://doi.org/10.1016/S0142-694X\(01\)00009-6](https://doi.org/10.1016/S0142-694X(01)00009-6)
- Dorta, T., Safin, S., Boudhraâ, S., & Marchand, E. B. (2019). CO-DESIGNING IN SOCIAL VR. Process awareness and suitable representations to empower user participation. *arXiv preprint arXiv:1906.11004*.
- Dourish, P. (2001). *Where the action is : The foundations of embodied interaction*. MIT press.

- Drain, A., Shekar, A., & Grigg, N. (2021). Insights, Solutions and Empowerment : A framework for evaluating participatory design. *CoDesign*, 17(1), 1-21. <https://doi.org/10.1080/15710882.2018.1540641>
- Dresch, A., Lacerda, D. P., Antunes Jr, J. A. V., Dresch, A., Lacerda, D. P., & Antunes, J. A. V. (2015). *Design science research*. Springer.
- Dubois, L.-É., Masson, P. L., Cohendet, P., & Simon, L. (2016). Le co-design au service des communautés créatives. *Gestion*, Vol. 41(2), 70-72.
- Dumas, J. S., & Redish, J. (1999). *A practical guide to usability testing*. Intellect books.
- Dumez, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative : Les questions clés de la démarche compréhensive*. Vuibert.
- Eason, K. D. (1989). *Information Technology And Organisational Change*. CRC Press.
- Egenhofer, R. B. (2017). *Routledge Handbook of Sustainable Design*. Routledge London.
- Ehn, P. (2008). *Participation in Design Things*. 92-101. <http://urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:mau:diva-11060>
- Elsen, C., Häggman, A., Honda, T., & Yang, M. C. (2012). Representation in early stage design : An analysis of the influence of sketching and prototyping in design projects. *International Design Engineering Technical Conferences and Computers and Information in Engineering Conference*, 45066, 737-747.
- Emerson, R. M., Fretz, R. I., & Shaw, L. L. (2011). *Writing ethnographic fieldnotes*. University of Chicago press.
- Engeström, Y. (2001). Expansive learning at work : Toward an activity theoretical reconceptualization. *Journal of education and work*, 14(1), 133-156.
- Ericsson, K. A., & Simon, H. A. (1993). *Protocol Analysis - Rev'd Edition : Verbal Reports as Data* (revised edition). Bradford Books.

- Estevez, D. (2019). Conception en architecture et paysage, le schème de l'enquête. *L'œuvre comme enquête, l'enquête dans l'œuvre : création et réception*, 11.
- Faga, B., & Eckbo, D. (2006). Designing public consensus: The civic theater of community participation for architects, landscape architects, planners, and urban designers. (*No Title*).
- Fainstein, S. S. (2000). New directions in planning theory. *Urban affairs review*, 35(4), 451-478.
- Findeli, A. (2015). La recherche-projet en design et la question de la question de recherche: Essai de clarification conceptuelle. *Sciences du Design*, n° 1(1), 45-57.
- Fiorino, D. J. (1990). Citizen participation and environmental risk: A survey of institutional mechanisms. *Science, Technology, & Human Values*, 15(2), 226-243.
- Fischer, G., Giaccardi, E., Eden, H., Sugimoto, M., & Ye, Y. (2005). Beyond binary choices: Integrating individual and social creativity. *International journal of human-computer studies*, 63(4-5), 482-512.
- Fischer, G., Giaccardi, E., Ye, Y., Sutcliffe, A. G., & Mehandjiev, N. (2004). Meta-design: A manifesto for end-user development. *Communications of the ACM*, 47(9), 33-37.
- Folcher, V. (2015). Conception pour et dans l'usage: La maîtrise d'usage en conduite de projet. *Journal of Human Mediatized Interactions/Revue des Interactions Humaines Médiatisées*, 16(1).
- Forester, J. (1999). *The deliberative practitioner: Encouraging participatory planning processes*. Mit Press.
- Forrest, R., & Kearns, A. (2001). Social cohesion, social capital and the neighbourhood. *Urban studies*, 38(12), 2125-2143.

- Fourcaut, A. (2006). Qu'elle était belle la banlieue. *L'Histoire*, 12, 75-75.
- Frampton, K., & Futagawa, Y. (1983). *Modern architecture*. Rizzoli New York, NY, USA.
- Freeman, R. E. (2010). *Strategic management : A stakeholder approach*. Cambridge university press.
- Freire, P. (1970). Pedagogy of the oppressed (New York. *Continuum*, 72, 43-70.
- Friedman, Y. (1970). *L'Architecture mobile : Vers une cité conçue par ses habitants* (Vol. 1). Casterman.
- Friedmann, J. (1987). *Planning in the public domain : From knowledge to action*. Princeton University Press.
- Fry, T. (2008). *Design futuring : Sustainability, ethics and new practice*. Berg Publishers.
- Fung, A. (2006). Varieties of Participation in Complex Governance. *Public Administration Review*, 66(s1), 66-75. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2006.00667.x>
- Fung, A. (2015). Putting the public back into governance : The challenges of citizen participation and its future. *Public administration review*, 75(4), 513-522.
- Fung, A., & Wright, E. O. (2001). Deepening democracy : Innovations in empowered participatory governance. *Politics & society*, 29(1), 5-41.
- Gaete Cruz, M., Ersoy, A., Czischke, D., & Van Bueren, E. (2022). Towards a framework for urban landscape co-design : Linking the participation ladder and the design cycle. *CoDesign*, 1-20.
- Gaudin, C. D. & G. E. & J. G. & O. (2018). 50 ans après : Actualités du droit à la ville d'Henri Lefebvre. *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/50-ans-apres-actualites-du-droit-a-la-ville-d-Henri-Lefebvre.html>

- Gaver, B., Dunne, T., & Pacenti, E. (1999). Design : Cultural probes. *interactions*, 6(1), 21-29.
- Geddes, P., LeGates, R., & Stout, F. (2021). *Cities in evolution*. Routledge.
- Geertz, C. (1973). *The interpretation of cultures* (Vol. 5019). Basic books.
- Geertz, C. (1998). La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 6, 73-105.
- Gehl, J. (2011). *Life between buildings*.
- George, P. (1963). Présent et avenir des «grands ensembles». Un appel à l'étude (De la géographie humaine à la sociologie). *Cahiers internationaux de sociologie*, 35, 25-42.
- Gero, J. S., & Mc Neill, T. (1998). An approach to the analysis of design protocols. *Design Studies*, 19(1), 21-61. [https://doi.org/10.1016/S0142-694X\(97\)00015-X](https://doi.org/10.1016/S0142-694X(97)00015-X)
- Goffman, E., & Kihm, A. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne* (Vol. 2). Editions de minuit Paris.
- Gordon, E., & Manosevitch, E. (2011). Augmented deliberation : Merging physical and virtual interaction to engage communities in urban planning. *New Media & Society*, 13(1), 75-95.
- Gramazio, F., & Kohler, M. (2014). *Made by robots : Challenging architecture at a larger scale*. John Wiley & Sons.
- Granovetter, M. S. (1973). The strength of weak ties. *American journal of sociology*, 78(6), 1360-1380.
- Greenwood, D. J., & Levin, M. (2006). *Introduction to action research : Social research for social change*. SAGE publications.
- Habraken, N. J. (1972). Participation of the Dweller in the Housing Process. *undated*.. *Supports: An Alternative to Mass Housing*. New York: Alfred A. Knopf.

- Habraken, N. J. (2000). *The structure of the ordinary : Form and control in the built environment*. MIT press.
- Hamdi, N. (2013). *Small change : About the art of practice and the limits of planning in cities*. Routledge.
- Hampton, K. (2010). The Social Life of Wireless Urban Spaces : Internet Use, Social Networks, and the Public Realm. *Journal of Communication*, 60, 701-722.
- Harty, C. (2005). Innovation in construction : A sociology of technology approach. *Building research & information*, 33(6), 512-522.
- Hatchuel, A. (2015). Apprentissages collectifs et activités de conception. *Revue Française de Gestion*, 41(253), Article 253.
<https://doi.org/10.3166/RFG.253.121-137>
- Healey, P. (2020). *Collaborative planning : Shaping places in fragmented societies*. Bloomsbury Publishing.
- Heifetz, R. A., Grashow, A., & Linsky, M. (2009). *The practice of adaptive leadership : Tools and tactics for changing your organization and the world*. Harvard business press.
- Heiskanen, E., Hyvönen, K., Niva, M., Pantzar, M., Timonen, P., & Varjonen, J. (2007). User involvement in radical innovation : Are consumers conservative? *European Journal of Innovation Management*, 10(4), 489-509.
- Hevner, A., March, S. T., Park, J., & Ram, S. (2004). Design Science in Information Systems Research. *MIS Quarterly*, 28(1), 75-105.
<https://doi.org/10.2307/25148625>
- Hevner, A., March, S. T., Park, J., & Ram, S. (2008). Design science in information systems research. *Management Information Systems Quarterly*, 28(1), 6.
- Hippel, Von, E. (2005). *Democratizing Innovation* (SSRN Scholarly Paper ID 712763). Social Science Research Network. <https://papers.ssrn.com/abstract=712763>

- Horelli, L. (2005). Inquiry by participatory planning within housing. *Methodologies in housing research. Gateshead: Urban International*, 17-29.
- Hyde, R. (2012). *Future practice: Conversations from the edge of architecture*. Routledge.
- Ingold, T. (2021). *The perception of the environment: Essays on livelihood, dwelling and skill*. routledge.
- Innes, J. E., & Booher, D. E. (1999). Consensus building and complex adaptive systems: A framework for evaluating collaborative planning. *Journal of the American planning association*, 65(4), 412-423.
- Innes, J. E., & Booher, D. E. (2003). Collaborative policymaking: Governance through dialogue. *Deliberative policy analysis: Understanding governance in the network society*, 33-59.
- Innes, J. E., & Booher, D. E. (2004). Reframing public participation: Strategies for the 21st century. *Planning theory & practice*, 5(4), 419-436.
- Innes, J. E., & Booher, D. E. (2018). *Planning with complexity: An introduction to collaborative rationality for public policy*. Routledge.
- Irwin, T., Tonkinwise, C., & Kossoff, G. (2022). Transition design: An educational framework for advancing the study and design of sustainable transitions. *Cuadernos del Centro de Estudios en Diseño y Comunicación. Ensayos*, 105, 31-72.
- Iso, W. (1998). 9241-11. Ergonomic requirements for office work with visual display terminals (VDTs). *The international organization for standardization*, 45(9).
- Jacobs, J. (2016). *The death and life of great American cities*. Vintage.
- Jones, J. C. (1992). *Design methods*. John Wiley & Sons.
- Kahneman, D. (2011). *Thinking, fast and slow*. macmillan.

- Kahneman, D., & Egan, P. (2011). Thinking, fast and slow : Farrar. *Straus and Giroux*, 1.
- Kahneman, D., & Tversky, A. (2013). Prospect theory : An analysis of decision under risk. In *Handbook of the fundamentals of financial decision making : Part I* (p. 99-127). World Scientific.
- Kaplan, R., & Kaplan, S. (1989). *The experience of nature : A psychological perspective*. Cambridge university press.
- Kashdan, T. B., & Steger, M. F. (2007). Curiosity and pathways to well-being and meaning in life : Traits, states, and everyday behaviors. *Motivation and Emotion*, 31, 159-173.
- Kawulich, B. B. (2005). Participant observation as a data collection method. *Forum qualitative sozialforschung/forum: Qualitative social research*, 6(2).
- Kerzner, H. (2017). *Project management : A systems approach to planning, scheduling, and controlling*. John Wiley & Sons.
- Kim, J., & Kaplan, R. (2004). Physical and psychological factors in sense of community : New urbanist Kentlands and nearby Orchard Village. *Environment and behavior*, 36(3), 313-340.
- Kimbell, L. (2011). Rethinking design thinking : Part I. *Design and culture*, 3(3), 285-306.
- Kimbell, L., & Julier, J. (2012). *The Social Design Methods Menu*. Fieldstudio Ltd.
http://www.lucykimbell.com/stuff/Fieldstudio_SocialDesignMethodsMenu.pdf
- Klein, J. T. (2004). Prospects for transdisciplinarity. *Futures*, 36(4), 515-526.
- Klijin, E. H., & Koppenjan, J. (2015). *Governance networks in the public sector*. Routledge.
- Koskinen, I., Zimmerman, J., Binder, T., Redstrom, J., & Wensveen, S. (2011). *Design research through practice : From the lab, field, and showroom*. Elsevier.

- Kraft, P., & Bansler, J. (1994). The Collective Resource Approach : The Scandinavian Experience. *Scandinavian Journal of Information Systems*, 6, 71-84.
- Kretzmann, J. P., & McKnight, J. (1993). *Building communities from the inside out*.
- Krippendorff, K. (2005). *The semantic turn : A new foundation for design*. crc Press.
- Kristensson, P., Gustafsson, A., & Archer, T. (2004). Harnesing the Creative Potential among Users. *Journal of Product Innovation Management*, 21, 4-14.
<https://doi.org/10.1111/j.0737-6782.2004.00050.x>
- Kuniavsky, M. (2003). *Observing the user experience : A practitioner's guide to user research*. Elsevier.
- Lambert, G. (2010a). Les premières réalisations expérimentales du Plan Construction, entre laboratoire et démonstration. *Lieux Communs-Les Cahiers du LAUA*, 13, 55-72.
- Lambert, G. (2010b). Quand l'habitant expérimente par la maquette la conception : Au cœur d'une expérience de logements "à la demande" de Georges Maurios et du Plan Construction (1971-1975). In *La Maquette, Un Outil Au Service Du Projet Architectural, Actes Du Colloque Tenu à La Cité de l'architecture et Du Patrimoine, 20-21 Mai 2011, Paris, Éditions Des Cendres, Cité de l'architecture et Du Patrimoine, 2015, p. 148-161*.
https://www.academia.edu/21608052/Quand_l_habitant_exp%C3%A9rimente_par_la_maquette_la_conception_au_c%C5%93ur_d_une_exp%C3%A9rience_de_logements_%C3%A0_la_demande_de_Georges_Maurios_et_du_Plan_Construction_1971_1975_
- Landemore, H. (2012). *Democratic reason : Politics, collective intelligence, and the rule of the many*. Princeton University Press.
- Lane, M. B. (2005). Public participation in planning : An intellectual history. *Australian geographer*, 36(3), 283-299.

- Lawson, B. (2006). *How designers think : The design process demystified*. Routledge.
- Le Bail, C. (2018). *La dimension idéologique en conception collaborative : Anticiper un système sociotechnique citoyen innovant pour une gestion durable et partagée des ressources*. Paris, ENST.
- Lebahar, J.-C. (2005). L'activité cognitive du sujet concepteur. *Actes du colloque:«Le design en question(s)»*, Centre Pompidou.
- Lee, Y. (2008). Design participation tactics : The challenges and new roles for designers in the co-design process. *CoDesign*, 4(1), 31-50.
<https://doi.org/10.1080/15710880701875613>
- Lefebvre, H. (2000). *La production de l'espace* (4. éd). Éd. Anthropos.
- Lefebvre, H. (2015). *Le droit à la ville*. Economica.
- Lefèvre, P. (2021). *Les Acteurs de l'habitat participatif*. Ed. Apogée.
- le Maire, J. (2013). Arpenter, guider, jalonner. La marche, outil des processus participatifs en architecture et urbanisme du XXe siècle. *CLARA*, 1(1), 133-148.
- Lewin, K. (1946). Action research and minority problems. *Journal of social issues*, 2(4), 34-46.
- Lewis, C. (1982). *Using the "thinking-aloud" method in cognitive interface design*. IBM TJ Watson Research Center Yorktown Heights, NY.
- Loiseau, B., Safin, S., & Tufano, A. (2022). Promoting Social Interaction through Participatory Architecture, Experimentation, Experience, Evaluation in a Social Housing Complex (Grand'Goule, Poitiers, 1974–2021). *Architecture*, 2(2), 383-405.
- Luck, R. (2003). Dialogue in participatory design. *Design studies*, 24(6), 523-535.
- Luck, R. (2018). Participatory design in architectural practice : Changing practices in future making in uncertain times. *Design Studies*, 59, 139-157.
<https://doi.org/10.1016/j.destud.2018.10.003>

- Lussault, M. (2014). *L'Avènement du Monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre : Essai sur l'habitation humaine de la Terre*. Média Diffusion.
- Lyytinen, K., & Robey, D. (1999). Learning failure in information systems development. *Information Systems Journal*, 9(2), 85-101.
- Macaire, É., Fenker, M., & Biau, V. (2014). Les professionnels face aux exigences participatives. *Urbanisme*, 392. <https://shs.hal.science/halshs-01649428/document>
- Maffei, S., & Mager, B. (2005). Innovation through service design. From research and theory to a network of practice. A user's driven perspective. *University of Art and Design Helsinki*.
- Malinowski, B., & Kuper, A. (2014). *Argonauts of the Western Pacific : An Account of Native Enterprise and Adventure in the Archipelagoes of Melanesian New Guinea* (1st edition). Routledge.
- Manzini, E. (2015). *Design, when everybody designs : An introduction to design for social innovation*. MIT press.
- Manzini, E., & Rizzo, F. (2011). Small projects/large changes : Participatory design as an open participated process. *CoDesign*, 7(3-4), 199-215.
- Marcus, C. C. (2006). *House as a mirror of self: Exploring the deeper meaning of home*. Nicolas-Hays, Inc.
- Maslow, A. H. (1958). *A Dynamic Theory of Human Motivation*.
- Mazeaud, A. (2012). Administrer la participation : L'invention d'un métier entre valorisation du militantisme et professionnalisation de la démocratie locale. *Quaderni*, 79(3), 45-58.
- Mer, S., Jeantet, A., & Tichkiewitch, S. (1995). Les objets intermédiaires de la conception : Modélisation et communication. *Le communicationnel pour concevoir*, 21-41.

- Midler, C. (1993). L'auto qui n'existait pas, management des projets et transformation de l'entreprise. *Paris, Inter Éditions.*
- Miles, M. B., Huberman, A. M., & Saldana, J. (2013). *Qualitative Data Analysis : A Methods Sourcebook.* SAGE Publications.
- Morozov, E. (2013). *To save everything, click here : The folly of technological solutionism.* PublicAffairs.
- Mortamais, E. (2021). *Vous avez dit plate-formes ? Enquête sur les nouveaux modes d'habiter.* La Muette, les éditions Le Bord de l'eau.
- Morvan, A., Safin, S., & Détienne, F. (2022). Values. Uses. Materials : The expression of users in the co-creation through virtual and tangible representation systems. *Proceedings of the 33rd European Conference on Cognitive Ergonomics, 1-5.*
- Mumford, L. (2016). *The culture of cities.* Open Road Media.
- Niedderer, K. (2013). Explorative materiality and knowledge. The role of creative exploration and artefacts in design research. *FORMakademisk, 6(2).*
- Noelle-Neumann, E. (1974). The spiral of silence a theory of public opinion. *Journal of communication, 24(2), 43-51.*
- Nonaka, I. (1994). A Dynamic Theory of Organizational Knowledge Creation. *Organization Science, 5.*
<https://pubsonline.informs.org/doi/abs/10.1287/orsc.5.1.14>
- Nonaka, I., & Takeuchi, H. (2009). *The knowledge-creating company : How Japanese companies create the dynamics of innovation.* Oxford university press New York.
- Norman, D. (Éd.). (1986). *User Centered System Design : New Perspectives on Human-computer Interaction.* CRC Press. <https://doi.org/10.1201/9780367807320>
- Norman, D. (2013). *The design of everyday things : Revised and expanded edition.* Basic books.

- Norman, D. (2014). *Things That Make Us Smart : Defending Human Attributes in the Age of the Machine*. Diversion Books.
- Nutt, P. C. (2003). *Why decisions fail : Avoiding the blunders and traps that lead to debacles*. Academy of Management Briarcliff Manor, NY 10510.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2004). La rigueur du qualitatif. L'anthropologie comme science empirique. *Espace Temps*, 84(1), 38-50.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the commons : The evolution of institutions for collective action*. Cambridge university press.
- Page, S. (2008). *The Difference : How the Power of Diversity Creates Better Groups, Firms, Schools, and Societies - New Edition* (Revised edition). Princeton University Press.
- Patton, M. Q. (2014). *Qualitative research & evaluation methods : Integrating theory and practice*. Sage publications.
- Peters, B., & Peters, T. (2018). *Computing the environment : Digital design tools for simulation and visualisation of sustainable architecture*. John Wiley & Sons.
- Piaget, J. (1935). *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*. Delachaux et Niestlé Neuchatel-Paris.
- Pink, S. (2015). *Doing sensory ethnography*. Sage.
- Polanyi, M. (1966). *The Tacit Dimension* Doubleday and Co. Garden City, NY.
- Pruitt, J., & Adlin, T. (2010). *The persona lifecycle : Keeping people in mind throughout product design*. Elsevier.
- Putnam, R. D. (2000). *Bowling alone : The collapse and revival of American community*. Simon and schuster.
- Querrien, A. (2013). How inhabitants can become collective developers : France 1968-2000 1. In *Architecture and Participation* (p. 105-115). Routledge.
<https://doi.org/10.4324/9780203022863-7>

- Reason, P., & Bradbury, H. (2001). *Handbook of action research : Participative inquiry and practice*. sage.
- Redström, J. (2006). Towards user design ? On the shift from object to user as the subject of design. *Design studies*, 27(2), 123-139.
- Redström, J. (2008). RE: Definitions of use. *Design studies*, 29(4), 410-423.
- Reed, M. S. (2008). Stakeholder participation for environmental management : A literature review. *Biological conservation*, 141(10), 2417-2431.
- Reed, M. S., Graves, A., Dandy, N., Posthumus, H., Hubacek, K., Morris, J., Prell, C., Quinn, C. H., & Stringer, L. C. (2009). Who's in and why? A typology of stakeholder analysis methods for natural resource management. *Journal of environmental management*, 90(5), 1933-1949.
- Rendell, J. (1999). (Un)doing it yourself : Rhetorics of architectural abuse. *The Journal of Architecture*, 4(1), 101-110. <https://doi.org/10.1080/136023699374052>
- Renouard, J.-P. (1999). « Une sorte de fordisme appliqué au logement ». *Vacarme*, 9(3), 84-87.
- Riessman, C. K. (2008). *Narrative methods for the human sciences*. Sage.
- Rittel, H. W., & Webber, M. M. (1973). Dilemmas in a general theory of planning. *Policy sciences*, 4(2), 155-169.
- Roche, C. J. (1999). *Impact assessment for development agencies : Learning to value change*. Oxfam.
- Rosanvallon, P. (2020). *Le Parlement des invisibles, déchiffrer la France*. Points.
- Roschelle, J., & Teasley, S. D. (1995). The construction of shared knowledge in collaborative problem solving. *Computer supported collaborative learning*, 69-97.
- Rowe, P. G. G. (1987). *Design Thinking*. MIT Press.

- Rubin, J., & Chisnell, D. (2008). *Handbook of usability testing: How to plan, design, and conduct effective tests*. John Wiley & Sons.
- Rudofsky, B. (1964). *Architecture without architects*. NY: MoMA.
- Ryan, R. M., & Deci, E. L. (2000). Intrinsic and extrinsic motivations: Classic definitions and new directions. *Contemporary educational psychology*, 25(1), 54-67.
- Sabel, C. F. (1993). Studied trust: Building new forms of cooperation in a volatile economy. *Human relations*, 46(9), 1133-1170.
- Sacks, H., Schegloff, E. A., & Jefferson, G. (1978). A simplest systematics for the organization of turn taking for conversation. In *Studies in the organization of conversational interaction* (p. 7-55). Elsevier.
- Safin, S., Detienne, F., Burkhardt, J.-M., Hebert, A.-M., & Leclercq, P. (2021). The interplay between quality of collaboration, design project evolution and outcome in an architectural design studio. *CoDesign*, 17(4), 392-409.
- Safin, S., Verschuere, A., Burkhardt, J.-M., Détienne, F., & Hébert, A.-M. (2010). Quality of collaboration in a distant collaborative architectural educational setting. *International Reports on Socio-Informatics*, 7(1).
- Sanders, E. (2000). *Generative Tools for Co-designing*. https://doi.org/10.1007/978-1-4471-0779-8_1
- Sanders, E. (2002). From user-centered to participatory design approaches. In *Design and the Social Sciences*. CRC Press.
- Sanders, E. (2017). Design research at the crossroads of education and practice. *She Ji: The Journal of Design, Economics, and Innovation*, 3(1), 3-15.
- Sanders, E. (2018). *Introduction to codesign at Social Design Sydney*. <https://www.youtube.com/watch?v=HeEbgjOc0AU&t=3840s>
- Sanders, E., Singh, S., & Braun, E. (2018). *Co-designing with communities*.

- Sanders, E., & Stappers, P. J. (2008). Co-creation and the New Landscapes of Design. *CoDesign*, 4, 5-18. <https://doi.org/10.1080/15710880701875068>
- Sanders, E., & Stappers, P. J. (2012). *Convivial toolbox : Generative research for the front end of design*. BIS.
- Sanders, E., & Stappers, P. J. (2014). Probes, toolkits and prototypes : Three approaches to making in codesigning. *CoDesign*. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/15710882.2014.888183>
- Sanoff, H. (1990). *Participatory design : Theory & techniques*. Henry Sanoff.
- Sanoff, H. (1999). *Community participation methods in design and planning*. John Wiley & Sons.
- Sanoff, H. (2007). Special issue on participatory design. *Design Studies*, 28(3), 213-215. <https://doi.org/10.1016/j.destud.2007.02.001>
- Sauro, J., & Lewis, J. R. (2016). *Quantifying the user experience : Practical statistics for user research*. Morgan Kaufmann.
- Scharpf, F. (1999). *Governing in Europe : Effective and democratic?*
- Schein, E. H. (2010). *Organizational culture and leadership* (Vol. 2). John Wiley & Sons.
- Schelings, C. (2021). *Renouveau des approches participatives pour la fabrique de la Smart City*. Université de Liège (ULiège), BEL.
- Schön, D. A. (1984). *The Reflective Practitioner : How Professionals Think In Action*. Basic Books.
- Schön, D. A. (2017). *The reflective practitioner : How professionals think in action*. Routledge.
- Schuler, D., & Namioka, A. (1993). *Participatory design : Principles and practices*. CRC Press.

- Secci, C. (2010). Réceptions et appropriations des sciences humaines par les architectes. Le cas des ciam et du Team Ten (1928-1962). *Espaces et sociétés*, 142(2), 17-31. <https://doi.org/10.3917/esp.142.0017>
- Sen, A. (2001). *Development as Freedom*. OUP Oxford.
- Senge, P. M. (1994). *The fifth discipline fieldbook : Strategies and tools for building a learning organization*. Currency.
- Shapiro, L. (2019). *Embodied cognition*. Routledge.
- Simon, H. A. (1971). Designing organizations for an information-rich world. *Computers, communications, and the public interest*, 72, 37.
- Simon, H. A. (1988). The science of design : Creating the artificial. *Design Issues*, 67-82.
- Simon, H. A. (1996a). *Models of my life*. MIT press.
- Simon, H. A. (1996b). *The sciences of the artificial*. MIT press.
- Simonsen, J., & Robertson, T. (2013). *Routledge international handbook of participatory design* (Vol. 711). Routledge New York.
- Smith, R. C., & Iversen, O. S. (2018). Participatory design for sustainable social change. *Design Studies*, 59, 9-36. <https://doi.org/10.1016/j.destud.2018.05.005>
- Sommer, R. (1972). *Design awareness* (p. ix, 142). Rinehart.
- Star, S. L., & Griesemer, J. R. (1989). Institutional ecology, translations' and boundary objects : Amateurs and professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907-39. *Social studies of science*, 19(3), 387-420.
- Steen, M., Manschot, M., & De Koning, N. (2011). Benefits of co-design in service design projects. *International Journal of Design*, 5(2).
- Steinfeld, E., & Maisel, J. (2012). *Universal design : Creating inclusive environments*. John Wiley & Sons.

- Stickdorn, M., Hormess, M. E., Lawrence, A., & Schneider, J. (2018). *This is service design doing : Applying service design thinking in the real world*. O'Reilly Media, Inc.
- Stiegler, B. (2013). *De la misère symbolique*. Flammarion.
- Suchman, L. (2002). Located accountabilities in technology production. *Scandinavian journal of information systems*, 14(2), 7.
- Suchman, L. A. (1987). *Plans and situated actions : The problem of human-machine communication*. Cambridge university press.
- Suchman, M. C. (1995). Managing legitimacy : Strategic and institutional approaches. *Academy of management review*, 20(3), 571-610.
- Surowiecki, J. (2004). The wisdom of crowds : Why the many are smarter than the few and how collective wisdom shapes business. *Economies, Societies and Nations*, 296(5).
- Surowiecki, J. (2005). *The wisdom of crowds*. Anchor.
- Susskind, L. E., McKearnen, S., & Thomas-Lamar, J. (1999). *The consensus building handbook : A comprehensive guide to reaching agreement*. Sage publications.
- Tay, L., & Diener, E. (2011). Needs and subjective well-being around the world. *Journal of personality and social psychology*, 101(2), 354.
- Tellier, T. (2007). *Le temps des HLM, 1945-1975 : La saga urbaine des Trente Glorieuses* (Numéro 131). Editions Autrement.
- Terrin, J.-J. (2009). Conception collaborative pour innover en architecture : Processus, méthodes, outils. *Conception collaborative pour innover en architecture*, 1-168.
- Thaler, R. H. (2015). *Misbehaving : The making of behavioral economics*. WW Norton & Company.
- Till, J. (2009). *Architecture depends* (Vol. 55). MIT press.

- Till, J. (2013). The negotiation of hope. In *Architecture and participation* (p. 23-41). Routledge.
- Tufano, A. (2015). De la progettazione au design : Faire et fabriquer des projets. In *Faire des Projets, Fabriquer des Projets. La Démarche de Projet Comme Outil de Recherche : Art, Architecture, Design*. Presses Universitaires de Nancy.
- Tufano, A., & Collectif. (2015). *Faire des projets, fabriquer des objets. La démarche de projet comme outil de recherche : Art, architecture, design*. Presses Universitaires de Nancy.
- Vaishnavi, V., Kuechler, W., & Petter, S. (2004). Design science research in information systems. *January, 20, 2004*.
- Van de Vreken, A., & Safin, S. (2010). Influence du type de représentation visuelle sur l'évaluation de l'ambiance d'un espace architectural. *Proceedings of the 22nd Conference on l'Interaction Homme-Machine*, 49-56. <https://doi.org/10.1145/1941007.1941015>
- Vestbro, D. U. (1992). From central kitchen to community cooperation : Development of collective housing in Sweden. *Open House International*, 17(2), 30-38.
- Vinck, D. (2009). De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière. Vers la prise en compte du travail d'équipement. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3(3-1).
- Violeau, J.-L. (2005). *Les architectes et Mai 68*. Éd. Recherches.
- Visser, F. S., Stappers, P. J., Lugt, R. van der, & Sanders, E. (2005). Contextmapping : Experiences from practice. *CoDesign*, 1(2), 119.
- vom Brocke, J., Hevner, A., & Maedche, A. (2020). Introduction to design science research. *Design science research. Cases*, 1-13.
- Von Krogh, G., Ichijo, K., & Nonaka, I. (2000). *Enabling knowledge creation : How to unlock the mystery of tacit knowledge and release the power of innovation*. Oxford university press.

- Vygotsky, L. S., & Cole, M. (1978). *Mind in society: Development of higher psychological processes*. Harvard university press.
- Wenger, E. (1998). Communities of practice : Learning as a social system. *Systems thinker*, 9(5), 2-3.
- Whyte, J. (2002). *Virtual Reality and the Built Environment*. Routledge.
<https://www.taylorfrancis.com/books/mono/10.4324/9780080520667/virtual-reality-built-environment-jennifer-whyte-jennifer-whyte>
- Whyte, W. F., Greenwood, D. J., & Lazes, P. (1989). Participatory action research : Through practice to science in social research. *American Behavioral Scientist*, 32(5), 513-551.
- Whyte, W. H. (1980). *The social life of small urban spaces*.
- Winch, G. M. (2009). *Managing construction projects*. John Wiley & Sons.
- Woolley, A. W., Chabris, C. F., Pentland, A., Hashmi, N., & Malone, T. W. (2010). Evidence for a collective intelligence factor in the performance of human groups. *science*, 330(6004), 686-688.
- Yaneva, A. (2009). Making the social hold : Towards an actor-network theory of design. *Design and Culture*, 1(3), 273-288.
- Yelavich, S., & Adams, B. (2014). *Design as future-making*. Bloomsbury Publishing.
- Yin, D. R. K. (2017). *Case Study Research and Applications : Design and Methods* (6^e édition). SAGE Publications, Inc.
- Young, I. M. (2000). *Inclusion and democracy*. Oxford University Press, USA.
- Zamenopoulos, T., Lam, B., Alexiou, K., Kelemen, M., De Sousa, S., Moffat, S., & Phillips, M. (2021). Types, obstacles and sources of empowerment in co-design : The role of shared material objects and processes. *CoDesign*, 17(2), 139-158.
<https://doi.org/10.1080/15710882.2019.1605383>

Zetlaoui-Léger, J. (2007). *Projet d'urbanisme et participation des habitants, La programmation concertée et participative: Une démarche heuristique et démocratique pour les projets d'urbanisme* [Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches]. Université Paris 12 Val de Marne, Institut d'Urbanisme de Paris.

Zimmerman, J., Forlizzi, J., & Evenson, S. (2007). Research through design as a method for interaction design research in HCI. *Proceedings of the SIGCHI conference on Human factors in computing systems*, 493-502.